



Succès en eaux vives

■ Triomphe du canoë-kayak français : une médaille d'or et deux podiums en deux épreuves

■ La cycliste Marion Clignet, deuxième de l'épreuve de poursuite individuelle

■ Trois haltérophiles roumains exclus pour dopage

Lire notre cahier spécial et nos autres informations sportives pages 28-29

Le patron de Shell contre la hausse du pétrole

● Pour le président du deuxième groupe pétrolier mondial, la hausse du pétrole est « une mauvaise nouvelle pour tous » ● Dans « Le Monde », il plaide pour un baril à moins de 20 dollars, contre 36 aujourd'hui ● Le PCF appelle à une manifestation, jeudi, pour la baisse du prix de l'essence

PRÉSIDENT de Shell, le deuxième groupe pétrolier mondial, Mark Moody-Stuart, estime, dans un entretien au Monde, que le prix du baril est trop élevé. Poursuivant sa hausse, il a culminé, ven-

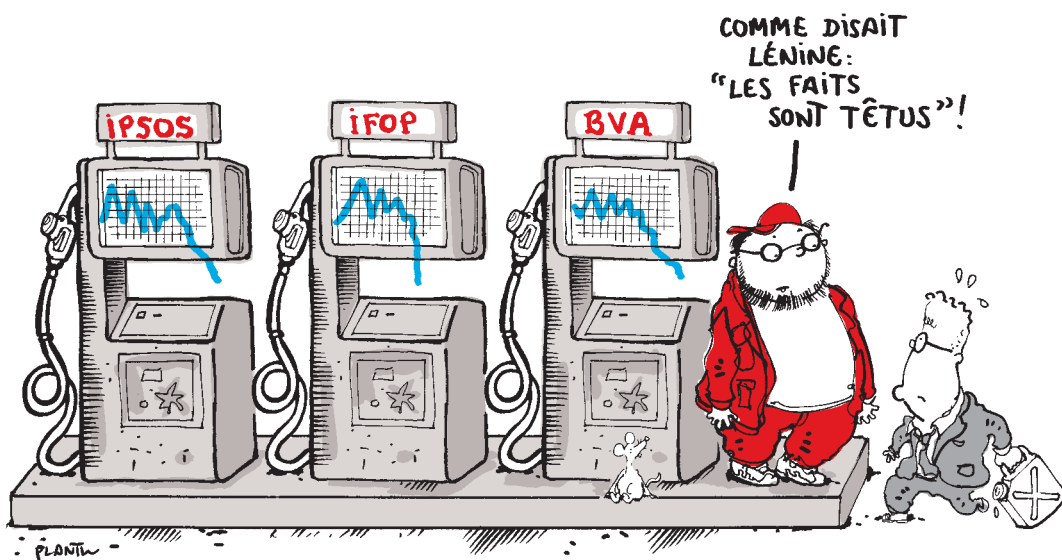
dredi 15 septembre, à 36 dollars. Selon M. Moody-Stuart, le niveau actuel des cours « est une mauvaise nouvelle pour tous » : producteurs, Etats, consommateurs et compagnies pétrolières. Commentant les

multiples réactions de colère en Europe, il reconnaît que « Les consommateurs ne peuvent que s'élever devant la hausse des prix ». Le patron du géant anglo-néerlandais juge que le niveau « souhai-

table » pour le prix du baril est « un peu en dessous de 20 dollars ». Mais « ce n'est pas parce que l'on espère ce prix que les cours vont s'aligner ». Le Fonds monétaire international (FMI) prévoit d'ailleurs, dans un rapport rendu public dans les prochains jours, que le prix du pétrole va continuer à augmenter.

Tandis qu'un peu partout en Europe, les opinions s'inquiètent de la hausse des carburants, le gouvernement français devrait annoncer cette semaine la mesure destinée à limiter l'impact de la hausse du prix de l'essence. On espère, à Matignon, qu'elle calmera le mécontentement enregistré par les sondages, relayé par Robert Hue, à l'occasion de la Fête de l'Humanité. Le PCF appelle à une manifestation en faveur de la baisse du prix du carburant jeudi 21 septembre. Lionel Jospin attend le résultat du référendum, le 24 septembre, pour s'exprimer devant les Français.

Lire l'entretien page 22, nos informations pages 3 et 6 et notre éditorial page 20



WITT/SIPA PRESS

Le hussard et l'horloger

La cohabitation vue par Philippe Labro

A gauche, Dominique de Villepin, secrétaire général à l'Elysée, plein de fougue et d'audace, hussard dévoué de Jacques Chirac. A droite, Olivier Schrameck, directeur de cabinet à Matignon, méthodique et discret, serviteur fidèle de Lionel Jospin. En brochant leurs portraits croisés, l'écrivain et journaliste Philippe Labro nous fait découvrir la cohabitation de l'intérieur. p. 14-15

La logistique de l'ETA démantelée ?

LE GOUVERNEMENT espagnol a estimé que l'appareil logistique de l'organisation séparatiste basque ETA était « pratiquement démantelé », après les arrestations qui ont eu lieu en Espagne et en France ces derniers jours. Samedi et dimanche, quinze militants ont été arrêtés dans le Sud-Ouest ; divers faux-papiers, explosifs ainsi qu'un atelier de fabrication d'engins explosifs ont aussi été découverts. Vendredi soir, le chef présumé de l'organisation, Ignacio Gracia Arregui, avait été appréhendé à Bidart (Pyrénées-Atlantiques). La bataille contre le terrorisme « se gagnera, et sans trop attendre », a déclaré José Maria Aznar, chef du gouvernement espagnol.

Lire page 2

Les retrouvailles d'Alger et du cinéma, entre ombres et lumières

ALGER de notre envoyé spécial

Un festival de cinéma français à Alger ? Pour beaucoup, cette initiative aurait paru déraisonnable il y a peu de temps encore. Deux hommes en ont décidé autrement : le cinéaste français Alexandre Arcady et le distributeur algérien Bachir Derrais. Envisagée en mars 2000, l'opération « Cinéma de l'été » s'est montée en un temps record, avec la participation de Canal+ Horizons, d'Unifrance Film International et de plusieurs sponsors privés algériens. Le vendredi 15 septembre, l'improbable est donc arrivé à Alger, sous la forme d'une délégation composée d'une soixantaine d'artistes et de professionnels du cinéma, de vingt films français récents, d'un écran géant gonflable et d'un taxi blanc trafiqué de marque Peugeot, dont la réputation n'est plus à faire.

Le soir même, sous le parrainage et en présence du président Abdelaziz Bouteflika, qui venait de décorer l'acteur Roger Hanin de la médaille Achir, haute distinction algérienne, la projection de Taxi 2, de Gérard Krawczyk, ouvrait le festival devant 3 000 personnes, très

jeunes pour la plupart, réunies en plein air dans le Théâtre de verdure. Difficile de dire qui, du président Bouteflika, de l'acteur Samy Naceri, du chanteur Faudel ou du film lui-même, a suscité le plus de vivats lors de cette soirée. Ces retrouvailles des Algérois avec le cinéma, dans un pays où les salles ont presque totalement disparu, étaient un symbole extrêmement fort et émouvant.

Complétée par des projections dans un camion « Ciné-mobile » posté chaque soir dans les quartiers populaires de la ville, ainsi que par des séances quotidiennes à la Cinémathèque d'Alger, la manifestation a réservé des émotions intenses. Celle, par exemple, du directeur de la Cinémathèque, Boudjmaa Karache, l'âme de la résistance cinématographique nationale, qui n'a pu s'empêcher de verser une larme sur l'estrade patinée de sa célèbre salle, en exhortant le public à « retrouver le chemin du cinéma comme on retrouverait celui de l'école ».

Quelques ombres n'en ont pas moins marqué ce début de manifestation. Outre la contestable sélection des films présentés et la

délégation des journalistes aimablement refoulée du dîner d'ouverture offert par la présidence, la plus flagrante d'entre elles a été l'oubli des cinéastes algériens, qui n'ont été invités à rien. La plus inquiétante a été l'absence d'annonce d'une mesure concrète en faveur du cinéma algérien, victime depuis vingt ans de l'indifférence des politiques.

La plus bouleversante des nouvelles barrait la « une » du quotidien Le Soir d'Algérie, daté du lundi 18 septembre : « Une comédienne brûlée vive par son frère ». La jeune fille, âgée de vingt et un ans, s'appelait Hadja et s'adonnait à une passion jugée par son frère contraire aux principes de l'islam. Hadja est morte jeudi 14 septembre, des suites de ses brûlures. On pense à cette déclaration d'Alexandre Arcady, plaçant la manifestation sous le signe de l'espérance : « Il faut que des grands écrans comme celui-là soient installés partout dans le pays, pour que les Algériens reprennent le goût d'aller au cinéma et de lever la tête. »

Jacques Mandelbaum

IVG : le délai et la morale



MONIQUE CANTO-SPERBER

ALLONGER, comme le prévoit le projet de loi bientôt discuté, le délai d'interruption volontaire de grossesse, est-ce une faute ? Des médecins le soutiennent. Non, leur répond Monique Canto-Sperber, philosophe, spécialiste des questions morales.

Lire page 18

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



Les failles du droit d'asile

UN HOMME se disant persécuté dans son pays pour son action en faveur des droits de l'homme a été refoulé de France. Qui plus est, vers l'Etat que, précisément, il cherchait à fuir au prix d'un voyage risqué dans la soute d'un avion-cargo. Certes, la nationalité cubaine de Roberto Viza

Egües, pas plus que les conditions dramatiques de son voyage, le 13 août, ne suffisent à lui conférer un droit automatique au très protecteur statut de réfugié politique. Mais pas non plus à le renvoyer par la force après une instruction de son dossier si opaque qu'elle apparaît comme un si-

mulacre. L'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), seule instance chargée de cette tâche par la loi, n'a pas eu connaissance de la situation de M. Viza Egües. Ce scénario, en réalité courant, amène à s'interroger sur les réalités pratiques de l'asile en France et son accaparement

par le ministère de l'intérieur, où domine l'obsession de l'immigration irrégulière.

Quand Roberto Viza Egües atterrit à Roissy, le 13 août, il subit le sort de tout étranger débarquant sans visa de séjour en France : le placement en zone d'attente, ce sas où sont maintenues les personnes non admises sur le territoire, dans l'attente de leur renvoi ou, s'ils demandent l'asile, d'un premier examen de leur cas. Créé par une loi Quilès de 1992, le dispositif des zones d'attente a été conçu pour éviter que les autorités soient contraintes d'admettre en France tout étranger prononçant le mot "asile" dans un aéroport, réclamant ainsi implicitement la protection de la convention de Genève, réservée aux personnes craignant des persécutions.

La loi de 1992 a légalisé le tri des demandeurs d'asile. A l'époque, le Conseil constitutionnel, censurant une première version plus restrictive du texte, avait estimé que seuls des demandeurs d'asile dont la requête était « manifestement infondée » pouvaient être ainsi privés de liberté. L'expression a fait florès. C'est elle qui verrouille désormais l'accès au droit d'asile dans l'Union européenne. C'est en son nom que Roberto Viza Egües a été banni du droit d'asile en France.

Philippe Bernard

Lire la suite page 20

Paul Ricœur
LA MÉMOIRE, L'HISTOIRE, L'OUBLI

"Je reste troublé par l'inquiétant spectacle que donne le trop de mémoire ici, le trop d'oubli ailleurs. L'idée d'une politique d'une juste mémoire est donc à cet égard un de mes thèmes civiques avoués." P. R.

Editions du Seuil



ISSOUF SANOGO/AFP

Les menaces de la junte

Après l'échec d'une attaque armée dans la nuit de dimanche à lundi contre la résidence du chef de la junte, le général Robert Guei (photo), les militaires au pouvoir en Côte d'Ivoire ont annoncé qu'ils allaient « frapper fort les commanditaires » et ont mis en cause l'ancien premier ministre, Alassane Ouattara, candidat déclaré à l'élection présidentielle du 22 octobre. p. 38



Le privé change de mains

Robert Hossein à Marigny, racheté par François Pinault ; Michel Sardou au Théâtre de la Porte-Saint-Martin (photo) : les salles privées, dont les directeurs restaient jusqu'à présent dans l'ombre, renouent avec la tradition du début de siècle, quand le nom des comédiens célèbres occupant les lieux s'inscrivait à leur fronton. La Dame aux camélias, avec Isabelle Adjani, ouvrira la saison au Théâtre Marigny. p. 31

International.....	2	Aujourd'hui.....	28
France.....	6	Météorologie/Jeux.....	30
Société.....	10	Culture.....	31
Régions.....	13	Guide culturel.....	33
Horizons.....	14	Carnet.....	34
Entreprises.....	22	Kiosque.....	35
Communication.....	24	Abonnements.....	35
Tableau de bord.....	25	Radio-Télévision.....	37

PAYS BASQUE Le gouvernement espagnol a estimé que l'appareil logistique de l'organisation séparatiste basque ETA était « pratiquement démantelé », après les ar-

restations qui ont eu lieu en Espagne et en France ces derniers jours. ● VINGT MILITANTS soupçonnés d'appartenir à l'appareil politique de l'ETA ont été arrêtés au Pays basque

espagnol mercredi 13 septembre. ● LE CHEF PRÉSUMÉ de l'organisation, Ignacio Gracia Arregui, a été appréhendé à Bidart dans les Pyrénées-Atlantiques, vendredi soir. ● UN

COUP DE FILET de la police française, samedi et dimanche, a permis l'arrestation de quinze militants dans le Sud-Ouest. Divers faux papiers, des explosifs ainsi qu'un atelier de fabri-

cation d'engins explosifs ont été découverts. La bataille contre le terrorisme « se gagnera et pas trop tard » a déclaré José Maria Aznar, chef du gouvernement espagnol.

Madrid estime « pratiquement démantelée » la logistique de l'ETA

Une vaste opération de la police française a permis d'arrêter quinze militants de premier plan de l'organisation séparatiste et de découvrir un atelier de fabrication d'explosifs. Tout en s'en félicitant, les gouvernements soulignent la capacité de régénération du mouvement terroriste

UNE NOUVELLE SÉRIE d'interpellations visant des personnes soupçonnées d'appartenir à ETA a eu lieu samedi 16 et dimanche 17 septembre, dans les Pyrénées-Atlantiques et les Landes, à l'initiative de la police française. Quinze personnes ont été arrêtées : une seule n'est pas de nationalité espagnole, mais française. Cette opération fait suite à l'interpellation, vendredi 15 septembre à Bidart (Pyrénées-Atlantiques), d'Ignacio Gracia Arregui, considéré comme le numéro un d'ETA (*Le Monde* daté du 17-18 septembre). Celui-ci a été transféré, samedi matin, à Paris et placé en garde à vue dans les locaux de la division nationale antiterroriste (DNAT).

Dans la matinée qui a suivi son arrestation, une réunion des hauts responsables policiers des services de renseignement et de la police judiciaire sous l'égide du directeur général de la police nationale, Patrice Bergougnoux, a mis en place un dispositif qui a abouti à la seconde vague d'interpellations, qualifiée de « plus gros coup de filet jamais réussi en France » contre l'organisation séparatiste basque espagnole. A Madrid, le ministre de l'intérieur Jaime Mayor Oreja a fait connaître, dimanche 17 septembre, sa satisfaction, estimant que l'appareil logistique d'ETA avait été « pratiquement démantelé ».



La plupart des personnes interpellées pendant le week-end à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), Sare, Anglet et à Saugnac-et-Cambran (Landes) sont en effet soupçonnées d'appartenir à ce secteur de l'organisation. Les policiers français ont notamment mis la main sur José Luis Turrillas, présent comme le chef de l'appareil logistique d'ETA. Si un certain nombre de cibles avaient été pré-

ablement repérées, le coup de filet s'est avéré plus large que prévu. C'est ainsi qu'a également été arrêté, en possession d'armes, Angel Picabea Ugalde, connu sous le pseudonyme d'« Atxuri », et tenu pour être le responsable du passage des hommes, des armes et des explosifs de la France vers l'Espagne.

María del Rosario Delgado a été la dernière à être interpellée, di-

manche 17 septembre à Bayonne, après qu'elle eut réussi à prendre la fuite, la veille au soir. Dans les Landes, un Français d'origine espagnole a été arrêté avec son épouse. Il était installé dans une ferme de Saugnac-et-Cambran qui était utilisée, selon les policiers, comme une base arrière ou une « planque » pour les membres d'ETA. Dans ce lieu ont été découverts cinquante kilos d'explosifs provenant du vol commis à Plévin (Côtes-d'Armor) en septembre 1999, par un commando composé de Basques et de Bretons, du matériel servant à la fabrication d'explosifs et un atelier de fabrication artisanale de lance-roquettes.

BOMBES TÉLÉCOMMANDEES

Les différentes perquisitions menées au domicile des suspects ont également permis de saisir des fausses cartes de police française, un scanner, des télécommandes permettant de faire exploser des bombes à distance, des milliers de documents administratifs, un laboratoire photo, un ordinateur et une imprimante. Un atelier de fabrication d'explosifs a été découvert à Sare au domicile d'Ignacio Santesteban Goikoetxea, un ingénieur de formation surnommé « Einstein ». Ce dernier est, comme Jesus Maria Zabala, une autre des personnes interpellées, présenté comme un

spécialiste des bombes télécommandées à distance.

L'arrestation d'Ignacio Gracia Arregui a précipité l'action de la police française, qui craignait de perdre la trace des membres de l'organisation logistique d'ETA placés sous surveillance. Selon une

tiste, elles n'avaient jusqu'alors pas permis de remonter jusqu'au chef d'ETA. Le travail de renseignements autour des Basques espagnols réfugiés en France est le résultat d'une coopération entre les services des RG spécialisés dans la lutte antiterroriste, et la Guardia ci-

María del Rosario Delgado, soupçonnée d'avoir participé à 18 assassinats

L'un des quinze membres présumés de l'ETA arrêtés ce week-end dans le sud-ouest de la France est María del Rosario Delgado, qui avait réussi à prendre la fuite samedi soir au début de l'opération anti-ETA, selon la police française. María del Rosario Delgado, 42 ans, finalement appréhendée dimanche à Bayonne, a fait partie du commando « Madrid » de l'ETA dans le milieu des années 80. Après le démantèlement de ce groupe, elle a rejoint en 1987 un commando itinérant de l'organisation séparatiste. Elle aurait participé à des attentats faisant au total 18 morts revendiqués par l'organisation séparatiste basque et serait responsable des enlèvements, en 1983, d'un entrepreneur et d'un industriel espagnols.

Elle s'était enfuie en Uruguay en 1994, avant de fuir au Brésil lorsque son extradition vers l'Espagne fut acceptée par Montevideo, selon une agence de presse espagnole.

source policière, Arregui n'a été identifié que vendredi 15 septembre dans la matinée, et c'est « un événement inopiné » qui a provoqué son interpellation. Si des filatures étaient exercées depuis plusieurs semaines autour d'agents de liaison ou de personnages secondaires de l'organisation sépara-

vil espagnole. Celle-ci disposait en effet d'informations très précises sur les personnes et leurs lieux de résidence, dont elle a fait bénéficier les policiers français, qui ont été les seuls maîtres d'œuvre de la vague d'interpellations.

Face à la satisfaction espagnole, les policiers français font preuve de plus de réserve quant au devenir d'ETA. Toute la logistique n'a pas été détruite, même si le coup porté est très rude, et le secteur financier n'a pas été touché, explique en substance un responsable policier. Certains responsables politiques espagnols craignent même une riposte de l'organisation séparatiste. L'arrestation le 29 mars 1992, à Bidart, de la direction collective d'ETA n'avait pas empêché les attentats de reprendre. Depuis la fin de la trêve en décembre 1999, douze personnes ont trouvé la mort en Espagne, lors d'actions menées par les Basques.

Pascal Ceaux
(avec Michel Garicoix
à Bayonne)

P. Ce.

Une étroite coopération policière franco-espagnole

LA COOPÉRATION franco-espagnole en matière de lutte antiterroriste reste un objectif important pour le gouvernement français. Le premier ministre, Lionel Jospin, a souligné, dimanche 17 septembre, la « détermination » de ses ministres « à lutter contre toutes les formes de terrorisme et sa volonté sans cesse réaffirmée de coopérer pleinement avec les autorités espagnoles ». De son côté, le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, a suivi « minute par minute », selon l'un de ses collaborateurs, les opérations policières du week-end.

Depuis déjà plusieurs années, les relations franco-espagnoles sont devenues très étroites dans le domaine de l'antiterrorisme.

Plus personne ne remet en cause de part et d'autre des Pyrénées la nécessité d'une fermeté conjointe contre l'ETA. La visite à Madrid du président de la République, Jacques Chirac, en octobre 1999, avait consacré cet état de fait. Le premier ministre espagnol, José Maria Aznar, s'était à l'occasion plu à souligner « la très importante coopération » entre les deux pays dans ce domaine très sensible pour son gouvernement.

L'année précédente s'était tenu un séminaire réunissant les membres de la hiérarchie des polices antiterroristes françaises et espagnoles. En juillet, le ministre de l'intérieur espagnol, Jaime Mayor Oreja, tout en soulignant sa satisfaction, avertissait dans un

entretien au *Monde* : « Nous sommes embarqués dans un conflit très long, il n'y aura pas de miracle. Il faut être persévérants, côté espagnol, comme français. »

Cette entente se traduit au sommet par des rencontres régulières entre les ministres de l'intérieur, et un contact très suivi entre les hauts responsables policiers. Ainsi, mercredi 13 septembre, deux jours avant l'arrestation d'Ignacio Gracia Arregui, considéré comme le numéro un de l'ETA, une rencontre a eu lieu entre le directeur général de la police nationale et son homologue espagnol.

Elle se manifeste également sur le terrain par un échange régulier d'informations. Des officiers de liaison espagnols appartenant à

la Guardia civil sont basés à Paris et à Pau (Pyrénées-Atlantique), siège d'une cellule de police judiciaire et de renseignements spécialisée dans la lutte contre le terrorisme basque. En contrepartie, la France dispose, elle aussi, d'un officier de liaison à Madrid.

C'est surtout au niveau du renseignement que la collaboration est la plus étroite entre les services des RG spécialisés dans l'antiterrorisme et la Guardia civil. Les échanges sont très réguliers, et les Espagnols, comme l'ont encore montré les opérations menées ce week-end en France, font bénéficier leurs homologues des informations les plus précises.

Madrid se félicite du coup porté mais reste prudent

HERNANI (Guipuzcoa)
de notre envoyée spéciale

Après la nouvelle vague d'arrestations opérées en France contre l'ETA, le président du gouvernement espagnol José Maria Aznar, a souligné dimanche 17 septembre que « La bataille contre le terrorisme se gagnera et sans trop attendre, même si nous devons encore beaucoup souffrir ». L'optimisme à Madrid reste tempéré. Le ministre de l'intérieur, Jaime Mayor Oreja, a cependant estimé que la spectaculaire opération française venait « de démanteler pratiquement l'appareil logistique et la tête de l'organisation », mais a mis en garde contre tout triomphalisme : « Ils vont sans doute se reconstruire très vite », a dit le ministre.

De fait, font valoir les experts, avec le soutien politique direct qu'est Herri Batasuna (HB)-Euskal Herriarrok (18 % de l'électorat basque), et une pépinière de recrues comme peut l'être la « lutte des rues » (Kale borroka), menée par les jeunes radicaux dont un certain nombre seraient déjà passés dans les rangs de l'ETA, l'organisation séparatiste ne peut être éradiquée d'un coup, comme ce fut le cas pour des groupes terroristes sans appui politique direct, comme la bande à Baader. On l'a déjà vu, en 1992, quand toute la coupole dirigeante de l'ETA avait été décapitée et que de nouvelles structures se sont mises en place.

Une telle réorganisation a semble-t-il déjà commencé pendant la trêve observée jusqu'à décembre 1999, bien avant donc la chute d'Ignacio Gracia Arregui, alias Inaki de Renteria, dont certains pensent qu'il n'était pas la voix la plus intransigente au sein de l'ETA. Le

pouvoir décisionnel de l'ETA se serait trouvé en quelque sorte doublé par la nébuleuse d'organisations semi-clandestines gravitant autour d'elle, au point de finir presque par se surimposer à elle. L'une d'entre elles, EKIN, se serait ainsi vu chargée dans la récente réorganisation effectuée par l'ETA du financement et de la stratégie opérative de l'organisation. D'où la grande importance accordée par les services de sécurité espagnols aux vingt arrestations opérées la semaine dernière dans les rangs de EKIN, mais aussi de HB, à la demande du juge Baltasar Garçon. Ils sont considérés comme « l'appareil politique » et les probables cerveaux de l'ETA. Dix-huit d'entre eux ont été incarcérés sous l'inculpation « d'appartenance à bande armée », dont Xabier Alegria, un des animateurs de la mouvance indépendantiste, et Ana Lizarralde, ancienne porte-parole de Jarrai, l'organisation des jeunes indépendantistes radicaux.

L'opération spectaculaire menée en France est considérée, elle, comme un coup sévère porté contre l'appareil logistique de l'ETA. C'est tout le réseau de maquillage des voitures volées, des faux papiers, mais aussi de fourniture d'explosifs et d'argent qui est décapité. Pour les responsables espagnols, c'est un véritable court-circuit que la police française a effectué, privant les commandos opérationnels, en Espagne, de leur cordon nourricier.

Ces succès n'excluent pas, estime-t-on, une vengeance du mouvement, un coup d'éclat désespéré. Est-ce ce qui a failli se passer samedi à Hernani, où le roi Juan Carlos, le président du gouvernement, José Maria Aznar, et le chancelier alle-

mand Gerhard Schröder sont allés inaugurer, en plein fief des séparatistes, le nouveau musée consacré au sculpteur basque Eduardo Chillida ? Triple contrôle à l'entrée, routes coupées, chiens policiers : il y avait plus de forces de sécurité que d'invités, dans une atmosphère surréaliste de bunker assiégé. Et pourtant, une demi-heure avant l'arrivée en hélicoptère du roi, de la reine et de leurs hôtes, venus voir la sculpture géante destinée à orner l'entrée de la future chancellerie de Berlin, la police découvrait huit grenades. Il s'agissait de grenades de 43 mm de marque Mecar, placées avec un dispositif de mise à feu à retardement dans des fourrés, à moins de 600 mètres du musée.

C'est tout le réseau de maquillage des voitures volées, des faux papiers, mais aussi de fourniture d'explosifs et d'argent qui est décapité

Dans la confusion qui a suivi, les versions les plus contradictoires ont été avancées. Pour le ministre de l'intérieur, « il s'agissait plus d'un dispositif de propagande que d'un engin meurtrier », dont la portée, disait-on encore, n'était de toute façon pas suffisante. D'autres allaient même

jusqu'à penser que dans la guerre des polices qui oppose les forces de sécurité régionales basques à celles de l'Etat, cette découverte de dernière minute, dans un terrain minutieusement ratissé, avait été un peu arrangée pour servir l'image de ceux qui l'avait effectuée.

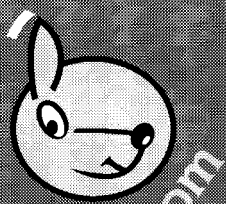
L'hypothèse d'une action de l'organisation séparatiste basque, rendue furieuse par l'arrestation la veille, en France, de son chef présumé, n'est cependant pas à exclure. Après tout, cette visite pour motifs culturels avait un arrière fond inévitablement politique puisqu'il s'agissait de se rendre, pour célébrer l'universalité d'un artiste basque, à quelques centaines de mètres à peine de ce fief indépendantiste, souvent violent, qu'est Hernani, dont la municipalité est aux mains de Herri Batasuna, le bras politique légal de l'ETA. Elle avait suscité les plus vives réactions.

Plusieurs jours avant la visite, les pancartes annonçant « ici ce n'est pas l'Espagne, que les oppresseurs espagnols s'en aillent ! » fleurissaient à Hernani. Certaines montraient le visage de M. Aznar dans une cible, et samedi matin, trois à quatre cents manifestants, lançant des slogans hostiles au roi et d'appui aux prisonniers de l'ETA, avaient été contenus par les barrages des forces spéciales anti-émeutes, à quelques centaines de mètres de l'entrée au musée.

Quelques heures plus tard, un conseiller municipal socialiste de la petite ville, José Ramon Chica, agressé en pleine rue à coup de jets de pierres par un groupe de jeunes radicaux, devait se rendre à l'hôpital pour traumatismes divers.

Marie-Claude Decamps

Votre mobile est incollable sur les sorties cinéma, les derniers CD, les meilleurs crus de Bordeaux...



diora.com

La radio d'info à la carte sur votre mobile.

01.30.10.30.10
numéro non surtaxé

NE SELECTIONNEZ QUE LES INFOS QUI VOUS INTERESSENT.

L'attaque de l'armée philippine contre le groupe Abu Sayyaf sera plus longue que prévu

Le président Estrada décline toute responsabilité pour la vie des otages

Les autorités de Manille ont concédé, dimanche 17 septembre, que l'assaut lancé contre les rebelles musulmans du groupe Abu Sayyaf à Jolo

se prolongerait plus longtemps qu'annoncé initialement. Il est question d'opérations pouvant durer « une semaine ». En l'absence d'informa-

tions officielles, on croit savoir que le chef des preneurs d'otages se serait réfugié avec ces derniers dans une montagne du centre de l'île.

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

L'offensive militaire contre Abu Sayyaf, sur l'île de Jolo, est entrée, lundi 18 septembre, dans sa troisième journée et risque d'être plus longue qu'annoncé. Tout en maintenant un black-out sur les informations militaires, le gouvernement philippin s'est contenté d'estimer, lundi en fin de matinée, que les vingt-deux otages d'Abu Sayyaf, dont les deux journalistes français de France 2, Jacques Le Garrec et Roland Madura, étaient sains et saufs. Orlando Mercado, secrétaire à la défense, a ajouté que le bilan des victimes s'élevait à quatre civils et six membres d'Abu Sayyaf. Selon lui, quatre soldats ont été blessés et vingt rebelles capturés. Les militaires, a-t-il ajouté, pensent que l'opération s'étalera sur une semaine.

Dès samedi, au premier jour d'une attaque menée par quatre mille hommes appuyés par l'aviation, l'artillerie et la marine de guerre, les deux principaux camps d'Abu Sayyaf à Jolo ont été

occupés. Mais les ravisseurs semblent avoir réussi à se réfugier, en compagnie de leurs prisonniers, dans les collines du voisinage, couvertes de forêts et à l'accès difficile. Les autorités n'ont pas confirmé les informations selon lesquelles un groupe de soixante-dix partisans d'Abu Sayyaf serait alors parvenu à s'enfuir sur l'île voisine de Basilan, principal repère de ce groupe divisé en plusieurs clans et qui se dit islamiste. Le général Angelo Reyes, chef d'état-major général, a, pour sa part, estimé que les chefs d'Abu Sayyaf étaient dans les collines du centre de Jolo.

FAMILLES ÉVACUÉES

De son côté, Abdusakar Tan, gouverneur du petit archipel des Sulu dont Jolo est la principale île, a démenti d'autres informations faisant état de centaines de victimes civiles. Il a reconnu, toutefois, qu'un millier de familles avaient évacué la région de Talipao, dans le centre de l'île, où se trouvaient les principaux camps d'Abu Sayyaf. « Il y a dix centres d'accueil à Jolo-Ville et les gens continuent d'arriver », a-t-il dit en réclamant une aide humani-

taire d'urgence. « J'appelle, a-t-il ajouté, la population de Jolo à se préparer à quelques sacrifices ; cela ne durera pas longtemps et tout redeviendra alors normal. »

Parmi les chefs d'Abu Sayyaf qui ont échappé jusqu'ici aux maillons de l'armée philippine figureraient Ghalib Andang, alias « commandant Robot », qui détient Jean-Jacques Le Garrec et Roland Madura. L'envoyé spécial de France 2 à Zamboanga a rapporté, dimanche soir, que « tous seraient vivants » et réfugiés « dans une montagne très difficile d'accès au centre de l'île, une montagne truffée de galeries souterraines creusées pendant la seconde guerre mondiale par les Japonais ». « Ils seraient, a-t-il poursuivi, a priori à l'abri des combats mais ils sont aussi loin de l'armée philippine, donc pas forcément proches de la liberté. »

L'opération devait, avait-on appris samedi, prendre de deux à trois jours. Mais, dimanche, le général Narciso Abaya, qui commande sur le terrain, a dit à Joseph Estrada, au cours d'une téléconférence à Zamboanga, quartier général militaire du sud des Philippines où le président était alors présent, qu'elle

pourrait durer « de trois jours à une semaine ». Les difficultés rencontrées ne semblent pas dues à la capacité de résistance d'Abu Sayyaf, jusqu'ici bien limitée, mais à la nature du terrain et au fait que les ravisseurs disposent de compléments sur une île dont beaucoup sont originaires.

Recourant à un téléphone satellite – car les télécommunications avec Jolo sont coupées –, le « commandant Robot » a réclamé un cessez-le-feu pour permettre une reprise des négociations, sans pour autant proposer de libérer les otages, a annoncé l'ancien négociateur philippin Robert Avantajado. Mais l'équipe des négociateurs a officiellement été dissoute et le général Reyes a déclaré que seules « les plus hautes autorités » pouvaient répondre à la demande du « commandant Robot ». Pour sa part, le chef d'état-major général a appelé à la reddition des rebelles. Quant à la possibilité que le président Estrada revienne sur l'option militaire, elle semblait encore bien illusoire lundi.

Jean-Claude Pomonti

Plus de deux mois d'angoisse à France 2

CELA FAIT maintenant plus de deux mois que France 2 vit dans l'inquiétude de ce qui se passe à Jolo. Tout commence dimanche 9 juillet, lorsque la journaliste Maryse Burgot, le cameraman Jean-Jacques Le Garrec et le preneur de son Roland Madura sont capturés par le groupe Abu Sayyaf. Ils s'y rendaient pour rencontrer les 21 otages capturés le 23 avril. Quelques semaines plus tôt, une autre équipe de France 2 avait déjà réalisé sans encombre un tel reportage.

Cette fois, l'opération s'annonce plus difficile. Pour accéder aux otages et à leurs ravisseurs, les journalistes de la chaîne utilisent comme « contact » un homme d'affaires local, qui a déjà joué ce rôle pour leurs confrères français et étrangers. Mais la situation est tendue ; une semaine avant, un journaliste allemand a été capturé. Pour calmer les craintes des journalistes de France 2, leur « contact » assure que le « commandant Robot » souhaite les rencontrer et qu'ils pourront s'entretenir avec les otages. En chemin, leurs alliés devinrent leurs ennemis et c'est comme otages qu'ils rejoignent le groupe des prisonniers. C'est la monteuse, Corinne Gaucherand, qui donne

l'alerte. Restée dans son hôtel, elle y passera vingt-quatre heures éprouvantes, avant son rapatriement.

L'équipe de France 2 reste en contact permanent avec France Télévision. Leur téléphone cellulaire permet même le premier contact entre le « commandant Robot » et le négociateur Roberto Avantajado. Mais c'est le traditionnel système du courrier et des colis qui sera le plus utilisé. Les otages reçoivent ainsi les bouilloires, bougies, duvets, bâches qui rendent un peu

plus confortables leurs conditions de détention. Les lettres de leurs familles et amis sont acheminées depuis la France par fax jusqu'à Zamboanga, sur la grande île voisine de Mindanao, où sont désormais basés les envoyés spéciaux de la chaîne, qui se chargent de trouver un passeur pour les porter à Jolo.

A Paris, outre la cellule de crise qui assure notamment le contact avec les familles, la direction est très présente. Dès la capture des journalistes, Pierre-Henri Arstam, directeur général chargé de la ré-

daction de France 2, se rend aux Philippines. Marc Tessier, PDG de France Télévision, vient aux conférences de rédaction pour communiquer les informations dont il dispose. « J'ai pris un cours accéléré sur le fonctionnement des rédactions et des services secrets », résume-t-il.

SCÉNARIOS DE SORTIE DE CRISE

En liaison avec les responsables politiques et les diplomates, les responsables de la chaîne imaginent aussi les scénarios de sorties de crise. « Nous les avions prévus qu'en cas de libération partielle ils ne devaient pas se sentir culpabilisés et que nous prenions la responsabilité de cette décision », explique Michèle Cotta, directrice générale de France 2. Le 24 août, la libération de quatre femmes occidentales, dont Maryse Burgot, et d'un Allemand, fait souffler un petit vent d'optimisme. Un moment, tout le monde a pensé que les autres membres de l'équipe n'allaient pas tarder à suivre. Aujourd'hui, derrière les silences prudents, point à nouveau l'inquiétude.

Reste la question : fallait-il ou non y aller ? Elle est d'abord venue de certains fonctionnaires du ministère des affaires étrangères, qui surent que « tout le monde savait qu'il y avait de gros risques ». Pour France 2, Marcel Trillat, membre de la cellule de crise, répond : « Notre devoir est de rendre compte des événements, même dangereux. En ce qui concerne cette mission particulière, on en parlera plus tard. Pour l'instant, la priorité est de sauver les otages. »

Françoise Chirot

Y a-t-il eu cafouillage côté français ?

Outre Washington, dûment informé, le gouvernement philippin a-t-il également prévenu la France et la Malaisie de la décision de lancer l'armée à l'assaut de Jolo, où se trouvaient leurs ressortissants prisonniers des rebelles ? La question est sans réponse claire pour l'heure. Le porte-parole du président philippin, Ricardo Puno, a assuré que des « communications » avaient été faites « à certaines personnes ». « Je pense que c'était suffisamment clair... On n'a pas besoin nécessairement de communiquer aux gouvernements des plans spécifiques », a-t-il ajouté. L'Élysée a démenti que le président Jacques Chirac ait été informé. La décision ne faisait pourtant plus de doute à Manille dès le vendredi 15 septembre, veille de l'offensive. Le ministère français des affaires étrangères a convoqué le chargé d'affaires de la mission diplomatique philippine en France afin de demander des explications sur cette absence de communication. Le degré d'information de l'ambassade de France à Manille à ce sujet demeure inconnu.

A Manille, l'opinion applaudit à l'offensive

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

La décision du président Joseph Estrada de recourir à la force contre Abu Sayyaf dans l'extrême sud des Philippines bénéficie d'un large soutien dans le pays. Les réactions de la presse de Manille pendant le week-end sont, à cet égard, éloquentes. « Enfin, les militaires attaquent », titre le *Philippine Inquirer*, tandis que l'éditorial du *Malaya* appelle à « l'extermination de cette vermine jusqu'au dernier homme », même « au risque de perdre les otages ».

Pendant des mois, Abu Sayyaf a réussi à tenir à distance l'armée philippine en exploitant les fortes pressions auxquelles Manille était soumis pour que la vie des otages demeure la priorité. Mais l'opinion a commencé à se retourner devant le spectacle des allées et venues de négociateurs étrangers, en particulier libyens, des échanges de fortes sommes d'argent et des achats, par Abu Sayyaf, d'armes légères pour équiper ses nouvelles recrues.

La goutte d'eau qui a fait déborder le vase semble avoir été l'enlèvement, le 10 septembre, de trois Malaisiens, sur une île proche de Bornéo, et leur transfert rapide à Jolo. Quatre jours plus tard, alors que les premiers préparatifs d'une offensive militaire faisaient les manchettes de la presse, M^{re} Nes-

tor Carino, membre de la très influente Conférence des évêques, déclarait : « Si Abu Sayyaf ne met pas un terme à ses actions, nous ne pourrions pas blâmer le gouvernement s'il engage des actions militaires. » L'Église catholique, aux Philippines, est d'habitude très circonspecte sinon hostile à l'égard d'options militaires dans le sud des Philippines, où les musulmans s'insurgent régulièrement. En mai dernier, dans un pays qui compte 80 % de chrétiens, les Églises chrétiennes avaient même exprimé de sérieuses réserves lorsque l'armée avait lancé une offensive sur la grande île de Mindanao, contre une guérilla musulmane indépendantiste, celle du FMIL (Front moro islamique de libération).

DISTINCTION ENTRE LES OTAGES

Mais les excès de certains clans d'Abu Sayyaf – enlèvements pour rançons, tortures, exécutions – ont été condamnés par le FMIL et, en règle plus générale, par des communautés musulmanes qui déplorent, pour l'essentiel, leur statut de citoyens de seconde zone. Le gouvernement n'a pas été le seul à se sentir de plus en plus humilié par le rôle vedette pris par les émissaires de Mouamar Kadhafi dans la négociation des libérations d'otages. L'opinion publique a même commencé à faire une distinction entre des touristes, capturés ailleurs, et ceux

qui ont été pris sur place, même quand ils l'ont été dans l'accomplissement de leur métier – le cas des journalistes français. Joseph Estrada a d'ailleurs eu recours, dimanche, à cet argument, en estimant, à propos des Français, d'un Américain et de treize évangélistes philippins encore détenus, qu'ils « n'avaient pas été kidnappés », que son « gouvernement n'était pas responsable de leur sécurité », mais qu'il « continuait à tenter de trouver un moyen de les sortir de là ».

L'opinion était donc mûre quand, dès mercredi dernier, ordre a été donné par Joseph Estrada, qui a écourté une visite aux États-Unis, de se préparer à l'éventualité d'une attaque. Il restait à s'assurer que Washington ne s'y opposerait pas, ce qui a été fait vendredi lors du passage à Manille de William Cohen, secrétaire d'Etat américain à la défense. Ayant ainsi assuré ses arrières, un Joseph Estrada lassé de recevoir des leçons, à la popularité vacillante et dont le tempérament est plutôt au coup de poing, a donné le feu vert à des généraux qui ne rêvaient que d'en découdre. Et, pour l'instant au moins, à quelques exceptions près, notamment celle des évangélistes sans nouvelles de leurs coreligionnaires captifs, les Philippines applaudissent.

J.-C. P.

La crise pétrolière coûte très cher à Tony Blair

Jugé « arrogant et coupé des réalités », le gouvernement travailliste plonge dans les sondages

LONDRES

de notre correspondant

Persuadé toute la semaine dernière d'avoir eu raison de ne pas céder aux protestataires qui réclamaient une baisse des taxes sur l'essence, le gouvernement de Tony Blair a commencé ce week-end à payer la note politique d'une attitude largement perçue par ses administrés comme « arrogante et coupée des réalités ». Entre 70 % et 85 % des personnes interrogées appliquent ces deux épithètes à Tony Blair personnellement, à l'issue de cette folle semaine où la quatrième puissance économique mondiale s'est retrouvée à sec et virtuellement immobilisée par deux mille activistes. Pour un politicien qui s'est toujours, au contraire, flatté de son écoute vis-à-vis de l'opinion, la déconvenue est amère.

Pour la première fois depuis septembre 1992, les intentions de vote en faveur du New Labour (nouveau travaillisme), arrivé au pouvoir en mai 1997, sont repassées ce week-end derrière celles des conservateurs. Le premier sondage, réalisé pour le tabloïd *The News of the World* auprès de mille personnes par l'institut MORI, montre que 37 % des personnes interrogées seraient prêtes à voter tory si les élections avaient lieu aujourd'hui, contre 35 % pour les nouveaux travaillistes. Un autre sondage, publié par *The Sunday Times*, met les

l'institut MORI, Bob Worcester, le Labour, qui vient de subir un sérieux avertissement, aurait vraiment des ennuis. »

De fait, pour sa première grande crise intérieure, Tony Blair s'est d'abord montré lent à réagir, puis qu'il n'a mesuré la gravité du problème et ne s'est décidé à le prendre en charge qu'au troisième jour des protestations. Il s'est ensuite révélé entêté, peu à l'écoute du pays, et ses affirmations répétées à propos de « la violence et [des] intimidations » qui auraient été perpétrées par les routiers et les paysans activistes, mais que personne n'a pu vraiment constater – il n'y a eu au total que sept interpellations policières sans conséquence dans tout le pays – ont irrité beaucoup de gens.

LE PAYS SOLIDAIRE

La vérité, écrivaient ce week-end la plupart des journaux à l'exception du *Guardian* et de *The Independent*, qui n'étaient pas loin de voir dans la protestation, à l'instar de certains membres du gouvernement, « une véritable conspiration de droite » contre Tony Blair, la vérité est que, jusqu'au bout, et aujourd'hui encore, la quasi-totalité du pays le plus cher d'Europe en matière de carburants était derrière l'objectif des camionneurs.

Si ces derniers ont pu mettre le pays à genoux en six jours, c'est aussi

Blocage en Allemagne, accord aux Pays Bas

Les transporteurs et le gouvernement néerlandais sont parvenus, samedi 16 septembre, à un accord prévoyant des mesures de compensations d'un montant de 132 millions d'euros pour pallier la hausse des prix du gazole, ainsi que des mesures structurelles d'un montant de 207 millions d'euros. « Nous sommes contents. Nous avons un meilleur accord qu'en France et en Italie », s'est félicité Karel Noordzij, président de l'organisation de transporteurs TLN. En Allemagne et en Suède, la situation reste en revanche bloquée. Gerhard Schröder envisage d'augmenter de 70 à 90 pfennigs le forfait kilométrique que les Allemands peuvent déduire de leur revenu imposable lorsqu'ils se rendent à leur lieu de travail, mais il refuse de céder, comme l'opposition de droite lui demande, sur la réduction de l'impôt écologique qui taxe l'essence. Une grande action est prévue le 26 septembre à Berlin. – (Corresp.)

deux grands partis britanniques de gouvernement à égalité, à 37 %, et toutes les enquêtes d'opinion montrent une forte baisse de la popularité personnelle de Tony Blair.

On dira qu'un ou deux sondages négatifs ne font pas forcément une défaite électorale annoncée, à dix ou douze mois d'un scrutin. William Hague, le chef de l'opposition conservatrice, pouvait bien, à tout hasard, s'affirmer dimanche matin « prêt à assumer le gouvernement du royaume », son image personnelle est encore loin (à 29 %) de l'emporter sur celle de son adversaire de la « troisième voie ». Il n'en reste pas moins que l'effondrement des nouveaux travaillistes et de leur chef est réel – il y a seulement un mois, un sondage les créditait d'une avance de 20 points sur leurs challengers conservateurs – et inquiétant pour le pouvoir. « Si les tories disposaient d'un leader plus intéressant, commentait dimanche le président de

parce que les compagnies pétrolières qui ravitaillent le royaume ont, pour augmenter leurs profits, licencié ces dernières années presque tous leurs chauffeurs de camions-citernes pour les remplacer par des travailleurs indépendants, qui ne pouvaient être menacés de licenciement et qui n'ont pas hésité à se solidariser avec leurs collègues transporteurs. C'est, entre autres, cet aspect des choses que commençait à étudier lundi la cellule spéciale mise en place par Tony Blair, sous la houlette du ministre de l'intérieur, pour voir quels moyens légaux le gouvernement pourrait prendre afin d'empêcher la répétition de pareille rupture dans les approvisionnements du pays. Rappelons que les protestataires, qui ont volontairement levé leur blocus, vendredi, ont donné soixante jours au pouvoir pour annoncer une baisse des taxes sur l'essence.

Patrice Claude

JEAN-PIERRE LANGELLIER

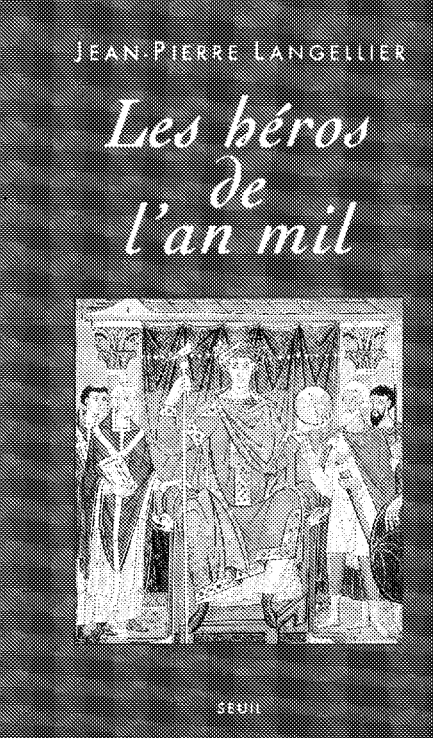
Le feuilleton de l'été du Monde

LES HÉROS DE L'AN MIL

Un extraordinaire tableau de l'an mil – en Europe et en Asie – à travers douze personnages clés du Moyen Âge.

PAR JEAN-PIERRE LANGELLIER

Editions du Seuil



L'armée sri-lankaise remporte sa première victoire depuis avril

NEW DELHI. L'armée sri-lankaise a marqué sa première victoire depuis avril en reprenant sur le LTTE (Tigres de libération de l'Eelam tamoul) la ville de Chavakachcheri, à 15 kilomètres à l'est de Jaffna. La présidente, Chandrika Kumaratunga, a en revanche subi un sérieux revers, avec la mort, samedi 16 septembre, dans un accident d'hélicoptère, de son allié et principal représentant de la communauté musulmane, M. H. M. Ashraff, cinquante-deux ans, ministre des ports. Président du Congrès musulman sri-lankais, M. Ashraff avait récemment plaidé en faveur du projet de nouvelle Constitution, visant à donner plus de pouvoir à la minorité tamoule. Forte de 1,1 million de personnes sur les 20 millions de Sri-Lankais, la communauté musulmane est majoritairement concentrée dans la province est du pays, où elle coexiste avec une forte proportion de Tamouls. — (Corresp.)

L'ascension de Mgr Giovanni Battista Ré à la Curie romaine

VATICAN. Le pape a nommé, samedi 16 septembre, à la tête de la congrégation des évêques, Mgr Giovanni Battista Ré, son substitut depuis 1987. Celui-ci succède au cardinal brésilien Lucas Moreira Neves pour des raisons d'âge — ce dernier a eu soixante-quinze ans le jour même de son remplacement — et surtout de santé. Le préfet de la congrégation des évêques détient un poste-clé à la Curie romaine. Accédant à cette fonction, M^{gr} Ré sera créé cardinal lors du prochain consistoire décidé par le pape. Compte tenu de son âge (soixante-six ans) et de son expérience — comme substitut, il a été pendant treize ans un collaborateur de tout premier plan de Jean Paul II —, il deviendra l'un des « grands électeurs », sinon favoris, du prochain conclave. M^{gr} Giovanni Battista Ré est de nationalité italienne. M^{gr} Leonardo Sandri, Argentin d'origine italienne, nonce au Mexique, a été appelé à lui succéder comme substitut (numéro trois de la Curie).

DÉPÊCHES

■ **IRLANDE DU NORD :** l'explosion d'une bombe a provoqué, lundi 18 septembre, des dégâts considérables dans les bureaux d'une association protestante loyaliste dans Belfast, mais n'a blessé personne, a annoncé la police, qui soupçonne un règlement de comptes entre loyalistes. L'attentat, qui s'est produit juste avant 2 heures, heure locale (3 heures en France), visait l'organisation Aide aux prisonniers loyalistes, sur Shankill Road. Cette association apporte un soutien aux anciens prisonniers de la milice paramilitaire loyaliste Association de défense de l'Ulster (UDA).

■ **YUGOSLAVIE :** l'armée yougoslave empêchera toute tentative de prendre le pouvoir « par la force dans les rues », a averti, dimanche 17 septembre, le chef de l'état-major de l'armée yougoslave, Nebojsa Pavkovic, à une semaine des élections présidentielle et législatives yougoslaves, prévues le 24 septembre. — (AFP)

■ **GUINÉE-CONAKRY/ONU :** Mensah Kpognon, chef de la mission locale du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), de nationalité togolaise, a été tué par balles dans une attaque lancée, dimanche 17 septembre, contre la ville de Macenta, au sud-est de la Guinée, près de la frontière libérienne. Une autre employée du HCR, Sapeu Laurence Djeya, de nationalité ivoirienne, qui était de passage à Macenta, est portée disparue. Le HCR emploie environ 180 personnes en Guinée, où sont réfugiés près de 500 000 Sierra-Léonais et Libériens. — (AFP)

■ **INDE/TIBET :** le dalaï-lama a plaidé pour que le karmapa, troisième plus haut dignitaire religieux du Tibet, se voie accorder l'asile politique en Inde, au cours d'une rencontre avec le ministre indien de l'intérieur, samedi 16 septembre. Le jeune karmapa, âgé de quatorze ans, s'est échappé de Lhassa en janvier. New Delhi craint de froisser la Chine en lui accordant l'asile politique. — (Corresp.)

■ **TIMOR/INDONÉSIE :** le secrétaire américain à la défense, arrivé à Djakarta, dimanche 17 septembre, a exigé une nouvelle fois le désarmement et la dissolution des milices qui sévissent au Timor occidental, province limitrophe indonésienne du Timor-Oriental, actuellement sous gestion onusienne. Par ailleurs, le président Abdurrahman Wahid a limogé, lundi 18 septembre, le chef de la police nationale, les enquêtes sur plusieurs explosions, dont la dernière a fait quinze morts à la Bourse de Djakarta la semaine dernière, n'ayant jamais abouti. — (Corresp.)

■ **KOWEÏT/IRAK :** le Koweït a appelé la communauté internationale, dimanche 17 septembre, à prendre des mesures « sérieuses » pour faire face aux « menaces » irakiennes contre sa sécurité et celle des pays de la région. Cet appel est consécutive à des accusations de Bagdad, qui affirme que le Koweït lui vole son pétrole dans des champs à la frontière entre les deux pays. Le Koweït a rejeté ces accusations. — (AFP)

■ **GAZA :** au moins sept Palestiniens et un soldat israélien ont été blessés, dimanche 17 septembre, lors d'affrontements près de la colonie juive de Netzarim, dans la bande de Gaza. Les incidents avaient débuté samedi, jour anniversaire du massacre de réfugiés palestiniens dans les camps de Sabra et Chatila, au Liban, en 1982. — (Reuters.)

■ **MAROC/ESPAGNE :** le roi Mohammed VI était attendu, lundi 18 septembre, à Madrid pour sa première visite d'Etat de trois jours dans la capitale espagnole. — (AFP)

■ **ITALIE :** une Italienne qui attendait des octuplés a accouché par césarienne à Milan (nord), dans la nuit du dimanche 17 au lundi 18 septembre, de six bébés, dont l'un est décédé, après avoir donné naissance, cinq jours avant, à une fille, puis dimanche à un garçon, a annoncé l'hôpital. L'un de ces six bébés, baptisé Angelo et pesant 580 grammes, est décédé juste après l'accouchement. Mariella Mazzara, une Sicilienne de trente et un ans qui avait suivi un traitement contre la stérilité, en était à sa 25^e semaine de grossesse. — (AFP)

Le président péruvien Fujimori renonce au pouvoir et annonce l'organisation d'élections anticipées

Un scandale d'achat de votes de membres de l'opposition est à l'origine de sa décision

L'annonce, samedi 16 septembre au soir, par le président péruvien Alberto Fujimori, de l'organisation d'élections anticipées auxquelles il ne se

présentera pas, constitue une véritable secousse politique. Elle ouvre aussi une période d'incertitude : l'opposition n'est unie que par son hostilité

au président et en proie à des rivalités de personnes. Le scandale d'achat de votes de congressistes de l'opposition est à l'origine de cette crise.

LIMA

de notre correspondante

Une explosion de joie a traversé les principales villes du pays, dans la soirée du samedi 16 septembre au soir, peu après que le chef de l'Etat péruvien, Alberto Fujimori, se soit adressé à la nation, dans un message aussi bref que surprenant. Il a annoncé l'organisation de nouvelles élections générales, auxquelles il ne participera pas, ainsi que le démantèlement du tout puissant service de renseignements (SIN). Les manifestants ont ensuite célébré par anticipation la fin de l'ère Fujimori.

Au pouvoir depuis 1990, le chef de l'Etat péruvien avait commencé, en juillet, un troisième mandat de cinq ans, après un processus électoral jugé inconstitutionnel et frauduleux par ses adversaires, et irrégulier par les observateurs internationaux, notamment par l'Organisation des Etats américains (OEA). Comme il l'a lui-même précisé, sa décision a été motivée par la diffusion d'un film vidéo, quarante-huit heures plus tôt, mon-

trant comment Vladimiro Montesinos, son éminence grise et chef du SIN, soudoyait un parlementaire de l'opposition, Alberto Kouri, pour qu'il adhère à la majorité soutenant le président.

La négociation entre les deux hommes, révélée par la cassette, dure plus d'une demi-heure, jusqu'à ce que Vladimiro Montesinos presse son interlocuteur. « Alors, combien ? Ici, il y en a dix », dit-il, en montrant une enveloppe. « Nous avons convenu de quinze, vingt », balbutie alors Alberto Kouri. « Dix plus cinq, quinze », lui répond alors le patron du SIN en sortant de sa poche une nouvelle liasse de milliers de dollars...

L'alliance soutenant le président Fujimori n'avait obtenu que cinquante-deux parlementaires lors des élections parlementaires, en avril. Avant même de prêter serment, plusieurs membres du Congrès, élus de l'opposition, avaient rejoint le parti du président. Il semble que certains aient cédé à un chantage pour différentes affaires dans lesquelles ils sont impli-

qués, alors que d'autres sont soupçonnés de s'être laissés acheter. Ceux qui ont résisté ont dénoncé les offres de coquets pots-de-vin d'un montant de 15 000, voire 60 000 dollars. « Ce qui m'intéresse, ce n'est pas une majorité simple au Congrès (soixante et un votes). Je veux une majorité de soixante-dix, soixante-quinze votes », précise Vladimiro Montesinos à Alberto Kouri, dans le film vidéo rendu public.

« UNE NOUVELLE SUPERCHERIE ? »

En juillet, à la surprise générale, le gouvernement entre en fonction avec une majorité de soixante et onze membres au Congrès. A travers l'achat des transfuges, la vidéo de la corruption n'est qu'une nouvelle évidence de la décomposition éthique et institutionnelle du régime dirigé par le président Fujimori. Selon une version de la chaîne câblée Canal N, le chef de l'Etat aurait demandé à son conseiller de présenter sa démission dans la matinée de samedi. Celui-ci aurait alors reçu l'appui des chefs militaires et refusé de se soumettre. Al-

berto Fujimori n'aurait pas eu d'autre issue que de démanteler le SIN et d'annoncer l'organisation d'élections anticipées. Vladimiro Montesinos serait toujours dans les installations des services secrets de la base militaire de Las Palmas, géant la crise selon certaines sources, aux arrêts suivant d'autres versions.

« Nous ne tolérerons aucune bravade de Montesinos », a déclaré le parlementaire Fernando Olivera, du Front indépendant moralisateur (FIM), qui a rendu publique la vidéo accablante. « Et s'il ne s'agissait que d'une nouvelle supercherie pour endormir la population ? Et si la convocation aux élections n'avait lieu que dans deux, trois, ou même quatre ans ? », a déclaré au quotidien *Liberacion* le général Jaime Salinas, qui, en 1992, avait tenté en vain de s'opposer à la mise en place d'un régime suspendant les libertés constitutionnelles.

« Je me sens soulagé. Mais modérément, car le président n'a pas démissionné. Qu'il ait décidé de ne pas se présenter à de nouvelles élections n'est pas suffisant. Il est impensable qu'il préside un nouveau processus électoral », a déclaré à Canal N l'ancien rival malheureux d'Alberto Fujimori en 1995 et ancien secrétaire général des Nations unies, Javier Perez de Cuellar.

Interrompant son périple international qui, après les Etats-Unis, devait le conduire en Europe, Alejandro Toledo, figure de proue de l'opposition au régime de M. Fujimori, a appelé à une candidature unique des adversaires du régime. « L'entêtement démocratique a triomphé. Les nouvelles élections doivent se tenir le plus tôt possible pour éviter le vide du pouvoir et avec un candidat unique de l'opposition. L'heure de la réconciliation nationale est arrivée », a-t-il déclaré au cours d'une brève conférence de presse depuis l'aéroport de Lima, où il est arrivé dimanche soir.

Nicole Bonnet

Satisfaction des Américains et des Européens

LES ETATS-UNIS, le Canada, l'Organisation des Etats américains (OEA) et d'autres pays d'Europe et d'Amérique ont salué, dimanche 17 septembre, le renoncement du président péruvien Alberto Fujimori à un troisième mandat controversé comme un progrès pour la démocratie au Pérou. Les Etats-Unis, qui se sont félicités de sa décision, ont rappelé qu'ils souhaitent une réforme politique au Pérou. « Il est clair que le peuple péruvien souhaite la démocratie », a déclaré à l'Agence France-Presse un porte-parole de la Maison Blanche, Jack Siewert. « Nous espérons que toutes les parties au Pérou soutiendront un processus pacifique et transparent qui permettra d'y parvenir », a-t-il ajouté, tandis que le porte-parole du département d'Etat Philip Reeker saluait, de son côté, « la démarche audacieuse » du président péruvien.

Le Canada a également réagi, par la voix de son ministre des affaires étrangères, Lloyd Axworthy, qui, dans le cadre de l'OEA, s'était rendu au Pérou

au moment de la campagne présidentielle. M. Axworthy a estimé que l'annonce de M. Fujimori était « un événement important », qui aidera à « faire avancer la démocratie au Pérou ».

Dans un communiqué publié au siège de l'OEA à Washington, la mission de l'organisation chargée de renforcer la démocratie au Pérou, à la suite des élections contestées de mai, a salué le retrait annoncé du président comme une décision « responsable ». Elle s'est également félicitée du « langage constructif et modéré » tenu par l'opposition.

« La mission veut souligner avant tout la position responsable assumée par le président Alberto Fujimori, qui a jugé que son maintien à la tête de l'Etat pourrait entretenir des incertitudes et représenter un obstacle au déroulement normal du processus démocratique », dit l'OEA. Le président Fujimori « a renoncé à toute considération de convenance personnelle pour faire valoir les intérêts du pays », a ajouté l'Organisation panaméricaine. — (AFP)

Ehoud Barak contesté par le chef d'état-major israélien

La réduction prévue du budget de la défense est la principale cause du conflit

JÉRUSALEM

correspondance

Le premier ministre israélien, Ehoud Barak, doit faire face à un nouveau front. Cette fois, la contestation ne vient pas du monde politique, où M. Barak est parfois considéré comme un novice maladroit et autoritaire, mais des rangs de l'armée, son corps d'origine. Vendredi 15 septembre, Shaul Mofaz, le chef d'état-major — fonction que M. Barak a occupée de 1991 à 1995 — a créé la surprise en transformant en règlement de comptes une cérémonie solennelle de passation de pouvoirs, traditionnellement ponctuée de compliments convenus. Le général Mofaz a vertement critiqué son congénère Ouzi Dayan, qui quitte le poste de chef d'état-major adjoint pour être remplacé par le général Moshe Yaalon, et n'a pas ménagé non plus le premier ministre.

A l'origine de la querelle, la mésentente entre Shaul Mofaz et son adjoint, qui a conduit le premier à demander le départ du second au ministre de la défense, lequel n'est autre que... M. Barak, qui cumule cette fonction avec celle de chef du gouvernement. Accédant à cette requête, ce dernier a décidé de nommer le général Dayan, qu'il considère comme un candidat à la

succession de Shaul Mofaz en juillet 2001, au poste de conseiller à la sécurité nationale, tout en le maintenant dans les cadres d'active de l'armée. Cela n'a pas eu l'heur de plaire au général Mofaz, pour lequel il s'agit d'une fonction politique et qui, par conséquent, ne peut être occupée par un militaire.

« Cela franchit toutes les lignes rouges et va à l'encontre de tous mes efforts pour distancier l'armée des politiques », a-t-il expliqué, ce qui ne l'a pas empêché de critiquer lui-même en public le premier ministre. « Ils ont agi dans mon dos », a-t-il ajouté, faisant référence au fait qu'Ehoud Barak ne l'avait pas consulté avant de prendre sa décision.

UN PLAN DE RÉFORME

Shaul Mofaz n'a pas été consulté non plus au sujet des coupes budgétaires que le premier ministre envisage de faire dans les dépenses militaires en 2001. Or c'est bien le budget qui est en jeu entre les deux hommes, même si le chef d'état-major n'y a fait aucune allusion dans les critiques formulées vendredi. Shaul Mofaz est soutenu par Ephraïm Sneh, adjoint au ministre de la défense, qui, contrairement à son patron, s'est prononcé pour une augmentation des dépenses

militaires et a laissé entendre qu'Ehoud Barak n'était pas au courant des besoins de Tsahal.

« Le premier ministre a une vision générale. Je suis responsable et je me consacre aux affaires militaires », a déclaré M. Sneh début septembre, alors que le projet de budget 2001 n'était pas encore connu. Il est vrai que, sur les questions budgétaires, Ehoud Barak semble décidé à jouer son rôle de premier ministre, plutôt que celui de ministre de la défense et, par conséquent, à faire des arbitrages éventuellement défavorables au budget de la défense.

Les premières informations qui circulent sur le budget 2001 annoncent une hausse globale de 2,75 % par rapport à celui de l'année 2000 et une augmentation significative des dépenses en matière d'éducation et d'infrastructure. En revanche, d'après les militaires, le budget de la défense serait amputé de 800 millions de shekels (1,5 milliard de francs), une somme contestée par le ministère des finances, qui explique néanmoins que le retrait des troupes du Liban sud justifie une réduction des dépenses militaires — retrait qui fut exécuté par des responsables militaires qui ne l'approuvaient pas. Quoi qu'il en soit, l'état-major est inquiet.

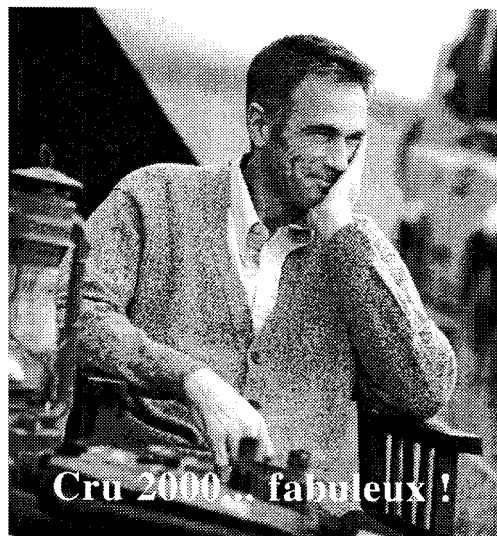
« Un plus petit budget de la défense implique moins de sécurité », a récemment plaidé le général Mofaz devant la commission parlementaire des affaires étrangères et de la défense. L'argument n'est pas fait pour surprendre. Surtout, ces restrictions budgétaires risquent de remettre en cause, ou tout au moins de ralentir, le plan de réforme de Tsahal, mis au point par Shaul Mofaz. Ce projet consiste à restructurer l'armée israélienne, ce qui a un coût. Tsahal, comme l'ensemble des armées occidentales, est confrontée à l'apparition de nouvelles armes balistiques qui l'obligent à évoluer vers une armée de professionnels mieux formés, mais aussi mieux payés, afin de créer des vocations militaires dans la nouvelle génération.

L'armée israélienne n'est plus, comme dans le passé, la voie royale de formation des meilleurs cadres aux métiers à forte technologie. Elle est aujourd'hui concurrencée par des sociétés de high-tech qui offrent des salaires mirobolants à de jeunes Israéliens guère plus tentés par des carrières militaires mais préférant vivre normalement, sans faire la guerre.

Catherine Dupeyron

ERIC BOMPARD

Collection Cachemire



Cru 2000 - fabuleux !

Adresses magasins et catalogue : Tél. 01 40 12 00 40
Internet : www.eric-bompard.fr

ESPRIT Août-septembre 2000

Les historiens et le travail de mémoire

Renseignements : ☎ 01 48 04 08 33 - www.esprit.presse.fr

100 Seat neuves disponibles en permanence

SEAT

AUTOGIR, le nouveau concessionnaire SEAT de l'Ouest Parisien

41, bd Gouvion St Cyr, Paris 17^e, Tél : 01 56 68 83 00

La Chine retrouve une forte croissance, mais les ménages craignent le chômage

Face au démantèlement de l'économie planifiée, les Chinois se réfugient dans l'épargne

Contrainte de ralentir le rythme de sa croissance lors de la décennie 1990, la Chine est tombée dans la déflation, avec un recul des prix depuis

1997 et une consommation atone. Les ménages préfèrent l'épargne à la consommation. Ils ont un sentiment d'insécurité devant le démantèlement

de l'économie planifiée, mouvement que va renforcer l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce.

PÉKIN

de notre correspondant

Le rebond observé au premier semestre du produit intérieur brut (PIB) chinois, avec un taux (annuel) de 8,2 % contre 7,1 % en 1999, vient démontrer combien le gouvernement a su maîtriser, avec réussite jusqu'ici, la croissance économique du pays. Mais la faiblesse vient des prix. Afin de calmer la surchauffe au début des années 90, la Chine était entrée à la fin de la décennie dans une phase de ralentissement, le fameux « atterrissage en douceur », dont le crédit à été porté à Zhu Rongji, devenu premier ministre au printemps 1998. Grâce à de considérables investissements publics (en deux ans, l'Etat s'est endetté de 24 milliards de dollars, soit environ 150 milliards de francs, pour financer 5 000 projets d'infrastructures), la croissance a pu rester au-delà des 7 % (en réalité moins car les statistiques chinoises surestiment en général la croissance de 2 à 3 %). Mais les prix se sont effondrés du fait des surcapacités et de l'atonie de la consommation. Les indices sont devenus négatifs en octobre 1997, et ils le sont restés depuis, plongeant la Chine dans la déflation, un mal qui mine le moral et qui normalement conduit droit à la récession.

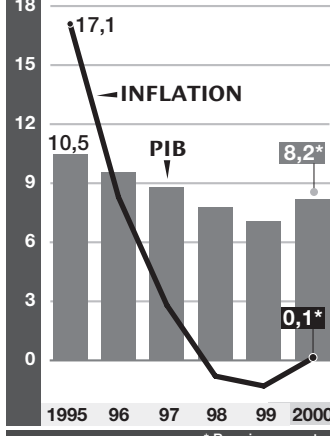
Un optimisme prudent prévaut depuis quelques mois. En juillet, l'inflation a été positive, de 0,5 %, soit un taux de 0,2 % en glissement annuel sur les sept premiers mois de l'année. Le rebond manque encore de nervosité, mais au moins le climat dépressif sur les prix a-t-il cessé de s'alourdir.

Dans son combat contre la déflation, le gouvernement n'a pas ménagé ses efforts pour doper la consommation des ménages. A

Le spectre de la déflation

PIB ET INFLATION

en pourcentage



Les statistiques sont assez peu fiables en Chine, tant pour le PIB, probablement surestimé, que pour l'évolution des prix, sous-estimée.

l'automne dernier, il décidait de relever de 30 % le salaire des fonctionnaires et employés des entreprises d'Etat, tout en favorisant le crédit à la consommation – aujourd'hui embryonnaire en Chine. Dans la foulée, il allongea la durée des congés pour le Nouvel An chinois (début février) et la Fête du travail (1^{er} mai). Surtout, afin de décourager la propension à l'épargne, qui est très élevée en Chine, il a baissé les taux d'intérêt à sept reprises depuis mai 1996 : le taux créditeur des dépôts à un an a ainsi chuté de 11 % à 2,25 %. Dans le même état d'esprit, il a imposé une taxe (20 %) sur les intérêts des comptes bancaires.

Ces mesures n'ont pas eu d'effet

à la hauteur des espérances officielles. Car les blocages demeurent nombreux. La baisse de la durée du travail se heurte à l'immaturation d'un secteur touristique, où la qualité des services reste médiocre. La baisse des taux d'intérêt n'a pas permis de dégonfler notablement l'épargne, dont une bonne partie s'est recyclée sur des dépôts en dollar offrant de meilleures rémunérations.

En outre, l'« effet taux » se brise sur la structure même de cette épargne : 80 % de celle-ci est détenue par 20 % des épargnants, une catégorie riche, déjà dotée de tous les équipements domestiques et, donc, peu portée à consommer davantage. Enfin, le crédit à la consommation reste mal organisé.

Le gouvernement multiplie les mesures pour doper la consommation

Les banques – qui, jusque-là, ne prêtaient qu'aux entreprises d'Etat – maîtrisent encore mal les méthodes de calcul de solvabilité des emprunteurs. A ce handicap s'ajoutent des choix stratégiques de l'Etat qui, s'il souhaite encourager le crédit immobilier, ne manifeste guère la même bonne volonté sur d'autres segments de marché, notamment le crédit automobile.

Mais la véritable raison de la faiblesse de la consommation est structurelle. Elle tient à l'insécurité économique qui se généralise à

l'ensemble de l'économie planifiée. Les restructurations des entreprises d'Etat n'augmentent pas seulement le chômage (autour de 20 % de la main-d'œuvre urbaine), elles liquident aussi tous les services sociaux associés aux *danwei* (unités de travail du secteur étatique). Face à la montée de ce risque social, les ménages se réfugient dans l'épargne de précaution et restent relativement sourds aux sirènes de la consommation. Cette frilosité risque fort de durer tant que la transition chinoise ne sera pas achevée. De ce point de vue, la mise en place d'un véritable système de sécurité sociale à l'échelle nationale est d'une urgence impérieuse. Or on en est encore aux balbutiements.

Voilà pourquoi les récentes avancées dans le combat antidéflation demeurent fragiles. L'atonie de la demande n'en finit pas d'alimenter une guerre des prix chez certains producteurs prêts à tout pour écouler leurs produits. La bataille la plus spectaculaire se déroule dans l'industrie des téléviseurs, où deux groupes (Konka et Changhong) se livrent un combat où tous les coups sont permis : la dernière baisse des prix a été de 35 %. L'automobile est aussi secouée par une guerre des prix.

La situation est aggravée par les anticipations à la baisse des ménages, qui attendent patiemment l'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), laquelle se traduira par l'entrée sur le marché de produits étrangers à bas prix. La Chine n'est sûrement pas à l'abri d'une rechute sur le front des prix.

Frédéric Bobin

Les Etats-Unis et l'Inde confirment leur rapprochement

Le premier ministre Atal Bihari Vajpayee a reçu des marques d'égards appuyées au cours d'une visite à Washington

NEW DELHI

de notre correspondante en Asie du Sud

Après s'être longtemps ignorés, l'Inde et les Etats-Unis ont confirmé leur nouveau partenariat et, en quittant Washington dimanche 18 septembre, après une visite d'Etat de quatre jours, le premier ministre indien, Atal Bihari Vajpayee, a affirmé : « Nous avons, je crois, créé un cadre de dialogue et d'engagement qui résistera au temps. » Si rien de concret n'est sorti de cette visite au cours de laquelle les dirigeants américains ont multiplié les gestes d'appréciation à l'endroit de leur hôte indien, il ne fait pas de doute qu'elle constitue un témoignage fort de l'intérêt nouveau des Etats-Unis pour un pays qui aspire à prendre sa place sur la scène mondiale.

Les divergences sur le statut nucléaire de l'Inde et le fait que New Delhi n'a toujours pas signé le traité d'interdiction globale des essais nucléaires (CTBT) ont été largement occultés au profit des domaines, notamment économiques, dans lesquels les deux pays peuvent collaborer plus étroitement. Le président américain, Bill Clinton, a rendu hommage à une diaspora indienne (1,5 million d'habitants aux Etats-Unis) dont le succès explique pour beaucoup le nouveau regard porté par les Etats-Unis sur l'Inde.

Du point de vue indien, où tout se mesure à l'aune de l'ennemi pakistanais, cette visite illustre le rééquilibrage des relations des Etats-Unis dans la région. Les commentateurs indiens soulignent la différence de traitement entre M. Vajpayee et l'homme fort du Pakistan, le général Pervez Musharraf, qui n'a eu droit qu'à une poi-

gnée de main avec M. Clinton lors du sommet du millénaire à l'ONU, à New York. Cette différence ne signifie pas toutefois un lâchage américain du Pakistan mais plutôt une approche distincte dans les relations entre deux pays qui n'ont pas naturellement le même poids.

Sur le conflit du Cachemire, les Etats-Unis souhaiteraient voir l'Inde reprendre le dialogue avec Islamabad, et le président Clinton n'a pas caché qu'il ferait tout son possible pour faciliter cette reprise. Pour l'Inde, qui exige d'abord l'arrêt de ce qu'elle appelle le terrorisme transfrontalier, il n'en est pas question.

DIVERGENCES SUR LE CACHEMIRE

S'adressant à ses compatriotes à Washington, M. Vajpayee a souligné que personne ne pourrait obliger New Delhi à parler à Islamabad. En réduisant le conflit du Cachemire à une question de terrorisme, l'Inde espère convaincre la communauté internationale de son bon droit, mais, même si elle peut se satisfaire d'une certaine compréhension américaine, des divergences subsistent, là aussi, et Washington s'inquiète de la tension créée par ce conflit entre deux puissances nucléaires.

La visite de M. Vajpayee a été assombrie par son état de santé. Officiellement, il souffre d'une très douloureuse ostéoartrite au genou. Cette version ne convainc toutefois pas grand monde ici. Le premier ministre est apparu bouffi et tremblant au Congrès américain. Il devrait être opéré par un chirurgien indien venu des Etats-Unis après la visite du président Russe, Vladimir Poutine, attendu du 2 au 5 octobre en Inde.

Françoise Chipaux

RENAULT Espace

Nouvelle motorisation
Nouveaux équipements.
Bienvenue à bord de la
nouvelle gamme Espace.
www.renault.fr

Nouveau moteur 2.2 dCi Common Rail* 130 Ch

Modelle présenté : Espace Privilège 2.2 dCi Common Rail* 130 Ch 16 V. Consommation en l/100 km : urbain 8,8 - extra urbain 6,1 - mixte 7,1. Valeur d'émission en CO₂ : 189g/km. *Rampe commune d'injection.

GAUCHE Le gouvernement devrait annoncer cette semaine la mesure destinée à limiter l'impact de la hausse du prix de l'essence, dont on espère, à Matignon, qu'elle calmera le

mécontentement enregistré par les sondages. Lionel Jospin attend le résultat du référendum, le 24 septembre, pour s'exprimer plus longuement devant les Français. ● ROBERT

HUE a relayé le mécontentement des consommateurs sur le prix de l'essence à l'occasion de la Fête de L'Humanité, samedi 16 septembre. Le PCF appelle à une manifestation en faveur

de la baisse du prix du carburant jeudi 21 septembre. ● FRANÇOIS HOLLANDE a accepté le principe d'un sommet de la majorité demandé par les communistes. ● LES VERTS tirent les

enseignements de la crise qui les a opposés au gouvernement lors des négociations avec les patrons-routiers, pour la préparation de leur congrès. (Lire aussi l'éditorial page 20.)

Les partis de la majorité tentent de surmonter les désaccords de la rentrée

Lionel Jospin veut laisser passer le référendum du 24 septembre pour justifier ses choix devant l'opinion, notamment en matière fiscale. Le gouvernement devrait annoncer dès cette semaine une mesure pour limiter le prix de l'essence à la pompe

« **ÇA NE VA PAS, ça ne va pas du tout !** ». Robert Hue affectionne ce genre d'admonestation. Resté silencieux, ou presque, pendant le conflit routier, le secrétaire national du PCF se verrait très bien dans le rôle de directeur de conscience de la majorité « plurielle ». Prenant la parole samedi 16 septembre à la Fête de L'Humanité, au stand de la Seine-Saint-Denis, derrière une banderole « on passe à la pompe, Total doit passer à la caisse. TotalFina : + 94 % des bénéficiaires », il a solennellement mis en garde Lionel Jospin (lire ci-dessous). « Si elle continue ainsi, la gauche va dans le mur », a-t-il souligné. Devant quelques militants triés sur le volet, les principaux responsables du parti, des représentants des partenaires de la gauche « plurielle » et de l'extrême gauche, parmi lesquels Jean-Luc Bennahmias (Verts) Paul Lorient (MDC) et Alain Krivine (LCR), le dirigeant communiste s'est voulu grave. Puis M. Hue a fait son propre service après-vente : c'est « l'avertissement le plus important » qu'il a adressé au premier ministre depuis juin 1997, a-t-il assuré à ses



auditeurs. Le secrétaire national du PCF a fait le meilleur usage du mécontentement exprimé dans l'opinion à l'occasion de la hausse du

prix du pétrole : enjoignant le gouvernement d'écouter les « attentes sociales » des Français, il a surtout demandé à l'exécutif de « réduire

les taxes qui le grèvent » et d'« opérer un prélèvement – jusqu'à 50 % – sur les bénéfices des compagnies pétrolières » afin d'obtenir une baisse de l'ordre de 30 à 35 centimes par litre du prix de l'essence. Cela tombe bien : selon un sondage de la Sofres publié lundi par Libération, et réalisé les 15 et 16 septembre auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes, 65 % des Français jugent que le gouvernement « ne fait pas vraiment d'effort » pour baisser les impôts, et « les taxes sur l'essence », citées par 66 % des sondés, arrivent au premier rang des impôts qu'ils souhaitent voir baisser.

M. Hue a donné de la voix, mais il n'a pas tonné. Son exigence de procéder à « un véritable examen de conscience » à gauche n'a pas paru inquiéter outre mesure François Hollande, qui était présent à ses côtés dimanche matin et qui, en privé, confiait : « Je n'entends pas laisser au PC, la préoccupation populaire, aux Verts, la préoccupation écologiste, au MDC, la préoccupation républicaine ». Le premier secrétaire du Parti socialiste a aussitôt accepté

le principe de l'organisation d'un sommet de la gauche « plurielle » dans des délais rapides. Les communistes entendent aussi lancer une grande mobilisation nationale sur la baisse du prix des carburants, avant la fin de la semaine. Avec l'ensemble des forces politiques et sociales du pays qui le souhaitent, le PC veut organiser une manifestation décentralisée, jeudi 21 septembre. Sur ce sujet, le premier secrétaire du PS a répondu par une pirouette. L'année dernière, à la Fête de L'Humanité, a-t-il rappelé, le PCF avait annoncé une grande manifestation contre le chômage. « Depuis on a fait baisser le chômage », a-t-il expliqué.

LA BOUSSOLE EST BLOQUÉE

Au gouvernement, on ne néglige pas les critiques formulées par M. Hue. « L'idée qui est sortie du plan fiscal, c'est : "ces gens-là ne connaissent pas le prix de l'essence". Et comme il était présenté par Laurent Fabius, ça avait une certaine crédibilité... », observe avec une amère ironie un proche de Lionel Jospin. Les sondages publiés pen-

dant le week-end sur la popularité du premier ministre et sur les attentes des Français en matière fiscale, témoignent tous que la boussole est bloquée : sans mesure en faveur du prix de l'essence à la pompe, il est aujourd'hui inutile pour M. Jospin d'espérer retrouver l'oreille et la faveur de l'opinion publique.

Au lendemain de la vague de sondages calamiteux d'Ipsos, BVA et Louis-Harris, réalisés au plus fort du conflit des routiers, le premier ministre pouvait espérer que l'opinion serait moins sévère après le déblocage des pompes à essence. Or il n'en est rien. Selon le baromètre de l'IFOP, réalisé les 14 et 15 septembre auprès d'un échantillon de 942 personnes et publié par Le journal du dimanche du 17 septembre, 35 % des personnes interrogées – en chute de 18 points par rapport au mois d'août – se disent satisfaites de Lionel Jospin, contre 54 % de mécontentes. De même, l'enquête de CSA pour La Vie et France Info, réalisée les 13 et 14 septembre auprès d'un échantillon de 1 010 personnes, témoigne d'un mouvement similaire. Le premier ministre y perd, en effet, 16 points de confiance (à 45 %), tandis que 51 % des sondés ne lui font pas confiance (en hausse de 16 points).

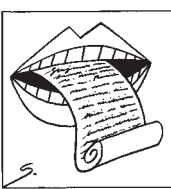
Même si le premier ministre a consacré sa fin de semaine à d'autres arbitrages – sur l'évolution des retraites, entre les 2,7 % souhaités par Martine Aubry et les 1,7 % auxquels voudrait se limiter Laurent Fabius, ainsi que sur celle des dépenses d'assurance-maladie, qui devront figurer dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2001 – on continue donc, à Matignon, à préparer une mesure pour les automobilistes et à réfléchir à ses modalités d'annonce. Par M. Jospin voire... si elle était trop technique, par le ministre de l'économie et des finances Laurent Fabius. Une fois calmée – en espérant qu'elle le soit – l'exaspération des consommateurs d'essence, l'heure des explications pourra alors, et alors seulement venir. C'est aux parlementaires socialistes, revenus inquiets et irritables de leur circonscription, que le premier ministre devrait réserver, mardi matin 26 septembre à Lyon, sa première exégèse, avant de la livrer aux Français dans la soirée.

Alain Beuve-Méry

Récit du service France

« Il faut changer de braquet »

DANS SON DISCOURS prononcé samedi 16 septembre, à l'occasion de la Fête de L'Humanité, Robert Hue, secrétaire national du PCF, a notamment déclaré :



VERBATIM

« Plusieurs sondages montrent que l'action du premier ministre – et donc, à travers lui, celle du gouvernement de la gauche « plurielle » – est jugée sévèrement par une très large partie de l'opinion publique. Je tiens à le dire avec une certaine solennité : l'avertissement est très sérieux. Mieux vaut le considérer comme tel. Il serait grave, grave pour le pays, grave pour le gouvernement, grave pour la gauche tout entière, de considérer qu'il ne s'agirait que d'un mouvement d'humeur passager de l'opinion, que quelques annonces habituellement présentées pourraient calmer. Le message des Françaises et des Français est clair : il invite la gauche « plurielle » à un véritable examen de conscience (...). »

« J'ai toujours mis en garde contre la tentation d'une gestion "tranquille" des acquis – et ils ne sont pas contestables – de la gauche "plurielle". La droite est, à bien des égards, disqualifiée, c'est vrai. Elle n'en demeure pas moins présente (...). Les communistes ne feront rien, jamais, pour lui faire un pareil cadeau (...). C'est pour cela, et uniquement pour cela, que "roule" le Parti communiste, que "roule" son secrétaire national, et non pour la réussite de telle ou telle personnalité ou de telle ou telle candidature. Et c'est pour cela, parce que notre objectif c'est que la gauche réussisse à faire la vraie politique de gauche que l'on attend d'elle, que nous ne passons pas notre temps à menacer de claquer la porte mais bien plutôt à ouvrir largement la porte vers les réformes audacieuses (...).

« Le gouvernement est au pied du mur : pour réussir vraiment, et du même coup pour conserver la confiance des Français, il faut changer de braquet. L'autosatisfaction proclamée ne fait pas le compte. Le saupoudrage de mesures partielles non plus. Il faut travailler dur et travailler vite pour réaliser les indispensables réformes de gauche. »

Quand la Fête de L'« Huma » se « concentre »

LA FÊTE de L'Humanité serait-elle en voie d'extinction ? A priori incongrue, la question est revenue dans la bouche de plusieurs convives présents samedi 16 ou dimanche 17 septembre. « J'ai l'impression d'assister à une fête Jivaro. Tout y est plus rabougri », notait Alain Krivine. La fête est plus « concentrée » et plus « dense », selon ses organisateurs. Installée au parc de La Courneuve, elle a perdu, depuis deux ans, 30 % de sa surface. L'affluence semblait aussi plus maigrelette. Se tenant pour la première fois le troisième week-end de septembre, elle a subi la rude concurrence de la Techno Parade, samedi, et surtout des Journées du patrimoine qui permettaient, entre autres, de visiter le siège du Parti communiste, place du Colonel-Fabien, ou encore l'ambassade de Russie, ouverts pour la première fois au public.

Parmi les personnalités absentes figurait Marie-George Buffet, à Sydney pour cause de Jeux olympiques. Depuis son adhésion au PCF en 1969, c'était la première fois que la ministre de la jeunesse et des sports manquait une Fête de L'Humanité. Qu'importe, Jean-Claude Gayssot a fait du travail pour deux. Le ministre des transports s'attendait à être sportivement interpellé. Il le fut. Par des cheminots CGT, inquiets que les concessions faites aux transporteurs routiers ne pénalisent le rail. Par des usagers de la route, étonnés que le ministre, évoquant « la popularité » du mouvement routier, ne fasse pas un geste supplémentaire. « Alors, tu les baisses quand, les prix des carburants ? », l'a-t-on interpellé.

Au stand de La Courneuve, une délégation des « Alstom » a été reçue par Gilles Poux, maire de la

ville. Un débat improvisé a permis à leur porte-parole, Francine Blanche, d'expliquer comment il serait possible de faire pour éviter les 2 000 suppressions d'emplois annoncées sur les trois sites de Lys-lez-Lannoy, dans le Nord, Belfort et La Courneuve. Pendant ce temps, les communistes hostiles au référendum « traictaient » entre les allées des stands. Reconnaissables à leurs autocollants « rouge vif » ou « référendum : je vote franchement non », ils ont recueilli plus d'adhésions que ceux qui, statiques derrière des petites tables, présentaient la pétition officielle pour l'abstention. « Normal, ce sont les seuls qui font de la politique », notait un élu communiste, pourtant « huiste ».

AVEC JOSÉ BOVÉ

Robert Hue s'est fait au moins deux nouveaux amis pendant cette fête. José Bové d'abord, avec qui il a échangé une poignée de main ostensible. « S'il y avait un McDo à la Fête de L'Humanité, j'irai le démonter avec vous », lui a lancé le « numéro un » communiste. « Je suis venu rencontrer des gens au cœur du mouvement social », précise José Bové. L'autre nouvel ami est plus inattendu : c'est Eddy Mitchell. « Être communiste dans ma jeunesse, c'était très spécial, il y avait l'ombre de Staline, la Hongrie, dit le chanteur. Mais c'est vrai qu'aujourd'hui, ce sont des emmerdeurs, des empêcheurs de tourner en rond et on en a besoin. » Les yeux de Robert Hue ont brillé de bonheur. Cela ne sera peut-être pas la dernière Fête de L'Humanité.

Alain Beuve-Méry

Récit du service France

L'« effet carburant » pèse sur la préparation du congrès des Verts

LA DERNIÈRE crise survenue entre les Verts et le PS, à l'occasion des avantages consentis aux transporteurs routiers, pèse lourdement sur la préparation du congrès des écologistes, en novembre. Une semaine après la réunion du 11 septembre, esquissant une nouvelle démarche commune, plus « collégiale », entre les socialistes et leur allié Vert (Le Monde du 13 septembre), cette relation se trouve au centre des motions que les Verts doivent avoir déposé à leur siège, samedi 23 septembre à minuit, au plus tard.

Toutes sont déjà prêtes, y compris, depuis dimanche 17 septembre, celle de la Maison verte, le courant créé par Marie-Christine Blandin et Stéphane Pocrain lors des journées d'été de Larnas. Lors d'un travail où chaque virgule a fait l'objet de débat, les partisans de M^{me} Blandin ont écrit, à Lyon, une motion d'orientation intitulée « Pour une écologie populaire et solidaire » (PEPS). M^{me} Blandin, archiviste soigneuse, a relu un texte qu'elle avait envoyé à Dominique Voynet après les journées d'été de Lamoura, en 1998. « Des éléments ont été introduits dans la synthèse de la majorité, mais rien n'a été mis en œuvre », a-t-elle expliqué pour justifier la création de son propre courant. « Ce n'est pas

pour se compter, ce n'est pas pour montrer ses petits biceps, c'est pour faire valoir des idées », a-t-elle ajouté.

Ce texte prône en particulier une « pédagogie de la désobéissance » pour la gauche « plurielle ». Celle-ci « n'est pas une caserne », dans laquelle le chef de la majorité ne devrait voir qu'une seule tête. Pour le congrès, les partisans de M^{me} Blandin proposent donc d'« interroger l'engagement » des Verts dans la majorité, lançant ainsi un avertissement à Dominique Voynet. Notamment si la crise sur les carburants ne devait apporter aucune avancée significative, au-delà des effets d'annonce. La stratégie du cliquet, ou de la crémaillère, chère à la ministre de l'environnement, pour obtenir pas à pas des mesures, est « pertinente », analyse M^{me} Blandin. Mais cette fois, « Jospin a fait sauter les dents de la crémaillère », juge-t-elle.

BILAN « EN DEMI-TEINTE »

Prudente, elle ne ferme cependant aucune porte pour le congrès. Il n'est pas question de dire « jamais avec Voynet » ou « plus jamais avec Hascoët », mais observe-t-elle, « on cherchera la meilleure solution pour faire passer nos idées ». Marie-Christine Blandin ne se fait guère d'illusions sur la place que lui laisserait spontanément Domi-

nique Voynet au sein du parti. « L'après-midi de la crise, elle m'a téléphoné pour me demander mon avis. J'ai coupé court, parce qu'elle avait déjà tout décidé », raconte-t-elle.

Pour les partisans de M^{me} Voynet, au contraire, « l'autonomie contractuelle », un concept défini en 1995, a été une « stratégie gagnante ». Dans leur motion intitulée « Grandir », les voynetistes soulignent leurs victoires depuis trois ans, « canal Rhin-Rhône, Superphénix, aménagement du territoire, écofiscalité, déchets... », même s'ils admettent que le bilan se lit « en demi-teinte ». « C'est fort de cet enrichissement et de ce rapport de forces accru que nous proposerons à nos partenaires de la majorité plurielle une nouvelle alliance pour 2002-2007 », poursuit la motion Voynet en indiquant les lignes de force de contrat : semaine de quatre jours, hausse des minima sociaux, nouvelle politique agricole, de transports, énergétique, réforme des institutions... Sur ces bases, aux élections législatives, « les Verts lieront l'accord programmatique à l'augmentation du nombre de leurs députés (...) avec création d'un groupe parlementaire ».

La gauche des Verts (Autrement les Verts) et Vert écolo, le courant obtenu par la fusion des troupes

de Maryse Arditi et d'Yves Pietrasanta, souhaitent, eux, conditionner un nouvel accord avec le PS à l'obtention d'une dose de proportionnelle dans le scrutin majoritaire, prévue par l'accord Vert-PS de 1997. Leur motion ponctuelle, déjà signée par plusieurs dizaines de militants, tient en quelques lignes : « Le congrès 2000 des Verts décide que la réforme du mode de scrutin législatif, (...) constitue un préalable à la conclusion de tout accord avec la gauche pour les législatures de 2002 ».

Il reste donc un espace de contestation assez limité à la tendance Mamère-Hascoët, bien que leur motion ne se prive pas de dresser un bilan assez sévère de ces trois ans de gouvernement. Pour eux, les Verts devraient « lutter pour un contrat de législature commun à l'ensemble de la gauche ». Et non un accord bilatéral avec le PS. Par ailleurs, ils souhaitent que les Verts soient « engagés par les accords signés mais pas par les arbitrages gouvernementaux ». Comme l'a souligné, dimanche à Lyon, Marie-Christine Blandin : « Le coup de Jospin – "oui, entre partis il y a un accord, mais avec les ministres et le gouvernement c'est différent" – il ne nous le fera pas deux fois ».

Béatrice Gurrey

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT
www.ism-mba.edu
FULLY ACCREDITED*

ISM

Programmes accrédités* USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants. Séminaires en anglais avec professeurs américains compatibles avec votre vie professionnelle. Profil des participants : 30-45 ans, 24 nationalités, diplômés Enseignement Supérieur avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle. Admissions : janvier, avril, octobre

◆

ieMBA International Executive
MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ «part-time» sur 12 mois : 10 ou 15 séminaires mensuels à Paris et 1 ou 2 mois à New York, 520 heures plus thèse

◆

DBA DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ pour titulaires d'un MBA ou équivalent, «part-time» sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs, 320 heures plus thèse

◆

MBA MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION
In International Management

■ «full-time» : 4 mois à Paris et 6 mois à New York, 520 heures plus thèse

et :

e-PROGRAMMS

MBA - ieMBA - DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION

International School of Management :
148, rue de Grenelle 75007 Paris
Tél : 33 1 45 51 09 09 - Fax : 33 1 45 51 09 08
e-mail : ism.paris@wanadoo.fr
http://www.ism-mba.edu

ISM

Marc Marcangeli gagne le premier tour de l'élection municipale d'Ajaccio

Une triangulaire opposera le maire sortant, adversaire du processus de Matignon, à José Rossi et Simon Renucci

Le maire bonapartiste d'Ajaccio, Marc Marcangeli, est en bonne position pour remporter l'élection municipale partielle qu'il avait provoquée.

Soutenu par le RPR et les adversaires du compromis de Matignon sur la Corse, il a recueilli, dimanche 17 septembre, 30,31 % des suffrages ex-

primés, et devance de près de 9 points José Rossi (DL), président de l'Assemblée de Corse, qui lui contestait le leadership de la droite locale.

AJACCIO

de notre correspondant

Aux premiers résultats du dépouillement, dimanche 17 septembre, les amis du maire, massés à l'hôtel de ville, laissent éclater leur joie. « Les Groggnards se sont réveillés », lance Marc Marcangeli alors que les chiffres le placent déjà largement en tête. « Ils n'aiment pas qu'on les prenne pour des Marie-Louise », poursuit le maire bonapartiste sortant. « Je salue le réflexe ajaccien et républicain dont ils ont fait preuve. » Le maire démissionnaire d'Ajaccio, qui avait voulu le retour aux urnes, est en passe de gagner son pari. Avec près de 9 points de retard, José Rossi (DL), président de l'Assemblée de Corse, qui a choisi de rompre, après une liaison de vingt ans, avec le « vieux » parti, et déclarait au Monde, le 12 septembre, que s'il faisait « un score minable, ça poserait problème », est en passe de perdre le sien.

Le succès de la réunion publique du 14 septembre, la plus importante et la plus enthousiaste de la campagne, avec 600 personnes, avait bel et bien donné le ton (Le Monde du 16 septembre). Ce 17 septembre était, à Ajaccio, un dimanche ensoleillé, mais cela n'a pas empêché 62 % des inscrits de se rendre aux urnes, soit presque autant qu'aux élections municipales de 1995, pour cette élection partielle, provoquée par une crise au sein de la droite municipale : M. Rossi avait annoncé, dès le mois de juin, qu'il conduirait sa propre liste aux municipales de 2001 car il jugeait M. Marcangeli « inapte à rassembler la droite » et il avait refusé de voter les comptes administratifs

1999 et le tableau des effectifs 2000. Mais le maire avait pris tout le monde de vitesse et décidé de « rendre la parole au peuple ».

Avec le RPR, le maire bonapartiste obtient, à lui seul, 30,31 % des suffrages, quand la liste commune qu'il avait emmenée avec M. Rossi, en 1995, n'en rassemblait que 29,85 %. Le duel entre les « frères ennemis » a tourné à l'avantage de celui qui, dénonçant « la trahison » du président de l'Assemblée de Corse, a aussi su raviver l'antique réflexe bonapartiste et ramener au bercail les indifférents. Mais, avec les soutiens affichés de Roland Francisci (RPR), député de Corse-du-Sud, et de Paul Ruault, seul conseiller territorial du RPR à s'être abstenu, le 28 juillet, à l'Assemblée de Corse, lors du vote des propositions de gouvernement, puis celui de Michèle Alliot-Marie, descendue tout spécialement à Ajaccio, Marc Marcangeli n'a pas hésité à faire campagne contre les accords de Matignon, quand M. Rossi s'en voulait leur premier défenseur.

VICTOIRE DU « CLIENTÉLISME »

M. Rossi, qui comptait sur sa liste les corsistes Philippe Ceccaldi - dont la liste avait obtenu 15 % des voix en 1995, et Robert Feliciaggi, tous deux présidents de groupes favorables aux accords de Matignon -, n'a pas caché sa déception. « Je regrette que mon analyse n'ait pas reçu un soutien plus affirmé », confie le député de Corse-du-Sud. Mais la semaine dernière, on a cultivé des peurs. Michèle Alliot-Marie y a contribué et M. Chevènement a lancé, dans

Corse-Matin du 14 septembre, une véritable charge contre moi. On m'a fait apparaître comme un indépendantiste en puissance et le discours excessif de Paul Ruault au meeting de M. Marcangeli a donné au vote un côté mini-référendum », poursuit le candidat. Déplorant la victoire du « clientélisme » et des « adversaires de la réforme », M. Rossi devrait affirmer avec plus de force, cette semaine, que « le changement en Corse passe aussi par Ajaccio ».

« Il n'y a pas eu, au sein de l'électorat, de majorité hostile à Matignon, bien au contraire », se rassure le président du groupe DL à l'Assemblée nationale, en faisant observer « que les anti n'ont recueilli que 34 % » des voix. Paul Quastana, qui conduisait la liste nationaliste de Corsica Nazione-Unita (ensemble, les deux listes nationalistes réalisant à peine 10 % des voix), assure aussi que ce résultat « ne constitue pas du tout une giflette pour Matignon ». Le prince Charles Napoléon, qui, pour son baptême électoral, réussit à talonner les nationalistes, tout comme François Filoni, tête de liste du Mouvement des ci-

toyens, qui, malgré le soutien de Jean-Pierre Chevènement, ne gagne qu'un point par rapport à 1995, partagent tous deux l'analyse. Tout comme le communiste Paul-Antoine Luciani, qui, avec les socialistes, ne passe pas la barre des 10 % des suffrages, assure que « l'effet Matignon est loin d'être aussi important que le prétend M. Rossi. »

Mais c'est le social-démocrate Simon Renucci, qui talonne M. Rossi, qui le dit le plus nettement. Durant toute la campagne, le pédiatre d'Ajaccio, qui s'attache désormais à rallier « l'ensemble des forces de progrès » pour le second tour, s'était attaché à « dématignoniser » le scrutin. Dimanche soir, il a préféré souligner que sont majoritaires, avec 70 %, « l'ensemble des candidats qui contestent la gestion municipale ». « Nous progressons à chaque élection », a lancé le seul candidat de gauche de la triangulaire. « Nous ne ferons rien pour soutenir un système à bout de souffle. »

Paul Silvani

AJACCIO (Corse-du-Sud, premier tour).

L., 26 514 ; V., 16 495 ; A., 37,79 % ; E., 16 075.

Ball. : liste bonapartiste sout. RPR de Marc Marcangeli, s., 4 873 (30,31 %) ; liste DL de José Rossi, d., pr. Ass. c., 3 439 (21,39 %) ; liste div. g. de Simon Renucci, 3 054 (19,00 %).

Elim. : liste PCF sout. PS de Paul-Antoine Luciani (PC), 1 364 (8,49 %) ; liste CN de Paul Quastana, c., 1 269 (7,89 %) ; liste div. de Charles Napoléon, 1 067 (6,64 %) ; liste MDC de François Filoni, 599 (3,73 %) ; liste aut. de Achille Martinetti, 410 (2,55 %).

[11 juin 1995 : l., 27 367 ; v., 17 604 ; a., 35,67 % ; e., 17 154 ; un. d. (Marcangeli, bon.), 5 121 (29,85 %) ; un. g. (Luciani, PC), 2 683 (15,64 %) ; div. d. (Ceccaldi), 2 641 (15,40 %) ; div. d. (Mancini-Neri, RPR), 2 620 (15,27 %) ; nat. (Orsoni, MPA), 1 166 (6,80 %) ; nat. (Emmanueli, AC), 941 (5,49 %) ; FN (Terramorsi), 781 (4,55 %) ; nat. (Paoli, UPC), 696 (4,06 %) ; div. g. (Filoni), 505 (2,94 %).]

La fuite de M. Canonici gêne M. Talamoni et les nationalistes corses

Ce militant a disparu depuis jeudi 14 septembre

LA FUITE, depuis jeudi 14 septembre, du militant corse Baptiste, dit « Bati », Canonici, mis en cause par deux nationalistes dans un assassinat, crée une difficulté supplémentaire aux négociateurs du processus de paix, déjà affaiblis par le faible score du président de l'Assemblée territoriale à l'élection municipale d'Ajaccio (lire ci-contre).

La police judiciaire, sur renseignement, avait interpellé en flagrant délit Ricardo Bianco, un proche du FLNC-canal historique, lors d'une nuit bleue à Porto-Vecchio (Corse-du-Sud) dans la nuit du 12 au 13 décembre 1999, à la veille de la première réunion du processus de négociation engagée par Matignon avec les élus corses. Les policiers avaient en revanche manqué Joseph Defenzo, retrouvé mort le 9 février de deux décharges de chevrotines avec une pierre au cou dans un torrent près de Ghisonaccia (Haute-Corse), dans la plaine orientale. Le juge parisien Jean-François Ricard a mis en examen dimanche 17 septembre d'une part Philippe Fabri, Patrick Castreno, son frère Stéphane et Xavier Lorenzi pour les attentats, d'autre part les mêmes Philippe Fabri et Patrick Castreno pour l'assassinat de Joseph Defenzo.

« CONTRE LA PAIX »

Mais les deux hommes, qui reconnaissent avoir tiré sur le militant, proche comme eux, du canal historique, ont affirmé en garde à vue avoir agi pour le compte de Bati Canonici, qui était jusqu'à jeudi 14 septembre jugé à Paris pour les attentats de Sperone (Le Monde du 16 septembre). Il a dis-

paru à la fin du procès, dans ce qui ressemble à une faute de coordination des policiers chargés de l'interpellation.

La fuite de ce vieux militant place les négociateurs nationalistes du processus de paix dans une situation délicate. Bati Canonici s'était fait le porte-parole à Paris du commando, lors du procès de Sperone : « Nous sommes des militants du FLNC-canal historique », avait-il déclaré, avant de saluer le processus de paix qui « entretient la flamme de l'espoir ». Il avait appelé à déposer « toutes les armes au vestiaire » et annoncé que chacun devait « faire une partie du chemin ». M. Jean-Guy Talamoni, porte-parole des élus nationalistes dans le cadre du processus de Matignon, avait lui-même longuement plaidé pour le processus de paix à l'audience et assuré que les prévenus étaient ses « amis ». « Je ne suis pas à leurs côtés, je suis avec eux », avait insisté l'avocat.

M. Talamoni a affirmé dimanche 17 septembre sur Europe 1 que les derniers attentats en Corse étaient perpétrés « contre la paix » et n'avaient plus « aucune légitimité politique ». « Toutes les organisations publiques et clandestines les condamnent, a assuré l'avocat bastiais, plus personne ne les revendique. Ils tombent dans le droit commun. » Il a plaidé pour « des instructions générales de politique pénale tendant à l'apaisement » et le regroupement des prisonniers, mais l'affaire Canonici, s'il refuse de se livrer à la police, va sérieusement compliquer la tâche de son défenseur.

F. J.

Le PS assure que le « plan Jospin n'est pas affaibli »

POUR la première fois, le Parti socialiste, principal supporteur des accords de Matignon, se voit obligé de commenter les élections municipales d'Ajaccio, sur laquelle il avait gardé un silence prudent. Lundi 18 septembre, Henri Weber, chargé de la formation au secrétariat national du PS, s'est efforcé de tirer du mauvais score du président de l'Assemblée de Corse, José Rossi (DL), principal interlocuteur du gouvernement lors des discussions de Matignon, des conclusions positives. « Je relève d'abord le faible score de Paul Quastana à la tête de la liste de Corsica Nazione et d'Unita, s'est félicité M. Weber. C'est la principale leçon de ce scrutin : 90 % des Ajacciens sont favorables au rétablissement de la paix civile. »

M. Weber a relevé que « l'ensemble des listes qui ont approuvé le plan Jospin recueille une large majorité de voix », en additionnant, pour la circonstance, les scores de Simon Renucci - qui n'est pas membre du PS -, de M. Rossi et du communiste Paul

Luciani, qui comptait quelques socialistes sur sa liste : « 49 % au total, en comptant court. » Pour le sénateur de Seine-Maritime, le maire sortant, Marc Marcangeli, a rassemblé les voix de ceux qui veulent « marquer leur attachement à la citoyenneté française et au rétablissement de l'Etat de droit, le refus de toute aventure indépendantiste et du nationalisme ethnique, la volonté de rétablir la paix civile dans l'île ». En ce sens, assure le responsable socialiste, « l'optique du plan Jospin, qui vise à combiner ouverture et fermeté, n'est pas affaiblie ».

Paul Loridant, secrétaire général du Mouvement des citoyens (MDC), tout en se félicitant que le MDC ait eu « le courage d'être présent, alors que le parti a subi deux attentats en six mois contre son local à Ajaccio », déplore que, « en Corse, il s'agit souvent d'un vote clanique ». Pour le sénateur de l'Essonne, « MM. Rossi et Quastana ont pris un sacré revers. C'était bien un test sur les accords de Matignon et on ne peut pas dire qu'il

soit probant ». De son côté, Jean-Marie Le Pen, président du Front national, s'est « réjoui », lundi sur RTL, de la « défaite » du président de l'Assemblée de Corse. « Comme je suis un adversaire résolu de ce processus, je me réjouis de tout ce qui le contrarie », a-t-il poursuivi. Président du Mouvement national républicain, Bruno Mégret a affirmé sur LCI que ces résultats sont « un désaveu de la politique du gouvernement » en Corse. « Il est temps que [le premier ministre] s'en aille », a-t-il ajouté.

Dimanche, le président de Démocratie libérale, Alain Madelin, s'en est pris, pour sa part, sur RMC, à Alain Juppé, affirmant qu'aujourd'hui il n'y avait « pas une négociation avec les indépendantistes, comme du temps de M. Juppé », ni « rencontres clandestines avec les terroristes ». M. Madelin répondait à l'ex-premier ministre RPR qui estime que des accords de Matignon sont « une faute contre la démocratie et contre la République » (Le Monde du 14 septembre).

Bonjour, déshabillez-vous !



Michel Cymes et Marina Carrère d'Encausse

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...

MATELAS • SOMMIERS VENTES PAR TÉL. POSSIBLE
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Duvivier - Coulon - Suren etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19ème - M° Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13ème - M° Place d'Italie
01.42.08.71.00
7 jours sur 7

ANYWAY.com

VOLS ALLER/RETOUR*
Taxes aéroport comprises

DJERBA	@ 1390F	TUNIS	@ 1590F
HERAKLION	@ 1590F	VENISE	@ 1090F
MALTE	@ 1190F	MADRID	@ 860F
MARRAKECH	@ 1290F	BARCELONE	@ 1100F
POINTE A PITRE	@ 2290F	MEXICO	@ 3315F
PORTO	@ 1290F	SEATTLE	@ 2500F

www.anyway.com
0 803 008 008 - 3615 ANYWAY*****

* Prix par personne à partir de, susceptible de changement sans préavis. Pour la validité, nous consulter.
** 0,99€/min. *** 2,23€/min.

AnyWay lic. 075960011. RCS Paris 8391482452. Caution Bancaire Banque de Bascque de Beau ARCP - Général Assurance et AFS.

www.lacinqieme.fr

en savoir ou pas.

L'EAU DE PARFUM. UNE NOUVELLE ALLURE EST NÉE.

Sculpteur
Londres

A L

La Ligne de CHANEL - Service Relations Clientèle, tél. : 0 802 00 20 05 (0,79 F TTC/mn).

www.chanel.com

M. Douste-Blazy conteste à M. Bayrou son statut de « présidentiable »

L'UDF est divisée face à l'élection présidentielle

Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a évoqué, dimanche 17 septembre, au « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI », l'hypothèse d'une pri-

maire dans la famille centriste afin de choisir, le cas échéant, son candidat à l'élection présidentielle. François Bayrou récusait la nécessité de l'union derrière Jacques Chirac.

LA GUERRE à distance se poursuit entre le président de l'UDF, François Bayrou, et son éternel rival, Philippe Douste-Blazy. Alors que le premier ne fait pas mystère de sa volonté d'être candidat à l'élection présidentielle, le chef de file des députés centristes, proche de l'Élysée, a modifié son angle d'attaque en évoquant, dimanche 17 septembre, l'hypothèse d'une primaire au sein de l'UDF.

Interrogé par *Le Monde*, la veille, sur les différentes stratégies envisagées par les chiraquiens pour l'affaiblir (*Le Monde* du 15 septembre), François Bayrou affirme : « L'idée est toujours la même. Il s'agit de faire en sorte qu'on interdise toute autre proposition, toute autre candidature que celle de Jacques Chirac. » Reprenant les termes employés par l'ancien premier ministre Alain Juppé, qui venait de se prononcer à nouveau en faveur d'un « regroupement des forces » de l'opposition, quelles qu'en soient les modalités, le député européen en donne sa traduction : « L'"alliance" ? C'est l'alliance autour de Jacques Chirac. La "coalition" ? C'est la coalition de Jacques Chirac. La "grande formation" ? C'est la grande formation derrière Jacques Chirac ? » Le président de l'UDF balaie l'argument de l'union : « On nous l'a servi à toutes les sauces pendant vingt ans. Force est de constater que ce n'est pas cela qui nous a apporté la victoire. » De quel espace dispose-t-il face à un chef de l'État manifestement désireux d'occuper le terrain centriste ? « L'idée qu'une élection présidentielle se joue en essayant de voler l'espace du voisin est une idée enfantine. Les électeurs sont sensibles à des attitudes plus pro-

fondées, et notamment la cohérence d'une démarche et d'une vision », note M. Bayrou, qui ajoute que « ce n'est pas avec les mots prononcés par Lecanuet en 1965 qu'on va gagner en 2002 ».

Vingt-quatre heures plus tard, changement de décor. Interrogé au « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI » (lire page 17), dimanche soir, Philippe Douste-Blazy reconnaît volontiers qu'il fait « partie de ceux qui, aujourd'hui, soutiennent le président de la République », à l'action duquel il se dit « fidèle ». « Le jour où, à l'UDF, la question va se poser, on verra d'abord si l'UDF va à l'élection présidentielle et, si elle y va, qui y va », poursuit le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale. Dans la bouche du plus solide allié de M. Chirac au sein du parti centriste, la première idée, qui consiste à douter de la pertinence d'une présence de l'UDF lors de l'échéance présidentielle, n'est pas nouvelle.

CULTURE ANTICHIRAQUIENNE

Cela fait déjà plusieurs mois que les élus UDF proches de l'Élysée défendent une réédition du scénario de 1969, lorsque Valéry Giscard d'Estaing avait joué le « coup d'après », apportant son soutien à la candidature de Georges Pompidou et patientant cinq ans avant d'être lui-même élu président de la République.

A l'approche du congrès de l'UDF, qui doit se tenir les 2 et 3 décembre à Angers, la posture risque toutefois de heurter la culture antichiraquienne du parti centriste. Dans cette perspective, chacun cherche ses marques pour contrer M. Bayrou sur un autre terrain.

« Bayrou est un bon candidat. Mais il faut qu'il cesse d'être président de l'UDF, pour se situer au-dessus des partis », confiait, il y a peu, le président du Parti radical, François Loos. Cette perspective paraissant quelque peu improbable, se profile une autre attitude, consistant à ne plus écarter a priori l'éventualité d'une candidature UDF, tout en émettant des doutes sur les capacités de M. Bayrou à assumer ce rôle. « Entre les plus expérimentés et les plus prometteurs, je ne me fais aucun souci. Il y aura beaucoup de gens qui seront candidats à la candidature », a précisé dimanche M. Douste-Blazy, ajoutant que « François Bayrou n'a pas encore dit qu'il était candidat à l'élection présidentielle ».

Le chef de file des députés centristes avait pris soin de prévenir quelques-uns de ses amis parlementaires de ce nouvel angle d'attaque. Manifestement mis dans la confidence, le président du groupe centriste du Sénat, Jean Arthuis, confiait ainsi, dès samedi, qu'il était « légitime qu'un parti politique ait un candidat », et que « la démarche » de M. Bayrou était « judicieuse », en ce qu'elle permettait d'« occuper une place plus efficiente dans le débat politique ». « Mais, précisait aussitôt M. Arthuis, il n'est écrit nulle part que la présidence du parti vaut candidature à l'élection présidentielle. » S'interrogeant sur l'hypothèse d'une candidature de M. Douste-Blazy, il tenait toutefois à mettre en garde son homologue du Palais-Bourbon : « Douste n'est utile pour Chirac que s'il tient l'UDF. »

Jean-Baptiste de Montvalon

La « préférence nationale », credo de M. Mégret

AIX-EN-PROVENCE

de notre envoyée spéciale

Sitôt le procès terminé, les chroniqueurs judiciaires partis, le président du Mouvement national républicain (MNR), Bruno Mégret, tirait les conclusions de cette journée mouvementée de vendredi 15 septembre au cours de laquelle, tant dans l'enceinte du tribunal correctionnel d'Aix-en-Provence que dans la rue, se sont affrontés chantres de « la préférence nationale » et de « la France aux Français » et défenseurs des droits de l'homme et de l'égalité d'attribution des droits sociaux (*Le Monde* daté dimanche 17-18 septembre). « Ne doutons pas que la condamnation tombe. Mais, l'essentiel, c'est qu'aujourd'hui on ait parlé de nous », s'est-il ainsi exclamé lors d'un colloque sur « la préférence nationale » organisé en fin de journée.

Ce procès en correctionnelle opposait le maire de Vitrolles, Catherine Mégret, et son premier adjoint, Hubert Fayard, à l'UNAF (Union nationale des associations familiales), à la LDH, au MRAP, à la Licra et à SOS-Racisme. Ces cinq associations leur reprochaient l'attribution exclusive d'une prime de naissance de 5 000 francs aux familles de la commune « de nationalité française ou ressortissant d'un pays membre de l'union européenne, pour l'un des parents au moins », ainsi que la publicité faite autour de celle-ci. Une première, car, si des élus ont déjà été poursuivis pour avoir assorti de conditions identiques des avantages sociaux communaux, aucun de ces conflits n'avait, jusqu'à présent, dépassé le cadre du tribunal administratif. La mesure prise par la municipalité de Vitrolles fait d'ailleurs l'objet d'une telle procédure. Annulée le

7 avril 1998, par le tribunal administratif de Marseille qui a estimé « qu'il n'existe pas entre les familles résidant à Vitrolles, au regard des charges occasionnées par la naissance d'un enfant, de différences de situation tenant à la nationalité des parents », elle attend d'être à nouveau examinée en appel.

Le président du parti d'extrême droite s'est donc appliqué à faire de ce procès une caisse de résonance pour la promotion de la « préférence nationale ». Arrivée spectaculaire de Mme Mégret et de M. Fayard, devant le tribunal, mobilisation modeste (environ deux cent cinquante personnes) mais bruyante de militants dans la rue, incidents multiples dans le prétoire... les mégretistes s'en sont donné à cœur joie. « Dans vingt ou trente ans ce procès sera exemplaire. Il est précurseur. Il aura une signification de premier plan. Ou bien notre société sera (...) méritée, en citoyenneté du monde, ou bien nous aurons gagné, même moralement », n'a pas hésité à affirmer Jean-François Galvaire, un des avocats des élus d'extrême droite, lors du colloque.

Et la fête régionale du parti, organisée samedi 16 septembre, à Marignane, commune dont le maire, Daniel Simonpieri, est membre du bureau national du MNR, fut à nouveau l'occasion de revenir longuement sur cette « préférence nationale » dont M. Mégret annonce qu'elle sera le « cœur nucléaire » du programme du parti. S'en frottant les mains à l'avance, il a prédit une condamnation contre sa femme et M. Fayard et annoncé qu'il fera de l'appel un combat entre le « camp de l'étranger et le camp de la France ».

Christiane Chombeau

Jean Tiberi met en cause Jacques Chirac

LE RPR tergiverse, Jean Tiberi occupe le terrain, et Charles Pasqua se tient prêt à tirer bénéfice de la situation. Après le rejet, par le maire de Paris, de l'ultimatum lancé par le mouvement gaulliste, lui enjoignant d'abandonner la course pour les municipales de mars 2001, le président du Rassemblement pour la France (RPF), M. Pasqua, a déclaré, dimanche 17 septembre, sur Radio J, qu'il examinerait « avec intérêt » une éventuelle demande d'adhésion de M. Tiberi si ce dernier était exclu du RPR. « Le RPF aura certainement des candidats à Paris », a affirmé M. Pasqua, expliquant ainsi son soudain intérêt pour le maire dissident et ses troupes.

Le RPR a laissé entendre que l'exclusion du maire de Paris, exigée par le candidat officiel du parti, Philippe Séguin, n'est plus qu'une question de jours. La date du 26 septembre a même été avancée pour la réunion des organes départementaux, cen-

sés lancer la procédure. En fin d'après-midi, le 15 septembre, la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, avait adressé au maire les dernières sommations d'usage. Lundi matin, sur France 2, Jean-Louis Debré a pris le relais et, jugeant « déplorable » le spectacle donné à Paris, exhorté à son tour M. Tiberi à renoncer à sa candidature « sans attendre la fin de la procédure ».

Entre deux poignées de main aux nombreux visiteurs de l'Hôtel de Ville, ouvert à l'occasion des Journées du patrimoine, le maire de Paris, dès dimanche, a répondu, une fois de plus, qu'il ne « cédera pas » aux « pressions » et aux « menaces ». Selon une rhétorique désormais bien rodée, dans un entretien au *Figaro* du 18 septembre, M. Tiberi réitéra, aussi, à mots couverts, ses menaces en direction de Jacques Chirac, dont il refuse – « pour l'instant », précise-t-il – de

« commenter l'attitude ». « Est-on sûr que le processus de mon exclusion ira à son terme ? », interroge d'ailleurs le maire de Paris, Et d'avertir : « Si je devais dire des choses, je les dirais clairement, en temps voulu. » Sans attendre, toutefois, et de façon allusive, M. Tiberi décoche une flèche à son prédécesseur à la mairie en rappelant qu'il a lui-même mis fin, en 1996, aux activités d'une société d'économie mixte, la Sempap, dont la gestion avait fait l'objet de deux rapports de l'inspection générale de la Ville à M. Chirac, restés sans effet.

Les deux hommes devaient se retrouver, lundi, en fin de matinée, pour inaugurer une plaque devant l'ancien domicile parisien de Georges Pompidou. La fondation Claude Pompidou a tenu à préciser que la cérémonie revêtait « un caractère strictement privé ».

Christine Garin

Les médecins libéraux menacent de « harceler » le gouvernement

La CSMF, première organisation professionnelle, refuse les sanctions

A quelques jours de la présentation des comptes de la Sécurité sociale, qui devraient témoigner d'une envolée des dépenses de santé, les médecins libéraux s'en prennent

aux politiques. Réunie à Ramatuelle du 15 au 17 septembre, la Confédération des syndicats médicaux français appelle ses adhérents à « harceler » le gouvernement.

RAMATUELLE

de notre envoyée spéciale

La salle surchauffée a identifié son ennemi : le « politique », qu'il soit parlementaire ou au gouvernement, de droite ou de gauche. A la « guerre », il faudra donc « répondre par la guerre » contre la maîtrise des dépenses de santé initiée par Alain Juppé et poursuivie par Lionel Jospin. Ou, pour être plus explicite, « repartir au combat » contre la « plan "Juppé" ». Dopée par les dernières élections professionnelles qui ont fait d'elle la première organisation des médecins, la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), réunie en université d'été du 15 au 17 septembre, à Rama-

les députés Renaud Dutreuil (UDF, Aisne), Jacqueline Mathieu-Obadia (RPR, Alpes-Maritimes) et le délégué national du système de soins au PS, Claude Pigement, la salle a verbalement répliqué « on s'en fout des partis ! ». « Le plan Juppé est un vêtement taillé sur mesure pour Aubry », a tenté M^{me} Mathieu-Obadia, allant jusqu'à affirmer qu'« on ne peut pas donner à l'Etat la responsabilité de la santé ». « Il y a un phénomène Aubry, cette tentative d'introduire l'Etat partout », a poursuivi M. Dutreuil tout en prônant une « mise en concurrence avec plusieurs opérateurs » du système de soins. Mais le passé reste. Et le présent ne vaut pas mieux pour l'auditoire. « Faut-il que les médecins deviennent

voque l'ire. Samedi, le secrétaire général de la CFDT, Michel Jalmain, et le délégué du Medef, Georges Jolés, tous deux représentants la majorité de gestion de la CNAM, ont « pu mesurer, à l'oreille, toute l'amertume ». Leurs interventions ont en effet été copieusement arrosées de « baratin », « langue de bois » et autres interpellations.

Pour le président de la CSMF, « tous les ans, nous dépassons l'objectif national des dépenses de santé, tous les ans c'est donc un échec, mais il n'y a que les politiques pour supporter ça ». Claude Maffioli a posé ses « conditions », réhabiliter la médecine libérale, abandonner les sanctions, bâtir un nouveau partenariat conventionnel, avant de menacer de publier le vote de chaque parlementaire sur le budget de la Sécurité sociale et de leur demander de se justifier. « Vos votes vont devenir transparents ! », a-t-il lancé. Il a aussi, de nouveau, milité pour « une politique de harcèlement tous azimuts », chaque fois qu'un ministre, et en particulier M^{me} Aubry, se déplacera. Enfin, empruntant le vocabulaire et la démarche du Medef, il entend lancer une « refondation partenariale ».

Les autres syndicats de médecins, qui n'adhèrent pas à la démarche de la CSMF, ne sont guère plus conciliants. Le Syndicat des médecins libéraux (SML) a déjà invité ses adhérents à la « résistance ». Dans un entretien au *Quotidien du médecin*, le 15 septembre, son président, Dino Cabrera, appelle les praticiens à « boycotter le référendum » sur le quinquennat. Quatre autres syndicats de professionnels de santé, dont MG France, tous signataires, à la différence des autres, d'une convention avec la CNAM, ont également interpellé les parlementaires pour exiger l'annulation des sanctions.

Isabelle Mandraud

13 milliards de francs en plus...

L'objectif national des dépenses de santé, fixé à 658,3 milliards de francs en 2000 par les parlementaires, a fait long feu : il faut désormais y ajouter un dépassement de 13 milliards de francs. C'est ce que va annoncer la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, jeudi 21 septembre, lors de la réunion de la commission des comptes de la « Sécu ».

Les dépenses d'assurance-maladie ont en effet progressé de 5,3 % sur les sept premiers mois de l'année par rapport à 1999, selon des chiffres publiés vendredi 15 septembre par la CNAM. Pour la seule médecine de ville, l'évolution atteint 8,2 %. Les rentrées de cotisations devraient permettre d'adoucir les comptes globaux du régime général de la Sécurité sociale. M^{me} Aubry se voit cependant contrainte de procéder à un nouveau « rebasage » pour 2001, c'est-à-dire à fixer un objectif de dépenses, probablement en hausse autour de 3 %, calculé non pas sur les prévisions, mais sur ce qui a été atteint. Ce qui revient à effacer l'ardoise.

tuelle (Var), n'a pas eu de mots assez durs pour dénoncer la politique de santé. Le cadre, un village-vacances loué pour l'occasion, n'y a rien fait.

A quelques jours de la présentation du projet de loi de financement de la « Sécu » et de ses comptes, les praticiens adhérents de la CSMF sont survoltés. Dimanche, face aux invités politiques présents qui tentaient de se rejeter la responsabilité,

violents pour discuter avec le gouvernement ? », s'est écrié un représentant de la CSMF du Limousin, en qualifiant la majorité « plurielle » de gauche de « majorité poubelle ». La décision de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), en juillet, d'appliquer des baisses de tarifs concernant plusieurs professions (radiologues, neurologues, kinés, biologistes...), approuvée en grande partie par M^{me} Aubry, pro-

Le ministre et son épouse, danseurs discrets à Bercy

TIMIDE, Laurent Fabius ? Mal à l'aise devant les caméras ? Samedi 16 septembre, vers 21 heures, on aurait pu le croire. Le ministre de l'économie et des finances ouvrait Bercy au public, ce soir-là, pour un bal populaire (*Le Monde* du 15 septembre). Avec des airs de jeune premier, il tenait près de lui son épouse pour se frayer un chemin parmi les caméras. Quelques déclarations à la presse – « ce bal est l'occasion d'ouvrir l'administration aux gens du quartier, au personnel », « ma danse préférée est le slow », « je danserai... peut-être, mal, et avec ma femme » – quelques photos, quelques signatures d'autographes, puis Laurent et Françoise, bras dessus, bras dessous, se retirent dans le bureau du ministre. A quatre jours de la présentation du projet de budget 2001, ce n'est pas le moment de se laisser filmer en train de guincher.

« Il fait sa coquette », commente Magalie, jeune femme déçue de ne pas voir le ministre se mêler à la fête. Un peu plus tard, pourtant, une fois que les télévisions auront déserté les lieux, le ministre et sa femme quitteront leur refuge pour danser sur trois ou quatre airs entraînants. La jolie Magalie regrettera sûrement de ne pas s'être élancée sur la piste avec le ministre, qu'elle trouve « très élégant, très classe, décidément très séduisant ». L'Orchestre du bal, qui anime la soirée et qui a ses habitudes à l'Elysée-Montmartre, décline un répertoire bien français – d'Edith Piaf à Charles Aznavour en passant par Nino Ferrer –, au succès garanti.

L'alcool n'est pas de la partie. « Si vous en voulez,

demandez à Laurent ! », répond un barman à Julien, qui aurait bien bu « une petite bière » et qui n'est pas content. Le cas reste isolé, car l'ambiance est bon enfant, et les quelque deux mille personnes qui ont répondu à l'invitation de M. Fabius profitent de leur soirée. Il y a là une majorité de femmes, dont beaucoup travaillent au ministère.

« FINALEMENT, IL EST PLUS SYMPA »

Malgré le vent froid qui s'engouffre entre les bâtiments du ministère, elles sont nombreuses à avoir mis des robes légères et colorées. Entre copines, elles chantent, dansent, s'amusent. Peu leur importe que l'encadrement supérieur, les énarques distingués du Trésor ou du budget, snobent la fête. Elles ne boudent pas leur plaisir. Les éclairages, jaunes, orange et bleus, les guirlandes de loupottes et la piste de danse leur font oublier, quelques instants, l'austérité du lieu. « Il est joli, le ministère, comme ça », commente Nicole, secrétaire.

Il y a là, aussi, des jeunes du quartier. « D'habitude, le samedi soir, on se retrouve devant le POPB [Palais omnisports de Paris-Bercy]. C'est plus drôle d'être ici ! », s'exclame David, vingt ans. « Laurent Fabius, il m'avait l'air franchement coincé et bourgeois. Finalement, il est plus sympa que ça. S'il recommence, je reviendrai », lance Leïla, qui vit en Seine-Saint-Denis et qu'a amenée ici une amie travaillant au ministère.

Virginie Malingre

Une élection cantonale

CORSE-DU-SUD

Canton de Bastelica (second tour).

I., 2 187 ; V., 1 443 ; A., 34,02 % ; E., 1 390.

Frédéric Grossi, div. d., 700 (50,36 %)... ÉLU

Paul Pellegrinetti, div. g., m. d'Eccica-Suarella, 690 (49,64 %).

[Contre toute attente, Frédéric Grossi, qui est installé à Bastelica, où il a obtenu 95 % des suffrages, l'emporte d'une courte tête sur Paul Pellegrinetti, ancien conseiller général. Philippe Muraccioli, communiste, maire d'Ocana, s'était retiré en laissant à ses électeurs une totale liberté de vote.

10 septembre 2000 : I., 2 187 ; V., 1 445 ; A., 33,93 % ; E., 1 394 ; Paul Pellegrinetti, div. g., m. d'Eccica-Suarella, 521 (37,37 %) ; Frédéric Grossi, div. d., 492 (35,29 %) ; Philippe Muraccioli, PCF, 381 (27,33 %).

22 mars 1998 : I., 2 173 ; V., 1 822 ; A., 16,15 % ; E., 1 776 ; François Teodori, div. d., m., 676 (38,06 %) ; Philippe Muraccioli, PCF, 415 (23,37 %) ; Paul Pellegrinetti, div. g., m., 378 (21,28 %) ; Jean-Baptiste Giffon, div. d., adj. m., 307 (17,29 %).

DÉPÊCHES

■ **RÉFÉRENDUM** : le président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni (PS), a déclaré, dans *Le Parisien* du 16 septembre, qu'une « abstention massive [au référendum sur le quinquennat] représente un risque considérable pour la procédure référendaire. Et c'est de la responsabilité de Jacques Chirac », estime M. Forni.

■ **UNEDIC** : le secrétaire général de FO, Marc Blondel, a écrit au président du régime d'assurance chômage, Denis Gautier-Sauvagnac (Medef), pour qu'il convoque une réunion du bureau de l'Unedic. Un bureau aurait dû être convoqué le 6 septembre. Il n'a pas eu lieu, le patronat et la CFDT, signataires de la nouvelle convention d'assurance-chômage ayant décidé de suspendre leur participation aux instances de l'Unedic pour protester contre le refus du gouvernement d'agréer le texte.

ALLURE

L'ALLURE FAIT L'HOMME

Navigateur de Courses en Solitaire La Rochelle

CHANEL

La Ligne de CHANEL - Service Relations Clientèle - Tél. : 0 802 00 20 05 (0,79 F TTC/mn).

www.chanel.com

Tout sur les élus.
Tout sur les résultats électoraux,
les cartes, les graphiques...

Tout sur le CD Rom
"La France électorale"



www.artique.com

Tél. : (33) 02 47 49 90 49

ÉDUCATION Le système éducatif souhaite devenir son propre recours. Le ministère de l'éducation entend encourager les « écoles de la deuxième chance », ces établisse-

ments qui proposent aux élèves en grande difficulté une alternative au moule traditionnel. ● 57 000 JEUNES sortent chaque année du système sans diplôme ni qualification.

D'autres, régulièrement inscrits, sont chroniquement absents. ● LE COÛT particulièrement élevé de ces dispositifs en entrave pourtant le développement : 70 000 francs par an et par

élève, contre 54 500 francs en lycée professionnel et 41 500 en collège. ● L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ souhaite « revenir à l'esprit des fondateurs » et offrir également des solutions à

ces exclus du savoir. ● PÉDAGOGIE FREINET, alternance école-entreprise, pratique théâtrale ou apprentissage sur Internet : l'innovation est le point commun de ces expériences.

L'« école de la deuxième chance », nouvelle arme contre l'échec scolaire

Longtemps hésitant, le ministère de l'éducation a décidé de soutenir les dispositifs alternatifs destinés aux 57 000 élèves qui, chaque année, quittent le système scolaire sans qualification. Implanté à Marseille, le premier établissement de ce type fait des émules

APRÈS avoir observé, au mieux, une neutralité bienveillante, au pire, un désintérêt surprenant à l'égard des dispositifs destinés à donner « une deuxième chance » aux jeunes sortant du système éducatif sans qualification, le ministère de l'éducation nationale se penche sur les expériences en cours. Fin juin, l'un des conseillers de Jack Lang s'est rendu à Marseille, le lieu d'implantation de la première « école de la deuxième chance », lancée en France en 1996, sous l'égide de l'Union européenne. « Toutes les initiatives nouvelles et évaluées méritent d'être encouragées », assure-t-il. Fort de cette conviction, le ministère encourage le lancement à la rentrée de plusieurs projets, solutions alternatives au moule scolaire traditionnel (lire ci-dessous).

Les chiffres officiels estiment à 57 000 le nombre de jeunes qui, malgré un long passage dans l'enseignement secondaire, en sortent sans aucune qualification ni diplôme. Sans compter les perdus de vue du système éducatif, ces jeunes qui, faute d'avoir trouvé leur place dans l'institution scolaire, « tiennent les murs des cités ». Afficher le nombre précis de jeunes qui se sont détournés de l'école exige, il est vrai, un certain courage politique.

L'institution répugne à donner une vision réaliste de l'absentéisme scolaire, signe précurseur du décrochage.

Théoriquement, l'obligation scolaire jusqu'à seize ans n'exempte pas l'éducation nationale de se préoccuper du sort des élèves plus âgés qui quittent le système éducatif. Depuis plus de deux décennies, la mission générale d'insertion est censée récupérer et qualifier les 16-25 ans – avec un succès inégal. Les principaux de collège doivent, légalement, rendre compte, du devenir de leurs élèves en termes de formation ou d'insertion. En réalité, ils constatent surtout que les jeunes « disparaissent dans la nature ».

PROBLÈME DE COÛT

Les collectivités locales, de plus en plus conscientes du coût social du décrochage scolaire, s'impliquent dans la recherche de solutions. C'est le cas à Mulhouse, où l'autre école de la deuxième chance implantée en France accueille, depuis mars, une trentaine de jeunes, ou à Beauvais, qui, confrontée à des phénomènes de délinquance graves, ouvrira, en partenariat avec la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), son « école de la nouvelle chance », fin octobre.



« Chaque mois, assure Edith Cresson, qui a lancé le projet « écoles de la deuxième chance » lorsqu'elle était commissaire européenne, des délégations d'élus de collectivités locales visitent l'école de Marseille. De nombreuses villes sont en train de monter des projets. »

Bernard Gerde, cofondateur de

La Bouture, l'une des associations désormais soutenues par la Rue de Grenelle pour prendre en charge les décrocheurs, confirme cette tendance : son association a répondu ces dernières années aux demandes des villes, jouant un rôle de médiation entre les municipalités, l'éducation nationale, et les différents ser-

vices compétents selon l'âge des jeunes. Michèle Rivasi, députée (apparentée PS) de la Drôme, justifie ainsi son intérêt pour le projet d'Internat scolaire de Beauvais. « Il faut innover sur les formes d'insertion proposées aux jeunes en difficulté. » S'attaquer à la fois aux problèmes d'apprentissage, aux difficultés sociales et au décrochage scolaire suppose de trouver une voie entre les propositions de l'éducation nationale, du type classes-relais (lire ci-dessous), et les dispositifs de la PJJ, destinés aux jeunes délinquants.

Mais le coût financier de ces dispositifs a parfois un effet dissuasif. Alors que la dépense moyenne pour un lycéen de l'enseignement professionnel s'élève à 54 500 francs et à 41 500 francs pour un collégien, un jeune inscrit à l'école de la deuxième chance « revient » à 70 000 francs. « Pour ce public, il faut ça ; c'est de la discrimination positive », défend Robert Garzunel, le directeur de l'école. A Bordeaux, où un projet d'école de la deuxième chance est dans les cartons depuis plus de deux ans, le conseil régional a préféré retravailler sur ses propres dispositifs d'aides aux jeunes en difficulté. « Le coût d'un jeune sans qualification en-

tré en stage est d'environ 10 000 francs », estime-t-on au conseil régional.

L'investissement financier, les partenariats, le recours aux pédagogies innovantes et aux structures dérogatoires que requiert l'accueil de ces jeunes sont autant de raisons qui ont conduit l'éducation nationale à se détourner de ces traitements à la carte. « A Marseille, les enseignants mis à disposition par l'éducation nationale y font trois fois plus d'heures », cite, à titre d'exemple, le directeur de l'école. Les projets innovants soumis au ministère ces dernières semaines tentent donc de défendre des solutions permettant de « travailler autrement », sans forcément réclamer de moyens supplémentaires.

DANS LA DURÉE

Quelles que soient leurs sources de financement, les dispositifs répondent à des critères communs et s'inscrivent sur la durée. « Redynamisation », « resocialisation », « remobilisation », les termes varient, mais le but poursuivi est le même : amener les jeunes à définir un projet personnel et professionnel, leur fournir une formation qualifiante et un emploi par la voie de l'alternance. Dans un premier temps, la formation rompt avec les principes scolaires, symboliques de l'échec passé. Les apprentissages fondamentaux sont abordés par des voies détournées : sports, théâtre, ateliers d'écriture, création de logiciels, peinture...

Les projets portés par l'éducation nationale ont leurs spécificités : ils n'ont pas systématiquement recours à l'alternance et visent, pour la plupart, à l'obtention d'un diplôme. Le ministère compte aussi sur la diffusion de l'innovation pédagogique, assurée, notamment, par son conseil national de l'innovation, pour répondre aux problèmes de ces jeunes. Il a tout intérêt à en faire une priorité. L'« évaporation » de dizaines de milliers de jeunes du système scolaire pose, en creux, la question de la capacité de l'école à leur donner une première chance. Pour éviter au maximum de s'en remettre à la deuxième.

S. L. B.

Stéphanie Le Bars

L'enseignement privé investit le terrain des élèves en difficulté

« L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE doit revenir à l'esprit des fondateurs et être présent là où les besoins éducatifs ne sont pas satisfaits. » Affichage ou conviction ? Depuis sa nomination à la tête du secrétariat à l'enseignement catholique, en novembre 1999, Paul Malartre aime à rappeler quelques références. Invoquant Jean-Baptiste de la Salle, fondateur de la congrégation des Frères de l'école chrétienne, qui « ramassait les pauvres dans les rues de Reims » au XVIII^e siècle, ou Don Bosco, qui, au XIX^e siècle, recueillait les jeunes Turinois, il livre l'une de ses orientations : développer les « écoles de la deuxième chance » pour venir en aide aux jeunes en rupture de scolarité. Soumis à des évolutions profondes et partageant avec l'enseignement public les conséquences de la baisse démographique, le privé est contraint à l'innovation.

En choisissant d'investir le terrain des élèves en difficulté, l'enseignement privé sous contrat ne craint pas de se mettre en

concurrence avec le secteur public. Ce dernier commence tout juste à prendre en compte les « perdus de vue du système éducatif ». « Les académies nous demandent de nous occuper des jeunes qui, exclus de nos établissements, vont ensuite frapper aux portes de l'enseignement public », justifie aussi Paul Malartre.

« UNE RÉPUTATION DE LYCÉE-POUBELLE »

Ponctuellement, l'enseignement catholique a déjà développé ses expériences. Depuis des années, le lycée agricole privé de Nevers a inscrit dans son projet éducatif l'intégration de jeunes en échec scolaire. « Nous accueillons des élèves sortant de 5^e, âgés parfois de quinze ou seize ans, avec 3 ou 4 de moyenne », explique Marie-Claude Moncorgé, directrice de l'établissement. Les jeunes viennent majoritairement de l'enseignement public et, depuis trois ans, le lycée accueille des élèves en échec scolaire du collège Jean-Moulin de Neuilly-Plaisance

(Seine-Saint-Denis). Un choix parfois difficile à expliquer : « On nous a accusés de faire du social et on a longtemps eu une réputation de lycée-poubelle, se souvient M^{me} Moncorgé. Aujourd'hui, on nous reconnaît un savoir-faire. Nos enseignants sont formés aux techniques pédagogiques, au travail en équipe. Et puis, au fil des ans, la misère sociale est entrée dans l'ensemble des établissements privés. Cela aussi modifie peu à peu les mentalités. » Le lycée offre aux élèves du soutien individuel en français et en mathématiques, des stages en entreprise, une découverte du monde du travail et la définition d'un projet personnel et professionnel. Mais un tel encadrement coûte cher ; l'établissement accuse un déficit, pris en charge par la congrégation des Sœurs de la charité de Nevers.

« Notre métier, c'est de réussir avec l'éventail d'élèves le plus large possible », défend aussi Eliette Gerfaud, directrice du groupe scolaire Saint-Charles-de-Serin, à Lyon. Au tarif en vigueur au lycée (de 200 à 900 francs

par mois, selon les revenus), l'établissement accueille, depuis quatre ans, en cours du soir, une trentaine d'élèves ayant interrompu leur scolarité au lycée. Ces jeunes « mal à l'aise dans le contexte scolaire » préparent un bac L ou ES.

Se défendant d'offrir là les prestations d'une classique « boîte à bac pour fils à papa », Eliette Gerfaud assure que ces élèves, dont beaucoup sont passés par des petits boulots avant de se réconcilier avec l'école, sont surtout des jeunes en difficulté décidés à « s'accrocher ». « D'ailleurs, notre démarche n'est pas considérée comme quelque chose de glorieux par nos collègues, qui préfèrent afficher 100 % de réussite au bac. » Seuls 56 % des inscrits en terminale du soir ES et moins de 20 % des élèves de L ont obtenu leur bac l'an dernier. Les « écoles de la deuxième chance » ont de beaux jours devant elles.

S. L. B.

Stéphanie Le Bars

Toute une palette de projets pédagogiques innovants

CETTE ANNÉE, plusieurs établissements proposent aux élèves en difficulté scolaire ou en mal d'intégration dans le système éducatif classique des projets pédagogiques innovants. Dans son collège de Mulsanne (Sarthe), Marie-Danièle Pierrelée, initiatrice du manifeste « Pour une école créatrice d'humanité », a ouvert une classe – 25 élèves

de la 6^e à la 3^e – pratiquant la pédagogie Freinet. Le lycée Jean-Lurçat, dans le 13^e arrondissement de Paris, ouvre « le lycée intégral » pour des adolescents en rupture de scolarité. A Lyon, le ministère soutient un projet fondé sur la pluridisciplinarité. A Rennes, l'association Clivage propose l'alternance comme remède à l'échec scolaire.

D'autres projets seront lancés au cours des prochains mois, comme le « lycée élitaire » à Grenoble, le lycée de Sénart à Savigny-le-Temple (Seine-et-Marne) ou le centre expérimental de l'île d'Oléron, destinés à des élèves de 3^e ou à des lycéens en rupture de scolarité. Dans l'Essonne, La Péniche parie sur le théâtre ; un projet de « lycée virtuel », s'appuyant sur Internet, se prépare à Reims. Le collège Saint-Martin, à Valmeroux (Cantal), organisera des enseignements selon les méthodes Freinet.

Le ministère s'est engagé à débloquer 32 postes et 995 000 francs pour encourager les premières expériences. La montée en puissance de certaines d'entre elles, notamment la création « de cinq à dix collèges pionniers », défendue par M^{me} Pierrelée, risque toutefois de se heurter à des blocages autres que financiers. Dépasser le stade de l'expérimentation suppose de constituer des équipes d'enseignants volontaires ; une dérogation au système classique d'affectation devra donc être mise en place. Un travail de conviction auprès des parents d'élèves sera aussi nécessaire. Car, si certains des établissements innovants s'adressent à une cible précise – les « décrocheurs » –, d'autres souhaitent accueillir tous les élèves, afin d'éviter tout risque de marginalisation.

S. L. B.

La resocialisation, bienfait principal des classes-relais

LE MINISTÈRE de l'éducation nationale tente, depuis plusieurs années, de remettre sur les rails de l'école des collégiens en voie de déscolarisation. Durant l'année 1998-1999, 98 classes-relais ont accueilli, pour quelques jours ou plusieurs mois, 1 263 élèves, âgés de quatorze ans en moyenne. Selon une récente étude du ministère, 40 % des élèves sont placés dans ces structures pour « manquement grave et répété au règlement intérieur, violence et indiscipline » ; 29 % des collégiens concernés étaient déscolarisés et 17 % exclus de leur établissement d'origine. Parallèlement aux disciplines enseignées au collège, les élèves y bénéficient d'activités éducatives (entretiens individuels, travail sur la loi...) et de stages en entreprise.

A l'issue de leur passage dans ces classes, 39 % des élèves réintègrent une classe normale de collège, 20 % rejoignent une formation professionnelle, 6 % un établissement spécialisé, tandis que 13 % restent sans solution. Au fil des semaines, les équipes enseignantes constatent une amélioration dans le comportement des collégiens. Leur séjour en classes-relais leur permet de « reprendre confiance en eux », de « bénéficier d'un suivi individualisé », de « parler et d'être entendus » et de « découvrir le monde du travail ». En revanche, aux yeux des profs, leurs acquis scolaires progressent peu. Ainsi, si le dispositif parvient à resocialiser ces jeunes, il peine à

les rescolariser, conclut l'étude. Les équipes enseignantes déclarent aussi un sentiment d'impuissance face aux « cas lourds », qu'elles sont contraintes d'accueillir, faute de dispositifs alternatifs.

Plus préoccupant, les bienfaits de la structure relais en matière d'indiscipline et de violence s'estompent dès que les jeunes re-

joignent un environnement classique. Une évolution qui légitime le suivi individualisé, conçu pour ces quelques centaines d'élèves, qui, selon les chefs d'établissement et les enseignants de collège, entraînent parfois la bonne marche d'un établissement.

S. L. B.

CONCOURS & EXAMENS

"Le hasard ne favorise que les esprits préparés" Louis Pasteur

MÉDECINE - PHARMACIE

3 majors nationaux 2000

PARAMÉDICAL

3 majors nationaux 2000

VISITEUR MEDICAL

Lyon : 90 % de réussite promotion 2000

BTS OPTICIEN LUNETIER

Lyon, Montpellier

DROIT - SCIENCES POLITIQUES

Prépa. annuelle - Prépa. d'été

PROFESSEUR DES ECOLES - CRPE

Lyon, Paris, Grenoble, Dijon



Galien Paris : 92 rue de Rennes 75 006 PARIS Métro : St Sulpice Tél : 01 53 63 00 22
Galien Lyon : 10 rue Antoine Lumière 69 008 LYON Métro : Monplaisir Tél : 04 78 00 06 20
Galien Grenoble : Ile Verte - 18 rue Aimon de Chiève 38 000 GRENOBLE Tél : 04 76 03 15 99
Galien Saint Etienne : L'Amphi - 31 rue du 11 Novembre 42 100 ST ETIENNE Tél : 04 77 43 95 00
Galien Montpellier : Pitot - Bar E - Place Mirouze 34 000 MONTPELLIER Tél : 04 67 61 95 42
Galien Dijon : 32 rue Chabot Charny 21 000 DIJON Tél : 03 80 66 26 00
Adresse email : cours-galien.fr

Direction Générale : Docteur Jean-François PONCET
Etablissement d'enseignement supérieur privé déclaré dans le cadre de la loi du 12 juillet 1875

CALVITIE

Le choix de la compétence.



Première clinique en France par le nombre d'interventions esthétiques, la Clinique du Rond-Point des Champs-Élysées dispose d'un service spécialisé utilisant toutes les techniques modernes permettant la repousse naturelle de vos cheveux.

Compétence et prix calculés au plus juste sont notre recette pour votre bien-être.

Conseil gratuit et documentation au

01 53 77 26 00

Clinique d'esthétique
du Rond-Point des Champs-Élysées

61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - www.crpe.com



Un maire relaxé après l'entrée en vigueur de la loi sur les délits non intentionnels

Le tribunal de La Rochelle a donné la première interprétation du nouveau texte

En relaxant, jeudi 7 septembre, le maire de Courçon (Charente-Maritime), poursuivi pour « homicide involontaire » après la mort d'un en-

fant écrasé par une cage de football, le tribunal de La Rochelle a tiré la première conclusion de la loi du 10 juillet. Reconnaisant la « négligence »

mais pas la « faute caractérisée », le tribunal l'a relaxé au pénal, mais l'a condamné au civil à payer 450 000 francs à la famille.

« JE NE SUIS PAS FIER de cette affaire, qui restera toujours sur ma conscience, mais, en tant que maire, je suis rassuré, je suis rassuré pour tous les maires de France. » Bernard Drappeau est sorti soulagé, jeudi 7 septembre, du tribunal correctionnel de La Rochelle (Charente-Maritime). Le maire de la commune de Courçon venait d'être relaxé de poursuites pour « homicide involontaire » après la mort, sur sa commune, d'un adolescent écrasé par la chute d'une cage de football. Faisant une interprétation stricte de la nouvelle loi sur la responsabilité pénale en cas de délits non intentionnels, les magistrats ont estimé que M. Drappeau « n'a pas commis une faute caractérisée susceptible d'engager sa responsabilité pénale ».

L'entrée en vigueur de ce texte, le 10 juillet, avait clos plusieurs mois de polémique sur le régime de responsabilité pénale des élus. Dénonçant la multiplication des poursuites judiciaires dans le cas d'accidents mortels, les maires, soutenus

par les sénateurs, avaient réclamé le vote, avant les élections municipales, d'une loi limitant leur responsabilité pénale. Promulgué le 10 juillet, le nouveau texte dispose que les personnes indirectement à l'origine de l'accident ne sont responsables pénalement que si elles ont « commis une faute caractérisée, qui exposait autrui à un risque d'une particulière gravité qu'elles ne pouvaient ignorer ».

Première juridiction appelée à interpréter la loi, le tribunal de La Rochelle s'est penché, le 3 août, sur l'affaire de Courçon. Le maire, Bernard Drappeau, comparait pour avoir involontairement causé la mort d'un garçonnet, « par manquement délibéré à une obligation de sécurité ou de prudence imposée par la loi ou les règlements ». Le 12 mai 1999 avait été retrouvé, sur le terrain municipal de football, le corps d'un adolescent de treize ans, écrasé par la chute de la barre transversale des buts amovibles auxquels il s'était suspendu. Examinant la responsabilité du maire

dans l'accident – et notamment dans l'entretien de la cage –, le tribunal s'est demandé s'il pouvait lui être reproché « une faute caractérisée ». Soucieux de « ne pas trahir la volonté du législateur », il a estimé qu'une telle faute « consiste à exposer autrui, en toute connaissance de cause, que ce soit par un acte positif ou par une abstention grave, à un danger ».

« UNE FAUTE DE NÉGLIGENCE »

En l'espèce, le tribunal a considéré qu'il « n'est pas démontré que l'attention de [M. Drappeau] ait été attirée de manière précise et certaine sur la présence sur le terrain de football de ces buts amovibles ». Remises par le club sur une aire inoccupée, les cages semblent avoir été oubliées. M. Drappeau avait sollicité, en 1997, l'intervention, sur sa commune, de la commission de sécurité, mais « sans qu'il vienne à l'idée de personne de vérifier les équipements du terrain de football, souligne le jugement. Il résulte de ces éléments que Bernard Drappeau

n'a pas commis une faute caractérisée susceptible d'engager sa responsabilité pénale ».

Le tribunal n'exonère cependant pas totalement l'édile. La nouvelle loi permettant à la même juridiction d'examiner la responsabilité civile d'une personne une fois écartée sa responsabilité pénale, les magistrats ont relevé que « seule une faute de négligence peut être reprochée [au maire], car, se rendant au moins une fois par mois au foyer socio-culturel, son attention aurait dû être attirée par ces cages de buts mobiles et il aurait dû vérifier si elles étaient utilisées et à qui elles appartenaient. Bernard Drappeau a ainsi commis une faute de négligence engageant sa responsabilité civile ». Relaxé au pénal, le maire a donc été condamné à verser 450 000 francs à la famille de l'adolescent pour préjudice moral.

Le parquet de La Rochelle, qui avait requis une condamnation de huit mois de prison avec sursis contre le maire, a fait appel du jugement, mardi 12 septembre. L'avocat de la famille de l'enfant, M^e François Drageon, qui s'est joint à cet appel, a dénoncé une décision qui s'inspire, selon lui, d'une « loi rédigée à la hâte, de façon approximative et elliptique ». « Or, derrière ces problèmes juridiques, il ne faut pas oublier qu'il y a des drames humains », a souligné l'avocat. A l'opposé, le défenseur du maire de Courçon, M^e Xavier de Roux, a salué le jugement en estimant qu'il mettait fin « aux cérémonies expiatoires destinées à jeter l'opprobre sur un personnage pour des faits dont il n'était pas directement responsable ».

Cécile Prieur

Manifestation à Nice contre les propos antimusulmans du maire

Elus de droite et de gauche au coude à coude

NICE

de notre correspondant

Quelques centaines de personnes ont participé, dimanche 17 septembre, place Masséna, à Nice, à un rassemblement destiné à dénoncer les propos antimusulmans du maire (RPR) de la ville, Jacques Peyrat (*Le Monde* du 15 septembre). Une représentante de la Coordination des associations de musulmans a demandé que soit respectée « la liberté de culte sans discrimination, dans le souci de la paix et de la cohésion sociale ». Environ deux cents musulmans se sont ensuite rassemblés pour dire une prière en plein centre-ville.

La Ligue des droits de l'homme (LDH) a l'intention de déposer plainte pour « injures racistes ». Mais elle ne pourra se porter partie civile que si le parquet reconnaît un caractère public aux lettres du maire incriminées.

Les deux correspondances viennent du cabinet du maire. L'une d'elles est un courrier interne refusant la construction d'une mosquée en ces termes : « Je défendrai en priorité les valeurs et les sites chrétiens. Je n'ai pas d'argent pour le reste. » Mais la seconde, dans laquelle le maire déclare : « J'ai suffisamment ma dose de peuplade musulmane en France sans souhaiter l'augmenter », est destinée à une personnalité extérieure à la mairie, le docteur Henri Amoroso, qui demandait le soutien de la mairie pour une opération de solidarité au bénéfice des réfugiés du Kosovo.

La publication des courriers de Jacques Peyrat a eu un double effet : ouvrir le débat sur la nécessité de construire une mosquée à Nice

et rassembler dans une même manifestation, en période préélectorale, les élus de droite et de gauche qui, ensemble, dénoncent l'ancienne appartenance du maire au Front national.

« JETER L'ANATHÈME »

L'ex-maire (RPR) de Nice, Jean-Paul Baréty, a ainsi défilé, dimanche, au côté du candidat PS aux prochaines municipales, Patrick Mottard. Le député UDF, Rudy Salles, côtoie le vice-président socialiste du conseil régional, Patrick Allemand, et le chef de file des Verts niçois, Guy Marimot. « Il n'est pas question de droite ou de gauche », a expliqué M. Mottard, Peyrat a failli à la dignité d'un élu républicain. « Il n'y a aucune raison de jeter l'anathème sur une communauté », a dit M. Baréty. « Notre rôle d'élu est que chacun puisse vivre selon ses croyances et ses cultes dans notre République », a renchéri M. Salles.

Le récent incendie d'un lieu de prière musulman installé au rez-de-chaussée d'une tour d'habitation est révélateur, pour les manifestants, du besoin d'une mosquée. « On en a ras-le-bol de l'islam des caves. C'est dangereux pour la République », dit Joseph Ciccolini, président local de la LDH. Son opinion rejoint celle du candidat RPF à la mairie de Nice, l'ancien préfet Pierre Costa. « Plutôt que d'avoir des mosquées clandestines, je préfère des lieux officiels et des imams reconnus. » Face au concert de récriminations, Jacques Peyrat a reçu, dimanche, le soutien du Mouvement national républicain de Bruno Mégret.

Jean-Pierre Laborde

Une incidence possible sur l'affaire du sang contaminé

LA NOUVELLE LOI sur les délits non intentionnels n'a pas fini de produire des effets en cascade. Pour preuve, la récente décision de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, appelée à se prononcer sur le volet « non ministériel » de l'affaire du sang contaminé. Répondant aux vœux des avocats des trente personnes mises en examen, pour la plupart poursuivies pour « homicide involontaire » ou « blessures involontaires » ou « blessures involontaires », la chambre d'accusation a décidé, le 11 septembre, de réunir à nouveau l'ensemble des parties au dossier. Il s'agit de débattre de l'utilité de rouvrir le dossier après l'adoption de la loi du 10 juillet, qui pourrait entraîner un allègement des poursuites pour certains des prévenus.

La chambre d'accusation s'était déjà réunie, du 5 au 9 juin, pour examiner ce troisième volet de l'affaire du sang contaminé. Dans ce dossier, ont été mis en examen d'anciens membres des cabinets ministériels de Laurent Fabius, Edmond Hervé et Georgina Dufoix, d'anciens responsables de centres de transfusion sanguine, d'anciens fonctionnaires de la direction générale de la santé et des médecins spécialistes de l'hémophilie. Il leur est reproché d'avoir, entre 1983 et 1985, contribué à freiner la mise à disposition, pour les hémophiles, de produits chauffés non contaminés par le virus du sida ; d'avoir retardé la mise en place du dépis-

tage systématique du VIH dans les dons de sang pour favoriser la firme française Diagnostics Pasteur ; d'avoir, enfin, collecté du sang dans des milieux à risques, comme la prison.

Au terme de près de six ans d'instruction, la juge Marie-Odile Bertella-Geffroy avait renvoyé la plupart des protagonistes de cette affaire pour « homicide involontaire » ou « blessures involontaires ». Elle avait cependant gardé la qualification d'« empoisonnement », passible des assises, pour trois mis en examen, dont Michel Garretta, ancien directeur du Centre national de transfusion sanguine (CNTS). Considérant que les faits sont connexes, la juge souhaitait la comparution de l'ensemble des prévenus devant la cour d'assises. C'est cette question – un procès devant la cour d'assises ou devant le tribunal correctionnel – que devait normalement trancher la chambre d'accusation de Paris le 27 novembre.

EFFET RÉTROACTIF

Entre-temps, l'entrée en vigueur de la loi sur les délits non intentionnels a changé la donne. Ce nouveau texte, d'application plus douce que l'ancienne loi, a un effet rétroactif et s'applique donc à l'affaire du sang contaminé, comme à tous les dossiers judiciaires qui ne sont pas définitivement jugés. Lors des débats parlementaires sur le texte, les

associations de victimes avaient d'ailleurs dénoncé une « amnistie anticipée ». La ministre de la justice, Elisabeth Guigou, avait accepté d'amender le texte afin que la réforme n'aboutisse pas « à un affaiblissement de la répression », notamment dans l'affaire du sang.

Pour autant, la loi pourrait avoir une incidence sur ce dossier. Les avocats de la défense ont donc sollicité la réouverture des débats auprès de Gilbert Azibert, président de la chambre d'accusation. Bien que les conséquences juridiques de la nouvelle loi doivent s'apprécier au cas par cas, les avocats de la défense, qui ont tous plaidé le non-lieu, devraient y puiser de nouveaux arguments en faveur d'un abandon des poursuites contre leurs clients.

La chambre d'accusation a donc décidé de réunir à nouveau l'ensemble des parties, lundi 2 octobre. Elle dira ensuite si elle accepte de rouvrir le dossier. Dans cette hypothèse, le parquet général, qui a déjà requis le renvoi de l'ensemble des protagonistes devant le tribunal correctionnel, précisera sa position. La décision définitive sur l'issue judiciaire du dossier devrait donc se trouver repoussée de plusieurs mois. Plus de quinze ans après les faits, le troisième procès de l'affaire du sang contaminé n'est donc toujours pas prêt de s'ouvrir.

C. Pr.

Techno Parade en sourdine dans les beaux quartiers

LES SIFFLETS fusent quand la musique s'arrête net. Il est 18 heures, samedi 16 septembre. La troisième Techno Parade prend fin, porte de la Muette, en bordure du 16^e arrondissement de Paris. Pour s'assurer que la foule va se disperser rapidement, les organisateurs obligent chaque DJ (disc-jockey) à éteindre la musique dès « la ligne d'arrivée » franchie. « On veut du son », réclament çà et là les danseurs fatiguables, coupés dans leur lancée. « Bâtards », lâchent les plus frustrés. Les précédentes parades de 1998 et 1999 les avaient habitués à de plus longues soirées. Pour la première fois cette année, le cortège ne se terminera pas par un concert unique. Les organisateurs ont préféré jouer la carte de la sécurité. Les incidents survenus en 1998, qui avaient fait plus d'une centaine de blessés, laissent de trop mauvais souvenirs.

Le parcours n'a pas échappé au remodelage. « Tous à l'Ouest », annonçaient les affiches de la Techno Parade 2000. Habitué de l'Est parisien, le cortège s'est élancé, samedi, du pied de la tour Eiffel. Le sol a tremblé au rythme des basses poussées au maximum sur le premier char, l'Atlantis. Sans complexe, la foule paillonnée et déchainée s'est ensuite dirigée vers la place du Trocadéro et les immeubles chics du 16^e. Cette année, la « transe », la « house », le « hardcore » ont investi les beaux quartiers de Paris.

Le long des grandes allées ombragées, les badauds ne se bousculent pas. Poussé par la curiosité, on regarde, mais de son balcon et si possible avec des jumelles. Courageuse, une vieille dame hilare fend tant bien que mal la foule de danseurs en transe, yorkshire sous le bras. Moins confiant, un couple BCGB campe devant l'entrée de son hôtel particulier, décidé à monter la garde face à cette foule bi-

garrée et bruyante. Les nombreuses voitures de police et cars de CRS, présents tout le long du cortège, n'ont pas su les rassurer. « C'est bien pour les jeunes cette parade, mais ce n'est pas un quartier fait pour ça », conclut un gardien d'immeuble. Place Patergrain, la brasserie a fermé le temps du passage du cortège, les serveurs s'amuse de la terrasse de ce spectacle inhabituel. Peine perdue puisque un peu plus tard la vitrine de fruits de mer a volé en éclats. Dans le cortège, la présence de nombreux groupes de jeunes, plutôt excités, a tendu l'atmosphère en fin de parcours. Les danseurs s'écartent et les CRS sortent les bombes lacrymogènes.

SENTIMENT DE FRUSTRATION

Avec deux fois moins de chars, un parcours réduit à quatre kilomètres et des platines coupées avant le coucher de soleil, la Techno Parade a laissé à de nombreux participants un sentiment de frustration. Ils sont venus deux fois moins nombreux que l'an dernier, 130 000 selon les organisateurs, 90 000 selon la préfecture de police.

« Elle n'est pas comparable aux deux autres », regrette Baptiste, qui navigue depuis quelques années dans le milieu techno. L'enthousiasme de la première manifestation s'est émoussé. La scène techno n'a plus vraiment besoin de ce type d'événements pour s'imposer. D'où cette impression de défilé caricatural. « Cette parade n'est pas représentative de la musique techno en France », explique sa voisine.

Pour se consoler, les accros ont pu continuer la fête parmi les quelque 200 concerts organisés à Paris et en banlieue, dans le cadre des « rendez-vous électroniques ». Sûrs d'y trouver ambiance à leur pied.

Stéphanie Pichon

VOLVO
for life

DÉPASSEMENT DE ROUTINE.

JOURNÉES ESSAIS DÉCOUVERTES JUSQU'AU 15 OCTOBRE : Quand vous êtes au volant d'une Volvo S40, idéalement il faudrait qu'à côté de vous quelqu'un vous répète sans cesse : « Si, si, c'est un diesel ». En effet, la motorisation à injection directe « common rail » a tendance à vous le faire oublier. Ses 115 ch rendent les dépassements plus faciles et donc plus sûrs. Venez donc l'essayer, cela risque de changer l'idée que vous vous faites du diesel. 115 ch = 85 kW CEE - consommations en l/100 km (normes EC 93/116), cycles routier : 4,2 ; urbain : 7,5 ; Euro mix : 5,4 - CO₂ rejeté (g/km) : 142. *Common rail** : rampe commune. *Vivez. - Construisez

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE
EST L'AFFAIRE DE TOUS

your Volvo sur www.volvocars.fr - Informations et essais :
N° Azur 0 801 40 40 80 (prix d'appel local sauf d'un téléphone mobile).

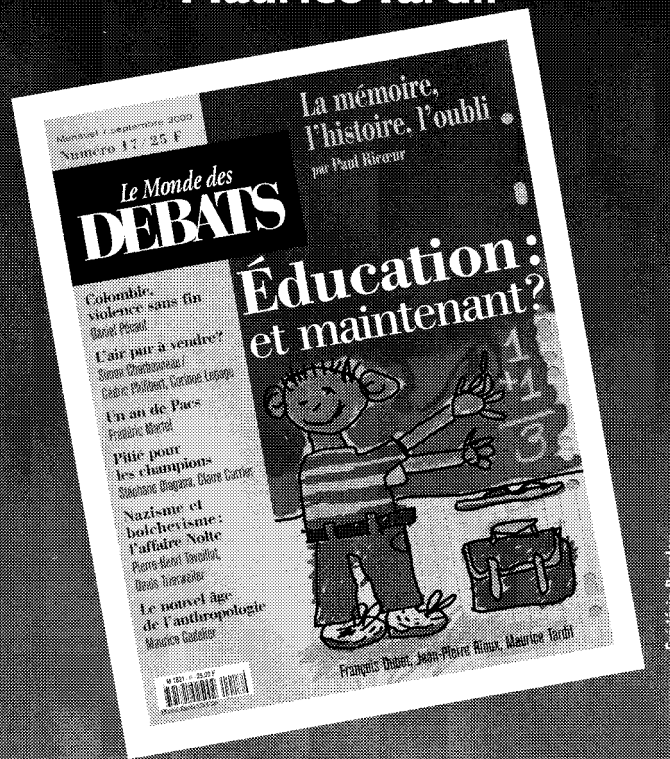
NOUVELLE VOLVO S40
TECHNOLOGIE « COMMON RAIL » 115 CH.

Le Monde des DEBATS

Au sommaire du numéro de septembre

Éducation: et maintenant?

François Dubet
Jean-Pierre Rioux,
Maurice Tardif



Colombie, violence sans fin

Daniel Pécaut

L'air pur à vendre?

Simon Charbonneau / Cédric Philibert,
Corinne Lepage

Un an de Pacs

Frédéric Martel

Pitié pour les champions

Stéphane Diagana, Claire Carrier

Nazisme et bolchevisme:
l'affaire Nolte

Pierre-Henri Tavoillot,
Denis Trierweiler

Faut-il restaurer les œuvres d'art?

Jean-Sébastien Still, Jean-Pierre Mohen

La mémoire, l'histoire, l'oubli

par Paul Ricœur

Mensuel.

En vente 25 F chez votre marchand de journaux

Je m'abonne au *Monde des Débats*:

M. M^{me} M^{lle}

Nom: Prénom:

Adresse:

Ville: Code postal:

Tél.: Fax:

1 an (11 numéros) pour 209 F, au lieu de 275 F (prix au numéro).
Je bénéficie d'une réduction exceptionnelle de 22 %.
Étranger: 269 F TTC (40,90 euros).

Je joins mon règlement par chèque bancaire
ou postal à l'ordre de: **Le Monde des Débats**
Service Abonnements
70, rue Compans 75019 Paris. Tél. 01 44 84 85 00

Date d'expiration:

Je règle par carte bancaire n°: _____

Je souhaite recevoir une facture acquittée.

Date et signature:

Un ancien travailleur forcé demande réparation à l'Allemagne devant les prud'hommes

Ouvrier chez Citroën, Remi Aubard a été déporté en 1943 à Buchenwald

Remi Aubard, soixante-seize ans, déporté en 1943 au camp de concentration de Buchenwald, va saisir le conseil des prud'hommes de Paris, le

7 décembre, afin d'obtenir réparation de l'Etat allemand pour les dix-neuf mois de travail forcé qu'il a endurés. Effectuée au nom de la mémoire,

la démarche de cet ancien ouvrier de chez Citroën est critiquée par les associations de déportés, hostiles à toute compensation pécuniaire.

« ARBEIT MACHT FREI » (le travail rend libre), pouvait-on lire à l'entrée du camp de Dachau. Sur la grille d'accès du Konzentrationslager de Buchenwald, les déportés étaient accueillis par cette autre inscription: « Jedem das seine » (à chacun son dû). Comme pour prendre au mot ces nazis qui chantaient les louanges du travail rédempteur, un ancien travailleur forcé a décidé d'engager une action sans précédent: plus d'un demi-siècle après sa déportation, traîner l'Etat allemand devant le conseil des prud'hommes de Paris.

Rémi Aubard a dix-neuf ans quand il arrive à Buchenwald après plusieurs jours dans l'enfer des convois. Nous sommes en 1943. « J'en ai vu qui devenaient fous; à cent par wagon, il fallait les tenir, les gars. On savait qu'on allait en Allemagne, mais on ne savait pas ce qui nous attendait, loin de là! » Ce qui les attend, c'est la souffrance que les négriers de l'économie SS réservaient à ceux dont ils exploitaient la force de travail jusqu'à ce que mort s'ensuive. Rémi Aubard est affecté au kommando de Schönebeck, pour le compte de l'entreprise Junkers Flugzeug und Motorenwerke, qui produisit notamment les pièces détachées des fameuses fusées V2. Pendant dix-neuf mois, la firme met à profit les compétences de cet ancien de chez Citroën.

HOSTILITÉ VISCÉRALE

Marqué du triangle rouge des déportés politiques, Rémi Aubard n'était pourtant pas un résistant organisé: « Ça me bottait pas, ces cavalcades, c'était pas au point, et puis c'était pas sensas en armement. » Il n'en éprouvait pas moins une hostilité viscérale vis-à-vis des nazis, et chez Citroën, déjà, il n'avait pas supporté la réquisition de son atelier: « J'ai jamais fait de politique de ma vie, mais je ne voulais pas travailler pour les Allemands, j'avais une

teigne là-dessus. Alors, avec les copains, on mettait des boulons à charrie à la place des boulons en acier. Comme ça, leurs voitures, elles allaient pas bien loin! »

Dénoncé par des mouchards, il avait décidé de fuir vers la frontière espagnole. « Les haricots du Soissonnais sont à point », tel était le message qu'il devait envoyer à ses parents une fois arrivé à bon port. Il

Aujourd'hui, c'est donc encore une fois en travailleur qu'il demande des comptes. « M. Aubard a trimé pour un Etat qui a facturé ses services à la manière d'une société d'intérim », insiste son avocat rémois, Emmanuel Ludot, qui veut démontrer, le 7 décembre, que les prud'hommes sont compétents pour se saisir de cette affaire. « Nous nous plaçons sur le terrain de

vis-à-vis des associations d'anciens déportés, hostiles à toute compensation pécuniaire. « Ces tractations servent seulement à exonérer de leurs responsabilités les criminels qui ont profité des camps, s'insurge Pierre Eudes, secrétaire général de la Fédération nationale des déportés et internés résistants, qui insiste sur la nécessité de faire connaître tous les crimes nazis, y compris l'esclavage concentrationnaire. Nous n'avons jamais été salariés par les Allemands, et pour les coups que nous avons reçus, pour les maladies que nous avons contractées, nous ne demandons aucune rémunération! Si ces entreprises doivent payer, qu'elles aident la Fondation pour la mémoire de la déportation... »

« LA PLUS BELLE LÉGION D'HONNEUR »

Remi Aubard, qui a vu beaucoup mourir, affirme, lui, que son action vise à faire reconnaître les souffrances endurées par ses « collègues ». Evoquant encore Buchenwald, il ouvre grand sa chemise sur de profondes entailles laissées par des abcès tranchés par un kapo à coups de cisailles. « La plus belle légion d'honneur qu'on puisse porter, lâche-t-il. Faut pas croire que c'était une partie de rigolade, là-haut. On n'avait pas les chambres à gaz, mais c'était quand même les camps de la mort! Ce procès, c'est une manière de leur faire reconnaître le passé... »

De son côté, l'ambassade d'Allemagne ne souhaite pas se prononcer sur cette affaire: « C'est une question hautement politique, explique Jürgen Goldschmidt, qui dirige la section juridique. Nous attendons de voir la convocation noir sur blanc. Pour le moment, nous refusons de nous prononcer à partir de simples articles de presse. Vous savez, la fantaisie des avocats est illimitée! »

Jean Birnbaum

Les limites de l'imprescriptible

Devant le conseil des prud'hommes, l'avocat de Rémy Aubard se trouvera face à plusieurs difficultés juridiques: M^e Ludot souhaite montrer qu'il y a bien eu relation de travail entre son client et l'Etat allemand, relation établie en France au moment d'une « embauche forcée »; il lui faudra aussi surmonter les règles de la prescription - cinq ans en matière de salaires; enfin, il se heurtera à l'immunité de juridiction de l'Etat allemand.

Pour certains juristes, l'affaire Aubard pose aussi la question des limites de la notion de « crimes contre l'humanité ». Si ceux-ci ne peuvent être prescrits, pourquoi n'en serait-il pas de même des agissements de ceux qui en ont directement profité? Cet « effet de capillarité » pourrait ouvrir la voie à certaines innovations: ainsi William Bourdon, secrétaire général de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), propose-t-il de créer la notion de « recel de crimes contre l'humanité ». Une boîte de Pandore dont beaucoup d'Etats souhaiteraient qu'elle reste bien fermée...

ne l'émettra jamais: arrêté aux abords de Luchon, celui que ses camarades appelaient « tout p'tit » eut beau brandir son certificat d'arrêt-maladie, il n'allait pas tarder à devenir le matricule 18840 du camp de Royallieu, près de Compiègne. Ainsi est-ce d'abord en travailleur que Rémi Aubard a été résistant, puis déporté à Buchenwald, dont les cadences infernales le hantent encore. « Je préférerais quand même les conditions de travail chez Citroën », concède-t-il en retraçant les étapes d'un itinéraire de servitude: « J'ai été en kommando extérieur, puis sur les tours à métaux; après, je me suis fait vîrer, et j'ai été balayeur, avant de finir ma triste carrière aux perces... »

la relation de travail, point à la ligne. Nous n'invoquerons ni les conditions de détention ni les mauvais traitements, mais nous ferons établir l'existence d'une embauche forcée, et donc d'un contrat de travail, avant de réclamer une rémunération et des dommages et intérêts. »

En envisageant la relation de l'administration SS avec l'ouvrier concentrationnaire comme un rapport de type salarial et l'Etat nazi essentiellement comme un Etat-patron, M^e Ludot et son client innovent doublement: d'une part, ils boudent le fonds d'indemnisation des travailleurs forcés, récemment créé à Berlin (Le Monde du 19 juillet); d'autre part, ils prennent leurs distances

Violences urbaines après la mort d'un jeune tué par la police

UN JEUNE HOMME a été tué par des policiers qui tentaient de l'interpeller, dimanche 17 septembre, vers 7 heures à Combs-la-Ville (Seine-et-Marne), alors qu'il venait de voler plusieurs motos dans le parking d'un immeuble du centre-ville avec trois autres délinquants. Selon la police, la fourgonnette des voleurs a foncé sur un véhicule de la sûreté urbaine, placé en travers de la chaussée pour faire barrage. Les fonctionnaires ont ouvert le feu à quatre reprises sur la camionnette, touchant mortellement le conducteur. Un deuxième passager a été interpellé, les deux autres parvenant à s'enfuir sur une moto volée.

Dimanche soir, des incidents ont éclaté dans le quartier de la Grande-Borne à Grigny (Essonne), d'où le jeune homme tué était originaire. Une cinquantaine de personnes ont incendié trois véhicules, attaqué un bureau de tabac et tenté de mettre le feu à un local de police, avant de harceler les forces de l'ordre. Le calme est revenu en fin de soirée. - (Corresp.)

DÉPÊCHE

■ INCENDIE: un jeune militaire de la sécurité civile, âgé de vingt-deux ans, a trouvé la mort, dimanche 18 septembre, alors qu'il tentait de contenir un incendie sur la commune de Palasca, près de Belgodère, en Haute-Corse. Sept autres pompiers ont été blessés, dont quatre grièvement, parmi lesquels deux souffrant de brûlures au troisième degré. Ce drame porte le bilan à un pompier tué et dix-sept blessés cette année en Haute-Corse.

le journal en direct 12:00

europelinfos.com

Europe 1 ça me parle

L'agglomération lyonnaise réfléchit à un avenir plus humain

A l'initiative de Raymond Barre, près de 2 000 personnes ont débattu depuis 1997 sur la place de l'homme dans la cité rhodanienne. Leur projet est rendu public mardi 19 septembre. Ouverture internationale, développement durable, solidarité, ont créé un consensus

LYON

de notre correspondante

Le projet s'intitule Millénaire 3 et a pour ambition d'« inventer les années 2000 ». Alors qu'il s'apprête à quitter dans quelques mois son siège de maire, après un mandat unique, Raymond Barre (app. UDF) devait proposer aux conseillers de la Communauté urbaine de Lyon (qu'il préside également), lors des Assises de la métropole, mardi 19 septembre, de se pencher sur un document traçant des perspectives pour les vingt ans à venir.

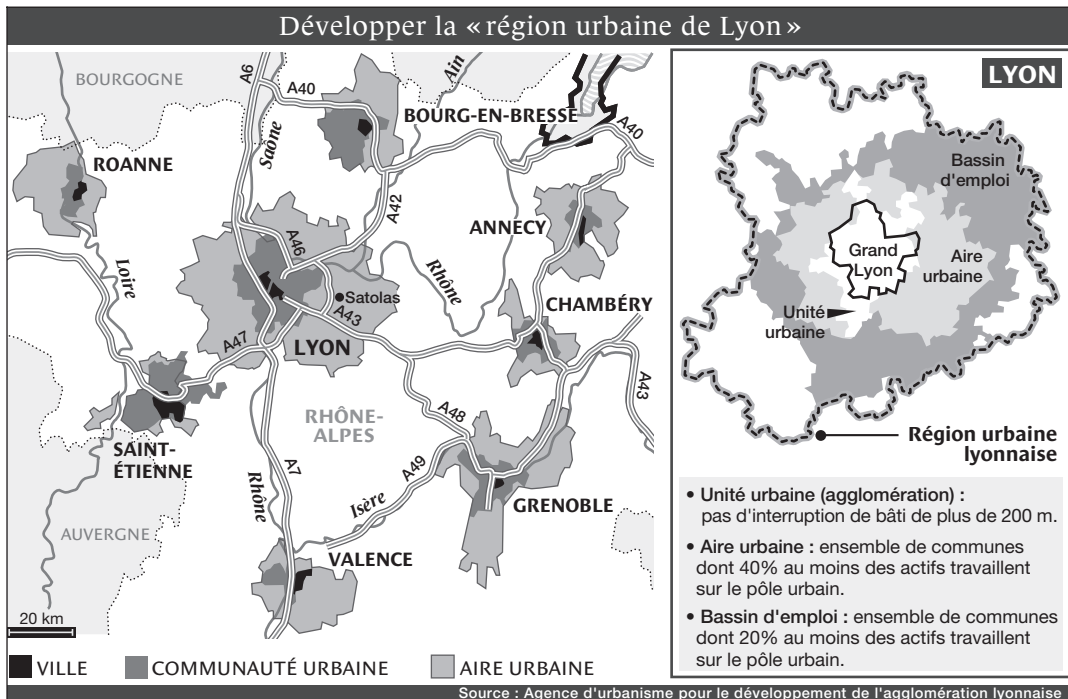
En 1988 déjà, Francisque Collomb (UDF), le prédécesseur de Michel Noir (RPR) – qui avait lui-même dû laisser son fauteuil en 1995 à l'ancien premier ministre –, avait lancé l'élaboration d'un schéma directeur, Lyon 2010. Mais la nouvelle démarche, entamée en 1997, se distingue par la méthode, participative, et le champ d'investigation défini : la place de l'homme dans la société lyonnaise.

Alors que l'expérience précédente s'était attachée à étudier les grands équipements d'urbanisme nécessaires à l'aménagement de l'agglomération, le pari lancé par Raymond Barre, s'inspirant des exemples de Barcelone ou de Bilbao, est avant tout un travail social à grande échelle. Durant trois ans, près de 2 000 personnes, élus, experts, acteurs de la vie civile, ont été invités à débattre pour dépister les dysfonctionnements d'une communauté, sérier ses besoins et imaginer des réponses.

« COMITÉ DES SAGES »

Confiés à une mission prospective conduite par le secrétaire général de la Communauté urbaine, Guy Barriolade, et le vice-président (UDF), Jacques Moulinier, les travaux ont été suivis par un « comité des sages » : dix personnalités « qualifiées », comme le journaliste Jean Boissonnat, le patron d'Infogrammes Bruno Bonnell, l'ancien commissaire au Plan Jean-Baptiste de Foucault, ou encore l'adjoint au maire de Turin, le conseiller d'Etat du canton de Genève, le président du comité exécutif du plan stratégique de Barcelone.

Viellissement de la population, violence et sécurité, éducation, nouvelles technologies, citoyenneté et insertion, sport, culture, loisirs, environnement, identité lyonnaise, re-



connaissance du hip-hop, exclusion, gouvernance, formation, sécurité alimentaire, le spectre des sujets abordés a été le plus large possible. « Lorsque je suis arrivé, constate Raymond Barre, j'ai été frappé par le manque de perspective dont souffrait cette agglomération, à un moment où

projet définitif *Vingt et une priorités pour le vingt et unième siècle* pourrait apparaître décevante si ce texte n'était révélateur du contexte politique dans lequel il s'inscrit : à quelques mois des élections municipales, aucun parti n'a souhaité se lier à des engagements rédigés par

suivi et de la mise en œuvre de ce travail, sera soumise au vote.

« Dès le départ j'ai dit que le texte ne devait en aucun cas prendre la forme d'un programme, se justifie Raymond Barre. J'ai souhaité que le texte rencontre le consensus le plus large possible. » Pour une fois, gauche et droite sont d'accord. « C'est une ouverture au débat, un document qui éclaire l'avenir mais qui ne dispense pas les formations de faire leurs propres choix », estime Jean-Jack Queyranne (PS), vice-président socialiste chargé de la politique de la ville. « Il est normal que ce travail de diagnostic débouche sur un document consensuel, juge, pour sa part, le député RPR Henry Chabert. C'est demain, dans la mise en pratique, que les différences apparaîtront ».

Généraliste, le texte engage cependant les élus communautaires autour de quatre axes fondamentaux : l'ouverture internationale, l'élargissement du périmètre de la Communauté urbaine, le développement durable et l'exigence de solidarité. L'idée maîtresse du rapport est la nécessité de décloisonner la société lyonnaise, dans tous les domaines, économiques, universitaires, institutionnels, culturels, etc. Si Raymond Barre a échoué dans sa tentative d'agglomérer des

communes nouvelles au Grand Lyon (la Communauté urbaine) notamment autour de Satolas, siège de l'aéroport, le texte prévoit l'adoption d'un schéma de cohérence territoriale à l'échelle de l'aire métropolitaine : soit près de 250 communes situées sur quatre départements, contre 55 aujourd'hui, exclusivement dans le Rhône, pour la Communauté urbaine.

ASSOCIATION VOLONTAIRE

Le périmètre retenu est celui de la région urbaine de Lyon, la RUL. Créée il y a plusieurs années, celle-ci associe des départements (Rhône, Loire, Ain, Isère), le Grand Lyon et la région Rhône-Alpes. « La RUL est l'outil qui permettra d'effacer les frontières administratives qui enferment l'agglomération lyonnaise dans un département trop étroit », explique Jacques Moulinier, vice-président UDF de la Communauté urbaine. Finies les démarches institutionnelles qui ont prévalu dans le passé : le développement de l'agglomération, jugé indispensable pour rivaliser avec les grandes métropoles européennes, se fera sur la base d'une association volontaire, en s'appuyant sur les syndicats de communes et sur le réseau des grandes villes de Rhône-Alpes. La prochaine mandature devra aborder les problèmes de déplacements, de logistique, de développement économique ou d'environnement à cette échelle. Concrètement cela entraînerait la fin du Sytral, le syndicat des transports en commun de l'agglomération.

Oubliées aussi les vieilles rivalités avec Paris : le rapport réaffirme l'ouverture de Lyon vers l'international, en particulier vers le grand Sud-Est et la Méditerranée. Seul moyen de lutter précisément contre l'attractivité parisienne. « Le temps des villes est revenu », estime Henry Chabert. « Si on ne fait pas des choix stratégiques aujourd'hui, demain nous prenons le risque d'un étalement urbain non maîtrisé, avec des effets destructurants, et d'une fracture urbaine entre ouest et est sur le schéma de la ville américaine », analyse de son côté Jean-Jack Queyranne.

Pour consensuel qu'il soit, le texte fait surtout le bonheur des socialistes. « On s'y sent bien. On peut considérer qu'il a une coloration de gauche, notamment dans l'affirmation de Lyon comme société multiculturelle », affirme ainsi le maire du 9^e arrondissement, Gérard Collomb. D'ailleurs, le candidat à la mairie de Lyon n'en fait pas mystère : son équipe a largement puisé dans les contributions pour élaborer son programme ! Cependant, si Lyon veut suivre l'exemple des grandes villes européennes, il lui reste à inventer un projet collectif concret. A Barcelone, le premier plan stratégique avait été suivi des Jeux olympiques, le troisième devrait déboucher en 2004 sur l'organisation d'un « forum mondial des cultures ». A Bilbao, le travail de prospective s'était accompagné de l'arrivée du Musée Guggenheim.

Sophie Landrin

Un rendez-vous des Eurocités

La veille des Assises de la métropole, se tient à la cité internationale de Lyon, lundi 18 septembre, une réunion des Eurocités sur les stratégies et les méthodologies de développement. Créée en 1986, cette association, présidée actuellement par le maire de Bilbao, Inaki Azhuna, regroupe une centaine de grandes villes européennes, en dehors des capitales. On retrouve notamment des villes comme Barcelone, Stuttgart, Turin, Munich, Strasbourg, Nancy, Malmö, etc. Les deux critères obligatoires retenus pour adhérer sont le seuil de population – 250 000 habitants au minimum – et l'appartenance à un pays démocratique. Lieu d'échange entre professionnels et politiques, les Eurocités se veulent également un groupe de pression auprès des institutions européennes. Chaque année, une assemblée générale donne lieu à des résolutions. La prochaine se tiendra en novembre à Leipzig.

le monde est en pleine mutation. Il fallait que les Lyonnais conçoivent l'avenir en s'appuyant sur les richesses de son passé, c'est-à-dire l'humanité et l'ouverture. »

Le travail en amont, très riche, a donné lieu à des publications régulières. En revanche, la rédaction du

l'équipe sortante. C'est donc d'avantage sur une vision que les élus sont appelés à se prononcer. Et encore, leur adhésion prendra la forme d'un « donné acte » et non d'un vote formel. Seule la création d'un « conseil de développement », ouvert à la société civile, qui aura la charge de

Nouvelle polémique sur la composition du fioul de l'« Erika »

LES PREMIÈRES analyses effectuées dans le mélange issu du pompage de l'épave de l'Erika, achevé le 5 septembre, indiquent que le fioul réceptionné au Havre est un fioul ordinaire (fioul n° 2). Le résultat de ces analyses, annoncé par la direction régionale de l'industrie de la recherche et de l'environnement (Drire) de Haute-Normandie, vendredi 15 septembre, intervient alors que le débat sur la nature exacte de la cargaison du pétrolier maltais affrété par TotalFinaElf et qui a sombré en décembre 1999 au large de la Bretagne continue.

Les analyses de la Drire visaient à évaluer l'impact sur l'environnement de la combustion du fioul, qui interviendra à la raffinerie TotalFinaElf de Gonfreville-l'Orcher, près du Havre. Les échantillons ont été prélevés dans les trois bacs de la Société havraise de manutention de produits pétroliers (SHMPP) où a été réceptionné le mélange, composé, selon la Drire, de fioul, auquel a été ajouté de l'ester méthylique de colza (EMC) pour fluidifier le produit, et d'eau de mer. Dans chacun des trois bacs, la teneur en soufre est inférieure au seuil autorisé. La Drire a également mesuré la teneur en chlore, en nickel, en vanadium et en plomb. Selon elle, « les concentrations observées sont équivalentes ou inférieures à celles constatées sur le fioul n° 2 habituellement

utilisé ». Une deuxième série d'échantillons prélevés dans les bacs de la SHMPP sont actuellement en cours d'analyse dans un autre laboratoire, indépendant de TotalFinaElf. Si les résultats sont confirmés, le fioul pourra être brûlé.

RÉSIDUS TOXIQUES

Ces analyses contredisent l'hypothèse avancée notamment par l'Association des bénévoles de l'Erika (ABE), selon laquelle le contenu du pétrolier maltais n'était pas un fioul n° 2, mais un résidu pétrolier de nature toxique et cancérigène. L'ABE, qui regroupe les personnes ayant participé au nettoyage des plages souillées par la marée noire, se basait sur les conclusions d'un laboratoire indépendant, Analytika, qui affirmait que le pétrolier transportait des résidus de distillation hautement toxiques. Des études menées par TotalFinaElf et l'Institut français du pétrole ont cependant infirmé ces conclusions. L'ABE a qualifié les analyses de la Drire de « tentative de désinformation ».

Avec l'autorisation du tribunal du Havre, l'ABE a effectué le 8 septembre, par voie d'huissier, ses propres prélèvements dans les cuves du pétrolier qui a acheminé le fioul jusqu'au Havre ainsi que dans les bacs de la SHMPP. Cette initia-

tive a été contestée par TotalFinaElf, qui fait valoir que d'autres prélèvements ont déjà été effectués sur les deux parties de l'épave. La compagnie pétrolière a ainsi demandé au juge des référés du Havre d'ordonner la restitution des échantillons. Le magistrat devrait rendre sa décision le 26 septembre.

Par ailleurs, une réunion devait avoir lieu lundi 18 septembre au secrétariat général de la mer pour envisager le sort de l'épave du pétrolier. Le comité des experts, qui rassemble les organisations spécialisées, et le comité de pilotage, composé des représentants des ministères intéressés, remettront leurs propositions au ministre Jean-Claude Gayssot. Quatre types de solutions sont envisagés : l'enfouissement (ensevelir les épaves sous un sarcophage de béton), le renflouement (les faire remonter et aller les couler dans des fosses de plus de 1 000 mètres de profondeur), le « pétardement » (faire exploser les épaves et en disperser les morceaux au fond de la mer), ou l'abandon sur place et le maintien en l'état avec « un certain nombre de précautions ». Selon les experts du Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux (Cedre), cette dernière solution, déjà retenue pour l'épave du pétrolier Amoco-Cadiz, est la plus répandue.

DÉPÊCHES

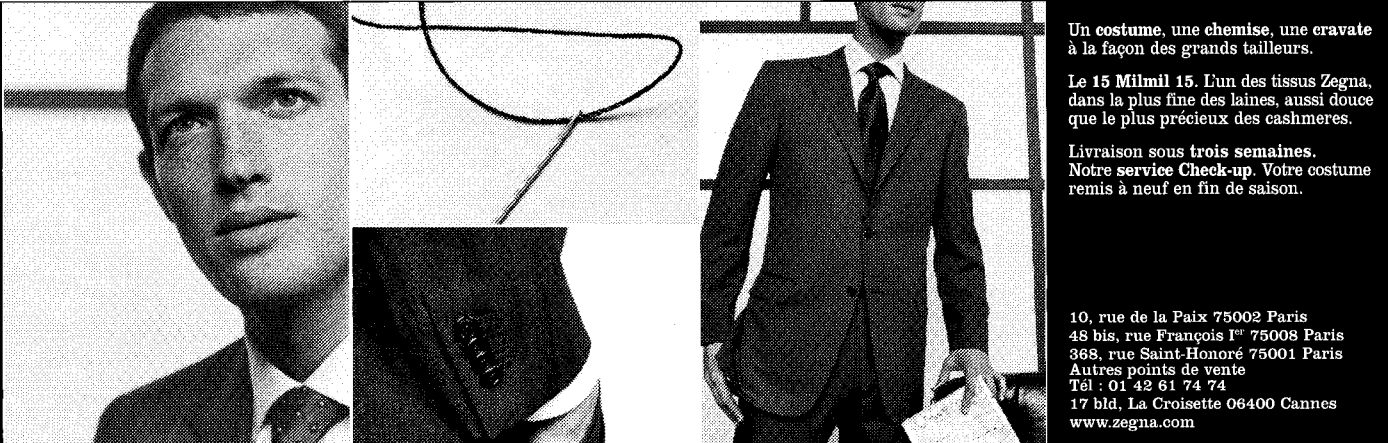
■ **ENVIRONNEMENT** : la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet, a présenté, mercredi 13 septembre en conseil des ministres, un projet d'ordonnance relative à la partie législative du code de l'environnement. Ce code, qui fera l'objet d'une loi de ratification, est l'aboutissement d'une entreprise commencée en 1992. Il rassemble dans un texte unique toutes les dispositions sur la protection de la nature, la qualité de l'air et de l'eau, les industries et activités polluantes, les déchets (y compris radioactifs), la protection des paysages (ce qui inclut la réglementation des enseignes publicitaires), dispersés dans différents textes de lois. Le code inclut la loi sur la chasse. « Un toilettage » et « une mise en cohérence » des textes ont été opérés, selon le cabinet de M^{me} Voynet, sans aucune modification des textes. Pour le ministère, il s'agit de renforcer l'accessibilité et l'intelligibilité des lois sur la protection de l'environnement.

■ **CHAMPAGNE-ARDENNE** : les agents de l'Office national des forêts (ONF) de la Marne ont signalé, vendredi 15 septembre, la présence d'une décharge sauvage de 50 sacs de poudre d'amiante dans les bois de la montagne de Reims, entre Reims et Epernay. Les services préfectoraux ont quadrillé le bois et mis au jour 5 autres décharges du même type, pour un total de quelque 100 à 150 sacs de plastique. Les services sanitaires ont « mis en sécurité » les sites qu'une entreprise spécialisée devait nettoyer lundi.

■ **RHÔNE-ALPES** : l'intersyndicale de la Société des transports en commun de l'agglomération stéphanoise (STAS) vient de déposer un préavis de grève illimitée à compter du mardi 19 septembre. La STAS compte 700 salariés et dessert 15 communes de l'agglomération de Saint-Etienne (Loire). Les revendications portent notamment sur les salaires, ainsi que sur la fixation d'un calendrier de négociation des conditions de travail et de sécurité.

Votre choix.
Notre expérience.

Ermenegildo Zegna
Su Misura



Un costume, une chemise, une cravate à la façon des grands tailleurs.

Le 15 Milmil 15. Un des tissus Zegna, dans la plus fine des laines, aussi douce que la plus précieuse des cashmeres.

Livraison sous trois semaines. Notre service Check-up. Votre costume remis à neuf en fin de saison.

10, rue de la Paix 75002 Paris
48 bis, rue François I^{er} 75008 Paris
368, rue Saint-Honoré 75001 Paris
Autres points de vente
Tél : 01 42 61 74 74
17 bld. La Croisette 06400 Cannes
www.zegna.com

Le Hussard et l'Horloger

CELA fait trois ans pour l'un, cinq pour l'autre, que chaque jour de leur vie professionnelle, ils ont, du petit matin jusqu'à parfois très tard dans la nuit,

œuvré dans leurs bureaux respectifs, dont les fenêtres hautes donnent sur ce gazon impeccablement coupé, ces arbres centenaires et rassurants, ce calme trompeur et cette paix apparente propres aux jardins privés qu'on trouve au cœur même de Paris – mais les deux hommes ont-ils véritablement jamais eu le loisir de s'abandonner à la contemplation des arbres ?

Peu, sans doute, dans le passé. Pas du tout aujourd'hui. Encore moins demain.

Car à mesure que déferlent les semaines et les événements, et que s'approchent les échéances électorales, les deux agents de transmission de la cohabitation la plus longue dans l'histoire de la V^e République, Dominique de Villepin, secrétaire général à l'Elysée, et Olivier Schrameck, directeur de cabinet à Matignon, savent que le temps se raccourcit, se resserre, s'accère. Ils savent que leurs patrons, le président Chirac d'un côté, le premier ministre Jospin de l'autre, attendront d'eux qu'ils fassent preuve d'encore plus d'énergie et de dévotion à ce qui, quelque courtoise qu'ait pu paraître la majeure partie d'une coexistence si prisée des Français, cette cohabitation si singulière, aura toutes les chances de se transformer en un duel à mort. C'est pour 2002, et nul ne sait qui aura l'intelligence – ou l'inconscience – de se déclarer le premier, mais les deux quadragénaires joueront leur rôle dans l'acte et la décision de dégainer le colt.

Voilà pourquoi ils sont si importants et pèsent aussi lourd que plusieurs ministres. Voilà pourquoi ils ne sont plus tout à fait des hommes de l'ombre, comme l'étaient autrefois les directeurs de cabinet ou les secrétaires généraux. Leur faculté (ou leur désir) d'apaiser ou d'attiser le feu leur confère ou

leur confèrera une importance que les médias – dont ils connaissent à la perfection le mode d'emploi – sauront relayer, amplifier, peut-être même exagérer. Olivier Schrameck et Dominique de Villepin appartiennent à cette catégorie raréfiée de ceux qui vivent la vie du pouvoir, l'exercice de la politique à haut niveau, comme il y a des sportifs à haut niveau. Mais ils possèdent deux personnalités profondément contrastées. Villepin, c'est le hussard, Schrameck, l'horloger. Rive droite, un cavalier. Rive gauche, un orfèvre.

Deux hommes issus de milieux différents, certes, mais aisés : Olivier Schrameck, venu de la « bourgeoisie – juive – parisienne – de gauche », Dominique de Villepin de la « bourgeoisie – catholique – provinciale – de droite ». Tous deux sont passés dans la meule, le moule, la machine à fabriquer l'élite française, le *melting-pot* de l'ENA. Il faudrait être expéditif pour croire encore que « tous les énarques se ressemblent ». Quand on écoute, on observe Olivier Schrameck et Dominique de Villepin, on est au contraire frappé par la diversité de ce *melting-pot*, et comment la même école peut produire deux êtres aussi contraires.

L'un est audace réfléchi ou irréflectif (Dominique de Villepin), l'autre est organisation et rationalisation (Olivier Schrameck). L'un prendrait bien l'opinion au galop, l'autre la prendrait au judo (celui qui fait d'une faiblesse une force). L'un aime le bruit et la fureur, l'autre préfère la discrétion et le feutré. L'un va vers les choses à bras-le-corps, l'autre les aborde avec circonspection et calcul. L'un est poète, l'autre prosateur. Quand l'un (Dominique de Villepin) écrit *Les Eloges barbares*, l'autre publie *La Fonction publique territoriale*. Pour l'un, la France est une personne, pour l'autre la Fran-

L'un sert le président de la République avec fougue et audace. L'autre travaille pour le premier ministre avec méthode et discrétion. A mesure que s'approche le grand duel entre leurs « patrons », le secrétaire général à l'Elysée Dominique de Villepin et le directeur de cabinet à Matignon Olivier Schrameck pèsent d'un poids chaque jour plus lourd. Vice-président de RTL et journaliste dans l'âme, Philippe Labro a jaugé ces deux hommes, comparé leurs styles et leurs parcours si dissemblables

me raconte Lionel Jospin, m'avait été donné, figurez-vous, par Jean-Pierre Chevènement. "Y a un type formidable", m'avait-il dit quand je composais mon cabinet pour l'éducation nationale en 1988. Je l'ai rencontré. Deux choses m'ont frappé : son exceptionnelle intelligence et la sûreté et la pondération de son jugement. La façon dont il articulait sa pensée. Mais ce qui m'a le plus plu, c'est que, ayant déjà choisi mon directeur de cabinet, je ne pouvais que lui proposer d'être directeur adjoint, d'être un numéro deux. Il a eu la modestie de me dire : "Ça m'intéresse de travailler avec vous, donc, j'accepte." Alors, dans la nuit, j'ai décidé de permuter les rôles et je l'ai nommé à la tête de mon équipe. Car, pour moi, sa réaction signalait son désintéressement. Nous avons très bien travaillé ensemble. Puis, il a fait son chemin au Conseil d'Etat, au Conseil constitutionnel auprès de Robert Badinter et, en 1997, je lui ai proposé la direction de mon cabinet, mais cette fois, à Matignon. Il a dit "oui, bien sûr", sans attendre.

» L'intérêt d'Olivier, c'est qu'il est une formidable mécanique intellectuelle, un brillant juriste, grand connaisseur de la haute administration française. Très informé, ouvert dans les débats, c'est mon "aiguilleur de luxe". Son approche est libre. Il est très, comment vous dire, très "français", pur produit de ce que l'on appelle l'élite, si ça existe – pas au sens traditionnel du terme, mais au sens d'un homme engagé dans un modèle démocratique collectif fondé sur l'échange des idées. J'ai parlé de ses qualités intellectuelles mais je ne serais pas complet si je ne soulignais pas sa grande culture, ses grandes qualités humaines et le doigté avec lequel il sait animer une équipe aussi complexe que celle de Matignon. »

LE président de la République, lui, a connu Dominique de Villepin alors qu'il n'exerçait aucun pouvoir gouvernemental, grâce à Marie-Claude de Guilhaudis – devenue, depuis, Marie-Claude Cabana – et qui était sous-directeur aux affaires étrangères au Quai d'Orsay. A la fin de la décennie 70, Jacques Chirac dit à la jeune femme : « Il faudrait me trouver un jeune homme dynami-

dans une relation conforme à la dignité de la France et aux intérêts des Français et tout ce qui peut déraiper vers une dispute – politique – est à bannir. Il ne faut pas confondre l'essentiel et le détail. Je m'attache, en matière de politique étrangère et militaire, à ce que nous ne parlions que d'une voix. Et c'est cet état d'esprit, celui dans lequel se déroule notre entretien hebdomadaire, le mercredi, avec le premier ministre, qui doit retomber vers nos collaborateurs respectifs. A eux d'assurer que les choses se passent dans la même volonté de modération et de politesse. »

Rapidité, modération, politesse – d'accord, d'accord, mais lorsque Lionel Jospin, en déplacement au Moyen-Orient, en terre étrangère, donc, et qui plus est, en Palestine, assimile, dans la même phrase le mot « Hezbollah » avec l'expression « acte de terrorisme », il ne faut pas attendre longtemps pour que Villepin prévienne Schrameck que le président va réagir, ce que transmet immédiatement Schrameck au premier ministre. Et que le président voudra le voir dès son retour, ce que Dominique de Villepin transmet aussi à Olivier Schrameck, qui en informe aussitôt le premier ministre – lequel, « convoqué », ne répondra pas à cette « convocation » et ne verra pas « tout de suite », dès son retour, le chef de l'Etat. Désinvolture d'un côté, pression de l'autre ? La « rapidité » a opéré de chaque côté. La « modération » et la « politesse » n'ont pas toujours, selon chaque entourage, été respectées. « Convoqué » est un terme un peu fort, mais il a, selon les entourages, été « déformé médiatiquement ». Il n'y a pas eu de convocation à proprement parler. Les chambres à écho renvoient toujours des bruits qui ne sont plus ceux de la réalité.

Des deux rives de la Seine, Dominique de Villepin comme Olivier Schrameck ont, sur la cohabitation, le même discours et si je devais mélanger leur voix, le concert ne souffrirait d'aucune dissonance : « Nous sommes deux rouages de l'Etat » (Schrameck). « Ce qui nous réunit, quoi qu'il arrive, c'est le service de l'Etat » (Dominique de Villepin). « Nous sommes les petites mains autant que les



PATRICK ARTIMIAN/CONTACT PRESS IMAGES

« Villepin a une étonnante capacité de réaction. Quand je lis une page, il en a déjà dévoré quatre. Il pige à une vitesse fantastique. Il est très rare de rencontrer un homme qui, comme lui, soit à la fois un poète et un très bon capitaine d'escadron de commando. Oui, un excellent commando »

Jacques Chirac

« C'est quelqu'un qui ne ferme jamais les portes, au propre comme au figuré. Il n'a aucune ambition politique, aucune arrière-pensée. Il veut servir, simplement et intelligemment », dit le président de la République de son secrétaire général à l'Elysée.

ce, c'est des valeurs, donc des idées. L'un et l'autre appartiennent à des minorités (les aristos, les juifs). L'un connaît la foi religieuse, l'autre est laïque.

Tous les deux ont des allures d'« homme pressé » – ils marchent aussi vite l'un que l'autre lorsqu'ils s'avancent vers vous –, mais je remarque, premier point commun (car il y en a, tout de même !), que, si leur démarche s'apparente à une danse – celle de deux corps habités par une musique –, l'une évoque plutôt la marche militaire de De Souza, tandis que l'autre s'accompagnerait plutôt d'un mouvement allégre de Mozart. Les gestes et les visages s'opposent. Villepin est long, les joues barrées de traits verticaux qui se distendent lorsqu'il sourit,

ce qui illumine son visage. Le front est haut, les yeux gris métal sont vifs, aigus, porteurs de flammes, les cheveux grisonnants un peu, aussi, mais n'ôtent rien à son air juvénile, sa belle gueule de beau mec. Lorsqu'il parle, tout son corps remue : longues mains, longs bras, longues jambes. Schrameck est tout en finesse, en velours, avec un sourire presque tendre, mais dont on sent qu'il peut le décocher aussi bien pour exprimer son ouverture d'esprit que son désaccord total. Il y a, dans ses yeux bleus pétillants et coruscants, le signe de la rapidité d'intelligence, un potentiel de dureté et de sévérité, tout autant que de faculté de gentillesse, goût du dialogue et de l'écoute. Schrameck est plus économe de ses

mouvements que Villepin, plus chat que cheval. L'un et l'autre ne se permettent guère de fantaisie vestimentaire, mais on devine une recherche d'élégance sobre dans le choix d'une cravate à pois rouges et noirs ou la coupe d'un costume croisé. Ils sont ce que l'on attend d'eux : bien sapés mais pas ostentatoires. Tous deux sont, chacun à leur manière, des séducteurs, mais pas au sens banal du terme : ils ne cherchent pas à plaire pour plaire – la seule projection de leur personne est suffisamment magnétique pour que l'on comprenne aisément pourquoi ils ont été choisis par leurs « patrons », les deux hommes qui dirigent la France. Celui qui préside. Celui qui gouverne.

« Le nom d'Olivier Schrameck,

que, un diplomate, capable de me fournir notes et études en politique étrangère. » « J'ai vu arriver, me raconte Jacques Chirac, ce grand garçon travaillant au service Afrique du Quai, chargé, je crois, de la Corne de l'Afrique, que j'ai trouvé d'une belle force intellectuelle, une bonne vision de l'étranger, un homme de culture, plein de finesse et de curiosité pour les arts premiers qui sont, on le sait, une de mes passions. Nous nous sommes reconnu de nombreuses affinités et, depuis, malgré ses longs séjours à l'étranger – cinq ans à l'ambassade de France aux Etats-Unis, trois ans ministre conseiller à l'ambassade de France en Inde – nous n'avons jamais cessé de nous entretenir. Ensuite, de collaborer étroitement. Il a fait preuve au fil de toutes ces années d'une loyauté en béton à mon égard. Pour moi, la loyauté est une qualité fondamentale, qui l'emporte à mes yeux sur bien d'autres traits. C'est indispensable. Il sait ce que je souhaite. Je lui fais entièrement confiance.

» Une caractéristique de Villepin, c'est sa rapidité. Ce n'est pas inutile en période de cohabitation, même longue. Pour moi, la cohabitation doit se passer de façon convenable,

aiguilleurs, nous sommes la main qui gomme, qui lisse, qui écrit » (Dominique de Villepin). « Nous devons fonctionner sans affect personnel, qui pourrait gêner les affaires que nous traitons. La correction et la cordialité priment » (Olivier Schrameck).

Tous deux, aussi, s'accordent à préciser les mêmes détails : le téléphone est leur instrument essentiel de communication. Pas d'e-mail. Toute trace écrite est inopportune. La ligne directe est le meilleur conduit. Les rencontres sont variables. Un déjeuner toutes les quatre semaines, un restaurant anonyme, loin du « village » politico-parisien-journalistique.

Aucune photo n'a pu encore être prise de ces tête-à-tête au-dessus d'une table d'un bistro inconnu qui ne se trouve ni dans le 7^e, ni dans le 8^e, ni dans le 6^e ou le 15^e arrondissement. La « cordialité » demeure au centre du discours.

Schrameck : « D'abord, je ne fais jamais une seule remarque critique sur Dominique de Villepin ou les autres membres de son entourage. Et je veille à ce que personne dans le mien ne le fasse. »



GARETH WATKINS/REUTERS

Villepin : « Il ne s'agit pas tant de savoir qui est le plus fort ou le plus habile. La cohabitation c'est un exercice de longue haleine qui exige humilité et fidélité. Nous devons respecter la pensée de l'homme que nous servons, et ne jamais la dépasser. Et comme nous sommes tous deux conscients de ce même rôle, cela nous rapproche fonctionnellement, sinon affectivement. »

Pourtant, on sent, dans le propos de Villepin, comme une forme d'estime : « Il existe bien quelque chose de commun entre tous ceux qui ont connu l'expérience du pouvoir. Il y a une vérité de cet exercice qui ne se comprend qu'avec ceux qui ont vécu l'angoisse qui précède les décisions, le vertige terrible du pouvoir. Ça crée comme un lien, invisible. Comme une lucidité partagée. A partir des épreuves traversées, il se fabrique un terrain d'entente. Olivier Schrameck est quelqu'un de qualité, ça ne me gêne pas de le dire. Nos fonctions ont profondément évolué par rapport à nos prédécesseurs dans la V^e République. C'était des métiers de super-fonctionnaire. Aujourd'hui, le directeur de cabinet de Matignon est presque le directeur des ministres. C'est difficile, dangereux. » Si les deux hommes s'accordent à s'autodécerner le compliment passe-partout sur leur « intelligence » respective, Olivier Schrameck ne va pas aussi loin dans « l'affect » :

« J'hésite à vous répondre. Je ne peux pas exprimer quelque opinion que ce soit à l'extérieur. Nous sommes très différents, dans nos origines intellectuelles, nos affinités, nos milieux sociaux, nos caractères. Même si ce qui nous rapproche, cordialité, exercice du service public, permet qu'il n'y ait pas de blocage. On ne se cabre pas. L'accroc serait une faute professionnelle. Il est vrai, aussi, que la durée même, exceptionnelle, de la cohabitation rend cette nature de relation plus nécessaire. Je me serais refusé à m'inscrire dans un rapport de conflit. »

– Vous en parlez avec le premier ministre ?

– Très peu. Je suis discret sur mes échanges avec Dominique de Villepin. Et, si nous nous disons beaucoup de choses avec Lionel Jospin, j'ai une nature qui prédispose à la distanciation. En politique, mon appréciation personnelle gagne à ne pas être connue. »

Villepin est tout autre. Lyrique, fougueux, emporté, chérissant Antonin Artaud autant que Rimbaud ou René Char, il paraît moins soucieux de se protéger.

« J'aime sortir de l'œil du pouvoir ; j'aime aller vers les artistes, les créatifs, les peintres, les comédiens ou les cinéastes. »

On l'a vu au « mégashow » de Johnny Hallyday sur la pelouse du Champ-de-Mars, avec femme et enfants. On le voit dîner avec le peintre Matta, déjeuner avec des « bêtes médiatiques ». Olivier Schrameck, tous les jours, déjeuner, seul, à Matignon, d'où il part, certains soirs vers 23 heures.

« Je refuse toute invitation, de quelque sorte que ce soit, dit-il. Derrière mon attitude, il n'y a pas d'austérité pathologique. Mais je ne veux jamais laisser dire que j'ai pu bénéficier d'un service quelconque, même s'il s'agit d'un repas. Je suis, ici, au

centre de la toile, recevant une cinquantaine de notes par jour qui appellent autant d'appréciations ou même de décisions. Je m'astreins à tout voir chaque soir. »

« Mon rôle est plus libre, répond Villepin. Depuis la dissolution, il consiste à faire monter vers le président la diversité des sensibilités. Je m'efforce d'accompagner le développement de la réflexion. Je suis là pour qu'on n'ait pas le nez sur la vitre. Je n'ai pas envie de m'asphyxier. Mais j'approuve la discrétion de Schrameck. Lui comme moi devons toujours faire la différence entre le romanesque et la réalité. On ne peut empêcher les gens de parler, colporter ragots et rumeurs. Il existe toute sorte de sources d'info sur la cohabitation. Nous les entendons, mais elles ne pèsent pas sur nous. »

À ce concert si miraculeusement harmonieux de politesses, de compliments, de louanges, parfois d'autosatisfaction, il faut ajouter défauts, critiques, reproches.

D'abord, l'autocritique. C'est Villepin qui ouvre le ban : « J'ai les défauts de tous les gens passionnés. Je veux aller trop vite. J'ai un défaut d'impatience. Donc, il peut m'arriver de heurter certaines sensibilités, certaines susceptibilités, voire bousculer certaines bastilles. Mais je suis excessif, voilà le vrai, excessif en tout. Mon trop-plein d'inquiétude et d'énergie peut me faire des ennemis. »

On le dit hautain, arrogant, caractériel. Le monde politique traditionnel le regarde comme un oiseau exotique et étrange, un Martien, un animal venu d'ailleurs. « Il se met trop de gens à dos », reprochent les membres mêmes de son camp. Il court, sur lui, toute sorte d'histoires. Des revirements brusques, des jugements à l'emporte-pièce, un goût des secrets, une prédilection pour les « on-dit », les embrouilles, un don inouï pour les mauvais choix (« la dissolution, c'est lui », affirment ses détracteurs).

Villepin est long, les joues barrées de traits verticaux qui se distendent lorsqu'il sourit. Les yeux gris métal sont vifs, porteurs de flammes, les cheveux grisonnent un peu, aussi, mais n'ôtent rien à sa belle gueule de beau mec. Schrameck est tout en finesse, en velours, avec un sourire presque tendre, mais dont on sent qu'il peut le décocher aussi bien pour exprimer son ouverture d'esprit que son désaccord total

teurs), une faculté extraordinaire à envelopper son interlocuteur de théories éblouissantes, de visions de notre société et notre époque dont on ressort en dissipant la fumée des mots et l'envol des mains et en s'interrogeant : « Mais qu'a-t-il voulu me faire passer comme message ? »

Quant à Olivier Schrameck, à la question « Quel est votre défaut ? », cet homme si posé, au parler si

doux mais si ferme, aux dogmes si bien arrêtés, ne répond pas directement : « Je n'ai rien touché dans ce bureau. Il n'y a ni photos personnelles ni talismans. Quand je quitterai ces lieux, je n'emmènerai pas un papier. Cette attitude traduit sans doute mon caractère. Ma fonction ici est un service, un devoir, une charge et une contrainte. Je ne prends pas de plaisir à ces fonctions. C'est sur le plan humain, dans mes rapports avec une équipe (soixante membres de cabinet) que je trouve de profondes satisfactions. Ce ne sont pas, à proprement parler, des défauts. »

Il sourit, comme presque toujours. Cet homme ne se départ jamais d'un sourire proche de celui des Orientaux. Il lâche : « La vraie faille (ou est-ce une force ?), c'est le doute constant. Jamais sûr de rien, je m'interroge sur tout. C'est la rançon de mes refus d'attachements exclusifs à qui et à quoi que ce soit. La signification que tout peut être remis en cause. Je ne me sens jamais installé ni rassuré. Mais le doute est fortement compensé par l'action et la décision. Ce n'est pas sur les décisions que je doute. Puisque toute décision est relative. Mais sur des questions fondamentales, sur la courbe d'une vie. Le solde d'une vie doit se mesurer, s'apprécier aussi au vu du mal qu'on a pu faire aux autres, aux blessures qu'on a pu infliger. »

Ses détracteurs l'accusent de pointillisme, de sécheresse, d'orgueil de sa classe, son héritage familial, sa caste. Les critiques, de manière anonyme (« ne me nommez pas », car ils le craignent), soulignent ce qu'ils disent constituer ses deux tares principales : « Prendre des décisions politiques alors qu'il est vierge politiquement, qu'il n'a jamais foulé le terrain, un puceau dans le combat. Ensuite, croire et considérer qu'il y a des solutions juridiques à tout problème. » Ils citent son autoritarisme, sa volonté de tout régenter, sa fierté (dissimulée, selon les critiques) d'être depuis quelque temps, suffi-

et la mesure. Le président de la République à propos de son secrétaire général :

« Villepin a une étonnante capacité de réaction. Quand je lis une page, il en a déjà dévoré quatre. Il pige à une vitesse fantastique. Il est bon dans son choix des hommes. C'est quelqu'un qui ne ferme jamais les portes, au propre comme au figuré. Il n'a aucune ambition politique, aucune arrière-pensée. Il veut servir, simplement, et intelligemment. Il est très rare de rencontrer un homme qui, comme lui, soit à la fois un poète et un très bon capitaine d'escadron de commando. Oui, un excellent commando. »

– Ce qui n'est pas pour vous déplaire ?

– Non, en effet. C'est un peu un fils pour moi.

– Vous parlez souvent de 2002 ? De la prochaine présidentielle ? De votre candidature ?

– Non. Beaucoup trop tôt. »

Le premier ministre, Lionel Jospin, à propos de son directeur de cabinet :

« Il me donne sa conviction, il me propose des options, son influence ne s'exerce pas seulement dans nos tête-à-tête, mais dans les confrontations de tous les membres du cabinet. Sa mission n'est pas de m'influencer, mais de m'aider. Ce n'est pas une éminence grise. C'est un rouage identifié, il n'est pas occulte. Vous savez, je supporterais assez mal l'idée que je sois "sous influence", mais j'ai besoin d'être éclairé, informé, et ce dans l'approche la plus libre possible. Pourtant, nous ne sommes jamais parvenus à nous tutoyer. »

– Vous parlez souvent de 2002 ? De la prochaine présidentielle ?

– Non. Quand nous parlons de 2002, nous parlons des législatives. »

A leur tour, maintenant, de me dire ce qu'ils retiennent de la personnalité de ceux pour qui ils tentent en permanence d'« atténuer les aspérités ». D'abord Schrameck : « Trois choses m'ont frappé et continuent de me séduire. Premièrement, Lionel Jospin est un esprit à la recherche de la lucidité, de l'analyse qu'il souhaite au plus juste. Ensuite, c'est quelqu'un à la recherche de plus de justice, et d'un progrès dans l'évolution des sociétés. Enfin, il y a son courage personnel. J'ai rarement rencontré une telle volonté de faire face. Déjà à l'éducation nationale, lors de la "crise du foulard", la grève des lycéens, il ne flanchait pas. Il revendique ses responsabilités. Au-delà, nous partageons les mêmes valeurs essentielles de la vie, le rejet de certaines postures. »

Et puis de Villepin : « Ce qui m'a frappé, en premier lieu chez Jacques Chirac, c'est son énergie, son dynamisme et l'idée qu'il se faisait du service de la France. Ça m'a rappelé ces hautes voix comme celles de Michel Debré lorsqu'il disait, au lendemain de la guerre, aux jeunes énarques : "Essaïez. Reconstituez." Pendant la campagne présidentielle, j'ai saisi qu'il ne se battait pas contre Balladur, mais pour une idée de notre pays. Il est en permanence en quête, pas installé, pas arrivé, il se remet en cause. Pour lui, l'exercice du pouvoir est un questionnement. Il irradie, il dégage une très forte impression de puissance et de vie. Il n'a jamais éprouvé de lassitude. »

« Si nous nous disons beaucoup de choses avec Lionel Jospin, j'ai une nature qui prédispose à la distanciation. En politique, mon appréciation personnelle gagne à ne pas être connue », déclare Olivier Schrameck, directeur de cabinet du premier ministre.

Finalement, les « patrons » se ressemblent peut-être plus que les « serviteurs ». Chirac et Jospin ont connu le terrain, les meetings dans des salles à moitié vides, les débats publics et télévisés, les campagnes électorales, la boue, la pluie, le froid, les mains qu'on serre à en saigner, les comices agricoles et les inaugurations de stades nouveaux, les bagarres à l'intérieur des partis politiques, les matins brumeux sur le tarmac des aéroports de province, les soirs interminables dans la fumée des bureaux des quartiers généraux, la solitude du pouvoir, l'angoisse dans l'attente des sondages ou des résultats, la vengeance comme un plat qui se mange glacé, les trahisons et les mésalliances, les courtes, si courtes bouffées de bonheur et de satisfaction dans les nuits de victoire, les éphémères vérités, les éternels mensonges. Ils ont milité tôt, très jeunes, et leur destin est déjà en grande partie accompli. Le Hussard et l'Horloger sont loin de cette irremplaçable expérience. Mais leur destin est encore devant eux, et le dessin de ce destin peut se découvrir dans leur jeunesse et leur enfance.

Petit garçon, Dominique de Villepin, né au Maroc, pleurait, à Caracas, quand à huit ans, lui et quelques autres enfants français, fils et filles de parents travaillant à l'étranger, de son âge, écoutaient par le moyen d'une radio à ondes courtes, au son brouillé, le défilé du 14 juillet à Paris, là-bas, dans cette France si lointaine qu'il ne connaissait que par les sauts de

problème, puis concilier. » Telle fut sa vocation. Il préféra toujours Diderot à Voltaire. Il dit : « Avez-vous noté que les étudiants ne parlaient jamais de Gide ? Or c'est lui qui m'a appris qu'on doit gouverner sa vie comme on l'entend. »

A quelques encablures de la cinquantaine, ni de Villepin ni Schrameck ne veulent se prononcer sur ce qu'ils deviendront, en 2002, « au cas où... » Et quand je leur demande : « Où vous voyez-vous dans dix ans ? », Olivier Schrameck, cet amoureux de Proust et des films de Hitchcock, debout dans son bureau si ordonné et si impersonnel, n'attend pas pour répondre : « Conseiller d'État, comme je le suis aujourd'hui. », mais il rajoute : « J'ai toujours un regret, il reste vivant, j'aurais aimé faire du théâtre. Il me semble que l'effort de se mettre dans la peau d'un autre doit être, pour l'esprit, un élément de curiosité et d'enrichissement personnel. »

ET Dominique de Villepin, où sera-t-il dans dix ans ? Il ne sait pas, me répond-il en éclatant de rire. « Voyages, lectures, écriture, la liberté. » Dans son bureau encombré de livres d'histoire, de recueils de poètes inconnus, et de statuettes tribales d'Afrique, cet amoureux de Villon, Rutebeuf, Bataille et Petrus Borel regarde au-delà, vers « le désert » qu'il habiterait « s'il était réincarné », vers l'aventure, l'imprévisible, l'inconnu, vers cet « Autre » qu'il est toujours avide de découvrir. Tous

« L'intérêt d'Olivier, c'est qu'il est une formidable mécanique intellectuelle, un brillant juriste, grand connaisseur de la haute administration française. Très informé, ouvert dans les débats, c'est mon "aiguilleur de luxe" »

Lionel Jospin

puce de son père nomade, militaire, puis industriel, aujourd'hui sénateur des Français de l'étranger. Il se faisait déjà « une certaine idée » de ce pays qu'aujourd'hui encore, il a à peine plus arpenté que les États-Unis, l'Inde ou l'Afrique. Même si, par ailleurs, il possède et entretient ses racines dans le Limousin, et se nourrit de celles de sa femme, Marie-Laure, en Lorraine. Il a toujours été « gaulliste ». « Ma volonté de servir a été plus forte que ma volonté d'être. Je n'ai aucune peur de l'avenir et je n'aspire pas à être, aujourd'hui, quelqu'un d'autre, mais je suis en recherche permanente d'une forme de solitude et de silence, vers un chemin intérieur, indispensable. Il ne suffit pas dans la vie de se lever le matin et de se coucher le soir. Pour avancer, il faut aimer le mouvement. Il faut danser sa vie, comme l'écrit Nietzsche. » En 1968, il fut mis à la porte du lycée pour « rébellion ».

Petit garçon, Olivier Schrameck était absorbé par sa scolarité, centré sur son travail, « introverti », en quête de l'excellence. Issu d'une famille où les avocats et les médecins abondaient, il y a, dans le passé de sa mère, la déportation à Auschwitz, et il est venu au monde précisément parce que cette femme revenue de la Nuit et du Brouillard souhaitait répondre à cette horreur par la fécondation d'une nouvelle vie – ce qui fit d'Olivier le dernier de quatre enfants, bien plus jeune que les aînés, un peu plus solitaire. A son grand-oncle, déjà dans la politique, ministre de l'intérieur du Cartel des gauches, Charles Maurras avait écrit : « Je donnerai l'ordre de faire verser votre sang de chien. » A quatorze ans, en classe, le professeur d'histoire, écœuré par le côté « je sais tout » du jeune Olivier lui dit : « Et j'imagine que Monsieur Schrameck sait le temps qu'il faisait ce jour là... » « Bien sûr, répond l'enfant prodige, Saint-Simon a écrit que "le roi était arrivé tout crotté." Donc, il pleuvait. » Tête du prof. Son « tournant », il l'a connu lorsqu'il a découvert le droit : « Tout problème s'analyse en une balance d'intérêts contradictoires. Le droit consiste à les analyser et assurer la conciliation en fonction d'une norme retenue. Il faut décomposer le

les chemins lui semblent ouverts : « Tout peut être dépassé. Rien n'est incontournable. La vie est courte. »

L'un comme l'autre, quelle que soit leur finalité, auront connu et respiré le parfum âcre et doux du pouvoir suprême et ils en resteront imprégnés pour toujours. Rivés à leurs fonctions jusqu'à la date fatidique, les deux « rouages » de la très et trop longue cohabitation pourront-ils secouer de leurs épaules la poussière d'étoile des deux bêtes politiques qu'ils auront si loyalement servi ? Ni l'un ni l'autre ne m'ont semblé, pour l'heure, s'en préoccuper.

Tous deux tiennent un journal. Tous deux jurent qu'ils ne le publieront jamais. Il n'y aura pas de nouveaux « Verbatim ». C'est un des autres points communs de ces deux vigiles, ces deux exigences, ces deux monomaniaques, le Hussard et l'Horloger, le Cavalier fou et l'Orfèvre délicat, dont tout le milieu politique s'accorde à dire qu'ils respirent l'honnêteté, l'intégrité, et la haine de l'argent-roi. Ainsi, les croisements d'un portrait finissent-ils par se réunir en une même image, une même composition, celle de leur génération. Une génération qui croit encore à la politique et à l'État, qui croit encore aux grands principes, qui oscille encore entre le romantisme et le cynisme.

Ce qui n'exclut pas que les deux hommes demeurent lucides, contemporains de leur époque : Schrameck et de Villepin savent que « nous vivons dans un monde qui bouge, les crises y sont permanentes, les surprises aussi » (Villepin). Ils savent que « la société française est plus mobile que jamais, traversée par les grandes révolutions techniques, et une mondialisation qui touche par porosité les strates de plus en plus nombreuses de la société » (Schrameck). Allez vous étonner, dès lors, qu'ils n'aient toujours pas trouvé le temps de contempler les arbres des deux grands parcs solitaires où rôdent les ombres de De Gaulle, Pompidou, Mitterrand, fantômes d'un monde ancien qui s'écroule comme falaise dans la mer, cendres dans l'océan de l'Histoire.

Philippe Labro

Michel Vivant, professeur de droit

La propriété intellectuelle et les nouvelles technologies

Le développement de l'informatique nous oblige à repenser totalement la notion d'auteur et les droits qui lui sont traditionnellement reconnus

Dans le cadre de l'Université de tous les savoirs, organisée par la Mission 2000, Michel Vivant, professeur de droit à l'université Montpellier-I, a prononcé une conférence sur le thème « Propriété intellectuelle et nouvelles technologies ». Nous publions de larges extraits de sa communication



La notion de propriété intellectuelle a été bouleversée par l'informatique. Avec le passage de ces œuvres que sont le poème ou la statue à ces nouvelles créations que sont logiciels, bases de données, multimédia, pages Web, ou liens hypertextes, ce n'est pas à un simple élargissement du champ de la matière que nous avons assisté. L'objet de droit, qu'il soit saisi par le droit d'auteur ou ce que j'appelle « un droit apparenté », a en effet acquis une profondeur ambiguë.

On a commencé à parler de « biens informationnels » avec les logiciels. Il est couramment question aujourd'hui d'œuvres informationnelles. Et, pourtant, les puristes du droit d'auteur ne manquent pas de rappeler, à juste titre, que le droit d'auteur, s'il ne se cantonne certes pas aux beaux-arts, saisit la forme d'une œuvre et rien d'autre, la mise en forme mais point le contenu, point le message si message il y a, point l'information. Hélène peut fuir cent fois avec Paris, voilà qui est du domaine public, mais c'est au seul Giraudoux qu'appartient cet « or gris » de la paix qui s'enfuit irrémédiablement. Et la théorie de la relativité, restreinte ou généralisée, n'est pas, comme telle, protégée, alors que le petit ouvrage du même nom publié par Einstein bénéficie de la protection du droit d'auteur.

Mais quand l'objet appréhendé par le droit n'est qu'un ensemble informationnel comme l'est, par exemple, une base de données, il est bien difficile de faire admettre que le droit se désintéresse de ce qui est information. L'observation vaut aussi, à l'évidence, pour le logiciel, qui est de l'information traitée qui traite de l'information. Et cette confusion explique, pour une part, les incompréhensions qui existent entre éditeurs de presse et journalistes quant au fait de savoir si les premiers disposent du droit de mettre en ligne, pour une édition électronique du journal, les articles des seconds : papier ou en ligne, le journal reste toujours en effet une égale source d'information, mais à travers présentation, mise en page, conception, linéaire en un cas, hypertextuelle dans l'autre, à considérer donc la forme, ce sont bien de deux œuvres distinctes qu'il s'agit (au moins dans le plus grand nombre des cas).

On ne s'étonnera donc pas que la propriété intellectuelle, bousculée par les nouvelles technologies, soit le lieu de tous les antagonismes. En effet, autrement pensée que naguère, cette propriété est omniprésente. Il est difficile de ne pas s'y heurter. Ainsi, à proportion du développement des « bastilles » que sont les droits d'auteur et autres droits de la même parentèle, se développent divers mouvements d'opposition. L'expression mérite un mot d'explication mais l'idée est simple. Il n'est pas de vraies propriétés intellectuelles en dehors des sociétés libérales où existe un marché puisque ces droits, tels que conçus depuis, en gros, le XVIII^e siècle, sont un moyen pour leur titulaire de se réserver un marché. Mais quand tout est prétexte à réservation, quand le parcours est semé d'embûches et de péages, que reste-t-il du modèle libéral ?

Or aujourd'hui, les droits se multiplient. Les droits dits voisins, comme le sont les droits des artistes-interprètes qui participent à la création sans qu'on leur reconnaisse le statut d'auteur, sont de plus en plus reconnus à l'échelle de la planète : 1985 pour la France, 1992 pour l'Europe communautaire. Ils sont autant d'occasions d'interdits... et de paiements pour qui veut obtenir la levée de l'interdit. Et cela point toujours au bénéfice du créateur car, si tel est, de mon point de vue, l'artiste-interprète, de tels droits sont reconnus encore à l'investisseur : producteur de phonogramme, de vidéogramme, entreprise de communication audiovisuelle, tous très présents sur le Net. On retrouve l'investisseur avec ce droit évoqué, qui permet aux producteurs de base de données de s'opposer à l'extraction du contenu de leurs bases. Et quand le législateur ne s'en mêle pas, c'est le juge qui prend le relais.

C'est ainsi que, depuis une vingtaine d'années, on voit sanctionner les pratiques dites de parasitisme, définies comme l'ensemble des comportements par lesquels un agent économique s'imisce dans le sillage d'un autre afin d'en tirer profit. Reprendre un slogan, pourtant jugé dans le même



DESSIN SOPHIE DUTERTRE

temps non protégeable au titre du droit d'auteur, ou bien des travaux d'analyse informatique, devient de la sorte condamnable. Ce sont encore les prérogatives qui se multiplient au sein de droits par ailleurs existants. L'auteur doit ainsi normalement tolérer la copie privée mais il n'y est plus tenu si l'œuvre protégée est un logiciel ou une base de données, et certains plaident pour la disparition de cette exception dans l'univers numérique. Ce sont enfin les revendications qui se multiplient, témoin l'âpre débat sur le prêt public qui a défrayé la chronique.

Mais, pour rester dans l'univers des nouvelles technologies, c'est ainsi que, si une sorte d'accord tacite faisait que les langages de programmation étaient jusqu'à aujourd'hui tenus pour librement utilisables, on voit surgir des études pour avancer qu'ils pourraient bien être protégés. Et à la protection par le droit d'auteur dans l'univers parfois dit « présenciel » des circuits de randonnée, répond la sollicitation de ce même droit pour protéger dans l'univers dit virtuel les cheminements hypertextes.

MICHEL VIVANT

■ Né le 11 septembre 1951, Michel Vivant est docteur en droit et agrégé de droit. Après avoir passé sa thèse de doctorat en 1976 et abandonné le barreau en 1977, il est professeur, en 1981-1982, à la faculté de droit et de sciences économiques de Pau. Il est nommé professeur de droit à l'université de Montpellier en 1983. Il a été doyen de la faculté de droit de cette université de 1990 à 1993, et a également été, de 1997 à 2000, expert scientifique auprès du Conseil de l'Europe sur la « criminalité dans le cyberspace ». Michel Vivant est actuellement responsable d'une équipe de recherches du CNRS. Il est l'auteur de nombreuses publications telles que *Le Droit des brevets* (PUF, 1991) et le *Code de la propriété intellectuelle annoté* (Litec, 2000).



Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, au « Grand Jury RTL - "Le Monde" - LCI »

« La concurrence entre le président de la République et le premier ministre entrave les réformes ambitieuses »

« A une semaine du référendum, l'abstention s'annonce forte, le 24 septembre, d'autant plus que le débat sur les conséquences de l'instauration du quinquennat n'a pas lieu. Regrettez-vous d'être, avec l'UDF, à l'origine de cette aventure électorale ?

– L'UDF a toujours voulu le quinquennat. Le quinquennat répond à une aspiration profonde des Français, qui veulent donner de plus en plus souvent leur avis sur ceux qui les gouvernent, contrôler leurs élites, participer aux grands choix politiques concernant leur avenir et celui de leurs enfants. Mais, surtout – c'est peut-être un petit point de différence avec le président de la République –, je pense que le quinquennat va corriger les dérives de fonctionnement de la V^e République. Ce ne sont pas des dérives qui sont dues au texte, ce sont des dérives qui sont dues à la pratique. Je veux parler essentiellement, bien sûr, de la cohabitation. De 1986 à 2002, il y aura eu, en seize ans, neuf ans de cohabitation, c'est-à-dire neuf ans de concurrence larvée, de

rivalité feutrée entre le premier ministre et le président de la République.

– La cohabitation pervertit la V^e République. Dans la logique de ces institutions, le président et le premier ministre arrivent devant le peuple pour défendre un bilan commun ; ils ont intérêts liés ; la victoire de l'un ne peut pas venir de la défaite de l'autre. Dans la cohabitation, c'est exactement le contraire. J'ajoute qu'un président de la République peut trouver un intérêt politique à la cohabitation. Souvenez-vous de 1986, où la gauche était discréditée, et en deux ans François Mitterrand s'est refait une santé en devenant un petit peu le fédérateur des Français.

– Jacques Chirac n'est manifestement pas de votre avis. Il a même expliqué, la semaine dernière, que les Français pourraient parfaitement voter dans un sens aux élections législatives et en sens contraire à la présidentielle...

– Le quinquennat diminue le risque de cohabitation. Pour moi, c'est important, parce que la

concurrence entre le président de la République et le premier ministre entrave les réformes ambitieuses. Même pour cette réforme, on voit bien que s'il n'y avait pas eu rivalité il n'y aurait pas eu cet accord sur le plus petit dénominateur commun ; on aurait pu avoir, comme l'UDF le souhaitait, un référendum sur une modernisation plus large de la vie politique française.

– Cela signifie-t-il que, pour vous, le quinquennat est une première étape, mais que l'achèvement de cette réforme serait de modifier le calendrier des élections ?

– La logique de la V^e République, c'est que l'élection présidentielle arrive avant les élections législatives. Donc, il faudra, dans l'avenir, revenir à ce calendrier. Pour 2002, je crois qu'il faut faire attention aux deux grands principes qui prévalent en matière électorale, le principe de réalité et le principe de transparence. Il n'y a que deux personnes, aujourd'hui, qui peuvent changer le calendrier électoral. Le président de la République pour-

rait très bien diminuer la durée de son mandat ; je crois que ce n'est pas d'actualité. Ou alors, le premier ministre pourrait faire voter par sa majorité parlementaire une loi organique pour allonger de quelques mois le mandat des députés actuels ; mais je crois qu'il est clair pour tout le monde que l'on ne change pas une règle du jeu juste avant une élection. Il ne faudrait pas que les Français aient une impression de tripotage.

– N'avez-vous pas le sentiment que, si les Français ne se dérangent pas le 24 septembre, c'est tout simplement parce qu'ils ont le sentiment qu'on leur pose des questions qui ne les intéressent pas ?

– Je crois qu'il y a un problème de cohérence, quand même, des Français avec eux-mêmes, alors qu'ils veulent donner leur avis souvent sur ceux qui les gouvernent... On dit souvent que la démocratie s'use parce qu'on s'en sert ; j'ai envie d'ajouter qu'elle s'use encore plus si on ne s'en sert pas. Et puis, peut-être que, le 24 septem-

bre, on devrait se poser la question de l'usage et des modalités d'un référendum.

– Celui-ci était-il inopportun ?

– Au contraire ! Puisque le président de la République tire toute sa force de son élection au suffrage universel direct, il est normal que toute modification de la durée de son mandat soit avalisée par le peuple. Mais s'il y a un fort taux d'abstention, ce sera dommage parce que je crois que le référendum pourrait être, demain, une méthode démocratique et moderne pour avaliser des réformes et passer au-dessus de beaucoup de blocages corporatistes et populistes, qui entravent souvent le fonctionnement d'un gouvernement.

– Si l'abstention est élevée, est-ce que ce sera dommage pour le président de la République, qui ne se sera pas suffisamment mobilisé ? Est-ce que ce sera dommage pour le chef de votre parti, François Bayrou, qui a dit : « Votez oui, mais, moi, je ne fais pas campagne » ? Est-ce que ce sera dommage pour le premier

ministre, qui ne se sera pas beaucoup exprimé ? Qui sera responsable ?

– Il n'y aura de succès ou d'échec ni pour le président de la République, ni pour le premier ministre, ni pour qui que ce soit d'autre. Il y aura simplement un échec ou un succès pour les trois institutions suivantes : la Constitution, le quinquennat et le référendum. La Constitution en sortira grandie si sa modification se fait en dehors des enjeux politiques ; elle restera alors ce qu'elle doit être, c'est-à-dire le texte fondamental qui pose les règles institutionnelles au-delà des clivages droite-gauche. Le quinquennat en sortira grand si il est avalisé et s'il est simplement une première étape sur la voie de la modernisation de la vie politique. Enfin, le référendum en sortira grand si il est un nouveau mode, moderne et démocratique, de rythmer la vie démocratique de ce pays. »

Entre le Saint François d'Assise de Messiaen, le boulon et le logiciel, je ne peux croire à un droit moral et indivisible. J'ajouterais pour finir, et revenant à une vue d'ensemble de la propriété intellectuelle, que nous ne sommes qu'aux prémices d'une révolution qui nous obligera, bon gré mal gré, à revoir tous nos schémas de pensée. Demain, les hologrammes « physiquement » mêlés à notre univers, les ordinateurs quantiques, les « puces moléculaires », les œuvres inscrites dans le vivant nous contraindront inévitablement à sortir de nos certitudes tranquilles et à créer d'autres modèles. En présence, par exemple, d'une « puce moléculaire » qui serait un brin d'ADN, mais synthétique, comment imaginer de continuer à raisonner dans les cadres reçus... même « bricolés » ? Droit des brevets ? Droit d'auteur (parce que cela ressemble à un logiciel) ? Droit des topographies (parce qu'il s'agit de puce) ? Droit du vivant ? Œuvre ? Information ? Machine ?

Michel Vivant

Le programme des conférences

Le 18 septembre, Hughes Bersini, La vie artificielle. Le 19, Jean Paul Haton, L'intelligence artificielle. Le 20, Jean-Yves Helmer, Demain, quelles technologies pour quelle défense ? Le 21, Amiral Jacques Lanxade, Les conflits et les armées de demain. Le 22, Hubert Curien, Les lanceurs spatiaux. Le 23, Ariène Ammar-Israël, L'homme dans l'espace : les vols habités. Le 24, Jacques Blamont, La domination de l'espace et les réseaux de satellites. Le 25, Jean-François Fauvarque, Les batteries et piles dans un environnement durable. Le 26, Bertrand Barré, L'énergie nucléaire. Le 27, Didier Houssin, L'avenir des énergies fossiles. Le 28, Jacques Prost, Les moteurs biologiques. Le 29, Pierre-Gilles de Gennes, Les matériaux biomimétiques : de la nacre aux muscles artificiels. Le 30, Jean-Claude Lehmann, Silices et verres. Le 1^{er} octobre, Paul Acker, Les bétons.

Les conférences sont données au Conservatoire national des arts et métiers, 292, rue Saint-Martin, 75003 Paris, à 18 h 30 en semaine, à 11 heures, les samedi et dimanche.

Propos recueillis par Patrick Jarreau, Olivier Mazerolle et Pierre-Luc Séguillon

L'IVG à douze semaines : loi libérale et exigence morale

par Monique Canto-Sperber

Le Parlement va examiner prochainement un projet de loi visant, entre autres dispositions, à étendre le délai légal de l'avortement jusqu'à douze semaines de vie gestationnelle. Certains s'en félicitent. D'autres redoutent que des abus et des dérives ne soient encouragés. L'hypothèse commune aux deux partis est de considérer que le fait qu'une femme dispose de deux semaines de plus pour avorter donnera une légitimité accrue au droit à avorter. Or cette hypothèse est contestable.

L'extension de la légalité de l'avortement jusqu'à douze semaines ne le rendra pas nécessairement plus légitime. Le renforcement de la capacité légale d'avorter peut aussi donner l'occasion d'amorcer une réflexion publique sur sa légitimité morale. Après tout, on peut penser qu'un assouplissement de la loi contribuera à créer les conditions où un débat philosophique et éthique relatif à l'avortement sera enfin possible. Car l'essentiel n'est pas de savoir si on est pour ou contre l'avortement, mais ce que représente un avortement, quel type de décision il engage et pour quelles raisons on peut y être, personnellement, favorable ou opposé.

L'invocation du droit des femmes à avorter comme un principe absolu, tout comme la prohibition

radicale dont l'avortement est l'objet pour certains ont jusqu'ici neutralisé la réflexion sur le sujet. La confirmation de la capacité légale à avorter et aussi l'assurance que cette capacité, une fois reconnue, puisse être exercée par les femmes dans les meilleures conditions et sans hypocrisie quant à son application rendront peut-être obsolète l'attitude défensive qui reconnaissait dans la moindre réserve à l'égard de l'avortement une menace explicite sur le droit d'avorter. Elle contribuera à faire tomber le dogmatisme idéologique qui empêche de débattre de ce qui peut être problématique dans l'avortement.

Sur une question aussi controversée, les considérations éthiques ne peuvent fonder la loi. À l'inverse, une loi qui renforce le droit à avorter, loin de neutraliser la réflexion éthique, crée une condition favorable où cette réflexion peut se déployer plus librement, comme c'est le cas, par exemple, en Grande-Bretagne.

Si les raisons qui justifient les réserves de certains à l'égard de l'avortement peuvent être exprimées sans qu'ils soient aussitôt traités de « tenants de l'ordre moral » ou d'« anti-femmes », l'extrémisme sera en partie neutralisé. Défenseurs et opposants de l'avortement devraient tomber d'accord sur le fait que l'état idéal serait celui où plus aucune femme ne se

trouverait dans la situation d'avoir à recourir à l'avortement. La richesse d'un débat contradictoire serait sans doute le meilleur moyen, le moins coûteux et le plus intéressant politiquement, de s'en approcher.

Il ne s'agit pas de culpabiliser les femmes ou de mettre de l'éthique partout. Mais prendre conscience de la gravité de l'acte conduit en général à éviter de se trouver dans la situation où il est le seul recours. C'est une des conditions de pertinence les plus fortes d'une politique de prévention.

Une loi qui renforce le droit à avorter, loin de neutraliser la réflexion éthique, crée une condition favorable où cette réflexion peut se déployer plus librement

Aucune des thèses relatives au statut du fœtus (par exemple : le fœtus est une personne dès la conception) ne peut dispenser d'une réflexion morale. Ces thèses sont indémonstrables. Elles sont, de plus, sans véritable portée quant au statut de la décision morale d'avorter. Faisons l'hypothèse que le fœtus est une « personne » et qu'il est porteur d'intérêts ou de droits proprement humains. Imagi-

ner même, dans une fantasmagorie scientifique, que des preuves établissent ce point. Il n'en découlerait aucunement que l'avortement doive être prohibé moralement. Nous aurions plutôt devant nous une situation de conflit d'intérêts vitaux, où le développement des intérêts d'une personne, le fœtus, se ferait aux dépens des intérêts fondamentaux d'une autre personne, la mère.

Celle-ci pourrait admettre sans réserves que tuer un embryon est un mal, qu'en d'autres circonstances elle ne le ferait pas, mais que,

pour l'heure, elle ne peut agir autrement. Ce débat intérieur qui conduit à la décision ou au refus d'avorter est un débat proprement moral, dont on ne peut se défaire sur de prétendues certitudes ontologiques, puisque, même dans l'hypothèse où il serait avéré que, dès le premier jour de gestation, le fœtus est un être humain, la place de la décision morale resterait aussi grande.

Une donnée pourra faire le consensus : passé le seuil de viabilité, environ la vingt-quatrième semaine de gestation, on ne peut plus décrire une interruption provoquée de grossesse comme un avortement ; c'est un quasi-infanticide. Il faut, dans toute réflexion sur l'avortement, prendre en compte la nécessité d'une limite. Certains trouveront l'interruption de grossesse admissible alors que l'embryon est déjà viable, mais même eux, dans ce cas, ne pourront décrire l'acte en question comme un simple « avortement ».

La nécessité de poser une limite à une portée réellement morale. Par opposition, le choix de telle ou telle limite – pourquoi douze semaines et pas quatorze, comme en Suède, ou vingt-deux, comme en Grande-Bretagne ou en Espagne ? – repose sur une part de convention qu'il vaut mieux assumer comme telle et dont le contenu est à déterminer aussi dans le souci de la cohérence du système juridique. Aucun fait, scientifique ou biologique, ne justifie intégralement cette limite particulière ni ne lui confère une signification morale immédiate.

En revanche, à côté de la nécessité d'une limite, d'autres considérations ont une signification morale forte. Par exemple, le fait que la vie du fœtus doit normalement se développer en celle d'un enfant, que ce fœtus ne peut pas être simplement qualifié d'« intrus », que sa présence résulte, sauf dans les cas de viol, d'un ensemble d'actes intentionnels de la femme, que la relation entre une femme et l'enfant qu'elle porte n'est pas neutre, qu'une grossesse qu'il était impossible de ne pas interrompre peut être ultérieurement l'objet d'un doute ou d'un regret, et surtout que, si la liberté d'avoir un enfant si et quand elle veut doit être garantie à toute femme, la décision de mettre fin à une grossesse n'a tout de même pas le même statut moral que la décision de ne pas être enceinte.

Aucune de ces considérations ne donne une réponse toute faite et chaque femme accordera sans doute à chacune d'elles un poids différent, mais, ensemble, elles peuvent aider à analyser ce qui est problématique dans l'avortement.

Jusqu'à présent, la seule objection explicitement argumentée à l'extension du délai légal émane de médecins, en particulier du professeur Nisand. Cette objection est fondée non sur des considérations ontologiques ou religieuses mais sur une information scientifique et une mise en garde morale. L'idée est que l'avance française en matière d'imagerie médicale et la possibilité ainsi donnée aux femmes, entre la dixième et la douzième semaine, de constater éventuellement à l'échographie les malformations légères de leur fœtus auront pour conséquence qu'« un certain nombre de femmes » demanderont l'avortement de ce fœtus mal formé ; or, c'est là un « avortement de confort » qui conduit à l'eugénisme et à « la recherche de l'enfant parfait ». Pour empêcher l'éventualité d'avortements de ce type, le seul moyen est que les femmes ne puissent connaître l'état de leur fœtus qu'une fois passé le délai légal de l'avortement.

D'où la recommandation de maintenir celui-ci à dix semaines. Un tel raisonnement repose sur des affirmations non fondées et un *non sequitur*. D'abord, quel accès le professeur Nisand a-t-il à la psychologie des femmes qui apprennent que leur fœtus est mal formé ? A-t-il des données empiriques, a-t-il des raisons conceptuelles de penser que telle sera leur réaction ? Sans ces données, sans ces raisons, son affirmation vaut ce que valent les imputations d'intention, à savoir rien – sinon d'exprimer les craintes de celui qui impute. Or le fait d'avoir peur ne suffit pas à établir que cette peur soit légitime.

Ensuite, dans l'hypothèse où une femme déciderait de mettre fin à une grossesse qu'elle désirait après avoir appris que son fœtus est mal formé, elle ne le déciderait, en général, pas seule, mais avec le père de l'enfant. Avant de décider, je doute qu'elle se dise : « Je voulais un enfant normal, celui-ci ne l'est pas, je vivrai mieux sans lui et, pour mon confort personnel, je ne l'aurai pas. »

Le plus souvent, placée dans cette situation difficile qui engage toute sa vie, elle hésitera, réfléchira, prendra conseil. Dans cette délibération, pourquoi considérer comme acquis, ainsi que le fait Israël Nisand, que les raisons pour lesquelles il réprovoque dans ce cas l'avortement ne seront justement pas les raisons auxquelles cette femme réfléchira, à savoir qu'elle voulait un enfant, que la vie de cet enfant-là sera difficile, que ce n'est pas l'enfant qu'elle avait imaginé, mais que ce n'est sans doute pas une raison suffisante pour avorter ?

Le professeur Nisand demande que ce soit aux médecins de décider, « au cas par cas », si les raisons pour lesquelles la femme veut avorter, entre la dixième et la douzième semaine, sont bonnes ou pas. Et si cette femme dont nous parlons est elle-même médecin ? A en croire Israël Nisand, comme femme, elle voudra avorter, mais comme médecin, consciente des dangers de l'« avortement de confort », elle y renoncera.

En réalité, elle se trouvera dans le même dilemme que les autres femmes. Elle réfléchira sur les mêmes problèmes éthiques que formule Israël Nisand. Elle fera un choix difficile, dont nul ne peut prédire quel il sera.

Enfin, le raisonnement qui reconnaît en l'hésitation devant le fait d'avoir un enfant porteur de malformations le signe de la recherche de l'enfant parfait est des plus douteux. En l'occurrence, il ne s'agit pas d'enfant parfait, mais d'enfant non affligé de handicaps. Le refus de voir son enfant infirme n'a pas pour conséquence le culte de la perfection. C'est l'expression, au plus, d'un souhait de normalité, ou alors il faut, à l'encontre de tous les usages, confondre les sens de « normal » et de « parfait ».

La seule objection explicitement argumentée à l'extension du délai légal émane de médecins

Que faire d'un argument qui conduirait à court terme à pénaliser purement et simplement l'avortement ? Il y a tout lieu de penser que, d'ici une dizaine d'années, les médecins auront la possibilité de détecter avant la dixième semaine d'éventuels problèmes sur le fœtus. Faudra-t-il leur interdire, ce qui serait pour le coup fort immoral, de communiquer cette information à la femme, première concernée ? Faudra-t-il ramener le délai légal de l'avortement à moins de dix semaines ? Dans les limites où la capacité d'avorter est reconnue, il n'y a pas à surveiller les circonstances dans lesquelles les femmes s'en servent ou les raisons qu'elles ont de le faire. Si la conséquence en est que cela « va créer une brèche dans le mode de réflexion éthique à la française » (René Frydman, *Le Monde* du 1^{er} août), il faut plutôt y voir le signe que ce « mode de réflexion » est à repenser en partie.

Les femmes n'ont pas nécessairement besoin qu'on leur lance un message de gauche fort. Elles protesteraient plutôt devant le fait qu'on hésite à leur reconnaître la capacité de délibérer, de réfléchir et de prendre une décision dont les raisons seront jugées à l'échelle de toute leur vie et devant leur conscience.

Le pari de la démocratie moderne est de considérer que les capacités de raisonnement et d'évaluation des citoyens se développent lorsqu'on leur donne l'occasion de s'exercer et qu'une assez grande diversité de points de vue est garantie. C'est un des idéaux de la gauche libérale et, si on y souscrit, on peut à la fois être favorable à la libéralisation de la loi actuelle et rappeler que cette libéralisation, loin de rendre l'avortement plus légitime, permettra de formuler et d'analyser plus sereinement, et donc plus justement, les problèmes moraux posés par l'avortement.

Monique Canto-Sperber est philosophe, directrice de recherche au CNRS.

.COM

Il surgit...
Avis de tempête
sur la concurrence!

DÉSORMAIS, AUCUNE MARÉE CONCURRENTÉ NE VIENDRA PLUS CONTRARIER VOS AMBITIONS. AVEC LE POINT DE .COM, VOUS DISPOSEZ D'UNE ARME ABSOLUE, LA FORCE LA PLUS PUISSANTE POUR DOMINER LES EAUX DU NET. AVEC L'IMMENSE CAPACITÉ ET LA HAUTE DISPONIBILITÉ DES SERVEURS SUN, LE NOUVEL ENVIRONNEMENT D'EXPLOITATION SOLARIS 8, LES SYSTÈMES DE STOCKAGE INTELLIGENT SUN STOREGE, ET LES SERVICES DES MEILLEURS EXPERTS DE SUN MICROSYSTEMS, VOUS NAVIGUEZ LIBREMENT ET RÉGNEZ SANS PARTAGE SUR LA NET ÉCONOMIE. À MOINS, BIEN SÛR, QU'UN DE VOS CONCURRENTS NE POSSÈDE DÉJÀ CETTE FORCE...

Sun microsystems
Nous sommes le point de .com™

UNE PRODUCTION DES STUDIOS LE POINT DE .COM
DISTRIBUTÉ PAR SUN MICROSYSTEMS. ©2000 SUN MICROSYSTEMS. TOUTS DROITS RÉSERVÉS.

HTTP://WWW.SUN.FR

Pourquoi nous voulons atterrir à Bagdad

par Yves Buannic, Monique Chemillier-Gendreau et Subi Toma

NOUS avons décidé de rompre l'embargo aérien appliqué de facto au peuple irakien depuis que toutes les lignes aériennes régulières à destination de Bagdad ont été suspendues, il y a de cela dix ans. Et nous voulons ici dire le sens de ce projet. La dernière décennie du XX^e siècle aura été marquée par le plus long et le plus tragique des crimes collectifs que l'on puisse imaginer : le martyre infligé au peuple irakien depuis ces jours d'août 1990 où, sous l'argument qu'il fallait contraindre son gouvernement à renoncer à l'annexion du Koweït, un embargo radical fut imposé à l'ensemble de la population.

L'on sait (et l'opinion publique mondiale semble l'avoir majoritairement accepté) que les sanctions alors décidées ont été, depuis cette date, indéfiniment reconduites, notwithstanding la réalisation de l'objectif poursuivi : libérer le Koweït de la présence des forces irakiennes. Forçant sur le caractère dangereux du régime irakien, le Conseil de sécurité a pris pour prétexte la nécessité de le désamarrer. Multipliant jusqu'à grotesque les exigences de garanties d'inspection, acceptant du Comité des sanctions des comportements bureaucratiques et dilatoires aux conséquences criminelles (certains retards de cargaisons ont contribué à l'augmentation de la mortalité, notamment infantile), le Conseil de sécurité a maintenu le principe des sanctions. Elles ne sont plus fondées en droit depuis le printemps 1991. La cause d'origine a disparu. Les causes de substitution avancées depuis lors ne correspondent à aucune violation du droit international prises en considération de manière objective.

Les sanctions internationales ont été créées pour réagir à des actes pré-

cis et non à des appréciations sur le niveau de dangerosité des Etats. On pourrait dresser la liste des chefs d'Etat aussi dangereux que Saddam Hussein et elle serait conséquente. On pourrait aussi citer des Etats dangereux par leur capacité d'armement et par leur aptitude à s'en servir inconsidérément, et le régime irakien serait bien entouré. Tous ces Etats ne sont pas sanctionnés, en tout cas aucun ne l'a été avec cette cruauté. Et Vladimir Poutine même ses opérations en Tchétchénie sous notre indifférence à peine gênée. Si Saddam Hussein est dangereux, c'est essentiellement pour son peuple. Pourquoi alors persister à ajouter pour celui-ci des souffrances qui ne le délivrent pas de ce régime mais l'ont au contraire indubitablement consolidé ?

En réalité, l'acharnement contre l'Irak s'inscrit à la fois dans une géopolitique complexe du pétrole et dans l'échec des Nations unies à construire une politique internationale de recherche réelle de démocratie et de développement mondial. Instrumentalisée par les Etats-Unis avec la complaisance des autres membres, l'ONU contribue par là à des opérations paradoxales mêlant diabolisation et perpétuation de certains régimes, aux fins ultimes de justification de la reprise des armements mondiaux, plus particulièrement américains.

Pourquoi cautionnons-nous cela ? Comment pouvons-nous continuer de nous taire sachant quelle est la situation en Irak depuis dix ans ? Tandis que la classe au pouvoir est épargnée, le peuple irakien, exsangue, souffre d'une lente agonie. Les malades manquent de tout, les adultes sont amaigris et épuisés, les élites si brillantes ne sont plus orientées qu'à leur survie et ont mis en vente sur les trottoirs de Bagdad tout ce

qui pouvait être vendu, trésors de bibliothèques personnelles, meubles, etc.

Mais les enfants, les enfants surtout, sont les victimes de ce que certains n'hésitent pas à qualifier de génocide et qui a amené à la démission plusieurs responsables des Nations unies. La croissance spectaculaire du taux de mortalité infantile depuis 1990 ne laisse aucune place à l'argutie. Oui, l'embargo est donc meurtrier, oui, l'embargo est donc criminel.

Les générations d'Irakiens à venir qui auront survécu à la dénutrition,

soulever la conscience des peuples pour obliger les gouvernements à faire cesser l'inacceptable. Il ne nous a pas échappé qu'au-delà des mesures prises réellement par le Conseil de sécurité (et en elles-mêmes déjà contestables, y compris juridiquement) et par une sorte d'effet de zèle, le châtimeur du peuple irakien est allé au-delà de la lettre des textes.

Le Conseil de sécurité avait en 1990 décrété contre l'Irak un embargo portant sur les marchandises. Il a précisé dans la résolution 670 que cette résolution s'appliquait à tous les moyens de transport, y compris les aéronefs.

Nous irons donc à Bagdad en avion direct et nous ne le ferons pas dans la clandestinité car le droit est de notre côté

aux conditions dégradées de l'éducation (dans un pays qui réalisait les meilleures performances du monde arabe) et aux bombardements américano-britanniques seront bien peu aptes à contribuer au relèvement de leur société.

Simple citoyens regroupés en associations, nous n'acceptons pas cela et voulons user de notre énergie pour y mettre un terme. Nous cherchons depuis des années comment

Il s'agit, est-il précisé, des aéronefs transportant des cargaisons. Il n'est pas dit que ceux qui transportent des passagers sont visés, car il n'a pas été décidé d'un embargo proprement aérien. Par une étrange complicité du monde entier, les lignes aériennes ont toutes été supprimées et l'aéroport de Bagdad fermé, les convois de cargaisons autorisés par le Comité des sanctions atterrissant sur des aéroports militaires.

Depuis lors, il n'est possible de rejoindre l'Irak que par la route à partir d'un pays voisin, le plus aisé (sic) étant d'atterrir à Amman dont Bagdad est distant de plus de douze heures de voiture. De ce fait, toutes sortes de possibilités de survie ou de vie et d'échanges ont été considérablement entravées. Les malades nécessitant des soins impossibles en Irak ne peuvent aller en chercher ailleurs. Et l'ensemble des échanges est réduit à presque rien, notamment dans le domaine de la coopération scientifique et universitaire. Ainsi une souffrance supplémentaire et infondée a-t-elle été ajoutée aux autres.

Nous irons donc à Bagdad en avion direct et nous ne le ferons pas dans la clandestinité car le droit est de notre côté. Nous voulons seulement le soutien de nos autorités politiques. Le Quai d'Orsay a reconnu dans des notes sur ce sujet que l'Irak n'avait pas fait l'objet d'un embargo aérien. Le ministre des transports, autorité de tutelle d'Air France, a donné son accord de principe au vol que nous organisons. Nous espérons donc partir par Air France dès que les problèmes techniques seront réglés. Nous partirons sans demander au Comité des sanctions une autorisation qui n'est pas nécessaire pour un vol passagers. Nous emporterons avec nous nos effets personnels, comme dans tous les vols passagers. Nous y ajouterons sans doute

quelques présents pour des amis irakiens, comme dans tous les vols passagers. La question des restrictions de marchandises ne nous concerne pas. Ou plutôt, si. Elle nous concerne, pour affirmer qu'il faut mettre fin et d'urgence à cet embargo sur les produits.

Le droit international traverse depuis des années une crise de crédibilité considérable. L'affaire irakienne y contribue pour beaucoup. La société mondiale désemparée se cherche un droit nouveau du côté de la répression, le plus souvent tardive, des crimes les plus graves. Celle-ci apparaît comme une timide aurore aux résultats frustrants : si l'impunité n'est pas acceptable parce que l'oubli de ceux qui ont été exterminés rajoute à la souffrance humaine, la cause de celle-ci est d'abord dans leur disparition. L'heure viendra nécessairement où les victimes de la destruction voulue et programmée du peuple irakien chercheront leurs juges. Avant de juger les crimes, il faut d'abord y mettre fin. Voilà le sens de notre démarche.

Yves Buannic (*Enfants du monde-Droits de l'homme*), **Monique Chemillier-Gendreau** (*Association des juristes européens pour la démocratie et les droits de l'homme dans le monde*), **Subi Toma** (*Coordination internationale pour la levée de l'embargo contre l'Irak*).

Démythifier la « fracture numérique »

par Nicolas Colin

DEPUIS quelques mois, Jacques Chirac s'emploie à populariser ce qui s'annonce déjà comme le propos central de sa future campagne présidentielle en 2002 : sous prétexte de « modernité », il dénonce la « fracture numérique » par laquelle un certain nombre de Français seraient empêchés d'accéder au paradis de nouvelles technologies... de moins en moins nouvelles.

On peut admirer l'opportunisme de M. Chirac. Il gagne virtuellement la sympathie de la majorité des Français qui, nécessairement, en 2002 ne disposeront pas (encore) d'une connexion personnelle à Internet, ni même sur leur lieu de travail, et par là s'estimeront à tort ou à raison lésés par l'Etat qui ne leur aura pas offert sur un plateau un micro-ordinateur, une connexion et un mode d'emploi détaillé pour l'accès au paradis.

Mais dans quelle mesure ce slogan encore vide de contenu pourra-t-il être prolongé par des propositions concrètes ? Il est intéressant de se pencher sur les très actuelles propositions de l'un des plus fameux introducteurs de l'Internet en politique, le vice-président et candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis Al Gore.

S'il n'a pas « inventé l'Internet », ainsi qu'il l'a formulé maladroitement au cours de sa campagne, il fut dès 1992, le promoteur infatigable des « autoroutes de l'information ». Il est aujourd'hui présenté sur son site de campagne (www.algore.com) comme l'artisan de la connexion de l'ensemble des écoles américaines à Internet, l'avocat de la protection de la vie privée sur le réseau et le promoteur des connexions à haut débit ainsi que de l'« Internet de nouvelle génération ».

Pas de fracture numérique dans le discours d'Al Gore. En réalité, la formule s'impose dans le discours chiracien avant tout comme recyclage du positionnement gagnant de 1995 : la dénonciation de la « fracture sociale ». Mais pour ce qui est de la connexion des écoles comme de la généralisation de l'accès à Internet à haut débit, les propositions possibles d'un futur candidat Chirac, champion des nouvelles technolo-

gies, ont bien l'air d'avoir été devancées par l'action du gouvernement de Lionel Jospin, qui a, de son côté, pour objectif affiché la réduction du « fossé numérique ».

Malgré l'éclipse de ses promoteurs les plus crédibles, successivement Dominique Strauss-Kahn puis Claude Allègre, le développement des technologies numériques semble loin d'avoir été négligé par le gouvernement : 65 % des écoles primaires ainsi que la totalité des collèges et lycées sont d'ores et déjà dotés d'une connexion à Internet. L'ouverture à la concurrence de la boucle locale (au début de l'année 2001) devrait à terme avoir pour effet la généralisation de l'accès à Internet à haut débit, du fait de la baisse des tarifs et de la multiplication des offres concurrentes pour ce qui est du câble et de l'ADSL.

Au-delà de la généralisation de l'accès à haut ou très haut débit, l'Internet de nouvelle génération devrait être à la portée des Français avec le prochain déploiement des réseaux UMTS (Internet mobile), la sécurisation effective des transactions sur Internet et la disponibilité et l'efficacité accrues des moteurs de recherche d'information en ligne.

Que reste-t-il, dès lors, de la « fracture numérique » ? Pas grand-chose, sinon le décalage entre l'Eldorado promis par les chantres de la société de l'information et la réalité d'Internet tel qu'il s'impose aujourd'hui à tous les particuliers : une profusion d'informations à la validité douteuse et relative, téléchargées à grand-peine via une connexion au débit limité par la technologie.

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) n'ont pas tant besoin que l'Etat vole à leur secours, encore moins que des candidats en campagne perpétuelle prennent ce train en marche sans en tirer les conséquences par ailleurs. Il n'y a pas de fracture sociale ou numérique qui ne soit avant tout le symptôme de l'aggravation continue des inégalités entre gagnants et perdants, en France comme aux Etats-Unis.

Nicolas Colin est ingénieur des télécommunications.

ALSTOM

Internet 24h/24 (énergie)

Madrid-Séville (train à grande vitesse)

Décompression (paquebot de croisière)

Pablo, 26 ans, créateur de start-up

MORE AND MORE PEOPLE NEED ALSTOM

Découvrez les solutions innovantes qu'un leader mondial vous apporte chaque jour dans l'énergie et le transport.

www.alstom.com

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Le prix de l'automobile

CHER, très cher est le prix politique que Lionel Jospin et Tony Blair paient aujourd'hui pour avoir sous-estimé l'irritation de leurs compatriotes face à la hausse du coût des carburants à la pompe. Un sondage Sofres-Libération confirme, après d'autres enquêtes, la grogne des citoyens-consommateurs français : neuf sur dix jugent prioritaire une baisse des taxes sur l'essence, dont trois électeurs socialistes - et écologistes ! - sur quatre. Le premier ministre britannique est, lui aussi, en chute libre dans les sondages : pour la première fois depuis huit ans, les intentions de vote en faveur des conservateurs l'emportent sur celles promises aux travaillistes, une contreperformance impensable il y a seulement un mois.

Des deux côtés de la Manche, les chefs de la gauche se retrouvent gravement en porte-à-faux avec leurs opinions respectives, alors même qu'ils ont répondu de façon radicalement opposée aux protestations des routiers. Leur insensibilité apparente aux préoccupations des automobilistes ruine le crédit qu'ils pouvaient légitimement attendre de leurs autres décisions de politique économique. Les Britanniques, dans leur grande majorité, tiennent Tony Blair pour « arrogant » et « sourd au pays ». Loin de savoir gré à Lionel Jospin du plan d'allègement fiscal annoncé le 31 août par Laurent Fabius, les Français estiment que ces baisses d'impôts sont largement insuffisantes. Victimes d'une illusion d'optique fâcheuse pour Matignon, ils expriment même le sentiment - objectivement faux - que leur pouvoir d'achat a plutôt diminué au fil des

derniers mois. Bref, l'espoir nourri par M. Jospin d'amadouer le contribuable s'est dissipé dans les vapeurs d'une essence trop chère.

Peu importe, en l'occurrence, la méthode utilisée par les gouvernants. M. Jospin avait choisi de négocier, « lâchant » quelques milliards de francs pour apaiser l'ire des transporteurs routiers ; M. Blair préféra la fermeté face aux protestataires. Or leur popularité chute de la même manière. Tout se passe comme si les deux premiers ministres avaient oublié, à leurs dépens, le rôle central que l'automobile joue désormais dans la vie quotidienne de leurs concitoyens. Dans nos sociétés, la possession et l'usage d'une voiture ne sont plus un signe extérieur de richesse, un élément de « distinction », voire l'attribut d'une éternelle jeunesse. L'automobile est devenue, comme disent les sociologues, un « facteur structurel » de la liberté des Français, un symbole aussi fort que l'était « le pain » au XIX^e siècle, un produit de première nécessité. Par voie de conséquence, le prix de l'essence à la pompe est, dans cette civilisation de l'automobile, un problème concret, socialement transversal. Et si, en cette matière, les politiques s'avèrent impuissants à agir, ils sont lourdement sanctionnés.

Sauront-ils réagir ? M. Jospin étudie depuis plusieurs jours une baisse des taxes pour apaiser l'opinion, à laquelle colle l'allié communiste. Mais sa marge de manœuvre reste étroite, entravée par la hausse persistante du brut, passé en une semaine de 32 à 36 dollars. Une chose est sûre : la lutte contre la pollution risque d'être la victime finale de cette crise paradoxale.

ASTUCE commerciale faisant la joie (pas toujours justifiée) des consommateurs et alarmant une partie des professionnels, la carte d'accès illimité aux cinémas pour un tarif mensuel forfaitaire lancée par UGC ce printemps, et désormais imitée par ses concurrents, provoque un séisme dans l'histoire des relations entre l'Etat français et le milieu cinématographique. Elle prend valeur de symbole pour l'ensemble de la politique culturelle nationale, voire pour une certaine représentation de la puissance publique, qui fait partie de l'identité française elle-même. Au-delà des effets, bien réels, des cartes « Illimité » et « Le Pass » sur la moindre diversité de l'offre cinématographique, la manière dont ces cartes ont été imposées est encore plus significative.

Pour en prendre la mesure, il faut se rappeler l'importance - politique, administrative, financière et symbolique - du dispositif mis en place depuis trois quarts de siècle entre le cinéma et l'Etat. Ebauchées dès les années 20, ces relations ont été nettement renforcées lors de l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle en 1958, de la création d'un ministère des affaires culturelles et de son attribution à une personnalité telle qu'André Malraux. La tutelle exercée par le Centre national de la cinématographie (CNC) fut alors retirée au ministère de l'industrie pour passer

sous l'autorité de la Rue de Valois, tandis qu'étaient mises en place les bases des principaux mécanismes du soutien actif de la puissance publique à un secteur qui, depuis mensuel forfaitaire lancée par UGC ce printemps, et désormais imitée par ses concurrents, provoque un séisme dans l'histoire des relations entre l'Etat français et le milieu cinématographique.

MOBILISATION POLITIQUE

Selon un processus continu, mais qui a connu un puissant coup d'accélérateur sous la direction de Jack Lang, le ministère de la culture a mis en place un véritable filet protecteur. Outre un soutien direct, elle a organisé l'irrigation régulière de l'ensemble de la profession par le biais d'une taxe spéciale, complétée par une ponction considérable sur les diffuseurs télévisuels. En dialogue permanent avec les représentants de l'industrie, le CNC a multiplié les instances de concertation, de péréquation, d'accompagnement des plus entrepreneurs et, simultanément, de prise en compte des intérêts culturels collectifs.

Cette relation a permis le maintien du tissu industriel et artistique français quand les autres cinématographies européennes s'effondraient. Elle s'est aussi traduite par une mobilisation politique jamais prise en défaut face aux périls internes (la montée en puissance de la télévision) et externes (la menace hollywoodienne, les négociations commerciales internationales),

quelle que soit la couleur politique du gouvernement.

La « cogestion » par l'Etat et le secteur privé était devenue l'archétype du modèle français de politique culturelle. Et même un symbole d'une certaine forme historique d'intervention du pouvoir central dans la vie de la nation, caractéristique de la République française, mais plongeant ses racines dans le passé monarchique.

L'ampleur de la rupture intervenue se mesure mieux en regard d'une telle toile de fond. Lorsque Guy Verrechia, le patron d'UGC, annonce, le 29 mars, le lancement de sa carte, il introduit une modification substantielle dans les règles d'un jeu commercial. Qu'il le fasse sans en avoir averti le CNC, et moins encore discuté avec lui, revient à déchirer comme un torchon de papier le pacte politique et moral qui unit les professionnels du cinéma et la puissance publique depuis des décennies.

Un tel comportement s'explique en partie par la récente faiblesse du Centre du cinéma, qui, depuis deux ans, semble avoir perdu toute faculté d'initiative et même tout ressort négociateur. Au point que l'hebdomadaire corporatif *Le Film français* termine son éditorial du 8 septembre en posant la question : « *Y a-t-il un pilote dans l'avion* (du CNC) ? »

Arrivée au ministère de la culture et de la communication quelques jours après cette mesure intempe-

sive d'UGC, Catherine Tasca adopte une position très ferme qui, dans un premier temps, bloque la mise en place de la carte. On pouvait croire alors au rétablissement de relations correctes au nom d'un intérêt collectif qui est, à la fois, celui de l'ensemble des professionnels, celui de l'art du cinéma et celui des spectateurs. Illusion détruite le 26 juillet lorsque, avec la plus parfaite mauvaise foi, UGC profite d'une décision ponctuelle du Conseil de la concurrence, bien avant qu'il ait statué au fond, suite à la saisine de la ministre, pour remettre sa carte en vente. Son triomphe commercial prend de court les réflexions collectives engagées par les pouvoirs publics, et redouble le camouflet.

PAYSAGE MALMENÉ

Dès lors, rien ne peut empêcher les autres grands groupes, Pathé et Gaumont, d'imiter UGC, sous peine d'être distancés. En août, ils testent leur propre carte à Nantes, le 12 septembre, Gaumont annonce son extension au pays en même temps que son alliance avec la mini-major parisienne MK2. Les indépendants, eux, sont face à un choix simple : faire allégeance à un groupe ou disparaître. C'est le retour de la loi de la jungle. On peut naturellement s'attendre qu'un discours vantant les mérites du seul marché se fasse désormais entendre - en rappelant que le marché, ce sont les consommateurs, le public, qui sont également des futurs électeurs au cas où les politiques songeraient à aller contre la sacro-sainte tendance lourde. Il reste à savoir si un secteur aussi protégé que le cinéma est disposé à troquer l'immense soutien public dont il bénéficie contre cette nouvelle liberté.

A l'échelle du cinéma, on peut s'attendre à deux conséquences de ces péripéties, survenues dans un paysage déjà malmené par d'autres révolutions, l'arrivée des chaînes thématiques et l'essor des multiplexes, et par l'événement majeur que fut la prise de contrôle d'Universal par Vivendi-Canal - en juin 2000 - là aussi le CNC est resté totalement absent.

Il en résultera un éclatement entre des pôles d'activité (production et exploitation), dont l'unité faisait la force du « cinéma français », et l'écrasement ou l'absorption des structures de moindre importance par des géants (Canal+ côté production, les majors côté exploitation). En attendant l'entrée des Américains sur le marché français, dont on ne voit plus aujourd'hui pourra s'y opposer.

A l'échelle plus vaste de la politique culturelle nationale, c'est un revers majeur, peut-être irréversible, en l'absence d'initiatives rapides et déterminées, que vient de subir une idée jusqu'alors considérée comme républicaine de l'intervention de l'Etat dans la culture.

Jean-Michel Frodon

Avis de tempête par Nicolas Vial



Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royette

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;

Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;

Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;

Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Éna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le naufrage de la frégate « Laplace »

VINGT-DEUX MORTS, vingt-neuf disparus sur les quatre-vingt-douze officiers, techniciens civils et hommes d'équipage qui se trouvaient à bord de la frégate *Laplace*, tel est le bilan de la tragique explosion dans la baie de la Frénaye. Il ne reste aucun espoir de retrouver vivants les disparus. La vedette où avaient été placés par priorité les blessés et les malades fut entraînée sous la frégate lorsque celle-ci, rapidement envahie par l'eau, se retourna, à peine cinq minutes après l'explosion.

L'enquête menée par la préfecture maritime de Brest doit tout d'abord déterminer avec précision la nature de l'engin qui a détruit le navire. Si, comme tout porte à le croire, c'est une mine magnétique, il conviendra d'étudier comment la détonation a pu se produire alors que le dispositif antimagnétique avait été mis en place par le

premier-maître timonier Celton. Le commandant en second estime que la chaîne de l'ancre a pu armer la mine. Il reste à vérifier cette hypothèse et à en tirer les conclusions techniques qui s'imposent pour la protection des navires au mouillage.

Les enquêteurs auront en outre à rechercher comment l'alerte n'a été donnée qu'à 9 heures du matin, samedi 16 septembre, par le sémaphore du cap Fréhel, alors que le navire, mouillé à un mille de la côte, a sauté à minuit. La suppression il y a quelques mois du sémaphore de Saint-Cast-Isle, d'où l'on aurait pu apercevoir le lieu du sinistre, apparaît comme une des causes principales d'un retard qui coûta la vie à de nombreux marins épuisés par une nuit de lutte sur une mer recouverte d'une épaisse couche de mazout. (19 septembre 1950.)

Les failles du droit d'asile

Suite de la première page

De la loi Pasqua à la loi Chevènement, la règle n'a pas varié sur ce point depuis 1992. Que dit-elle ? Qu'un étranger sollicitant l'asile « peut être maintenu dans une zone d'attente (...) pendant le temps strictement nécessaire (...) à un examen tendant à déterminer si sa demande n'est pas manifestement infondée ». Si tel est le cas, l'étranger sera admis sur le territoire et pourra déposer un dossier à l'Ofpra ; sinon, il sera éloigné par la contrainte. Cette privation de liberté ne peut excéder vingt jours. La veille de l'expiration de ce délai légal, Roberto Viza Egües était placé de force dans un avion d'Air France pour La Havane. Entretemps, le directeur des libertés publiques et des affaires juridiques (DLPJA) du ministère de l'intérieur avait estimé sa demande « manifestement infondée ». Cette décision avait été prise, conformément aux textes, après avis des affaires étrangères. Cet avis, probablement hostile à l'expulsion mais seulement consultatif, s'est lui-même nourri de l'entretien qu'a eu le jeune Cubain avec un agent du Quai d'Orsay. Mais d'autres renseignements sur son profil ont été sollicités auprès de l'ambassade de France à La Havane. Le récit du parcours militant du demandeur d'asile et de son

engagement dans un mouvement de défense des droits de l'homme a été disséqué et finalement jugé non convaincant.

C'est là que le bât blesse. Car le ministère de l'intérieur, institution a priori peu renseignée sur les mouvements d'opposition à Fidel Castro, a tranché alors qu'une instance ultrasécialisée et en principe indépendante de la gestion des flux migratoires - l'Ofpra - est l'unique dépositaire en France de l'application de la convention de Genève. La Place Beauvau n'a-t-elle pas d'ailleurs largement dépassé la recherche d'une réalité « manifeste », outrepassant une loi qui lui permet seulement d'écarter les immigrants grossièrement déguisés en demandeurs d'asile ? Telle est l'interprétation qu'en donnent les associations de défense des étrangers et les avocats : « Une demande formulée par un Suisse, ou par quelqu'un qui reconnaît venir chercher du travail serait manifestement infondée », constate M^e Gilles Piquois. Cette manière de voir semble confortée par l'avis du Conseil constitutionnel de 1992, qui invite à « se borner à appréhender la situation de l'intéressé sans avoir à procéder à aucune recherche ». Le texte de référence, une résolution des ministres européens de 1992, définit le demandeur « manifestement infondé » comme celui qui « n'invoque pas de crainte de persécution (...) », ne fait pas état d'« éléments circonstanciés ou personnels », fait une déclaration « incohérente, contradictoire ou invraisemblable », ou se rend coupa-

ble d'une « fraude délibérée ». Les associations humanitaires ne retrouvent pas le cas du jeune Cubain dans ces formules.

Le cas de Roberto Viza Egües ne fait que confirmer dramatiquement une situation dénoncée depuis des années par les associations. Certaines demandes d'asile ne sont même pas enregistrées, affirment-elles, car leurs auteurs sont renvoyés avant même que l'étranger soit présenté à un magistrat. Surtout, les militants protestent contre les abus du « manifestement infondé ». Accusation rejetée par le ministère de l'intérieur, qui met en avant les 84,7 % de demandeurs d'asile à la frontière admis sur le territoire en 1999.

SITUATIONS KAFKAÏENNES

Le procès est difficile à instruire tant la procédure manque de transparence : les décisions de renvoi ne semblent pas systématiquement motivées ni même notifiées par écrit, et le recours à la justice illusoire. M^e Jean-Eric Malabre parle de « décisions posthumes ». En 1998, cet avocat de Limoges a demandé au tribunal administratif de Paris d'annuler la décision de refuser l'entrée en France à Tanselle Besume, une femme congolaise s'affirmant menacée. Les juges lui ont donné raison... deux ans plus tard. Renvoyée en Afrique, sa cliente ne lui a plus donné signe de vie. L'avocat songe à invoquer la Convention européenne des droits de l'homme qui garantit le droit à un « recours effectif », mais faire appel à la Cour de Strasbourg

paraît aléatoire puisque sa cliente n'est plus là pour lui en donner mandat.

Pour sortir de ces situations kafkaïennes, les associations revendiquent l'instauration d'un recours suspensif et le droit pour leurs représentants d'assister les étrangers à l'intérieur même des zones d'attente, comme c'est le cas dans les centres de rétention, pour les expulsés. Aujourd'hui, seules six d'entre elles peuvent y pénétrer mais en informant par avance l'administration de leur visite, et seulement huit fois par an. Le ministère de l'intérieur a beau jeu de rétorquer que ce droit limité n'est même pas utilisé pleinement. La faiblesse des moyens associatifs explique cette situation. Signe de ces temps de vigilance déclinante, la seule association dédiée à l'assistance dans les zones d'attente est moribonde. L'affaire Viza Egües aura décidément révélé bien des failles dans un système d'asile présenté comme l'un des meilleurs du monde.

Philippe Bernard

RECTIFICATIF

ACADÉMIE SENSIBLE

Nous avons indiqué, dans l'article consacré aux enfants primo-arrivants du Languedoc-Roussillon (*Le Monde* du 12 septembre), que le collègue Las-Cazes avait accueilli 400 de ces jeunes l'an dernier. Ce chiffre concerne en fait l'ensemble des collèges de la ville de Montpellier.

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

PÉTROLE Mark Moody-Stuart, président du groupe anglo-néerlandais Shell, estime, dans un entretien au *Monde*, que la hausse du prix du pétrole, qui a atteint 36 dollars, est

une mauvaise nouvelle pour tous : producteurs, Etats, consommateurs et compagnies pétrolières. ● LE NIVEAU SOUHAITABLE, selon lui, est un peu en dessous de 20 dollars. Il

estime que, sur le marché, les compagnies pétrolières, par leurs avancées technologiques, tirent les prix vers le bas, alors que l'OPEP entend maintenir des cours élevés. ● ALORS QUE LA

plainte déposée devant la justice américaine contre Shell pour ses activités au Nigeria est recevable, l'entreprise reconnaît n'avoir « pas toujours écouté attentivement ce que

les autres pensaient ». ● EN CHINE, avec ses concurrents Exxon et BP, Shell envisage d'entrer dans le capital du deuxième groupe pétrochimique Sinopec.

Pour Shell, le prix « souhaitable » du baril est d'un peu moins de 20 dollars

Mark Moody-Stuart, président du deuxième groupe pétrolier mondial, estime dans un entretien au « Monde » que « tout le monde » est lésé par un cours du brut trop élevé. Il reconnaît que Shell n'a « pas toujours écouté » les critiques à son égard sur l'environnement et le respect des droits de l'homme

« La colère des routiers contre la flambée des prix de l'essence s'est propagée en Europe, comment analysez-vous cette situation ?

— Les mécontentements actuels sont liés à la hausse du prix de l'essence et aux taxes trop élevées, mais ils cristallisent aussi d'autres frustrations, comme l'inquiétude face à la mondialisation. Ces manifestations émotionnelles sont d'autant plus fortes que le public n'a pas d'interlocuteur direct pour se faire entendre. Pour lui, les responsables sont multiples — Etat, pays de l'OPEP, compagnies pétrolières. C'est une sorte de crise de confiance. En aucun cas il ne s'agit d'une crise de l'énergie, d'autant que la situation n'est pas celle du choc pétrolier de 1973.

— N'est-ce pas difficile dans cette situation d'annoncer des résultats semestriels records : 47,7 milliards de francs au premier semestre ?

— C'est le raisonnement du grand public. Les consommateurs ne peuvent que s'élever devant la hausse des prix. Ils critiquent l'Etat dans les pays où les taxes sont très élevées, et accusent les compagnies pétrolières de profiter de la situation en engrangeant des bénéfices considérables. Cette année notre activité de production est très profitable, mais ce n'a pas toujours été ainsi. Nous avons souffert il y a deux ans.

» Cela étant, un prix du pétrole trop élevé est une mauvaise nouvelle pour tous. Tout le monde est lésé. Les producteurs, car cela pèse

sur leur demande et stimule les énergies de remplacement ; les Etats consommateurs, parce qu'ils voient leur fiscalité contestée ; les pays en développement, dont l'économie est affectée quand les prix montent. Enfin, pour les compagnies pétrolières, ce n'est jamais bon d'avoir des clients mécontents.

— La situation n'est-elle pas propice aux énergies alternatives (solaire, éolienne) ?

— La situation confirme l'intérêt pour d'autres modes de production d'énergie, mais il ne faut pas raisonner à court terme. Lancer des productions compétitives face à un brut au prix élevé n'est pas pérenne, car l'avantage disparaît dès que les cours baissent. Nous préférons mener une politique à long terme pour développer ces énergies renouvelables et ne pas nous laisser influencer par la conjoncture.

— A quel niveau, selon vous, le baril devrait-il évoluer pour satisfaire tout le monde ?

— Le niveau souhaitable est un peu en dessous de 20 dollars. Cependant, ce n'est pas parce que l'on espère ce prix que les cours vont s'aligner. Nous sommes sur un marché où deux forces s'opposent. D'un côté, les avancées technologiques réalisées par les compagnies pétrolières pour exploiter à bas coûts des gisements nouveaux tirent les prix à la baisse. Dans ce domaine, les progrès sont continus, et Shell est leader. De l'autre, l'OPEP entend maintenir les cours à



MARK MOODY-STUART

un niveau élevé en régulant sa production. A cela s'ajoute le comportement des spéculateurs, qui pèsent dans un sens ou dans un autre sur le marché.

— Malgré le relèvement de sa production par l'OPEP, les cours du brut ne baissent pas beaucoup, pourquoi ?

— Les pays de l'OPEP ont annoncé leur intention de ramener les prix du baril de pétrole de 35 dollars à un niveau situé entre 22 et 28 dollars. Pour atteindre cet objectif, ils augmentent doucement leur production, car ils redoutent plus que tout une chute des prix. La vigilance est d'autant plus forte que, dans un passé récent, en ayant trop mis de pétrole sur le marché, les cours ont glissé jusqu'à 10 dollars.

— Depuis le naufrage de l'Erika, le coût du transport maritime a plus que doublé. Cet épisode a aussi montré l'impréparation de Totalina à gérer la crise. Que pensez-vous de cet événement ?

— L'essor des prix de transport est tout d'abord dû à une augmentation de la demande. Mais il est aussi lié à une sélection plus attentive des transporteurs maritimes par toutes les compagnies. Cet événement n'a pas affecté seulement une entreprise, mais toute l'industrie pétrolière. Nous devons en tirer des leçons et encore apprendre sur nous-même.

— Shell est-il « click and mortar » (clic et mortier), c'est-à-dire un groupe réussissant à concilier Internet et ses activités traditionnelles ?

— Tout à fait. Nous avons beaucoup travaillé dans le domaine des achats et des relations « business to business » avec nos fournisseurs ou d'autres entreprises. Nous savons comment défendre nos positions. La grande difficulté est maintenant de mettre en place des relations

avec nos clients. Nous avons quelques expériences en cours, comme les stations-service équipées d'accès à Internet. Nous avons créé un portail avec le fournisseur d'accès World online. Près de 500 000 clients se sont déjà connectés. La question centrale est de savoir comment gagner de l'argent à long terme. Nous sommes en train d'apprendre. Pour avoir du succès, il faut une marque forte, nous l'avons. Il faut des consommateurs, nous en avons 20 millions par jour dans nos stations-service. Nous les connaissons encore peu. Il faut également un modèle économique solide. Sur ce point, nous en testons quelques-uns. N'importe qui peut avoir une idée qui peut nous concurrencer.

— Vous avez, il y a deux ans, annoncé des objectifs ambitieux de restructuration. Où en êtes-vous ?

— En décembre 1998, nous nous étions fixé trois objectifs. Tout d'abord nettoyer notre portefeuille, c'est pratiquement fait. Un sixième de nos activités ont changé. Nous avions également prévu d'augmenter notre efficacité capitalistique. Exxon dégageait le même bénéfice avec nettement moins de capitaux engagés. Nous sommes en train de régler la question. Et nous voulions être des leaders en matière de maîtrise des coûts. Nous y arrivons.

— La grande réorganisation en cours devait vous débarrasser des fœdalités internes. La culture de Shell a-t-elle changé ?

— Le changement de culture est

nous avons tirés des grands événements de notre histoire, comme le démantèlement, contesté, de notre plate-forme en mer du Nord, Brent Spar, ou notre présence au Nigeria : nous pensions alors agir pour le mieux, mais nous n'avons pas toujours écouté attentivement ce que les autres pensaient. Désormais, je dis à tous nos salariés : si

problèmes dépassent de loin le seul cadre de l'entreprise.

— Vous avez largement médiatisé votre engagement éthique. Peut-on se déclarer éthique en prospectant dans des pays qui ne le sont pas ?

— Absolument. Une entreprise peut se comporter comme un individu. Je n'ai pas l'impression de vivre dans une société particulière-

Le baril à plus de 36 dollars

Le prix du baril de pétrole brut a dépassé 36 dollars vendredi 15 septembre, soit le niveau le plus haut depuis l'invasion du Koweït par l'Irak en 1990, juste avant de clôturer à 35,92 dollars sur le marché à terme de New York.

Cette envolée du cours du pétrole brut s'explique par le regain de tension entre l'Irak et le Koweït, Bagdad accusant son voisin de voler son pétrole brut dans des gisements frontaliers. L'émirat, lui, estime que le pétrole se trouve sur son territoire. De leur côté, les Etats-Unis ont lancé vendredi un avertissement à Bagdad.

Le cours du baril de référence (light sweet crude), pour livraison la plus rapprochée en octobre, a clôturé en hausse de 1,85 dollar. Plus tôt dans la journée, à Londres, le baril de Brent avait pris 1,69 dollar, à 33,98 dollars.

quelqu'un de l'extérieur vient avec un problème, ne dites jamais que cela ne nous concerne pas. Si c'est un problème pour la société en général, c'en est un également pour Shell.

» Quelle contribution pouvons-nous apporter ? En tant qu'entreprise, nous nous retrouvons dans la même position qu'un individu. Si chacun est égoïste, le système s'écroule. Nous pouvons intervenir dans plusieurs domaines, comme

ment éthique, mais j'ai mes propres valeurs. Si vous agissez dans un endroit où il faut donner des dessous-de-table, alors il faut partir. Vous ne devez pas être forcé à agir contre vos principes. Je dis en interne : si quelqu'un fait pression sur vous dans un pays, ce qui arrive souvent, dites juste non. Si le pays menace de nous expulser, je conseille deux attitudes : persister dans le refus, et faire comprendre que si nous nous retirons, nous dirons publiquement pourquoi.

— Dans quels pays en êtes-vous arrivé là ?

— Nulle part. Il faut toujours dire non. Soyons clairs, on perd des contrats en agissant comme cela, mais notre chance est d'être une entreprise assez grande et solide. On peut penser qu'agir ainsi représente un coût. Mais, même à court terme, ce comportement est bénéfique. Les pressions s'arrêtent d'elles-mêmes. Dans certains pays, même les gens corrompus aiment plutôt avoir quelques contrats propres. Cela leur permet de les montrer en exemple en cas d'enquête. »

Propos recueillis par Laure Belot et Dominique Gallois

PROFIL

L'HOMME DES THÉRAPIES DE CHOC

Avec ses sourcils broussailleux, son sourire avenant et sa cravate « made in Shell », Mark Moody-Stuart a tout du dirigeant bon-homme. Mais il ne faut pas se fier aux apparences. Ce Britannique de soixante ans a, en moins de deux ans, révolutionné le deuxième groupe pétrolier mondial. Estampillé « monsieur continuité » à son arrivée à la tête du groupe, en 1998, ce géologue a bousculé l'établissement anglo-néerlandais de la compagnie centenaire. Rompant avec la tradition, il a embauché des cadres extérieurs, exigé des résultats pour les managers, cédé des pans entiers d'activités... Une thérapie de choc qui donne aujourd'hui ses premiers résultats.

A son arrivée, le groupe est dans une situation d'urgence. Peu réactif, il se laisse distancer par son rival de toujours, l'américain Exxon, et enregistre une chute de ses bénéfices. Shell « est confronté à l'un des plus grands défis de toute son histoire », reconnaît alors Mark Moody-Stuart.

L'image de l'entreprise est également ternie depuis 1995. Shell est alors menacée de boycott par Greenpeace, qui critique le démantèlement de la plate-forme pétrolière Brent Spar, en mer du Nord. Puis ce sont les organisations de défense des droits de l'homme qui s'en prennent à l'entreprise après l'exécution de neuf opposants nigériens de la communauté ogonie, hostiles à l'exploitation de leur territoire par le pétrolier.

La réaction du nouveau patron est immédiate : en interne, il restructure de fond en comble l'organisation, pourtant longtemps considérée comme un modèle. En externe, il affirme l'engagement éthique du groupe. Sa longue expérience de la maison, dans laquelle il a fait toute sa carrière, lui a permis d'imposer ses nouvelles méthodes de travail. Statut oblige, Mark Moody-Stuart ne pourra pas profiter longtemps de la situation qu'il a assainie. Agé de soixante ans, il devrait, si la tradition est respectée, quitter l'entreprise dans les prochains mois. Il laissera les commandes, alternance oblige, à un Néerlandais.

L. Be. et D. G.

L'industrie pétrolière chinoise restructurée par les Occidentaux

PÉKIN

de notre correspondant

L'industrie pétrolière chinoise est désormais suspendue aux humeurs de la Bourse — ou plutôt des Bourses étrangères —, un instrument auquel Pékin s'approprie à recourir sur une grande échelle afin de financer la restructuration de ses entreprises d'Etat à la veille de l'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Après l'introduction, au printemps, à Hongkong et à New York, de 10 % du capital de PetroChina, c'est au tour de Sinopec de sonder les marchés financiers avant d'offrir au public entre 15 et 20 % (soit autour de 3 milliards de dollars) de son capital en octobre. L'année prochaine, China National Offshore Oil Corporation (CNOOC) — la troisième société pétrolière d'Etat — devrait à son tour solliciter les investisseurs après une première tentative avortée il y a un an en raison d'une définance liée à la crise asiatique.

Le climat est aujourd'hui légèrement plus favorable. Afin de vaincre les nombreuses réticences économiques ou politiques, Pékin a su (puissamment aidé en cela par des conseillers financiers tels Goldman Sachs ou Morgan Stanley Dean Witter) convaincre un noyau dur de partenaires de référence de s'embarquer dans l'aventure. BP Amoco a ainsi acquis 20 % des actions mises sur le marché, au printemps, par PetroChina, aux côtés d'investisseurs hongkongais amis

de Pékin. « En affichant son intention d'achat bien avant le jour de l'offre publique, commente aujourd'hui un industriel occidental basé à Pékin, BP a crédibilisé une opération sur laquelle planait de nombreux doutes. » En dépit de ce renfort de poids lourds, l'introduction de PetroChina à Hongkong et New York a été plutôt fraîchement reçue par les investisseurs, même si le cours de l'action est remonté depuis.

C'est le même scénario qui se dessine pour l'introduction de Sinopec. Mais, cette fois-ci, BP Amoco sera rejoint par deux autres « majors » internationaux : Shell, qui prendra 14 % des actions mises en vente, pour 430 millions de dollars, et, surtout, Exxon Mobil qui, avec une acquisition de 20 % des actions mises sur le marché (autour de 1 milliard de dollars), prendra la tête de ce nouveau noyau dur. Là encore, des « amis » de Hongkong viendront donner un coup de pouce.

Cette vague d'offres publiques est directement liée à l'imminence de l'entrée de la Chine dans l'OMC. Confronté à la perspective d'une prochaine concurrence internationale, le gouvernement de Pékin a impérativement besoin de capital frais pour moderniser une industrie encore percluse d'archaïsmes. Déjà, en 1998, une première réforme s'était efforcée d'instaurer une concurrence domestique entre les deux principaux conglomérats (Sinopec et CNPC, la société mère de

PetroChina) qui, jusque-là, étaient confinés sur des terrains exclusifs (Sinopec sur l'aval et CNPC sur l'amont). Il fallut pour cela restructurer complètement les actifs pour les redistribuer autour de deux entités intégrées verticalement.

PROBLÈME DE RENTABILITÉ

Mais cet exercice de Meccano industriel ne règle pas le problème de la rentabilité de ces entreprises d'Etat. La solution ne peut venir, aux yeux de Pékin, que par l'entrée dans le capital de « majors » étrangers. Si l'opération comporte un coût social (CNPC devra, par exemple, réduire ses effectifs de 1,5 million à 500 000 salariés), elle n'expose guère Pékin à un risque politique de perte de souveraineté, dans la mesure où les participations étrangères demeurent très minoritaires (aucun des investisseurs ne possède plus de 2 % du capital global).

Les « majors » ne sont du reste pas intéressés à prendre le contrôle des conglomérats, qui sont voués à rester des porte-drapeaux du secteur d'Etat, mais plutôt à glisser un pied sur le marché du carburant de détail. Les prises de participation — voire d'autres investissements dans des raffineries — constituent de simples « tickets d'entrée » imposés par Pékin. Les pétroliers internationaux acceptent, car ils ont les yeux rivés sur les courbes : après avoir été exportatrice de pétrole, la Chine est devenue depuis 1993 importatrice nette. Son décollage

économique rend ses besoins d'énergie de plus en plus pressants. Selon certaines estimations, Pékin devra importer 400 millions de tonnes en 2020.

Il est toutefois peu probable que Pékin accepte facilement de livrer des pans entiers de son marché à des étrangers. Toute sa stratégie de ces deux dernières années a, au contraire, visé à étrangler les distributeurs indépendants (appartenant souvent à des collectivités locales) pour confier l'essentiel du réseau des stations-service à CNPC et Sinopec. De sorte que lors de l'ouverture à l'OMC, « près de 80 % du marché de détail sera déjà monopolisé par les deux conglomérats », prédit un familier de la stratégie chinoise. Le reste semble néanmoins exciter les convoitises étrangères.

Frédéric Bobin

PARIS, CAPITALE 5 ÉTOILES

5 Boutiques Montblanc

306, rue St Honoré - Paris 1^{er}

47, rue de Rennes - Paris 6^e

60, rue du Faubourg St Honoré - Paris 8^e

Centre commercial Italie II - 30, avenue d'Italie - Paris 13^e

Centre ccial Montparnasse - 66, bd du Montparnasse - Paris 15^e

NOUVEAU !
3^{ème} CYCLE LÉONARD DE VINCI
@NTREPRENDRE SUR LE NET
Pour accompagner votre projet de création d'une activité e-business dans l'entreprise que vous créez, dans une start-up que vous rejoignez, au sein de grandes entreprises innovantes.
• Recrutement : Bac +4/5 de profils variés.
• Formation de novembre 2000 à septembre 2001 dont 5 mois de mission en entreprise.
Brochure et dossier : 01 41 16 73 12
laurence.guichard@devincli.fr
ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR TECHNIQUE PRIVÉ

BancWest, la petite pépite hawaïenne et californienne de BNP Paribas

La banque s'offre trente agences au Nouveau Mexique et au Nevada

Acquise en 1980 et lancée d'abord dans une expansion mal maîtrisée, la filiale de la BNP s'est restructurée, avant de reprendre une politique d'ac-

quisitions mieux contrôlée. Elle est aujourd'hui la quatrième banque de Californie et la deuxième d'Hawaï. Se voulant proche de ses clients, elle a

développé trois spécialités à l'échelle des Etats-Unis : le financement de bateaux de plaisance, de véhicules de loisirs et... d'institutions religieuses.

SAN FRANCISCO

de notre envoyée spéciale

Tout a commencé par une erreur d'appréciation. Lorsque la BNP a acheté Bank of the West, une toute petite banque de San Jose, près de San Francisco, en 1980, elle espérait adosser les crédits accordés en dollars à des dépôts également en dollars pour mieux gérer son bilan. En fait, la compensation n'a jamais été possible. Mais, puisque la banque californienne était dans son giron et que les Etats-Unis étaient un grand marché, les dirigeants de la banque française lui ont donné pour mot d'ordre de se développer. « A l'époque, il y avait un fossé culturel entre les Etats-Unis et la France, où les banques étaient encore nationalisées et persuadées que les clients avaient besoin d'elles et pas l'inverse », se souvient un ancien dirigeant de la Bank of the West, cadre retraité de la BNP. Lancée dans une course forcée à la croissance, la banque n'a pas toujours choisi les meilleures affaires, et la BNP a repris l'établissement en main en 1984.

Une fois son activité stabilisée, la banque a dû, au début des années 90, faire un choix stratégique : rester une toute petite banque, dite « de communauté », ou se lancer dans une politique de développement, mieux maîtrisée que dans la décennie précédente. Estimant que sa filiale avait suffisamment changé pour se lancer dans des acquisitions, la BNP a pris le risque du développement. Dix ans plus tard, Bank of the West est une enseigne connue dans toute la Californie, où elle se classe à la quatrième place, loin derrière les deux géants régionaux, Bank of America et Wells Fargo. Sa nouvelle dimension lui a permis, en novembre 1998, de fusionner sur un pied d'égalité avec la First Hawaiian, deuxième banque d'Hawaï. Elles sont regroupées dans

une holding commune, BancWest. Cotée en Bourse, celle-ci dispose maintenant de l'indispensable monnaie d'échange pour d'autres opérations de croissance externe, plus importantes, payées en actions. BancWest revendique 900 000 clients, particuliers et petites entreprises.

Tout en devenant une « machine à faire des acquisitions » avec une méthodologie très rodée, Bank of the West a recruté dès 1992 un spécialiste du marketing bancaire, Frank Bonetto, pour assurer le volet interne de la croissance. « Il fallait introduire une culture plus commerciale dans les agences », explique-t-il. Un nouveau logo a été adopté, celui de l'ours, très proche du drapeau de l'Etat de Californie et mascotte de l'université de Californie. La politique a consisté à mettre l'accent sur la proximité, à avoir une « approche très humaine » par opposition à la stratégie adoptée par les grandes banques de la région. Pour accroître leur productivité, celles-ci ont tenté de mécaniser au maximum la relation avec le client, multipliant les distributeurs de billets, les centres d'appels téléphoniques, refusant parfois de donner la ligne directe des conseillers en agence. Bank of the West a pris le contrepied de leur logique. Quitte à prendre un peu de retard : son offre sur Internet, très simple, n'est vraiment disponible que depuis juin. Mais sa philosophie, plus proche du terrain, a séduit les déçus des mastodontes financiers.

En Californie, la banque a restructuré ses activités de crédit. Elle a développé trois spécialités qu'elle exerce dans tous les Etats-Unis : le financement de bateaux de plaisance, le financement de véhicules de loisirs, type camping-cars, et, plus surprenant, le financement d'églises. A Hawaï, la situation est très différente : avec plus de 40 % des dépôts, la banque

est surtout devenue experte dans la vente de produits croisés à ses clients et notamment de produits de placements et de crédits immobiliers, un savoir-faire dont elle pourra faire profiter sa branche continentale.

MODÈLE DE CROISSANCE

Les échanges de savoir-faire avec la BNP sont en revanche restés très limités : la banque française a surtout envoyé à San Francisco des spécialistes du contrôle des risques. Mais les relations pourraient évoluer. Depuis sa fusion avec Paribas, BNP ne considère plus BancWest comme sa filiale américaine un modèle de croissance pour sa division « banque de détail » à l'international. Surtout implantée en Afrique et tentée par l'Asie, celle-ci est dirigée par Pierre Mariani, qui a pour

objectif la croissance rentable.

Dans la ligne de cet objectif, BancWest avait été très fier d'annoncer, en janvier, l'achat de 68 agences dans l'Utah et l'Idaho à Zions Bancorporation et First Security. Ces deux banques, pour réaliser leur fusion, devaient se conformer aux exigences des autorités de la concurrence et céder des actifs. Las ! leurs fiançailles furent rompues par leurs actionnaires. Fin mars, très déçue, BancWest devait renoncer à son achat. Depuis, First Security a été acquise par Wells Fargo. Et BancWest vient d'avoir sa revanche : jeudi 14 septembre, elle a annoncé la reprise à Wells Fargo de 30 agences de First Security au Nouveau-Mexique et dans le Nevada pour environ 120 millions de dollars. Elles font d'elle la sixième banque de Las Vegas (avec 4 % des dépôts), et la troisième d'Albuquerque (avec 16 % des dépôts), « des zones en croissance rapide », se félicite Walter A. Dods, le président de BancWest.

Sophie Fay

Fin de l'imbroglie autour du capital de CNP Assurances

La CDC reste le premier actionnaire. Les Caisses d'épargne et La Poste détiendront ensemble 36 % de la compagnie d'assurance-vie

APRÈS DES MOIS de discussions, les actionnaires de CNP Assurances sont enfin arrivés à un accord, dimanche 17 septembre, sur la reconstitution du capital de la première compagnie d'assurance-vie française. Les Caisses d'épargne porteront leur participation de 12,5 % à 18 %, en rachetant 2 % du capital de la CNP à La Poste - qui réduit sa participation de 20 % à 18 % - et 3 % à la CDC, indique, lundi matin, un communiqué signé par les établissements concernés et le ministère de l'économie.

La convention de distribution des produits CNP par le réseau des Caisses d'épargne arrivait à échéance le 30 juin. L'Ecureuil mettait en préalable à toute discussion la reconstitution du capital de l'assureur, dont elle souhaitait prendre le contrôle avec La Poste. L'Etat, qui détient 1 % du capital, a joué l'arbitre et a réuni les principaux actionnaires de la CNP, vendredi dans la soirée. Les protagonistes souhaitent lever cette période d'incertitude avant la publication des résultats semestriels de la CNP, mercredi 20 septembre.

Avec 37 % du capital, la CDC conserve la minorité de blocage et reste le premier actionnaire, ce qui la satisfait. Dans le même temps, les Caisses d'épargne et La Poste regrouperont leurs participations dans une société commune, qui détiendra 36 % de la CNP. « Cette société appartiendra au secteur public, La Poste en détenant 50,01 % », précise le communiqué de Bercy.

DEUX POINTS À RÉGLER

« Nous sommes très satisfaits de cet accord », a indiqué au Monde Martin Vial, directeur général de La Poste. Reste à savoir si cet accord obligera La Poste et l'Ecureuil, qui détiendront plus de 33 % du capital de la CNP, à lancer une OPA. Ce point devra être tranché par le Conseil des marchés financiers (CMF), qui devrait accorder une dérogation, selon un connaisseur du dossier.

Il reste encore à trouver un terrain d'entente pour renouveler la convention de distribution entre la CNP et les Caisses d'épargne, indique le communiqué.

Pascale Santi

Dix ans d'acquisitions

● **Acquisitions.** Pendant dix ans, First Hawaiian et Bank of the West - qui ont fusionné en 1998 pour former BancWest - ont multiplié les achats : en 1990, Central Banking, Walnut Creek, Californie, (48 agences) ; en 1991, First Interstate of Hawaii, Honolulu, Hawaï, (19 agences) et Imperial SA, San Francisco, Californie (35 agences) ; en 1992, Atlantic Financial, Silicon Valley, Californie (11 agences) ; en 1993, Pioneer Fed Bancorp, Honolulu, Hawaï (19 agences) ; en 1994, Citibank, FSB, Oakland, Californie (15 agences) ; en 1995, Northbay Financial, Petaluma, Californie (8 agences) ; en 1996, Pacific One Bank, Portland, Oregon,

(31 agences) ; en 1999, SierraWest Bank, Truckee, Californie, (20 agences). Soit, au total, 221 agences dans six Etats.

● **Capitalisation.** Avec une valorisation d'environ 2,3 milliards de dollars (2,6 milliards d'euros), BancWest se situe entre le 40^e et le 45^e rang des banques américaines.

● **Résultats.** Au premier semestre, elle a dégagé un bénéfice net de 103,4 millions de dollars (en hausse de 18,8 % par rapport au premier semestre de 1999), dont 45 % reviennent à BNP Paribas. Son total de bilan au 30 juin, s'élève à 17,8 milliards de dollars pour 1,9 milliard de dollars de capitaux propres.

Le financier des Eglises

PARFOIS, les employés de la Bank of the West se prennent à rêver : à quoi ressemblerait cette banque, née à San José en 1874, si elle avait pris le tournant de sa ville natale, devenue le berceau de la Silicon Valley... Dans les années 80, Bank of the West était trop occupée par sa restructuration pour pouvoir seulement l'envisager. Jugeant inutile de s'appesantir en regrets, elle préfère se concentrer sur un métier où elle revendique un rang de leader à l'échelle des Etats-Unis : le financement d'institutions religieuses, ou « church financing ».

RENTREES D'ARGENT RÉGULIÈRES

Ce métier, qui n'a pas d'équivalent en France, consiste à aider les communautés religieuses établies à financer leurs investissements, pour rénover une école, une salle de sport ou un lieu de culte. « Les associations religieuses de quartier se développent rapidement, à mesure que l'Etat se désengage du financement de certaines activités de quartiers notamment des crèches, des garderies, des animations sportives pour les jeunes », explique Joël Sibrac, l'un des re-

présentants de la BNP chez BancWest. « Elles ont des rentrées d'argent, via les dons et les cotisations, très régulières », poursuit-il. Sur son site Internet, Bank of the West n'hésite pas, dans une lettre destinée aux responsables de ces entités, à leur donner des conseils pour améliorer la levée de fonds. « Cela peut paraître étonnant pour un Européen, mais ces communautés ont des ressources très prévisibles et très structurées. Leur banquier peut donc raisonner en termes de cash-flow et leur prêter de l'argent, explique M. Sibrac ; il n'est pas rare de voir une limousine s'arrêter devant la banque et un évêque ou un pasteur accompagné par son directeur financier en descendre pour avoir une discussion très professionnelle avec son banquier. » L'activité est rentable, les crédits sont gagés sur les biens immobiliers qu'ils permettent de financer. La banque estime que les risques sont limités : en douze ans, elle n'a connu aucune défaillance d'un emprunteur. Elle rappelle qu'elle ne travaille qu'avec les Eglises reconnues et anciennes.

S. F.

Artisans,
Commerçants,
PME, Professions
Libérales...

NE PERDRE AUCUN APPEL CLIENT

avec nos standards Diatonis.*

Ça, c'est précis.

Et pour découvrir toutes nos solutions d'accueil adaptées à vos besoins profitez de notre Diagnostic gratuit.

Ça, c'est concret.

Les
Solutions
PRO

Appelez le 1016, vous avez tout à y gagner.

france telecom
bienvenue dans la vie.com

Le football rallume la guerre entre TPS et Canal+

Les actionnaires du bouquet TPS envisagent de porter en justice le conflit qui les oppose à la chaîne cryptée. Le contrat signé entre les groupes audiovisuels et la Ligue nationale de football pourrait être remis en question

LES COUTEAUX sont à nouveau sur la table. Après s'être férocement disputé les droits de retransmission du foot, il y a un an, TPS et Canal+ s'opposent aujourd'hui sur la programmation du football. Profitant de l'été, Canal+ a envoyé à TPS un mauvais coup en pleine paix footballistique. Tout à coup, la chaîne cryptée a décidé de diffuser sur son canal premium son deuxième match décalé le même jour que la soirée de championnat de France. Du côté de TPS, on estime que « c'est un détournement inacceptable de l'esprit du contrat » tripartite signé l'an dernier entre Canal+, la Ligue nationale de football (LNF) et TPS.

Décidé à ne pas se laisser faire, le bouquet numérique présidé par Patrick Le Lay, PDG de TF1, a reçu « le soutien total de TF1 et M6 », deux de ses principaux actionnaires. Faute d'un retour en arrière de Canal+, ou de compensations délivrées par la LNF, TPS n'exclut pas de donner à ce contentieux « des suites judiciaires fortes ». Outre « un dédommagement de 15 millions de francs par journée de championnat », le bouquet numérique envisage « une action juridique pour interdire la

modification de la diffusion et obtenir le retour au statu ante », précise la même source de TPS.

Après la guerre de l'été 1999, qui avait vu la chaîne cryptée de Pierre Lescure et le bouquet numérique de Patrick Le Lay se battre à coups de milliards de francs pour emporter les droits de retransmission du football, les deux adversaires avaient su trouver un compromis acceptable.

RETRANSMISSION EXCLUSIVE

Aux termes du contrat conclu avec la LNF, Canal+ a perdu son exclusivité sur le ballon rond français, mais a conservé une certaine suprématie. La chaîne cryptée a obtenu la retransmission exclusive de deux rencontres décalées par journée de championnat, en premier et troisième choix, tandis que TPS, privé de football jusqu'alors, a eu droit, lui aussi, à son match en exclusivité, le deuxième choix. Depuis lors, la chaîne cryptée a le plus souvent diffusé la « grosse affiche » sur Canal+ et l'autre match, en direct, sur Canal+ vert pour ses abonnés numériques.

Ce bel ordonnancement a fait long feu. En accord avec Gérard Bourgoïn, le nouveau président de la LNF, la chaîne cryptée a choisi

de proposer son deuxième match, en direct sur Canal+, à 17 h 15, quelques heures avant le coup d'envoi des autres rencontres de la journée de championnat dont celle diffusée par TPS.

Pour conserver sa primauté jusqu'en 2004 sur le sport préféré des Français, Canal+ a dû y mettre le prix : 6,4 milliards de francs (0,97 milliard d'euros) sur cinq ans. En face, TPS a pris pied à l'économie sur le terrain du foot avec seulement 1,35 milliard de

francs pour la même durée. Ce différentiel fait dire à Michel Denisot, directeur des sports de la chaîne cryptée : « Canal+ et TPS ne se sont pas partagés le football français. Nous payons sept fois plus qu'eux ! Dès 2001, nous paierons 15 millions de francs par match. » Confrontée à un tel investissement, la chaîne cryptée n'a pas pris sa décision au hasard. Canal+ doit rentabiliser le foot. Et vite ! 6,4 milliards sur cinq ans, c'est court. Pour optimiser son offre de

football et lui donner la « meilleure exposition », selon M. Denisot, Canal+ ne pouvait pas continuer à limiter la diffusion en direct de son second match à ses seuls abonnés numériques. Ces derniers représentent seulement 28 % des 4,5 millions de souscripteurs de la chaîne cryptée.

LA LNF NE DÉCIDE RIEN

Très attendu par TPS, le conseil d'administration de la LNF, réuni vendredi 15 septembre, a pourtant choisi de ne rien décider. Pis, pour le bouquet numérique présidé par Patrick Le Lay, Canal+ ne semble prêt à aucune concession et encore moins à un retour en arrière pur et simple. « C'est très clair, c'est notre droit », affirme Michel Denisot.

Selon lui, le contrat négocié pendant de longs mois par les avocats de Canal+ et de TPS lui permet de proposer cette nouvelle programmation. Selon lui, ce n'est pas une nouveauté. « Nous l'avons déjà fait la saison dernière » et TPS n'a alors rien dit. De plus, « je ne vois pas pourquoi cela générerait TPS », s'interroge le patron des sports, qui rappelle que « TPS paie six fois moins que Canal+ pour avoir un produit six fois moins bien ».

Du côté de TPS, les rôles semblent renversés par rapport à 1999. Quand, l'an passé, Patrick Le Lay voulait récupérer l'intégralité du foot en proposant une enchère supérieure à celle de Canal+, Nicolas de Tavernost, le patron de M6, avait joué les modérateurs. Cette fois, Patrick Le Lay paraît en retrait tandis que M6 joue les mouches du coche. Le bouquet numérique semble vouloir organiser une riposte judiciaire graduée. Après une sommation, TPS pourrait se tourner vers le juge des référés.

Faute d'obtenir satisfaction, TPS pourrait remettre en question l'accord conclu l'an passé avec Canal+, la LNF et la Fédération française de football. Le bouquet rappelle opportunément qu'il y a un an TPS avait remporté les enchères organisées par la LNF. En cas de blocage, TPS pourrait considérer ces accords comme caducs et s'en tenir à l'issue des enchères de 1999. « Canal+ pourrait alors peut-être tout perdre », menace-t-on chez TPS. Michel Denisot n'y croit pas un instant : « C'est fini tout cela. » Aujourd'hui, « nous avons un contrat signé ».

Guy Duthéil

Deux approches différentes du marketing sportif

EN APPARENCE Coca-Cola et Cegetel ont une approche similaire du parrainage du football. En ces temps de gloire pour l'équipe de France, les deux marques ont décidé d'investir sur l'avenir pour favoriser l'éclosion des jeunes pousses. Le premier a créé en 1999 « Collectif foot », une opération destinée à aider les 21 000 clubs français en leur fournissant des équipements d'entraînement. De son côté, l'opérateur de télécommunications vient d'annoncer le lancement du programme « Champions de demain » qui s'appuie sur un programme de stages de formation des dirigeants et des éducateurs des clubs amateurs.

Dans un cas comme dans l'autre, les dirigeants de ces généreuses entreprises justifient ces engagements par leur souci de pérenniser la qualité de la formation des footballeurs français. Si cette volonté légitime, animée par une vraie passion du foot, ne peut pas être mise en doute, Coca-Cola comme Cegetel obéissent surtout à des objectifs commerciaux. Car ces jeunes ap-

prentis footballeurs sont des consommateurs de boissons gazeuses, à qui il importe de rappeler que Coca-Cola est bon pour eux, mais aussi des utilisateurs de téléphones portables qu'il est bon de convaincre de s'abonner à SFR. Mais ces opérations s'adressent également au grand public, en vertu de la règle de base de la communication, selon laquelle il est au moins aussi important de faire savoir que de faire.

PROGRAMMES DIFFUSÉS SUR TF 1

C'est sur ce point que les stratégies de Cegetel et de Coca-Cola divergent. Le lancement de « Champion de demain » est l'occasion d'une puissante campagne de communication qui s'articule autour d'une série de programmes courts diffusés sur TF 1 juste avant Télé Foot. Parrainés par Cegetel dont le logo apparaît avant et après le programme, ces petits modules, de deux minutes environ, présentent chaque semaine l'un de ces petits clubs amateurs dans lesquels les champions d'au-

jourd'hui ont tous débuté. Le dispositif est accompagné d'une campagne de publicité traditionnelle dans la presse quotidienne régionale ainsi que dans les magazines spécialisés. A côté de ce plan média, la communication de Coca-Cola est d'une grande discrétion. La filiale du groupe américain compte essentiellement sur la bouche-à-oreille pour populariser son action.

« La politique de sponsoring de Coca-Cola France a complètement changé depuis quatre ans pour s'orienter vers du partenariat », explique Michel Gotlib, directeur du partenariat de Coca-Cola. Aujourd'hui, la notoriété de la marque est telle « qu'il n'est plus nécessaire d'installer des panneaux autour des stades ou sur les maillots », poursuit-il. « Collectif foot » vise à faire entrer Coca-Cola dans la vie quotidienne de jeunes et à associer aussi tôt que possible la marque au sport. Un objectif également poursuivi avec une autre opération baptisée « Vivez des sensations sport », lancée à l'occasion des JO de Sydney, qui offre un an de sport gratuit à deux mille jeunes.

Face à une concurrence acharnée dans un marché encore en expansion, Cegetel doit au contraire déployer tous les moyens possibles pour exister. Sous son propre nom ou à travers ses marques SFR et le 7, le groupe démultiplie ses logos sur les stades et sur les maillots.

« Nous devons conquérir les jeunes sur les marchés de la téléphonie d'aujourd'hui et de demain. Pour cela, nous devons construire notre image, pas simplement l'acheter », affirme Benedict Donnelly, le directeur de la communication de Cegetel. Car il espère que les Zidane de demain - et leurs fans - se souviendront de ces partenaires si précieux.

F. R.

CanalWeb tenté par la bonne vieille télévision

JACQUES ROSSELIN aime les contradictions. Le fondateur et président de CanalWeb.net se plaît ainsi à définir sa société comme « la plus grosse des télévisions sur Internet et la plus petite des chaînes numériques ». Dix ans après avoir innové dans la presse écrite en lançant l'hebdomadaire *Courrier international*, Jacques Rosselin a changé de registre pour devenir pionnier de la « nouvelle télévision ». CanalWeb est un produit difficilement classable dans le paysage audiovisuel. Diffusée sur Internet, CanalWeb propose une centaine d'émissions thématiques stockées dans une banque de données, grand public ou spécialisées, accessibles à la demande. Le télé-spectateur internaute peut ainsi accéder à n'importe quelle émission de son choix à toute heure de la journée.

« Nous sommes les plus petits, mais nous sommes en avance », poursuit le fondateur, pour qui cette télévision réellement interactive ramène les chaînes classiques au rang de concepts préhistoriques. Même la question de la faible qualité des images diffusées sur Internet ne semble pas être un handicap pour Jacques Rosselin. « A quoi cela peut-il servir d'avoir des images de qualité si ce n'est pas ce que l'on veut regarder ? », s'interroge-t-il, non sans une certaine mauvaise foi, tout en reconnaissant attendre avec impatience le développement des technologies à haut débit. En attendant, le savoir-faire de CanalWeb attire les médias qui veulent se lancer dans l'aventure, qu'il s'agisse de la presse quotidienne régionale avec TVWebRégions (*Le Monde* du 7 septembre), ou de puissants magazines comme *Télé 7 Jours* qui vient de créer Télé 7 Web. Ce rôle de prestataire va prendre de l'importance avec la filialisation (à 100 %) de la plate-forme technique sous le nom de CanalWebCast.

Quant à la publicité, appelée à terme à devenir la principale source de financement, elle est en-

core très insuffisante. « Tant que la mesure d'audience ne sera pas fiable, nous aurons des problèmes avec la publicité », reconnaît Jacques Rosselin. Les systèmes actuels qui comptent le nombre de pages vues ne correspondent, selon lui, à aucune réalité pour des chaînes de télévision.

DE NOUVEAUX ACTIONNAIRES

Avec un chiffre d'affaires qui devrait avoisiner les 12 millions de francs (1,82 millions d'euros) cette année pour des dépenses de l'ordre de 50 millions, CanalWeb est donc dans l'épure classique de la nouvelle économie, c'est-à-dire déficitaire. Ce qui ne l'a pas empêché d'augmenter son capital de 130 millions de francs en mai et d'accueillir de nouveaux actionnaires aux côtés des plus connus, comme l'ancien PDG d'Yves Saint-Laurent, Pierre Bergé ; le groupe Sud-Ouest ou Paribas.

Tout en prévoyant une introduction en Bourse au premier semestre 2001, Jacques Rosselin est donc bien décidé à faire trembler les grands acteurs de la télévision classique. En France et à l'étranger, puisque CanalWeb vient de commencer ses « émissions » en Espagne et en Grande-Bretagne, et se prépare à débarquer en Allemagne. Mais ce fervent supporter du PC comme poste de télévision, n'en est pas moins très réaliste. Après avoir demandé, et récemment obtenu, un conventionnement du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), Jacques Rosselin discute avec tous les opérateurs du câble et du satellite pour diffuser sur ces supports classiques une chaîne CanalWeb qui serait une vitrine de l'offre proposée sur Internet. Preuve que la bonne « vieille » télévision a encore quelques atouts.

Frédéric Roy

Premier semestre 2000

FORTE CROISSANCE DES TELECOMS ET DE L'E-BUSINESS

En millions	1 ^{er} semestre 2000		1 ^{er} semestre 1999		%
	£	€	£	€	
C.A. consolidé	720,4	1 174,3	668,6	996,2	+ 13
Profit avant impôts	47,3	77,1	38,5	57,4	+ 31
Profit après impôts	35,5	58,0	28,5	42,5	+ 34
Bénéfice par action	7,6 p	12,4 €	6,1 p	9,1 €	+ 34

* à taux de change constant

■ L'activité Produits de Sema Group a connu une forte croissance (+ 34 %) grâce aux Télécoms et aux Systèmes de paiement. De plus, le Groupe a enregistré une croissance remarquable dans les télécommunications mobiles (+ 130 %) et le e-business (+ 269 %).

Au cours du semestre, le Groupe a poursuivi avec succès la restructuration de ses activités d'outsourcing et le développement de ses activités en intégration de systèmes grâce à une offre sélective de produits propriétaires.

■ Les résultats de LHS Group Inc. seront intégrés dans les comptes de Sema Group au second semestre sur une période de cinq mois (fusion effective au 29 juillet 2000). Désormais, Sema Group est coté au Nasdaq.

SEMA GROUP

<http://www.semagroup.com>

La pige de la presse écrite

l'Argus de la Presse
www.argus-presse.fr

Choisissez
avec qui vous voulez
travailler.

Emploi
.com

www.emploi.com

Le mode d'emploi a changé.

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 19 SEPTEMBRE

■ **ALLEMAGNE**: point presse de Caio Koch-Weser, secrétaire d'Etat aux finances sur la rencontre des ministres des finances et des banquiers centraux du G7, le 23 septembre, à Prague.

■ **GRANDE-BRETAGNE**: vente aux enchères d'or par la Banque d'Angleterre.

■ **ÉTATS-UNIS**: mises en chantier de logements en août.

MERCREDI 20 SEPTEMBRE

■ **FRANCE**: présentation du projet de loi de finances 2001 à l'Assemblée nationale et au Sénat.

■ **JAPON**: solde de la balance commerciale en août.

■ **ÉTATS-UNIS**: publication de la balance commerciale en juin et du Livre beige de la Fed.

JEUDI 21 SEPTEMBRE

■ **ITALIE**: production industrielle pour le mois de juillet et inflation pour septembre.

■ **GRANDE-BRETAGNE**: enquête mensuelle tendance CBI (septembre).

■ **ÉTATS-UNIS**: demandes hebdomadaires d'allocations-chômage et budget fédéral en juillet.

VENDREDI 22 SEPTEMBRE

■ **FRANCE**: réunion des ministres européens de la défense à Paris.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **SAGEM**: le groupe électronique français a reçu une commande de 3000 kits de guidage de bombe air-sol pour l'armée française, pour un montant de 2 milliards de francs, a-t-il annoncé lundi.

● **DAEWOO MOTOR**: les banques créancières ont ouvert lundi de nouvelles enchères pour la reprise du constructeur automobile sud-coréen en faillite, après le refus, annoncé vendredi par Ford, de donner suite à son offre de rachat pour 6,9 milliards de dollars.

● **TECHNIP**: le groupe d'ingénierie français a annoncé lundi le dénouement de ses relations avec la Cogema. Technip va céder, au prix de 151,6 millions d'euros, sa participation de 3,2 % dans Cogema à la Caisse des dépôts et consignations, et prend le contrôle à 100 % de la filiale Krebs-Speichim après avoir acquis, les 50% qu'en détenait SGN, filiale de la Cogema.

● **BMW**: le bénéfice net du groupe automobile allemand devrait cette année dépasser le bénéfice record de 1997, qui s'élevait à 640 millions d'euros. Le groupe a indiqué qu'il tablait sur des ventes « de nettement plus de 800 mille unités » en 2000, malgré les pertes de Rover, sa filiale britannique vendue en mai.

SERVICES

● **LUFTHANSA**: la compagnie aérienne allemande envisage de réorganiser complètement sa division Internet en vue d'introduire en Bourse certaines de ses filiales de commerce électronique, a indiqué son PDG, Jurgen Weber, au quotidien *Handelsblatt*.

● **SAIRGROUP**: l'intersyndicale des compagnies aériennes françaises détenues par le groupe suisse (Air Liberté, AOM, Air Littoral) devrait suspendre lundi le préavis de grève qu'elle avait déposé pour le vendredi 22 septembre.

● **SNCF**: la compagnie ferroviaire envisage de se porter « chevalier blanc » en lançant une offre sur le groupe britannique de transports Go-Ahead, pour contrer l'OPA hostile des sociétés françaises Caisse des Dépôts Développement SA (C3D) et Rhône Capital LLC, rapporte lundi le *Daily Telegraph*.

FINANCE

● **DRESDNER BANK**: la troisième banque privée allemande a signé lundi un accord pour l'acquisition de la banque d'investissement américaine Wasserstein Perella, pour 1,569 milliard d'euros.

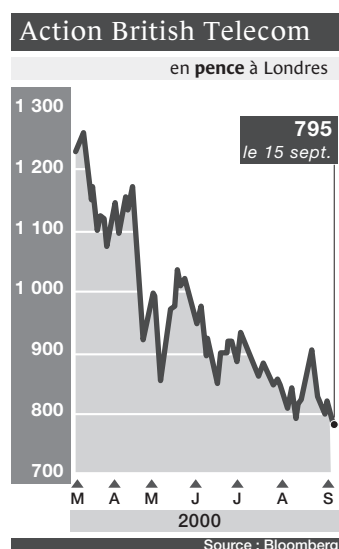
● **TOKYO MARINE**: la principale compagnie japonaise d'assurance-dommages, l'assureur-vie Asahi Mutual Life Insurance et la compagnie dommages Nichido Fire and Marine Insurance ont annoncé lundi 18 septembre leur regroupement. Ce nouvel ensemble, qui totalisera 204 milliards d'euros d'actifs, « va créer le premier groupe d'assurance du Japon ».

● **EURONEXT**: l'alliance des Bourses de Paris, Amsterdam et Bruxelles entend participer à « la consolidation du secteur boursier » en cours, a indiqué son président désigné, Jean-François Théodore, dans un entretien avec le *Financial Times Deutschland* de lundi.

VALEUR DU JOUR

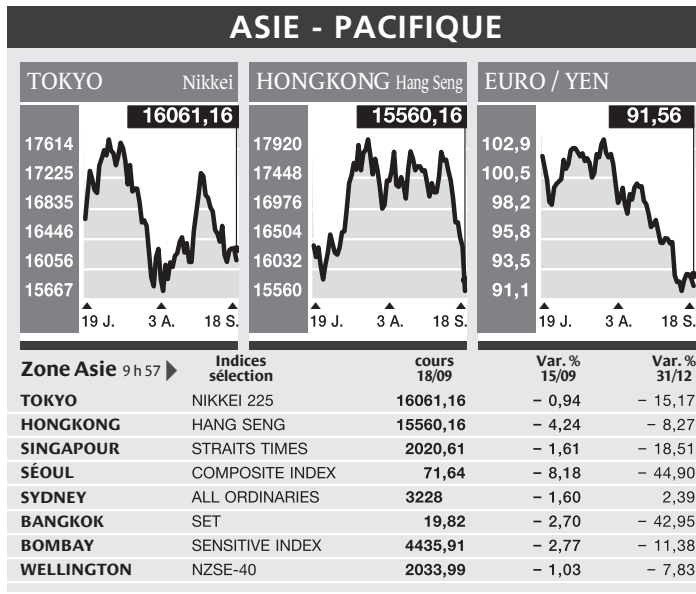
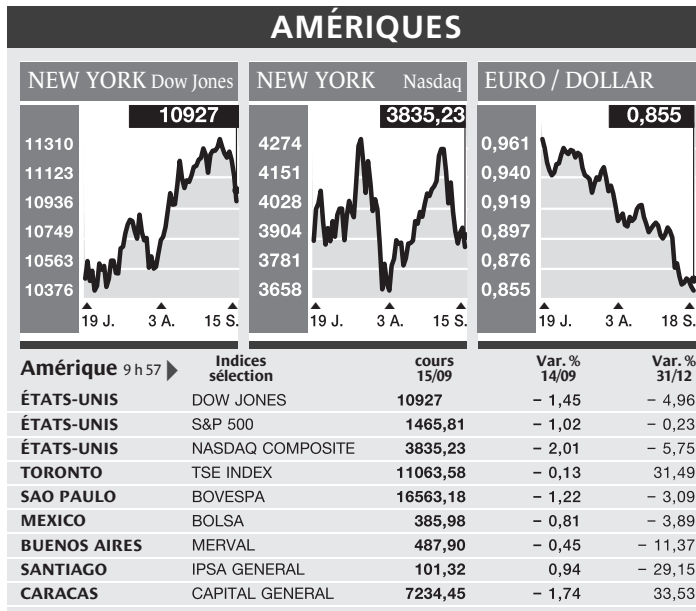
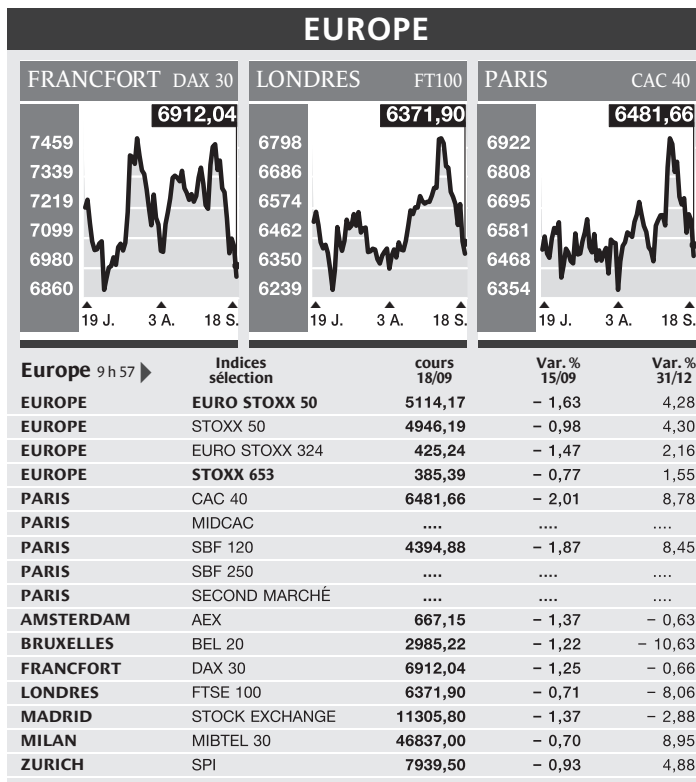
British Telecommunications se rapproche d'AT&T

DES NÉGOCIATIONS entre British Telecommunications (BT) et l'américain AT&T ont été confirmées dimanche 17 septembre par l'opérateur britannique. « Ces discussions comprennent des entretiens exploratoires dans le but d'élargir et de renforcer l'étendue des relations entre BT et AT&T dans le domaine des services aux entreprises », a-t-il précisé dans un communiqué. Il a ajouté que les discussions « pourraient ou non conduire à une modification des accords d'alliance existant ». Les deux groupes ont déjà une filiale commune, Concert, qui fournit des services de télécommunications aux multinationales et devrait réaliser en 2000 un chiffre d'affaires de 7 milliards de dollars. La mise au point de BT va calmer, pour un moment, les rumeurs de mariage pur et simple des deux groupes. A la mi-août, le *Wall Street Journal* avait évoqué une prochaine fusion. Samedi, c'est le *Financial Times* qui affirmait que BT et AT&T avaient engagé des discussions pour fusionner leurs activités de services aux entreprises en une société indépendante, mais aussi leur téléphonie sans fil. Un tel regroupement donnerait naissance au numéro trois mondial du mobile et au numéro un des services aux entreprises. Il permettrait aux deux compagnies de se concentrer sur leurs activités dans leurs pays respectifs. Les opérateurs doivent faire face à une concurrence féroce sur leurs



terres. Pour y faire face, BT a mis en place au début de cette année un vaste plan de réorganisation. Par ailleurs, il a pris cet été le contrôle de l'allemand Viag Interkom. Mais cette stratégie n'a pas convaincu. BT a vu la note de sa dette dégradée par les trois principales agences de notation et son action s'est effondrée. Vendredi, elle perdait 3,40 %, à 795 pence, et elle a chuté de 48 % depuis le début de l'année. AT&T n'est pas mieux lotie : le titre a cédé 28 % au cours des neuf premiers mois de l'année. Les boursiers s'interrogent sur la justesse des 100 milliards de dollars d'investissements dans le câble. Leur réaction à la confirmation des discussions entre les deux groupes augurera de leur poursuite.

Joel Morio



SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 était en nette baisse, lundi 18 septembre, lors des premiers échanges. Le baromètre de la Bourse de Paris s'établissait à 6 514,27 points, en recul de 1,52 %. Vendredi, la Bourse de Paris avait terminé sur une note négative. L'indice CAC 40 avait cédé 0,35 %, à 6 614,65 points.

FRANCFORT

À LA BOURSE de Francfort, l'indice de référence DAX des trente valeurs vedettes a débuté la séance du lundi 18 septembre sur une baisse de 0,56 %, à 6 959,93 points. Vendredi, il avait fini sur un repli de 0,69 %, à 6 999,54 points.

SÉOUL

LA BOURSE DE SÉOUL a plongé, lundi matin, après l'échec de la reprise de Daewoo Motor par Ford, qui reflète la difficulté des réformes économiques en Corée du Sud. En chute de plus de 11 % en cours de séance, le principal indice du Korea Stock Exchange a terminé sur une baisse de 8,06 %, à 577,56 points.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé en baisse, lundi, les valeurs de la haute technologie, en particulier celles des fabricants de microprocesseurs et celles d'Internet, étant affectées par la chute, vendredi, du marché américain du Nasdaq. L'indice Nikkei a perdu 0,94 %, à 16 061,16 points.

NEW YORK

WALL STREET a terminé la séance du vendredi 15 septembre en baisse, affectée par les nouveaux signes de ralentissement économique et les craintes d'un recul des bénéfices des entreprises en raison de la vigueur du dollar. L'indice Dow Jones a baissé de 160,47 points (- 1,45 %), à 10 927,00 points, tandis que l'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq cédait 78,62 points (- 2,01 %), à 3 835,24 points.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens ont ouvert en baisse, lundi 18 septembre, pénalisés par le nouvel accès de faiblesse de l'euro. Après quelques minutes de transactions, le contrat euronotionnel du Matif cédait 0,13 %, à 86,21 points. Le rendement de l'obligation assimilable du Trésor français (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,51 %.

MONNAIES

L'EURO a continué à glisser, lundi matin 18 septembre, sur le marché des changes. Il est tombé à un nouveau plancher historique de 0,8510 dollar. Les opérateurs ne semblent pas croire à la possibilité d'une intervention en bonne et due forme de la part de la Banque centrale européenne. « Désormais, personne ne sait jusqu'où l'euro baissera. Sa chute semble pratiquement sans limite », a commenté Ryohei Muramatsu, opérateur, à Londres, pour la Commerzbank, interrogé par l'agence Reuters.

ÉCONOMIE

M. Noyer juge l'euro « dangereusement sous-évalué »

« LA POSITION européenne est claire : l'euro est dangereusement sous-évalué », a déclaré Christian Noyer, vice-président de la Banque centrale européenne (BCE), dans un entretien publié, lundi 18 septembre, dans le quotidien *Les Echos*. M. Noyer se montre « persuadé » que ce consensus sera confirmé, samedi prochain, à Prague, lors de la réunion du G 7.

Le responsable estime que le taux de change de l'euro « ne correspond pas aux données fondamentales de l'économie » et qu'un retournement « brutal » risque d'intervenir. « L'économie européenne n'a pas besoin d'un euro faible, car elle est tout à fait compétitive, même avec un niveau élevé de l'euro », a commenté M. Noyer. « Un euro durablement faible pourrait amener les entreprises à ralentir leurs efforts de productivité et les gouvernements à freiner les réformes structurelles. Son effet est pervers et artificiel, car il aboutit au bout du compte à affaiblir la compétitivité de la zone euro », a-t-il ajouté.

Le FMI prévoit une poursuite de la hausse du pétrole

LE FONDS monétaire international (FMI) prévoit que le prix du pétrole va continuer d'augmenter au cours des prochains mois, ce qui ne l'empêche pas de revoir à la hausse ses prévisions de croissance mondiale, selon l'édition allemande du *Financial Times*.

Pour le quotidien, qui affirme citer l'ébauche du rapport biennuel du FMI qui doit être rendu public mardi, la situation sur le marché du pétrole ne connaîtra de détente qu'en début d'année prochaine. En attendant, l'approche de l'hiver, les stocks limités constitués et le fort taux de croissance de l'économie mondiale présagent une demande forte en brut, d'où une nouvelle augmentation du prix de cette matière.

Toutefois, le FMI prévoit que la croissance économique mondiale restera forte, de 4,7 % en 2000 et de 4,2 % en 2001.

Le Fonds monétaire international (FMI) n'a jamais eu autant d'argent et prête de moins en moins, selon son rapport annuel, publié vendredi. « Cela s'explique en grande partie par la reprise plus ra-

vide que prévu de certains marchés émergents, en particulier des pays qui ont répondu à la crise asiatique en engageant des réformes appuyées par le FMI », souligne le rapport.

■ **ÉTATS-UNIS**: la production industrielle a augmenté de 0,3 % en août et les stocks des entreprises ont progressé de 0,2 % en juillet, tandis que leurs ventes ont reculé de 0,4 %. Enfin, l'indice des prix à la consommation a baissé de 0,1 % en août par rapport au mois précédent et l'indice de base (hors alimentation et énergie) a progressé de 0,2 %.

■ **RUSSIE**: la production industrielle russe a augmenté de 10 % sur les huit premiers mois de l'année, par rapport à la même période de l'année précédente. Sur le seul mois d'août, elle a progressé de 10,2 % par rapport à août 1999.

■ **ZONE EURO**: le déficit public des pays de la zone euro, en 1999, a représenté 1,3 % du produit intérieur brut (PIB), contre 2,1 % en 1998, alors que la dette publique totalisait l'an dernier 72,2 % du PIB, contre 73,5 % un an plus tôt, a annoncé, vendredi, Eurostat, l'office européen des statistiques.

■ **ALLEMAGNE**: l'Allemagne comptera 300 000 chômeurs en moins fin 2001, ce qui portera leur nombre à 3,6 millions, a affirmé, dimanche, le président de l'Office fédéral du travail.

■ **ESPAGNE**: la balance des paiements courants de l'Espagne a enregistré un déficit de 1,28 milliard d'euros en juin 2000, a indiqué, vendredi, la Banque d'Espagne. Le déficit était de 784,2 millions pendant le même mois de 1999.

■ **ITALIE**: les commandes à l'industrie italienne ont progressé de 18,6 % en juin par rapport à juin 1999, tandis que le chiffre d'affaires de l'industrie a progressé de 10,6 % sur la même période.

■ **NORVÈGE**: la balance commerciale norvégienne a dégagé en août un excédent record de 20,4 milliards de couronnes norvégiennes (2,55 milliards d'euros), en hausse de 150 % par rapport à août 1999.

■ **FINLANDE**: les prix à la consommation de Finlande ont augmenté de 3,8 % en glissement annuel en août 2000.

■ **La production industrielle de la Finlande** s'est accrue en juillet 2000 de 10,9 %, par rapport au même mois de l'an dernier.

Taux de change fixe zone Euro			Hors zone Euro		
Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Euro contre	15/09
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4668
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,0180
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	8,3915
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	35,5350
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,5660
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,2815
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLANDE	2,0545
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97680	DRACHME GRECQUE	338,8500
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FLORINT HONGROIS	261,8300
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324	ZLOTY POLONAIS	3,8582

Cours de change croisés						
18/09 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	0,93467	0,85565	0,13047	1,39970	0,56150
YEN	106,99000	91,56000	13,95500	149,75000	60,08500
EURO	1,16870	1,09218	0,15245	1,63555	0,65615
FRANC	7,66440	7,16370	6,55957	10,72630	4,30405
LIVRE	0,71444	0,66780	0,61145	0,09320	0,40120
FRANC SUISSE	1,78095	1,66440	1,52385	0,23235	2,49250

Taux d'intérêt (%)					Matif			
Taux 15/09	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Cours 9h57	Volume 18/09	dernier prix	premier prix
FRANCE	4,54	4,66	5,46	5,75	Notionnel 5,5	5867	86,18	86,25
ALLEMAGNE	4,51	4,74	5,31	5,60	SEPTEMBRE 2000	NC	NC	NC
GDE-BRETAG.	5,63	6,01	5,38	4,78	Euribor 3 mois	NC	NC	NC
ITALIE	4,51	4,69	5,63	5,98	SEPTEMBRE 2000	NC	NC	NC
JAPON	0,33	0,34	1,89	2,64				
ÉTATS-UNIS	6,59	6,14	5,85	5,91				
SUISSE	2,75	3,28	3,79	4,24				

VALEURS EUROPÉENNES

Les valeurs technologiques européennes ont mal terminé la semaine sous l'influence du marché américain Nasdaq. L'action du fabricant suédois Ericsson a particulièrement souffert, vendredi 15 septembre, avec un recul de 3,22 %, à 180,5 euros. Celle de l'éditeur de logiciels Sage Group a chuté de 10,79 %, à 517 pence, les analystes de la Deutsche Bank ayant prévenu que les prévisions de certains analystes pourraient se révéler trop optimistes. Son homologue allemand Infomatec, après s'être envolé de plus de 30 % en cours de matinée, a basculé dans le rouge dans l'après-midi, emporté par des prises de bénéfice. Cette valeur a accusé un recul de 7,69 %, à 4,80 euros.

brut a profité, vendredi, aux actions des compagnies pétrolières. BP Amoco a progressé de 0,95 %, à 640 pence, et Shell de 1,71 %, à 595,5 pence. Le groupe britannique de construction mécanique TI Group a confirmé son intention de se défaire de ses activités de systèmes pour l'automobile et le titre a terminé, vendredi, sur une hausse de 6,09 %, à 374,75 pence. Volkswagen a fait, vendredi, un bond en avant de 4,75 %, à 49,13 euros. Le premier constructeur européen a décidé de réaliser son programme de rachat d'actions, précisant qu'il pourrait s'en servir pour prendre des participations dans d'autres entreprises.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 15/09. Section: AUTOMOBILE. Includes entries like AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, CONTINENTAL AG, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 15/09. Section: BANQUES. Includes entries like ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, ALL & LEICS, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 15/09. Includes entries like BAYER AG, BOEING CO, CELANESE N, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 15/09. Section: CONGLOMÉRATS. Includes entries like D'IETTEREN SA, AZEO, GBL, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 15/09. Section: TÉLÉCOMMUNICATIONS. Includes entries like ATLANTIC TELECO, EIRCOM, BRITISH TELECOM, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 15/09. Section: CONSTRUCTION. Includes entries like ACCIONA, AKTOR SA, UPONOR -A-, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 15/09. Section: PRODUITS DE BASE. Includes entries like ACERIALIA, ACERINOX R, ALUMINIUM GREEC, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 15/09. Section: CONSOMMATION CYCLIQUE. Includes entries like ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, AGFA-GEVAERT, etc.



Table of stock prices for various companies including HERMES INTL, HPI, KLM, HILTON GROUP, etc.

Table of stock prices for various companies including ALTAÑA AG, ASTRAZENÉCA, AVENTIS/RM, etc.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table of stock prices for food and beverage companies including ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRIT F, BASS, etc.

PHARMACIE

Table of stock prices for pharmaceutical companies including ALTANA AG, ASTRAZENÉCA, AVENTIS/RM, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment companies including ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, etc.

Advertisement for Volkswagen Sharan V6 4MOTION 204 ch. Includes image of the car and technical specifications.

Table of stock prices for companies like WILLIAM DEMANT, DJ E STOXX HEAL.

ÉNERGIE

Table of stock prices for energy companies including BG GROUP, BP AMOCO, CEPSA, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of stock prices for financial services companies including 3I, ALMANIJ, ALPHA FINANCE, etc.

MEDIAS

Table of stock prices for media companies including MONDADORI, B SKY B GROUP, CANAL PLUS/RM, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for consumer goods companies including AHOLD, ALTADIS -A-, AMADEUS GLOBAL, etc.

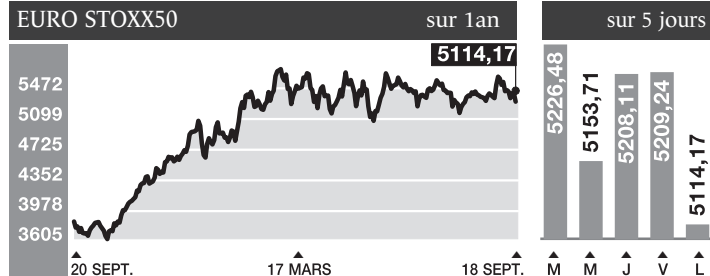


Table of stock prices for various companies including REXEL/RM, RHI AG, RIETER HLDG N, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies including AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF/RM, etc.

MEDIAS

Table of stock prices for media companies including MONDADORI, B SKY B GROUP, CANAL PLUS/RM, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for consumer goods companies including AHOLD, ALTADIS -A-, AMADEUS GLOBAL, etc.

WORLD ONLINE IN

Table of stock prices for World Online in various countries.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of stock prices for distribution companies including AVA ALLG HAND.G, BOOTS CO PLC, BUHRMANN NV, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for high technology companies including ALCATEL/RM, ALTEC SA REG., ASM LITHOGRAPHY, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table of stock prices for utility and service companies including AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for the Euro New Market including AIRSPRAY NV, ANTONOV, CTAC, etc.

AMSTERDAM

Table of stock prices for Amsterdam including AIRSPRAY NV, ANTONOV, CTAC, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO. FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique.

VALEURS FRANÇAISES

L'action Thomson Multimédia chutait de 2,98 %, à 61,8 euros, lundi 18 septembre, lors des premières transactions. Le placement de l'offre pour la privatisation de Thomson Multimédia a démarré, lundi, alors que la phase de « bookbuilding » débutera le 28 septembre pour les obligations convertibles. Le placement des actions totalisera 2,7 milliards d'euros et celui des obligations convertibles environ 800 millions. Au terme de la cession de près de 10 % du capital par l'Etat et d'une augmentation de capital de la société, l'Etat verra sa part ramenée à 35 % dans le groupe d'électronique grand public.

L'action CNP s'appréciait de 1,76 %, à 34,31 euros, lundi matin. Le groupe Caisse d'épargne va porter sa participation à 18 % dans la CNP et en détendra 36 % de concert avec La Poste (lire aussi page 22).

L'action Sagem plongeait de 3,95 %, à 291 euros, lundi matin. Dans un entretien à La Tribune, le président de Sagem, Pierre Faure, a confirmé que son groupe n'atteindra pas l'objectif initial de vendre 18 millions de terminaux mobiles mais assure qu'il fera le chiffre d'affaires prévu.

L'action Lafarge cédaït 0,53 %, à 84,15 euros, lundi matin. Lafarge prévoit une croissance en volume de 5 à 6 % sur le marché français cette année, affirme son président, Bertrand Collomb, dans un entretien à La Tribune.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 18 SEPTEMBRE Cours relevés à 9 h 57 Liquidation : 22 septembre

Table of French stock market data including indices like BNP PARIBAS, CREDIT LYONNAIS, and various sectors like AEROSPATIALE, AIR LIQUIDE, etc.

Table of French stock market data (continued) listing companies like BAZAR HOT, BIC, BIS, BNP PARIBAS, BOLLORÉ, BONGRAIN, BOUYGUES, etc.

Table of French stock market data (continued) listing companies like IMERYS, IMMEUBLES DE FCE, INFOGRAMES, INGENICO, etc.

Table of French stock market data (continued) listing companies like TOTAL FINA ELF, TRANSICEL, UBI SOFT, UNIBAIL, etc.

Table of International stock market data with columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and '% Var. 31/12 (I)'.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 15 SEPTEMBRE Cours relevés à 18 h 10

Table of New Market stock data including ABEL GUILLEM, AB SOFT, ACCESS COMM, etc.

Table of New Market stock data (continued) including CEREP, CHEMUNEX, CMT MEDICAL, etc.

Advertisement for FLEXJET featuring a Bombardier Learjet aircraft and text: 'Changez de vie ! Avec le programme Flexjet, vous pouvez désormais profiter de tous les avantages qu'offre un avion d'affaires Learjet ou Challenger pour seulement une partie du coût d'acquisition.'

Table of Second Market stock data including AMERICAN EXPRESS, A.T.T., BARRICK GOLD, etc.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 15 septembre

Table of SICAV and FCP data including AGIPI, BNP PARIBAS, BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT, etc.

Table of SICAV and FCP data (continued) including ÉCUR. OBLIG. INTERNAT., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., etc.

Table of SICAV and FCP data (continued) including EPARCIC, EUROPE LEADERS, EUROPE REGIONS, etc.

Table of SICAV and FCP data (continued) including ERURCO SOLIDARITÉ, LION 2000 C/3, etc.

Table of SICAV and FCP data (continued) including LEGAL & GENERAL BANK, STRATÉGIE IND. EUROPE, etc.

SPORTS Le Trophée Lancôme, qui s'est achevé, dimanche 17 septembre, sur le parcours du golf de Saint-Nom-La-Bretèche, a été remporté par le Sud-Africain Retief Goosen, trente et un ans, déjà vainqueur en 1997 et 1999. ● LE VAINQUEUR s'est imposé avec un total de 271, soit 13 sous le par, pour gagner son quatrième tournoi européen. ● L'IR-

LANDAIS DU NORD Darren Clarke et le Néo-Zélandais Michael Campbell ont pris, respectivement, la deuxième et la troisième place. ● LE PREMIER FRANÇAIS, Marc-Antoine

Ferry, quarante et un ans, a pris la 16^e place avec un total de 278, mais se déclarait « amer » à l'issue d'une journée où il estimait « n'avoir pas bien tapé dans la balle ». ● LE JEUNE

SÉBASTIEN DELAGRANGE, vingt-six ans, qui faisait ses débuts dans ce tournoi, a montré qu'il était capable de briller un jour sur le circuit des « grands ».

Au Trophée Lancôme, Sébastien Delagrange a rodé son parcours

Loin derrière le Sud-Africain Retief Goosen, qui s'est imposé dimanche 17 septembre à Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines), le jeune Français, âgé de vingt-six ans, découvrait ce tournoi et les « mythes vivants » qui le hantent

SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE
de notre envoyé spécial

Les yeux bleus brillant de bonheur et sans doute un peu de terreur, Sébastien Delagrange prenait jeudi dernier le départ de son premier Lancôme. A vingt-six ans, jamais il n'avait participé à une compétition regroupant autant de mythes vivants. Des Faldo, des Montgomerie, des Olazábal, des Singh, des Ballesteros, prêts à faire tomber une pluie de halberdes sur quiconque prétendrait leur couper l'herbe sous les clous. Impressionnant ? « Ça ne me démonte pas plus que ça, c'est plutôt agréable de jouer sur un beau parcours. » Il ne faudrait jamais demander à un golfeur s'il ressent de la pression : c'est l'un des rares parfums qu'il reconnaisse, et il l'a en horreur. Trop capiteux, trop persistant.

Sébastien Delagrangé, comme tous les autres, préfère l'arôme des lauriers. Huit ans après ses débuts, il se retrouve en équipe de France junior ; il a seize ans. L'année suivante, en 1991, il devient champion du monde scolaire par équipe, champion d'Europe junior et vice-champion du monde junior. En 1992, avec ses compagnons de l'équipe de France, il gagne la médaille de bronze au championnat du monde de Vancouver. Le tout à l'instinct et « à la légère », car il n'est pas un forcené du travail. Jusqu'en 1995, où il décide de devenir professionnel. Ce fin gaillard d'un mètre quatre-vingts ne pourra plus se contenter de ses dons naturels : ce qui l'attend n'a rien d'une promenade de santé.

Tournois de qualification en série,

pour accéder au circuit français puis à l'antichambre du circuit européen qu'est le Challenge Tour. Tous ceux qui sont passés par là sont unanimes : c'est l'enfer. Les gains attribués aux meilleurs couvrent à peine les coûts de déplacement à travers toute l'Europe, les frais d'hébergement et de repas ; c'est galère après galère. A moins d'obtenir tout de suite de très bons résultats, il est impossible de suivre sans soutien financier. Sébastien passera quelques années à tirer lui-même son chariot sur des parcours vides de spectateurs, jusqu'à ce que ses performances lui ouvrent les portes de quelques tournois mineurs du circuit européen. Le paradis est en vue, car les invitations s'enchaînent et il commence à apparaître à des places honorables dans le classement européen. Passer le cut à Saint-Nom, devant le public français, lui permettrait d'entrevoir la fatidique 125^e, synonyme d'accès au circuit des grands.

« NI PASSÉ NI FUTUR »

Jeudi 14 septembre, Sébastien terminait le premier tour en 73, à deux coups au-dessus du par : un seul birdie, au 8, pour un double bogey au 4 et un bogey au 15. Il passait la journée à faire l'accordéon, sans jamais pouvoir en sortir l'accord parfait, entre coups de rattrapage et manque de réussite. Beaucoup de ses balles de départ, victimes d'un défaut de mire, partaient vers la gauche et plongeaient dans les bas-côtés. Le golf est une question de longueur d'herbe : courte et docile sur les fairways, elle devient de plus en plus longue, drue



Sébastien Delagrangé, huitième joueur français.

et vengeresse à mesure que l'on s'éloigne du droit chemin. Les deuxièmes coups étaient trop courts ou s'échouaient dans des

bunkers. Mais ses approches touchaient la perfection, et chaque fois le par était sauvé. « Nous avons quand même bien joué », concluait

finalement Sébastien Delagrangé, qui retrouvait par la même occasion son rire limpide et généreux malgré la nervosité.

Un joueur ne dit pas « je » quand il parle de son parcours. Il dit « nous ». Ce n'est pas de la mégalo-manie, c'est au contraire de la modestie : « nous », c'est lui et son cadet, celui qui traîne le sac de 20 kilos, qui conseille, calme, encourage, essaie d'absorber les agacements de son joueur. Le cadet aussi dit « nous », par solidarité. Imad Lahoud est beaucoup plus qu'un cadet : en plus de l'amitié qui les réunit maintenant, ils sont liés par un contrat de mécénat sportif. Lors de leur première rencontre, au cours d'un pro-am qu'il organisait en avril dernier, Imad, lui-même passionné de golf, a tout de suite été séduit par le sérieux, l'humilité et le jeu de Sébastien ; et par son sens de l'honneur : Sébastien Delagrangé avait tenu à respecter son engagement alors qu'il venait de terminer deuxième de l'Open du Maroc et qu'un autre tournoi l'attendait en Espagne.

Vendredi 15 septembre au matin, calme absolu avant le départ. Frédéric Schmitt, entraîneur et agent de Sébastien Delagrangé depuis janvier, prenait le temps de faire une ultime mise au point. Ancien joueur du Challenge Tour, il sait de quoi il retourne, sait ce qui cloche : ce maudit stress qui pousse à la précipitation. L'essentiel, mais aussi le plus dur, est d'oublier les coups que l'on vient de jouer, bons ou mauvais, surtout mauvais, de ne pas rêver aux coups à venir. « Ni passé ni futur », assène-t-il, comme d'autres

chanteraient « ni Dieu ni maître ».

Avant le départ, Sébastien Delagrangé se sentait libre. Après le premier coup, il se sentait même des ailes et s'exposait aux remontrances d'Imad, qui lui intimait l'ordre de ne pas marcher plus vite que lui. La suite est un présent somptueux : trois birdies au bout de quatre trous ! Puis un nouveau au sixième pour rattraper le bogey du précédent. A -1 sous le par, l'affaire s'engageait bien, mais le parcours n'avait pas dit son dernier mot et lui infligeait trois bogeys en quatre trous. Les quatre derniers furent un festival d'attaque et de courage. Au dix-huitième, après un drive phénoménal, le deuxième coup voyait la balle toucher le mat du drapeau. Quatre positions de birdie. Mais l'herbe des greens, sans doute rasée de trop près ce matin-là, devenait de plus en plus irritante, allergique à la douceur du Français : quatre coups perdus pour un rien, le cut manqué pour un coup.

Frédéric Schmitt comme Imad Lahoud savent que le jour viendra où ils devront laisser leur place à plus qualifiés qu'eux. Cette éventualité est bien sûr évoquée avec tristesse, mais leur admiration et leur foi en Sébastien sont telles qu'ils se savent récompensés à l'avance d'avoir participé à l'écllosion d'un grand champion, de l'avoir aidé à supporter les cruelles ingratitude de ce sport. « Pour maîtriser le golf, il faut s'en rendre esclave », déclarait Colin Montgomerie à qui voulait bien l'entendre, vendredi soir.

Jean-Louis Aragon

Le Sud-Africain Retief Goosen signe sa troisième victoire en France

SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE
de notre envoyé spécial

A l'issue du troisième tour, ils étaient une bonne douzaine à pouvoir encore prétendre à la victoire. Dont quatre gros calibres : Darren Clarke à -9, Michael Campbell à -8, Vijay Singh et Lee Westwood à -6. Preuve que le golf n'est pas complètement un jeu de hasard, Clarke et Westwood sont les deux premiers du classement européen, Campbell le septième. Les autres ? Des joueurs qui ne comptent pas à leur palmarès de grandes victoires mais dont le nom figure régulièrement aux meilleures places. L'Allemand Cejka était en tête avec -11, le Sud-Africain Retief Goosen, les Ecossais Stephen Gallacher et Dean Robertson deuxièmes à -9.

La dernière partie à s'élaner réunissait Clarke, Goosen et Cejka, les trois premiers au classement de la veille, et le résultat final était pratiquement scellé au 14^e trou : avant d'attaquer ce long par 4, dont le départ placé entre deux rangées d'arbres est tellement étroit qu'il ressemble à un tunnel, Goosen était à -15, Cejka à -13. Le premier prenait un bogey qui le ramenait à -14, mais Cejka en faisait un double et l'écart passait à trois

coups. L'Allemand se reprenait au 16 avec un birdie, mais ruinait tous ses espoirs au trou suivant avec un nouveau bogey alors que Darren Clarke, fumant tranquillement depuis le 14 un somptueux cigare, alignait deux birdies aux 16 et 17 pour revenir à -12. Attendant son tour au dernier trou, un très dangereux par 3, un bunker à gauche, de l'eau à droite, Goosen aspirait une bouffée de tranquillité en voyant, 190 mètres en contrebas, le Néo-Zélandais Campbell manquer le birdie qui l'aurait fait remonter à -13.

« J'ÉTAIS LOIN D'IMAGINER CE RÉSULTAT »

Le Sud-Africain n'avait plus alors qu'un seul adversaire, l'amateur de havanes. Clarke tapait le premier ; sa balle se posait à hauteur du drapeau, mais à 6 ou 7 mètres du trou. Goosen envoyait une balle parfaite, à 4 mètres du trou. C'était donc à Clarke de putter en premier ; celui-ci ne rentrait pas le birdie, ce qui laissait à Goosen une marge de trois putts qu'il était obligé d'utiliser pour ne finalement remporter qu'avec un coup d'avance sa troisième victoire en quatre ans, devant une foule impressionnante. Une victoire inspirée à laquelle les amateurs de dic-

tons s'attendaient sans doute puisque les deux autres furent remportées, en 1997 et 1999, à l'Open de France.

Sur les seize participants français, six passaient le cut, ce qui constitue un résultat tout à fait honorable compte tenu du plateau extrêmement relevé de ce tournoi. Raphaël Jacquelin terminait à une belle vingt-quatrième avec -4. Venaient ensuite Grégory Havret, Nicolas Joakimides, Thomas Levet et enfin Jean Van de Velde qui, pour une fois, fermait la marche. La meilleure performance revenait à Marc-Antoine Farry, architecte de l'éphémère parcours de l'Open Calvin-Klein qui avait lieu dans Paris la semaine passée, avec une seizième place et un score de -6. Une performance inattendue, de son propre aveu, pondérée par quelques regrets : « Je suis très déçu parce que je me sentais très en swing et je n'ai pas compris quand ma balle partait à gauche ou à droite. Mais je suis plutôt content de mon tournoi, car j'étais loin d'imaginer ce résultat final. » Un résultat qui lui assure pratiquement sa présence sur le circuit européen en 2001.

J.-L. Ar.

Bruno Girard, champion WBA de boxe, se refuse à l'exubérance

CHÂTEAUXROUX (Indre)
de notre envoyé spécial

Dans le monde sans concession de la boxe, Bruno Girard n'avait pas tous les atouts en main pour réussir. Un champion qui n'envoie que rarement son adversaire au tapis, voilà qui n'est pas très bon pour le spectacle, ni pour séduire les organisateurs de combats. En s'attachant les services de Bruno Girard, Michel Acariès, promoteur bien connu dans l'univers pugilistique, a donc fait le pari de renoncer au rite du K.-O. Mais l'investissement s'est finalement révélé rentable, puisque, à presque trente ans, ce boxeur que les spécialistes jugent « dépourvu de punch » impose désormais le respect sur les rings : face au Portoricain Manuel Siaca, Bruno Girard a conservé, samedi 16 septembre, à Châteauxroux, son titre de champion du monde WBA des super-moyens acquis en avril 2000 aux dépens de l'Américain Byron Mitchell.

Pour garder sa ceinture, le Français s'est révélé fidèle à lui-même. Ses coups n'ont jamais assommé son adversaire, et le combat est allé au terme des douze reprises. Mais si les crochets distribués par Bruno Girard manquent de puissance, ils sont toujours précis et placés. Et les faveurs des juges lui sont, une fois encore, revenues. Le champion du monde s'appuie également sur une grande résistance physique et un excellent jeu de jambes, lequel s'accompagne d'un sens aigu de l'esquive.

« JE SUIS TRÈS BIEN COMME ÇA »

Le challenger Manuel Siaca, combattant jusqu'ici habitué aux victoires expéditives, a vainement cherché le K.-O., déconcerté et usé par une silhouette fugitive en mouvement perpétuel. La tactique de Bruno Girard était bien rodée. « Je savais que Siaca était rapide, je l'ai laissé venir pendant les premiers rounds. Ensuite, il a baissé de régime et j'ai pris le combat à mon compte, confiait le boxeur français. A la quatrième reprise, il m'a touché à l'épaule droite ; j'avais très mal mais je me suis forcé à continuer. »

Bruno Girard se refuse à l'exubérance souvent affichée par ses collègues. Lors de la séance de pesée, qui précède la réunion de Châteauxroux, les deux combattants s'étaient retrouvés face à face. Le Français était demeuré impassible devant Manuel Siaca, qui lui montrait ses biceps avec un sourire narquois.

Malgré la célébrité et l'argent procurés par son titre de champion du monde, Bruno Girard n'a pas souhaité bouleverser son train de vie. Il continue d'exercer son métier d'éducateur sportif dans le Loir-et-Cher, dans les écoles de Pruniers-en-Sologne et de Billy, village de 800 âmes où il réside. « En dehors de la boxe, je suis quelqu'un de très gentil. Je n'ai pas voulu changer, je suis très bien comme ça », explique-t-il. Bruno Girard n'a pas non plus quitté le club de Romorantin et Marceau Lemelle, l'entraîneur qui l'a formé. Il ne se rend à Paris que pour préparer les grands combats aux côtés de Louis Acariès, le frère de Michel.

Dans sa région, le boxeur provoque un véritable engouement. Les quelque 400 membres de son club de supporters l'accompagnent pour tous ses grands rendez-vous. Lors du premier championnat d'Europe emporté par le Solognot et disputé au Palais omnisports de Bercy en avril 1999, les habitués des réunions parisiennes avaient observé d'un air circonspect les « fans » de Bruno Girard qui arboraient casquettes et tee-shirts à l'effigie de leur idole. Après chaque combat, la tradition veut également que le boxeur rejoigne le plus vite possible son petit village de Billy. Le trajet a été plutôt rapide, samedi soir, puisque la commune ne se trouve qu'à une demi-heure de route de Châteauxroux. « A chaque fois, tous les habitants du village sont invités à un grand repas organisé dans la salle des fêtes », raconte Bruno Girard. Nous arrosons ma victoire avec du vin pétillant, nous dormons un peu et nous nous retrouvons tous le lendemain matin pour le petit-déjeuner, avec le café et les croissants. »

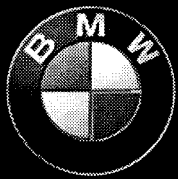
Florent Guyotat

Motocyclisme : Olivier Jacque se rapproche du titre mondial

À TROIS ÉPREUVES DE LA FIN DE LA SAISON, le Français Olivier Jacque (Yamaha) a fait un nouveau pas vers le titre mondial (catégorie 250 cc), en prenant la 2^e place, dimanche 17 septembre, du Grand Prix d'Espagne. Le Lorrain, leader du championnat, est arrivé derrière son coéquipier, le Japonais Shinya Nakano, qui a ainsi réduit de 5 points son écart au classement mondial (241 à 219 points). Les deux pilotes se sont installés aux commandes de la course dès le départ et n'ont jamais été inquiétés ensuite. En 500 cc, l'Australien Gary McCoy (Yamaha) a signé sa deuxième victoire consécutive, alors que l'Américain Kenny Roberts Jr (Suzuki), 2^e, a augmenté son avance au classement. Il possède maintenant 66 points d'avance sur l'Italien Valentino Rossi (214 à 148).

Roberto Heras enlève le Tour d'Espagne

L'ESPAGNOL ROBERTO HERAS (Kelme) a gagné, dimanche 17 septembre, le 55^e Tour d'Espagne, au terme de la 21^e et dernière étape, un contre-la-montre de 38 km couru dans Madrid et enlevé par l'Espagnol Santos Gonzalez. Il a devancé au classement général son compatriote Angel Casero (Festina), le Russe Pavel Tonkov (Mapei) et l'Espagnol Santos Gonzalez (ONCE). Ce coureur de vingt-six ans, passé professionnel au sein de l'équipe Kelme, s'est adjugé sa première victoire au général d'un grand Tour en vingt et une années de présence dans les pelotons professionnels. Cinquième du Tour de France cette année, Roberto Heras a construit sa victoire dans la montagne, en parvenant à limiter les dégâts lors des trois contre-la-montre. Il s'est imposé à Morela (7^e étape) et à Alto de Abantos (14^e).



GAP

www.bmw-gap.com

Villiers Etoile Concorde

Le championnat de France de football de D1

8 ^e JOURNÉE		CLASSEMENT													
		Points		G	N	D	Diff.	Cngts	Séries						
Lens-Paris SG	1-1	1	Bastia	15	8	5	0	3	+4	=	PGGGP				
Bastia-Rennes	0-2	2	Lens	15	8	4	3	1	+2	=	GNPNN				
Guingamp-Auxerre	1-0	3	PSG	14	8	4	2	2	+6	=	PGPGN				
Marseille-Bordeaux	0-1	4	Metz	14	8	4	2	2	+2	▲	PGGGG				
Metz-Sedan	1-0	5	Lyon	13	8	3	4	1	+3	▲	PGNGG				
Monaco-Toulouse	3-0	6	Lille	11	8	3	2	3	+3	▲	PGPPN				
Troyes-Strasbourg	0-1	7	Troyes	11	8	3	2	3	0	▼	PGGGP				
Nantes-Lyon	0-1	8	Monaco	11	8	3	2	3	0	▲	GNPPG				
St-Etienne-Lille	1-1	9	Nantes	11	8	3	2	3	-3	▼	GNPNP				
LES CARTONS		10	Sedan	10	7	3	1	3	0	▼	PGGPG				
		11	St-Etienne	10	8	2	4	2	-1	▲	GNPNN				
			Marseille	10	8	3	1	4	-1	▼	PGGGP				
			Guingamp	10	8	3	1	4	-1	▼	PPGGG				
			Auxerre	10	8	3	1	4	-1	▼	PGPNP				
			Nantes	0	14	9	7	2	3	+2	=	PGNPG			
			Strasbourg	3	12	16	Bordeaux	9	8	2	3	+1	=	PNPBG	
			Toulouse	4	24	17	Toulouse	6	8	1	3	4	-4	=	PNPBP
			Troyes	5	27	18	Strasbourg	6	8	2	0	6	-13	=	PGGGP

LES ATTAQUES 1 Paris SG 18 buts • 2 St-Etienne 14 buts • 3 Troyes, Nantes 12 buts
LES DÉFENSES 1 Metz 5 buts • 2 Rennes 6 buts
LES BUTEURS 1 Née (Bastia) et Robert (PSG) 6 buts, • 2 Anelka (PSG) 5 buts

9^e JOURNÉE : Samedi 23 septembre : Auxerre-Marseille ; PSG - Nantes ; Sedan-Bastia ; Bordeaux-Toulouse ; Metz-Monaco ; Lyon-Guingamp ; Rennes-Troyes ; Strasbourg - St-Etienne. Dimanche 24 septembre : Lille-Lens.

L'Olympique de Marseille et les Girondins de Bordeaux ont affiché de concert leurs limites

Les Bordelais ont remporté (1-0) un sommet sans passion

La victoire obtenue, samedi 16 septembre, face à l'Olympique de Marseille (1-0), à l'occasion de la huitième journée du championnat de France de football de première division, permet aux Girondins de Bordeaux d'engranger trois points précieux mais ne les a pas sortis pour autant de leur position de relégable (16^e). Une situation qui a fait naître quelques dissensions dans le groupe dirigé par l'entraîneur, Elie Baup.

MARSEILLE
de notre envoyé spécial
Où va le championnat de France de football ? Vers une impasse, a soutenu Rolland Courbis, l'entraîneur du RC Lens, avant la huitième journée, disputée samedi 16 et dimanche 17 septembre.

Funeste présage que l'affiche de la semaine entre l'Olympique de Marseille et les Girondins de Bordeaux aura pleinement accrédité. La confrontation entre les deux clubs a confirmé leur déclin. L'un et l'autre avaient surclassé la concurrence durant la saison 1998-1999 avant d'amorcer en parfaite symbiose un mouvement de recul en échouant au deuxième tour de la Ligue des champions en mars. Le printemps fut plus rude encore. Pour équilibrer les comptes, Bordeaux dut se séparer de son meneur de jeu, Johan Micoud (Parma), et de son meilleur attaquant, Sylvain Wilford (Arsenal). L'OM, soumis à une

cure d'austérité drastique par son actionnaire principal Robert Louis-Dreyfus, a cédé la quintessence de son milieu de terrain. Stéphane Dalmat et Peter Luccin se sont liés avec le Paris-Saint-Germain pendant que Robert Pires rejoignait la colonie française d'Arsenal.

La seule vedette de ce sommet au rabais emporté (1-0) par les Bordelais aura été Raymond Goethals avec son éternelle mèche rebelle. L'ancien entraîneur belge des deux équipes (champion d'Europe avec l'OM en 1993) a été salué par les 50 000 spectateurs avant le coup d'envoi. Ce fut le seul moment d'émotion de la soirée. Les Bordelais ont bien tenté de surprendre d'emblée leurs rivaux en imposant un rythme élevé à la partie et en attaquant sur toute la largeur du terrain. Le Brésilien Marcelinho a dévissé trois centres dangereux de la gauche lors des vingt-cinq premières minutes, mais ni Sébastien Pérez ni Cyrille Pouget n'ont réussi à convertir les offrandes. Figé dans son système de jeu fileux - un seul attaquant -, l'OM a développé ses faiblesses dans la création du jeu.

Adriano, présenté comme le dépositaire des offensives, confirma sa propension à passer inaperçu.

Triste bilan sanctionné d'une douzième place au classement qui fait déjà gronder les supporteurs. Remonté contre ses joueurs après la défaite (0-2) à Toulouse, dimanche 10 septembre, le technicien de l'OM, Abel Braga, a soldé le premier revers à domicile de ses troupes par un étonnant satisfecit général. « Nous avons encore mieux joué qu'à Monaco (où Marseille s'était imposé le 5 septembre), je n'ai rien à reprocher à mes joueurs », a déclaré le Brésilien avec un sourire débonnaire. Une manière de se rapprocher de ses footballeurs à l'heure où ses choix suscitent une irritation croissante au sein même du club.

DISSENSIONS INTERNES

Les Girondins, en panne de confiance depuis le début de la compétition, ont eu le mérite de s'accrocher après un début de match délicat. Passé la houle, ils ont concrétisé leur première occasion de but à la 65^e minute : centre de la droite de François Grenet et tête imparable de Laurent Battles, qui avait remplacé Christophe

Dugary, blessé en milieu de première période. Malgré cette deuxième victoire de la saison, Bordeaux lambine toujours dans la zone des relégables. « Beaucoup de joueurs sont partis depuis, notre image de marque est écornée », observe le libero, Alain Roche.

Rachetés par M6, voilà un an, les Girondins n'en finissent pas de s'affaiblir. L'objectif initial - rejoindre les grands clubs européens - n'est plus qu'une vue de l'esprit. « L'exode massif de nos meilleurs footballeurs nous a mis en danger mais cela vaut pour toutes les équipes françaises », constate l'entraîneur, Elie Baup. Le deuil des ambitions a suscité des dissensions internes. Pour avoir égratigné l'amour propre de ses dirigeants, Lilian Laslandes a dû rendre son brassard de capitaine. Quand Christophe Dugary a quitté prématurément la pelouse, samedi, l'attaquant a refusé l'étoffe que lui tendait son coéquipier. Sylvain Legwinski s'investit finalement de la mission alors qu'Elie Baup, de son banc de touche, réclamait l'intronisation de François Grenet. Comme sketch, on peut faire plus drôle.

Elie Barth

Bastia n'a pas tout perdu

LA PREMIÈRE place inhibe les esprits. Après tant d'autres, les joueurs du Sporting-Club de Bastia l'ont appris à leurs dépens, samedi 16 septembre. Dans son stade de Furiani, qui n'est toujours pas aux normes généralement imposées par la Ligue nationale de football, l'équipe corse a subi face à Rennes sa première défaite (0-2) à domicile de la saison. Un revers inattendu face à un adversaire qui restait sur une inquiétante série de contre-performances. « La pression a pesé sur les épaules », a estimé l'entraîneur bastiais, Frédéric Antonetti. Mais ce sont surtout les arrêts de Bernard Lama qui ont fait la différence. Toujours vaillant, à trente-sept ans, le gardien de but des Bretons a annihilé quatre actions dangereuses, ce qui va certainement rassurer le sélectionneur national, Roger Lemerre. Lamine Diatta (59^e minute) et Hector Turdo (72^e) ont marqué les

deux buts d'un exploit qui va raffermir la position de l'entraîneur rennais, Paul Le Guen.

Bastia, qui a terminé à dix après le carton rouge brandi sous le nez de son libero, Morlaye Soumah, n'a pas tout perdu puisque le résultat nul (1-1) entre le RC Lens et le Paris-Saint-Germain lui permet de rester en tête. Le duel des dauphins n'a tenu ses promesses qu'en seconde mi-temps. Bien plus solide qu'à Trondheim (Norvège) lors des débuts ratés en Ligue des champions, mercredi 13 septembre, le PSG a pris l'avantage sur un but de Laurent Leroy (58^e). Les Nordistes ont égalisé cinq minutes plus tard grâce à El Hadji Diouf. Lionel Letizi, remarquable dans les buts parisiens, a sauvé le résultat.

« C'est un bon point de pris », a commenté l'entraîneur Philippe Bergeroo alors que son collègue lennois, Rolland Courbis, ruminait des comptes négatifs : « Nous avons affronté lors des deux dernières journées deux prétendants au titre, Lyon d'abord et puis Paris pour ne prendre qu'un point. Ce n'est pas fameux. Contre le PSG, nous nous sommes créé cinq ou six occasions et notre adversaire une seule pour un score de parité. C'est désoleant. »

Cette huitième journée de championnat aura confirmé, par ailleurs, la forme ascendante de l'Olympique lyonnais, qui s'est imposé (1-0) à Nantes avec un but de Sonny Anderson juste avant la pause. Le champion sortant, Monaco, s'est rassuré en dominant (3-0) Toulouse. Metz et Guingamp ont obtenu face à Sedan et Auxerre leur troisième victoire (1-0) de rang, ce qui permet aux Lorrains de s'installer à une inattendue quatrième place. Enfin, le RC Strasbourg a créé la surprise en l'emportant (1-0) à Troyes. Il est vrai que les Alsaciens ont disputé toute la seconde période à onze contre neuf après les exclusions de Frédéric Arpinon et de Luciano Zavagno.

E. B.

Montpellier chute pour la première fois de la saison

Montpellier s'est fait surprendre sur sa pelouse par Sochaux (0-2), samedi 16 septembre, lors de la 10^e journée du championnat de France de deuxième division. Les hommes de Michel Mézy, après six victoires d'affilée puis trois matches nuls, ont ainsi subi leur première défaite de la saison. Ils conservent néanmoins leur place de leader avec un point d'avance sur Nancy, auteur d'un match nul contre Martignes (0-0), et deux sur leur adversaire du jour, Santos, le Brésilien du FC Sochaux, a inscrit les deux buts de la rencontre et ainsi conforté sa première place au classement des buteurs, où il totalise 11 réalisations. Lorient, victorieux d'Angers (3-0), s'est replacé à la 4^e place et Le Havre, qui a concédé le nul (2-2), a pris la 5^e, à quatre longueurs du leader et à égalité de points avec Laval, battu sur sa pelouse par Niort (0-1).

DÉPÊCHES

- **FOOTBALL** : Manchester United a conforté sa place de leader du championnat d'Angleterre, grâce à sa victoire, samedi 17 septembre, à Everton (1-3), lors de la 6^e journée. Leicester, grâce à une belle victoire à Chelsea (0-2), s'est emparé de la 2^e place, à égalité de points (14) avec le champion en titre.
- **La Corogne et le Celta Vigo** ont pris la tête du championnat d'Espagne, grâce à leur victoire respective à Santander (0-3) et face à la Real Sociedad (4-1) lors de la 2^e journée, samedi 16 et dimanche 17 septembre. Barcelone a été dominé par l'Athletic Bilbao (3-1) pendant que le Real Madrid arrachait le nul à Malaga (3-3).
- **MOTOCYCLISME** : l'équipage Yamaha composé des Français Jean-Marc Delétang, Fabien Forêt et de l'Australien Marc Willis s'est adjugé, dimanche 17 septembre, le 64^e Bol d'or, couru à Magny-Cours (Nièvre), devant la Kawasaki de Bertrand Sébilleau, Igor Jerman et Ludovic Holon. Le titre mondial 2000 est revenu à l'équipe Suzuki et à ses deux pilotes, le Suédois Peter Lindén et l'Australien Warwick Nowland.
- **RUGBY** : l'AS montferrandaise, candidate au titre de champion de France, s'est lourdement inclinée sur sa pelouse face à Aurillac (22-43), lors de la 1^{re} journée, disputée samedi 16 et dimanche 17 septembre. Cette journée a également été marquée par les succès du Stade français et du Stade toulousain, respectivement à Bourgoin (22-42) et à Auch (13-56).

■ **LOTO** : résultats des tirages n° 75 effectués samedi 16 septembre. Premier tirage : 2, 9, 19, 23, 39, 48 ; numéro complémentaire : 17. Rapports pour 6 numéros : 6 528 510 F (995 265 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 49 040 F (7 476 €) ; 4 numéros : 6 190 F (944 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 272 F (41,47 €) ; 2 numéros : 136 F (20,73 €) ; 1 numéro et le complémentaire : 28 F (4,27 €) ; 0 numéros : 14 F (2,13 €). Second tirage : 4, 7, 9, 23, 35, 48 ; numéro complémentaire : 11. Joker 8-0-0-5-8-2-3. Rapports pour 6 numéros : 4 725 340 F (720 373 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 31 295 F (4 771 €) ; 4 numéros : 4 415 F (673 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 196 F (29,88 €) ; 2 numéros : 98 F (14,94 €) ; 1 numéro et le complémentaire : 22 F (3,35 €) ; 0 numéros : 11 F (1,68 €).

eBusiness : le consommateur fait la loi.

ARDEUR INTIMITE, SEDUCTION, PREVENANCE

et autres secrets d'une,

CONCURRENCE ACHARNÉE

Ceux qui s'y prennent bien finissent toujours par gagner. Gagner en croissance de revenus. Gagner en taux de satisfaction clients. Gagner le cœur de leurs actionnaires.

C'est du moins la conclusion d'une étude indépendante menée sur les sociétés utilisant Siebel eBusiness Applications qui affichent en moyenne une progression de 21% de leur taux de satisfaction clients, augmentent leurs revenus de 15% et améliorent la productivité de leur personnel de 20%.

Voilà qui aide à mieux comprendre pourquoi, de janvier 1995 à décembre 1999, les entreprises ayant massivement investi dans Siebel eBusiness Applications ont largement dépassé les principaux indices du marché, pulvérisant ainsi l'index Standard & Poor's 500 d'un incroyable 85%.

Chez Siebel, nous concevons les applications dont les entreprises ont besoin pour affronter l'environnement eBusiness d'aujourd'hui, compétitif et sans merci, dicté par la dure loi du client.

Parce que remplacer un client peut coûter jusqu'à 12 fois plus cher que le conserver, la fidélité est devenue le capital le plus précieux pour toute entreprise. Mais garder la confiance d'un client n'est plus aussi facile qu'auparavant.

Le consommateur moderne achète n'importe où, n'importe quand, dans n'importe quelle langue, avec n'importe quelle monnaie, et par n'importe quel canal de communication. Qu'il commande sur le Web, via un call center, au détail ou par l'intermédiaire d'un représentant sur le terrain, clairement, c'est le client qui fixe les règles.

Voilà pourquoi vous avez besoin des applications qui donnent à tout un chacun accès à la même information en temps réel - peu importe d'où et avec qui le client dialogue, il garde le sentiment d'une conversation fluide et ininterrompue.

Siebel eBusiness Applications permet désormais aux entreprises d'envergure mondiale et de tout secteur d'activité d'accroître la satisfaction client et la productivité du personnel. Dans le monde brutal qui nous entoure, il est particulièrement payant de soigner ses clients.

POUR EN SAVOIR PLUS, RENDEZ-VOUS SUR
SIEBEL.FR ou au 0800 3743 2350

Comme le montre cette étude récente, les solutions préconisées par Siebel ont généré une augmentation des revenus de 15%, une progression du taux de satisfaction client de 21% et une augmentation de la productivité de 20%. Bonne nouvelle pour les actionnaires. Pas si bonne pour les concurrents.

SIEBEL eBusiness

SAN FRANCISCO CHICAGO NEW YORK LONDON TORONTO SYDNEY PARIS MUNICH TOKYO HONG KONG MEXICO CITY SAO PAULO

©2000 Siebel Systems, Inc. Tous droits réservés. Siebel est une marque déposée de Siebel Systems, Inc. Les autres noms de marques et de produits sont des marques appartenant à leurs détenteurs respectifs. L'opinion exprimée dans cet article n'est que celle de l'auteur et ne constitue ni une recommandation ni une garantie de performance. Les données présentées dans cet article sont basées sur des données internes de Siebel Systems, Inc. et ne constituent pas une recommandation de Siebel Systems, Inc. Les données présentées dans cet article sont basées sur des données internes de Siebel Systems, Inc. et ne constituent pas une recommandation de Siebel Systems, Inc.

Fortes pluies sur le Massif central

MARDI. Une perturbation active aborde le Nord-Ouest lundi et traversera la France mardi. Elle donnera des pluies soutenues accompagnées d'orages forts du golfe du Lion à la Bourgogne à partir de la mi-journée. Les départements de l'Hérault, du Gard et de la Lozère seront exposés à des pluies violentes.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Le temps sera maussade, avec parfois des averses orageuses le matin. Des éclaircies perceront l'après-midi, mais seront entrecoupées d'averses avec de la grêle. Il fera de 17 à 20 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le temps deviendra couvert et pluvieux, avec des orages possibles et des pluies par moment modérées. Il fera de 18 à 21 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Le début de matinée sera ensoleillé puis le ciel se voilera. La pluie débutera sur la Champagne et la Bourgogne l'après-midi. Il fera de 22 à 26 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine,

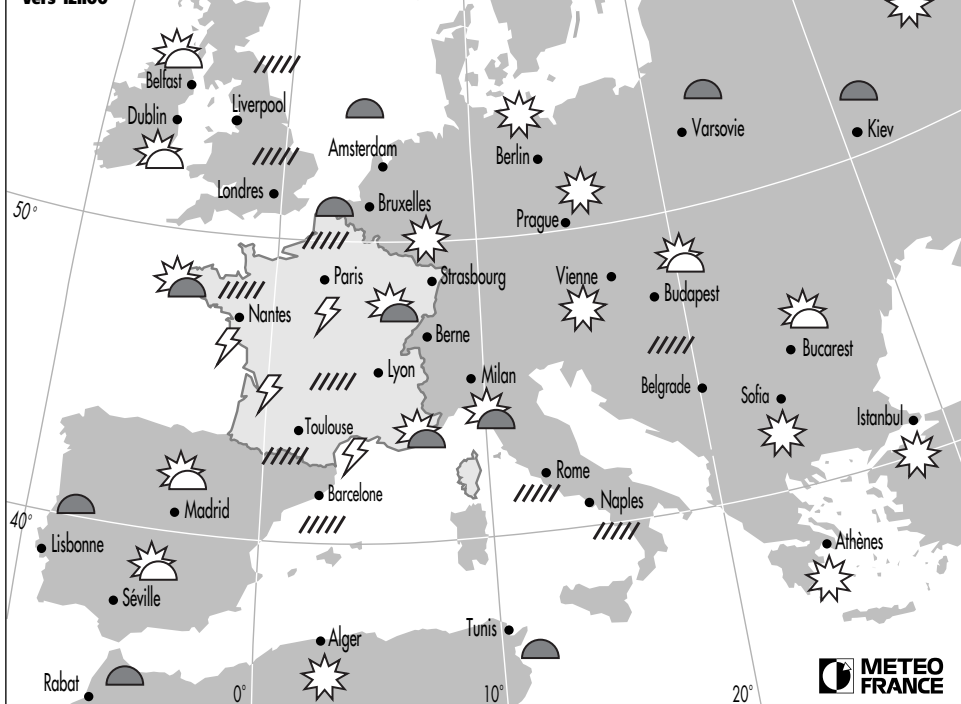
Midi-Pyrénées. - Le temps sera maussade, avec de la pluie, plus marquée au pied des Pyrénées et soutenue sur le Tarn et l'Aveyron. Des éclaircies reviendront par l'ouest l'après-midi, mais seront entrecoupées d'averses parfois fortes. Il fera de 20 à 23 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le temps deviendra pluvieux. La pluie sera soutenue, parfois accompagnée d'orages forts sur Auvergne et Rhône-Alpes. Le vent de sud va se renforcer nettement en vallée du Rhône, jusqu'à 90 km/h. Il fera de 18 à 25 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Progressivement, le temps va devenir pluvieux et orageux. Les pluies seront très intenses sur le Gard, l'Hérault et la Lozère à partir de la mi-journée et jusque dans la nuit de mardi à mercredi. Les orages pourront être forts. Il fera de 23 à 27 degrés. Le vent de sud à sud-est sera fort, jusqu'à 80 km/heure.

19 SEPTEMBRE 2000

Prévisions vers 12h00



- Ensoleillé
- Peu nuageux
- Brèves éclaircies
- Couvert
- Brume brouillard
- Averses
- Pluie
- Orages
- Neige
- Vent fort

(Publicité)

http://www.ebookers.fr

Vous passez l'été 2000 en ville? Partez en Septembre avec ebookers.fr

Vous êtes déjà là-bas

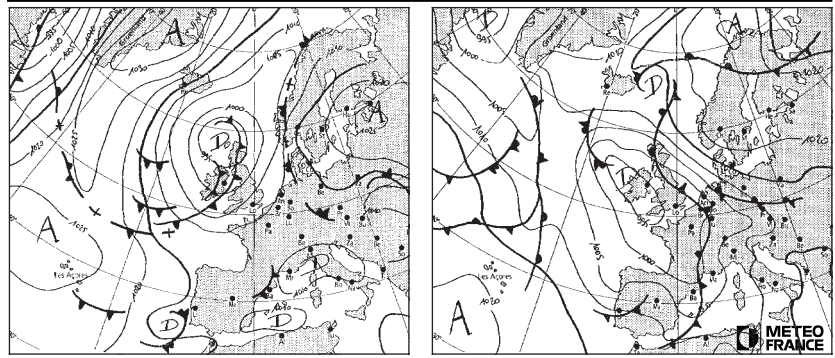
ACL met clé-ebookers © 2000 ebookers.com plc. Licence L107900047

PRÉVISIONS POUR LE 19 SEPTEMBRE 2000

ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
NANCY	10/23 S	CAYENNE	23/32 S
AJACCIO	15/25 N	NANTES	12/18 P
PARIS	13/20 P	STRASBOURG	10/22 P
LYON	12/21 P	TOULOUSE	12/24 P
MARSEILLE	17/26 P	NOUMEA	18/23 S

PAPEETE	23/29 S	KIEV	10/15 C	VENISE	16/24 S	LE CAIRE	22/31 S
POINTE-A-PIT.	25/31 S	LISBONNE	14/19 C	VIENNE	11/19 S	NAIROBI	15/27 S
ST-DENIS-RÉ.	18/24 S	LIVERPOOL	10/14 P	AMÉRIQUES		PRETORIA	10/13 P
EUROPE		LONDRES	12/14 P	BRASILIA	20/29 S	RABAT	16/22 C
AMSTERDAM	13/22 C	LUXEMBOURG	12/21 C	BUENOS AIR.	11/21 S	TUNIS	23/36 C
ATHÈNES	22/31 S	MADRID	10/19 S	CARACAS	26/31 S	ASIE-Océanie	
BARCELONE	20/25 P	MILAN	16/24 N	CHICAGO	18/27 S	BANGKOK	23/34 S
BELFAST	8/14 S	MOSCOU	5/15 S	LIMA	15/18 C	BEYROUTH	23/30 S
BELGRADE	17/22 P	MUNICH	5/22 S	LOS ANGELES	20/28 S	BOMBAY	25/31 S
BERLIN	7/17 S	NAPLES	22/25 P	MEXICO	13/19 S	DJAKARTA	27/30 C
BERNE	12/22 S	OSLO	4/13 C	MONTREAL	15/26 S	DUBAI	29/36 S
BRUXELLES	14/22 C	PALMA DE M.	18/28 S	NEW YORK	18/26 C	HANOI	25/32 S
BUCAREST	15/24 S	PRAGUE	6/18 S	SAN FRANCIS.	17/26 S	HONGKONG	25/28 S
BUDAPEST	11/19 S	ROME	20/24 P	SANTIAGO/CHI	8/17 S	JERUSALEM	22/31 S
COPENHAGUE	9/15 S	SEVILLE	17/24 S	TORONTO	17/24 S	NEW DEHLI	27/35 S
DUBLIN	8/15 S	SOFIA	15/23 S	WASHINGTON	17/26 P	PEKIN	21/31 S
FRANCFORT	11/23 S	ST-PETERSB.	7/16 S	AFRIQUE		SEOUL	16/21 S
GENÈVE	12/24 S	STOCKHOLM	5/14 S	ALGER	19/28 S	SINGAPOUR	26/30 P
HELSINKI	3/15 S	TENERIFE	17/24 S	DAKAR	26/30 S	SYDNEY	13/26 P
ISTANBUL	22/31 S	VARSOVIE	8/13 C	KINSHASA	21/28 P	TOKYO	23/26 P



Situation le 18 septembre à 0 heure TU Prévisions pour le 20 septembre à 0 heure TU

ASTRONOMIE

Habitants célestes : le Cygne

D'AUCUNS l'appellent la Croix du Nord, pour concurrencer, peut-être, celle qui embellit les nuits des mers du Sud. Mais, depuis l'Antiquité, c'est à un oiseau toutes ailes déployées que ce groupe caractéristique d'étoiles a toujours fait penser. Un volatile, d'accord, mais de quelle espèce? Pas un aigle - puisqu'il y en a déjà un à proximité - ni un vautour - nom que les Arabes avait attribué à la Lyre - ni un corbeau - qui croasse sous la Vierge. Si l'on ajoute à ce bestiaire les constellations australes de l'Oiseau de Paradis, de la Colombe, du Paon, du Phénix et du Toucan, si l'on n'oublie pas les autres plus légers que l'air que sont la Mouche, Pé-

gase et le Poisson volant, il ne reste pas grand-chose pour dénommer ce mystérieux oiseau... Mais, après tout, n'est-il pas normal que le ciel soit la demeure privilégiée des bêtes volantes?

L'animal a été identifié pour la première fois avec précision au II^e siècle, lorsque les Romains virent, dans ce que les Grecs appelaient simplement l'Oiseau, un beau cygne blanc. Certes, mais lequel? La mythologie des Grecs, que leurs vainqueurs romains avaient reprise, en compte un certain nombre. Le plus célèbre est l'un des avatars de Zeus, véritable Fregoli de la séduction.

Pour conquérir la belle Lédà - épouse du roi de Sparte, Tyndare - qui se baignait dans une rivière, le dieu se métamorphosa en cygne et vint nager auprès d'elle... La légende raconte que, le même jour, Lédà s'unit aussi à son mari. Quelque temps plus tard, elle donna naissance à deux œufs. L'un contenait deux enfants de Zeus, Pollux et la future belle Hélène, l'autre, fruit des amours légitimes de Lédà et Tyndare, s'ouvrit pour révéler au monde deux autres bébés, Castor et Clytemnestre. Précisons que Castor et Pollux sont

également présents au ciel sous la forme de la constellation des Gémeaux.

Si l'on en croit le Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine de Pierre Grimal, pas moins de cinq héros sont associés à la figure du cygne et portent son nom, Cynos. Le plus ancien, fils de Poséidon, appartient au cycle de Troie, même s'il n'est pas cité par Homère. Allié aux Troyens, il s'oppose aux Grecs lorsque ceux-ci débarquent devant Ilion pour reprendre Hélène des bras de Paris. Fils d'un dieu, Cynos était invulnérable et, lors de son affrontement avec Achille, ce dernier ne put en venir à bout avec ses armes.

TRIANGLE D'ÉTÉ

Le guerrier achéen eut recours à un stratagème pour en venir à bout : il frappa Cynos au visage avec le pommeau de son épée et le repoussa à coups de bouclier jusqu'à ce que son adversaire bute sur une pierre et tombe. Achille se jeta alors sur lui pour l'étrangler sous son poids. Mais Poséidon vola au secours de son fils et le transforma en cygne.

L'appellation du Cygne ne s'est définitivement imposée qu'à la Re-

naissance. Entre-temps, les Arabes avaient désigné cette constellation sous le nom de la Poule, et sa principale étoile, Deneb, était censée figurer la queue de cette volaille. Désormais, cette étoile fort brillante - une supergéante - et très facile à repérer dans le ciel de cette fin d'été représente la queue du Cygne. En association avec deux autres astres très lumineux, Véga de la Lyre et Altaïr de l'Aigle, elle forme le caractéristique Triangle d'été. La tête du Cygne, quant à elle, est constituée par Albireo, une magnifique étoile double, qui ne manquera pas d'attirer tous les possesseurs de télescopes ou de puissantes jumelles. La plus brillante des deux composantes de ce couple a un ton jaune orangé, tandis que sa partenaire apparaît bleue. Les plus dithyrambiques des astronomes amateurs n'hésitent pas à qualifier ce duo de « topaze et saphir ».

Volant au beau milieu de la Voie lactée, le Cygne est rempli de curiosités. Citons simplement NGC 7000, une nébuleuse ayant la forme du continent nord-américain, et Cygnus A, l'une des plus puissantes radiosources du ciel. Il s'agit là du prototype des radiogalaxies puissantes, constitué de deux



Le Cygne vu par Franz Niklaus Koenig, dans son « Atlas céleste » de 1826.

immenses nuages d'émission radio s'étalant sur quelques centaines de milliers d'années-lumière et situés de part et d'autre d'une galaxie elliptique. Selon les astronomes, les deux nuages tireraient leur in-

croyable énergie d'une source dont la nature n'est pas encore clairement définie, située au cœur de cette galaxie.

Pierre Barthélémy

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 224

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Au fond, sa fin est tragique. - II. Mauvaise affaire... pas pour tout le monde. Depuis toujours. - III. C'est pour notre bien qu'ils font du mal aux bêtes. - IV. Au bord du rivage. Très grand espace. - V. Encouragement. Disparaît à la parution. - VI. Grasse et blanche sur le plateau. Met fin. Dans les mesures. - VII. La suite dans les idées. Io y attendit Zeus. - VIII. Frétille dans les étangs. Volé aux ouvrières. - IX. Intéresse les

bons vendeurs. Arrive toujours la première. - X. A fâcheusement manqué l'arrêt. Préposition.

VERTICALEMENT

I. Amateur de vieux restes. - 2. Tendue pour récolter. Cœur de coucou. - 3. Tiennent compagnie aux autres. Donner du moelleux. - 4. Le plein et le trop plein. Ouvre la marche. - 5. Lettres du marquis. Lettres du roi. - 6. Personne. Mérite certainement d'être creusée. - 7. A déguster jusqu'au tro-

gnon. - 8. Retient les débordements. Champion toutes catégories. - 9. Parcourue en tous sens par François Mitterrand. Cœur tendre. - 10. Fait passer les chiffres avant toute chose. Parasol au Sud. - 11. Préposition. Sortie de l'esprit. - 12. Prêts à reprendre routes et chemins.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 223

HORIZONTALEMENT

I. Allergologie. - II. Loupe. Racées. - III. Eperdues. Ont. - IV. Xi. Ou. Isolai. - V. Anguille. - VI. Avril. Agha. - VII. Dosée. Espion. - VIII. Rapt. Escient. - IX. Isatis. Io. Té. - X. Remodelées.

VERTICALEMENT

1. Alexandrin. - 2. Lopin. OAS. - 3. Lue. Gaspar. - 4. Eprouvette. - 5. Réduire. Im (mi). - 6. Li. ESO (ose). - 7. Oreilles. - 8. Lasse. Scie. - 9. Oc. Apiol. - 10. Géologie. - 11. Léna. Honte. - 12. Estivantes.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

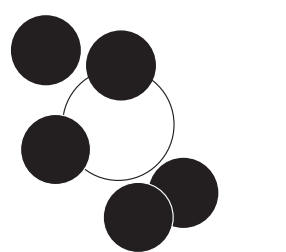
AFFAIRE DE LOGIQUE PROBLÈME N° 189

La fête foraine

DANS LE JARDIN des Tuileries, la fête foraine bat son plein. Cette année, nous y avons découvert une bien curieuse attraction. Sur une table, est dessiné un grand disque blanc de 50 cm de diamètre. A proximité, cinq disques noirs identiques en caoutchouc mince sont proposés aux badauds, moyennant la bagatelle de 10 francs. L'objectif consiste tout simplement à recouvrir complètement le disque blanc à l'aide des cinq disques noirs en les plaçant successivement sur la table. La superposition de disques noirs est permise, et même conseillée ! Si la moindre parcelle de disque blanc reste visible, on a perdu 10 francs. Dans le cas contraire, on gagne un téléviseur. Pour montrer que l'opération est possible, le forain l'exécute devant vous. Pourtant, la plupart des candidats s'y cassent les dents. C'est que le diamètre des disques noirs a été choisi avec précision !

Quel est le diamètre minimum des disques noirs permettant de réaliser le recouvrement ?

Elisabeth Busser
et Gilles Cohen
© POLE 2000



Solution dans Le Monde du 26 septembre.

Solution du jeu n° 188 paru dans Le Monde du 12 septembre.

Tout réside dans le tableau suivant, qui indique le nombre de petits cubes peints (on se restreint à 100 petits cubes) : n est le nombre d'unités de l'arête du grand cube, les lettres A à I designent la façon de peindre le grand cube.

	Nombre de cubes	n=2	n=3	n=4	n=5	n=6	n=7	n=8	n=9
A : 1 face	n ²	4	9	16	25	36	49	64	81
B : 2 faces opposées	2n ²	8	18	32	50	72	98		
C : 2 faces adjacentes	2n ² - n	6	15	28	45	66	91		
D : 3 faces sans coin	3n ² - 2n	8	21	40	65	96			
E : 3 faces en coin	3n ² - 3n + 1	7	19	37	61	91			
F : 4 faces latérales	4n ² - 4n	8	24	48	80				
G : 4 faces avec coins	4n ² - 5n + 2	8	23	46	77				
H : 5 faces	5n ² - 8n + 4	8	25	52	89				
I : 6 faces	6n ² - 12n + 8	8	26	56	98				

● Le premier cube était un cube 5x5x5 dont trois faces (dont deux opposées) étaient peintes. 60 est le complément à 125 du nombre écrit dans la case grisée D5.
● Le deuxième cube reconstitué était un cube 5x5x5 dont toutes les faces étaient peintes. En effet, seuls deux nombres prêtent lieu à confusion : 91 et 98 (en gras dans le tableau). Si c'était 91, l'information de deux faces peintes sur le même cube ne serait pas concluante. C'est donc 98 cubes peints, dont certains comprennent 2 faces peintes, donc la configuration 15.

SPECTACLES Les arrivées de Robert Hossein à Marigny et de Michel Sardou au Théâtre de la Porte-Saint-Martin changent la donne des salles privées parisiennes, dont

les dirigeants restaient jusqu'à présent dans l'ombre. Après trente-cinq ans de service à la Porte-Saint-Martin, Hélène et Bernard Régnier partiront le 1^{er} juin 2001, tandis que Christiane

Porquerel s'est déjà retirée du Théâtre Marigny, racheté en février par François Pinault. ● LA DAME aux camélias, avec Isabelle Adjani ouvrira la saison à Marigny « entièrement

transformé ». « Je veux essayer de réaliser mon rêve : faire une politique de théâtre subventionné dans un théâtre privé », promet le nouveau directeur artistique. ● LA SEXAGÉNAIRE

franco-américaine Laura Pels a racheté l'Atelier en 1999. A Paris, Londres et New York, elle défend les dramaturges contemporains, de Harold Pinter à Jean-Claude Carrière.

Avec Michel Sardou et Robert Hossein, deux théâtres privés changent de mains

Le chanteur a repris le bail du Théâtre de la Porte-Saint-Martin, et le metteur en scène s'est vu confier la direction artistique de Marigny par son nouveau propriétaire, François Pinault. Deux personnalités qui tranchent avec l'anonymat des directeurs de salles privées parisiennes

LES THÉÂTRES privés parisiens sont des coquettes discrètes. Ils portent fièrement leurs noms, mais ils cachent ceux de leurs directeurs ou directrices. Hommes et femmes de l'ombre, ceux-ci restent la plupart du temps totalement inconnus du public. Ce sont les affiches qui parlent pour les théâtres, en grand sur les colonnes Morris, et les comédiens qui assurent la chronique des spectacles. Ainsi Pierre Franck, qui a dirigé pendant vingt-cinq ans l'Atelier, en bénéficiant d'une notoriété évidente auprès de ses pairs, a cédé sa place à Laura Pels en décembre 1998 (lire ci-dessous) aussi discrètement qu'il avait régné pendant vingt-cinq ans sur la place de la butte Montmartre.

De la même manière, Hélène et Bernard Régnier s'apprentent à tirer leur révérence après trente-cinq ans de service au Théâtre de la Porte-Saint-Martin, dont ils ont vendu le bail à Michel Sardou, tandis que Christiane Porquerel s'est retirée du Théâtre Marigny, racheté en février par l'homme d'affaires François Pinault, qui en a confié la direction artistique à Robert Hossein. Dans ces deux cas, la discrétion inhérente aux théâtres privés s'efface : les personnalités de Robert Hossein et de Michel Sardou changent la donne. Elles renouent avec la tradition de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle qui inscrivait au fronton des salles les noms des comédiens célèbres (de Sarah Bernhardt à Marie Bell) occupant les lieux. Et les deux théâtres sont des enjeux de taille sur l'échiquier des quarante et une salles privées parisiennes. Ils comptent parmi les plus grands, ceux qui dépassent mille places et sont dotés de plateaux conséquents. Robert Hossein n'hésite pas à aller



Les cintres en bois du Théâtre de la Porte-Saint-Martin que quittent Hélène et Bernard Régnier.

au bout de son nouveau rôle. Le voilà enfin directeur artistique d'un théâtre – il en rêvait depuis si longtemps – et il le fait savoir. Désormais, le Théâtre Marigny s'ornera d'un calicot portant son nom et son sigle, un loup. Le public ira donc voir la première pièce de la saison, *La Dame aux camélias*, avec Isabelle Adjani, à partir du 18 octobre, au Théâtre Marigny-Robert Hossein. Un théâtre « entièrement transformé », selon Robert Hossein. « François Pinault a mis une fortune dans les travaux. Il a fait faire une loge sublime, à la Duse, pour Adjani. Tout a été changé, sauf les fauteuils de la grande salle, parce que je n'ai pas voulu : ils sont magnifiques, même s'ils sont usés. »

« Sur la porte de mon bureau, j'ai fait écrire : "Vous qui entrez ici, ôtez toute espérance" », poursuit Robert Hossein. C'est ce que j'ai dit à François Pinault quand il a racheté le bail. Je l'ai rencontré grâce à des amis, quand je préparais le spectacle sur de Gaulle, Celui qui a dit non. Je n'arrivais pas à trouver l'argent. Il m'a fait confiance. Après, quand j'ai appris que le Théâtre Marigny cherchait un reprenneur, je lui en ai parlé. Il m'a dit : "C'est votre rêve, de vous occuper d'un théâtre ?" J'ai répondu : "Oui, mais pas tellement sur le plan de la gestion, parce que la gestion n'est pas toujours compatible avec la création." "Très bien, je vais le prendre", a dit François Pinault. Je lui ai alors dit :

"Vous pouvez perdre votre chemise." Il m'a répondu : "J'en ai une autre, de rechange." Et Robert Hossein de conclure : « Vous savez, on a une chose en commun, François Pinault et moi : on est nés pauvres avec une cervelle de riches. »

Tout cela ne dit pas combien l'homme d'affaires – propriétaire notamment du Printemps, de La Redoute et de la Fnac – a racheté la société qui détient la concession du Théâtre Marigny, propriété de la Ville de Paris. « Nous ne dirons pas le prix, c'est privé », explique son service de presse. François Pinault l'a fait par amitié pour Robert Hossein, sur le compte d'Artémis, sa société patrimoniale personnelle. Cela s'inscrit dans

sa politique de mécénat, comme le rachat de Christie's et de l'île Seguin. »

Même goût du secret du côté du Théâtre de la Porte-Saint-Martin. D'une seule voix, Hélène et Bernard Régnier affirment qu'ils ne donneront « jamais » le prix du rachat de la société civile immobilière cédée à Michel Sardou. « Nous estimons que ça ne regarde personne. Nous avons proposé un prix raisonnable, que Michel Sardou n'a pas discuté. Nous nous sommes vus, nos avocats se sont vus. Tout a été réglé en quinze jours. »

DÉSUET ET FLEURI

Les Régnier sont les dignes représentants du théâtre privé à l'ancienne. Ils reçoivent dans leur bureau tamisé et lambrissé, désuet et fleuri, qui donne sur le boulevard Saint-Martin. Depuis qu'ils se sont mariés, en 1966, ils vivent dans un appartement au-dessus du théâtre. Ils ont presque tout appris sur le tas. Le père de Bernard Régnier avait racheté la Porte-Saint-Martin en 1949. « Il était chansonnier, se souvient son fils, il avait écrit des pièces, mais ce n'était un homme d'affaires. En 1966, il était au bord de la faillite. Avec ma femme, nous sommes allés à Londres, nous avons vu Hair, et nous avons décidé de le prendre. Mon père n'était pas d'accord. Et ce fut un triomphe. Nous avons joué deux ans et demi. » Avec des intrusions de la police qui a fait supprimer une réplique : « Et une pilule pour Madame Pompidou ! »

En trente-cinq ans – qui ont vu du théâtre de boulevard, des comédies musicales mais aussi *La Dispute* de Patrice Chéreau, les quatre pièces de Molière mises en scène par Antoine Vitez, *Tartuffe* par Roger Planchon et *La Bonne Ame de Se-Tchouan* par

Giorgio Strehler –, les Régnier ont tenu la ligne qu'ils s'étaient fixée : ne pas faire du garage, comme l'on dit dans le métier, des théâtres qui se contentent de louer leur salle. « Nous avons produit ou coproduit tous les spectacles que nous avons présentés. » Et les Régnier ont construit l'Ecole Marceau, dans les sous-sols du théâtre, il y a vingt ans. Aujourd'hui, ils passent la main tranquillement : « Mon mari a dit : soixante-dix ans et l'an 2000, j'arrête », explique Hélène Régnier. « Nous avons eu beaucoup de propositions. Nous avons choisi Michel Sardou parce qu'il vient d'une famille de théâtre. L'avantage, avec un garçon comme lui, est qu'il va monter des pièces et les jouer. » « Et s'il a des échecs, il pourra toujours chanter », ajoute Bernard Régnier.

Toute la question est là : que va faire Michel Sardou du Théâtre de la Porte-Saint-Martin ? Le chanteur est actuellement occupé par la sortie de son nouveau disque, la préparation d'un tour de chant à Bercy et d'une tournée. Il prendra ses fonctions le 1^{er} juin 2001 et sera épaulé, pour la direction artistique, par Jean-Luc Tardieu, ancien directeur de la Maison de la culture de Loire-Atlantique. « Nous n'arrivons pas en pétroleurs », précise celui-ci. « Nous voulons maintenir la tradition de la Porte-Saint-Martin, qui a toujours été ouvert aux spectacles musicaux et aux pièces. Il est clair que Michel Sardou ne prend pas le théâtre pour en faire sa scène. Mais il sera présent pour l'ouverture de la saison 2001. Il aimerait créer une nouvelle version d'une pièce de Félicien Marceau, qui avait été écrite pour Bernard Blier, L'Homme en question. »

B. Sa.

A l'Atelier, Laura Pels défend les auteurs contemporains

DEPUIS 1999, l'Atelier c'est elle : Laura Pels. Une élégante sexagénaire franco-américaine, native de Bordeaux (elle en cultive l'accent), où elle a passé sa jeu-

PORTRAIT

La propriétaire de la salle parisienne soutient les pièces françaises à l'étranger

nesse, avant de faire sa vie à New York, via une escale théâtrale à Paris à l'âge de vingt ans. Laura Pels voulait un théâtre à Paris, et pas n'importe lequel : c'était l'Atelier ou rien. Elle déteste le mot « mythique », mais comment dire autrement l'histoire qui habite, depuis 1822, l'ex-Théâtre Montmartre ? L'empreinte de Dullin qui lui donne son enseigne actuelle, le poids d'André Barsacq, puis celui de Pierre Franck... Laura Pels préfère observer l'avenir qu'autorise la jeunesse de l'équipe qui l'entoure, les exactes proportions de la salle, la technique rénovée. Car tout a été refait, avec une discrétion telle que même la patine fait oublier sa fraîcheur.

L'Atelier renforce Laura Pels dans sa conviction d'une exception française. Elle le proclame d'emblée : « Les personnes qui prétendent avoir oublié leur culture française ne disent pas le vrai. C'est l'une des plus puissantes qui soient. Elle vous tient. Elle m'a beaucoup aidée. Eduqué ici, on peut penser de A jusqu'à Z. Aux Etats-Unis, je n'aurais pas eu cette largeur d'esprit. Je suis ravie d'être influencée par une culture anglo-saxonne. Mais je ne suis pas devenue américaine, j'ai accepté leur culture. J'ai eu beaucoup de chance. »

Pour avoir été tardif, son investissement théâtral n'en est pas moins profond et impérieux. Sur le mot de « divorce », à peine murmuré, la mèche platine est relevée en un geste de jeune fille, et le front se dresse. « Au lieu de me

laisser aller, je me suis lancée. Le don de la lecture, du théâtre, je l'ai. J'ai ce don-là. Je sais lire, je sais imaginer ce que peut donner une pièce. Ça a été une solution de facilité pour moi. J'ai survécu en faisant ce que je savais faire. J'avais ce goût très français, très arrêté, cet entêtement. Ce qui m'intéresse ou pas, ce qui sera du bon théâtre ou pas. Vous ne gagnez pas autrement le respect des auteurs. »

Et ce ne sont pas les moindres auxquels elle se lie dès la création de sa fondation en 1992. Laura Pels accorde des bourses à des dramaturges et cofinance des productions théâtrales sélectionnées par elle seule. Quand Arthur Miller, boudé par Broadway, lui confie : « Si on ne me jouait pas à Londres, je cesserais d'écrire », elle est « horrifiée », et s'ingénie à le faire mettre en scène, dans le théâtre où elle intervient à New York, le Roundabout. Le retour de Harold Pinter à Paris sera facilité par la fondation qui coproduira *Moonlight* et *Ashes to Ashes* au Rond Point en 1997 et 1998. Miller, Pinter, oui, elle retient cette ligne, de « classiques contemporains ».

SEULE MAÎTRESSE À BORD

Entre New York et Paris, quelles différences ? L'Atelier n'est pas le Roundabout, qui a son propre directeur artistique. Elle caresse du regard l'espace : « Ici, c'est moi. » Elle est la seule maîtresse à bord. Elle choisit les pièces et les metteurs en scène à qui elle laisse carte blanche. Mais elle se réserve le droit d'infléchir la distribution, assiste aux répétitions, et suit fidèlement les représentations, installée en bout de rang, en professionnelle, et pas simplement parce qu'elle aime être là, et sentir son monde autour d'elle.

Les doigts chargés d'émeraudes tracent un rectangle répété devant son visage, comme si elle se portraiture tout en désignant le « cadre » qu'elle a commencé de bâtir. Elle parle d'un « foyer » où se retrouveraient régulière-

ment ses auteurs, metteurs en scène, et comédiens d'élection. Côté metteurs en scène, elle aime les caractères. « On ne peut pas faire le métier qu'ils font sans un entêtement proche de la maladie. » Elle salue la puissance intellectuelle de Jacques Lassalle, la poigne séduisante d'Irina Brook, la fermeté discrète du Britannique David Leveaux, qu'elle accueille cet automne au Roundabout où il met en scène *Betrayal* (*Trahisons*) un an après Paris (*Le Monde* du 30 novembre 1999). Cette fois avec Juliette Binoche, qui jouera pour la première fois aux Etats-Unis.

Le pont franco-américain édifié par Laura Pels comporte un coude essentiel avec l'Almeida à Londres. Sa fondation intervient régulièrement dans la salle la plus chic de la capitale britannique. Par exemple lorsqu'il s'agit de faire traverser la Manche à Jean-Louis Trintignant chargé des poèmes d'Aragon pour cinq représentations exclusives. Et c'est un abonné de l'Almeida, David Hare, qui fait l'ouverture de la présente saison à l'Atelier avec *Le Malin plaisir*, mis en scène par Jacques Lassalle.

Désormais bien installée au centre du triangle Paris-Londres-New York, Laura Pels, en femme d'entreprise méthodique (« quand on a le don, on va jusqu'au bout »), entend obtenir réparation pour l'injustice faite au théâtre français contemporain. Bien sûr, il y a Yasmina Reza (dont l'Almeida présente *Conversations après un enterrement*, et dont l'Atelier a programmé *L'Homme du hasard*, avec Philippe Noiret et Catherine Rich) et Jean-Claude Carrière qu'elle aimerait voir à Londres avec *La Controverse de Valladolid*. Mais elle recherche de nouveaux talents qui manifesteront cette « force » qu'elle exige de tous, seule capable d'apporter à son public « une joyeuse stimulation intellectuelle ».

Jean-Louis Perrier

Robert Hossein, directeur du Théâtre Marigny

« Je ne crois plus au spectacle unique qui remplit pendant neuf mois »

« Vous ouvrez la saison à Marigny avec *La Dame aux camélias*, jouée par Isabelle Adjani. Comment l'avez-vous convaincue de revenir au théâtre, après dix-huit ans d'absence ?

– Je la connais depuis très longtemps. Je l'ai rencontrée à la sortie du Conservatoire, elle attendait Jacques Weber et Francis Huster, le jour du concours de sortie où l'un a eu le prix d'excellence et l'autre le premier prix. Elle voulait faire du théâtre, je lui ai proposé de me jouer une scène. Elle a choisi *L'Annonce faite à Marie*. Je l'ai écoutée, je suis resté abasourdi. Je suis allé voir ses parents pour qu'ils la laissent venir à Reims, où je dirigeais alors le théâtre. Elle avait seize ans. Elle est venue à Reims, elle a joué dans *La Maison de Bernarda*. Elle était géniale. Le spectacle a été présenté à l'Odéon. Pierre Dux l'a vu. Il a engagé Isabelle Adjani à la Comédie-Française, dont il était l'administrateur.

« Depuis, nous ne nous sommes jamais perdus de vue. Il y a un an, je lui ai dit : "Garbo, c'est drôle, mais il ne faut pas que ça devienne la caravane sans chameau. On monte quelque chose ensemble." Je pensais à *La Dame aux camélias*. Elle aussi. Je lui ai laissé choisir le metteur en scène, les comédiens, le décorateur – tout ce qu'elle voulait pour son retour.

– Qu'allez-vous programmer dans les deux salles ?

– Je veux essayer de réaliser mon rêve : faire une politique de théâtre subventionné dans un théâtre privé. La grande salle, de mille places, est lourde à gérer. Rien que pour l'ordre de marche, elle revient à 37 000 francs par jour. Il faut trouver des spectacles qui permettent d'équilibrer. Je pense en proposer deux ou trois par saison. Je ne crois plus au spectacle unique qui remplit pendant neuf mois. Et je n'en veux pas. Je veux me laisser la liberté de changer en cours de saison.

« Il y a des choses très intéressantes dans les théâtres subventionnés en province, mais qui ne sont pas joués très longtemps. J'aimerais les

inviter ou les coproduire. J'inviterai aussi mes amis. Ainsi, certains spectacles de Jérôme Savary pourront passer de l'Opéra-Comique à Marigny. Cette programmation s'accompagnera d'une nouvelle politique des prix, qui seront fixés en fonction du coût du spectacle – ce qui ne se fait jamais. Cela devrait nous permettre d'attirer un public jeune. Je voudrais que Marigny ait une réputation, une qualité et une tenue différente de celle des autres théâtres privés.

– Et qu'envisagez-vous de présenter dans la petite salle ?

– Elle est beaucoup moins lourde à gérer, je me fais moins de souci. L'ordre de marche est de 7 000 francs par jour. Nous pouvons proposer des places à 70 francs.

Nous ouvrons avec *Huis clos*, de Jean-Paul Sartre, et nous avons déjà des quantités de projets. C'est là que j'installe l'école que je vais ouvrir en 2001. Une école gratuite, pour cinquante élèves, qui seront formés à toutes les disciplines, danse, chant, escrime, jeu. Ils suivront les cours dans la journée et ils joueront de petits rôles le soir, en étant payés. Ainsi, ils seront totalement associés à la marche du théâtre. »

Propos recueillis par Brigitte Salino

★ Théâtre Marigny-Robert Hossein, Carré Marigny, Paris-8^e. M^o Champs-Élysées-Clemenceau. Tél. : 01-53-96-70-20.

Participez à la 4^e édition du Prix Le Monde de la recherche universitaire

Partage du savoir Grasset / Le Monde

Si vous avez soutenu votre thèse entre le 1^{er} octobre 1999 et le 30 septembre 2000, le Prix Le Monde de la recherche universitaire vous offre la possibilité de publier vos travaux.

Renseignements Prix Le Monde : 01-53-38-43-73, chupin@lemonde.fr www.lemonde.fr/mde



Créations d'Afrique sous le ciel du Nord

Lille et sa région accueillent pendant trois mois la plus grande manifestation jamais organisée en France consacrée aux arts de ce continent

LILLE

de notre correspondant régional

Lille et sa région s'apprentent à vivre pendant trois mois la plus grande manifestation culturelle consacrée à la création africaine contemporaine jamais organisée en France. Son coup d'envoi a été donné jeudi soir 14 septembre au Nouveau Siècle, siège de l'Orchestre national de Lille, l'un des principaux pôles culturels d'une région dont beaucoup d'autres lieux profiteront de cet automne africain. Deux cents manifestations, réparties dans cinquante espaces culturels, seront concernées, mais c'est évidemment l'agglomération lilloise qui emportera la part du lion.

La Mission 2000 en France, le ministère de la culture et de la communication, mais aussi les affaires étrangères sont à l'origine du projet, avec pour maître d'œuvre l'Association française d'action artistique (AFAA), partenaire habituelle du ministère de la culture et de la communication pour de grandes manifestations en France et à l'étranger. Elle a fusionné il y a un an avec Afrique et créations, l'un des grands ferments de la vie artis-

tique en Afrique. L'alliance avait surtout pour but de contribuer à l'éclosion d'une véritable création contemporaine et à sa reconnaissance internationale, dans des pays à l'écart des grands courants d'échanges culturels.

Les objectifs de la Mission 2000 en France ont coïncidé avec la volonté de la ville de Lille de marquer l'année par un grand événement. Ce rapprochement ne s'imposait pas. Mais, à y regarder de plus près, cette ville et son agglomération sont habituées depuis des siècles au mélange des races et des cultures. Le Nord et la Belgique voisine sont terres d'immigration. L'Afrique y a pris une large part, et dans le travail et dans la vie culturelle, dans un climat racial souvent beaucoup plus harmonieux que dans d'autres régions.

Pour preuve, une manifestation littéraire, Festafrica, dont le succès est grandissant depuis plusieurs automnes, sera tout naturellement l'un des acteurs de ces trois mois. Festafrica se sentait bien dans la ville, parce qu'il ne fonctionnait pas en circuit fermé avec les seuls Africains.



HAWARD BRUDITT

La Tumbunka Dance Company, invitée de la région lilloise.

Avec Afrique en créations, les choses sont prises à une tout autre échelle. Ne serait-ce qu'à cause du budget de 16 millions de francs, mais aussi grâce à une palette beaucoup plus large. L'aspect multiculturel, lié aux trois grands pays colonisateurs, est une des clés de la rencontre. Ensuite, il est fait appel à

tous les créateurs, de la musique au dessin, de la peinture à la sculpture, du théâtre à la mode. Enfin, pour l'occasion, de nombreuses commandes ont été passées aux artistes. On pourra voir des œuvres pour la plupart inédites. La venue, pour la première fois en Europe, de soixante pièces représentant dix ans de création contemporaine à la Biennale de Dakar constitue un événement. La Braderie de l'art, cette invention des artistes du Nord, réfugiés à Roubaix parce que les ateliers y étaient moins chers, en constituera un autre : elle invite une dizaine des meilleurs spécialistes du détournement des objets à une confrontation avec des confrères européens. En tout, trois cent cinquante artistes se produiront. Ils ont commencé jeudi soir en musique.

Pierre Cherruau

L'art tribal s'affiche en bonne santé à Paris pour son troisième Salon

Vingt-trois galeries présentent un choix éclectique

III^e SALON INTERNATIONAL D'ART TRIBAL. Hôtel Dassault, 7, Rond-Point des Champs-Élysées, 75008 Paris. Tél. : 01-53-76-10-13. Le 18 septembre, de 11 heures à 19 heures, et le 19 septembre, de 11 heures à 18 heures. 40 F.

Art nègre ? Arts primitifs ? Arts premiers ? Art tribal ? Peu importe l'appellation, l'art des peuples sans écriture – encore une approximation – se porte bien. L'ouverture de l'antenne du Louvre, en attendant celle du musée du quai Branly, lui a donné une légitimité, dont il n'avait d'ailleurs pas besoin. Et le Salon d'art tribal se tient avec un succès croissant, pour la troisième fois consécutive, dans l'ancien hôtel de Marcel Dassault.

Des sculptures venues de quatre continents sont hébergées sous les lambris, et les fétiches sont parfois juchés sur les cheminées de marbre. L'endroit est exigü. Ce n'est ni la Biennale des antiquaires ni la Foire internationale d'art contemporain (FIAC). Vingt-trois galeries sont au rendez-vous. Les grands noms qui avaient boudé la manifestation sont loin d'être tous ici, mais les galeries Ratton-Hourdé, Flak ou Bernard Dulon, de Paris, ont un stand. Comme la galerie Bernard de Grunne, de Bruxelles, Arte y Ritual, de Madrid, ou Mirabilia Mundi, de Londres.

On attend une douzaine de milliers de visiteurs. C'est peu, mais les amateurs d'arts dits primitifs font encore partie d'une communauté relativement étroite. Les pièces sont anonymes et, même si la mode s'en mêle, il faut avoir un œil un peu aiguisé pour collectionner des sculptures venues d'Afrique ou d'Océanie. Ce n'est donc pas un hasard si,

le vendredi 15 septembre, soir du vernissage, on avait l'impression de se retrouver dans une sorte de club vaguement exotique.

Qu'y voyait-on ? L'éclectisme est la règle dans ce genre d'endroit, mais les courants existent, tributaires de la mode, du commerce ou d'une situation politique. Ainsi, on pouvait remarquer, sur plusieurs stands, une abondance de pièces yaka, songye ou tschokwé (République démocratique du Congo et Angola) et des objets naguère rares, comme les poteaux de bois et les pierres sculptées bongos (sud du Soudan) ou les *konso* éthiopiens, ravivés par les intempéries.

LENTE HAUSSE DES PRIX

Parmi les sculptures notables, une statuette assise téké (Congo), bien équilibrée, à la patine presque dorée (chez Ratton-Hourdé), une remarquable effigie hembra (République démocratique du Congo), hélas mutilée (chez Bernard de Grunne), un classique mais beau masque du Bas-Sepik (Nouvelle-Guinée, chez Flak) et un masque guéré (Côte d'Ivoire), à la sobre géométrie (chez Klejman et Stella).

Les prix de l'art primitif montent régulièrement, mais relativement lentement. Un masque dan (Côte d'Ivoire) de qualité était proposé à 40 000 francs, un masque guéré moyen à 25 000 francs, un arc des îles Andamans à 7 000 francs, un masque tschokwé, très délicatement fini, avec sa perruque tressée, était affiché à 180 000 francs. Le prix des pièces exceptionnelles étant nettement plus élevé : la sculpture hembra, citée plus haut, était proposée à 600 000 francs.

Emmanuel de Roux

Extraits du programme

● **Danse.** Grands bals africains à l'Aéronef (Lille) le 6 octobre et le 25 novembre. Défilé le 30 septembre et le 1^{er} octobre à Lille, le 5 à Maubeuge, le 10 à Valenciennes, le 12 à Tourcoing, et le 13 à Bruges (Belgique).
● **Concerts.** Mamar Kassey (25 septembre), Colenso Abafana Bee Nkokhelo (29 septembre), Nakodjé (13 octobre), Lulendo et Boubacar Traoré (17 octobre),

Rokia Traoré et Patengue (19 octobre).

● **Théâtre.** Notamment Les Tréteaux du Niger, 22 et 23 septembre à Roubaix. Œuvres de Koffi Kwahulé du 28 au 30 septembre à Loos-en-Gohelle.

● **Arts plastiques.** Expositions et résidences d'artistes, notamment « Dix ans de création à la Biennale de Dakar », à Lille, du 26 septembre au 20 octobre.

● **Cinéma.** Rétrospective Souleymane Cissé, du 18 au 31 octobre à Tourcoing (Le Fresnoy). Projection de films à Arras, Villeneuve-d'Ascq, Liévin, Gravelines, Douchy-les-Mines, Cambrai, Lille, etc.

● **Renseignements.** Festival organisé par l'AFAA, 1 bis, avenue de Villars, Paris 7, www.afa.asso.fr ; Afrique en créations, tél. : 03-20-31-87-44. Mairie de Lille, place Roger-Salengro, tél. : 03-20-49-50-00.

FESTIVAL DE CANNES 2000
PRIX DE LA MISE EN SCENE



Y
I
Y
I

UN FILM DE EDWARD YANG

NIANZHEN WU • ELAINE JIN • KELLY LEE • JONATHAN CHANG • ISSEY OGATA



LE 20 SEPTEMBRE



Inroçkuptibles

www.diaphana.fr

Les mille et une notes de l'architecture finlandaise

Un siècle d'inventivité retracé au Palais d'Iéna

100 ANS D'ARCHITECTURE FINLANDAISE, Palais d'Iéna (Conseil économique et social), place d'Iéna, Paris 16^e. De 10 heures à 17 heures, sauf dimanche. Jusqu'au 27 septembre. Entrée libre. Catalogue en anglais, publié par les musées d'architecture finlandais (Helsinki) et allemand (Francfort), 328 p., 350 F.

Réserver aux professionnels : c'est l'impression que donnent certaines expositions d'architecture, mal annoncées, trop brèves, et comme dissimulées dans des édifices certes célèbres mais peu familiers du public : ici, le Conseil économique et social (CES) conçu à l'origine par Auguste Perret pour être un musée des travaux publics, finalement avorté.

Le CES, voisin du futur Centre de l'architecture et du patrimoine, au Palais de Chaillot, présente parfois des expositions consacrées à la période moderne. Ainsi, durant trois semaines seulement, l'exceptionnel ensemble intitulé « 100 ans d'architecture finlandaise ».

Pour être le reflet du travail des musées d'architecture d'Helsinki et de Francfort, l'exposition présente une centaine de dessins originaux signés des plus grands noms du pays. Or la Finlande est, à propor-

tion de sa population (à peine cinq millions d'habitants aujourd'hui), le pays d'Europe qui a engendré le plus grand nombre d'architectes de talent, voire de génie, comme Alvar Aalto.

La Finlande aura assemblé toutes les conditions, tant humaines que naturelles, d'une architecture heureuse. A commencer par un régime de neige et de glace durant l'hiver interminable, un printemps éphémère, un été à moitié mangé par les moustiques, un bref automne enfin pour annoncer l'hiver.

La Finlande aurait pu s'enliser dans la seule recherche d'une identité nationale. La question fut vite résolue par Eliel Saarinen, Herman Gesellius et Armas Lindgren, et par quelques autres confrères étonnamment libres d'esprit : alors même qu'ils s'inventent un héritage riche en bossages rustiques, ils plongent dans les eaux de la modernité. A peine mise en chantier, la religieuse et immense caverne de la gare d'Helsinki, véritable hangar à Vikings (1904) dû au puissant Saarinen, se voit mise en cause en même temps que le style supposé finnois.

L'architecte change son fusil d'épaule et ébarbe consciencieusement l'édifice. En 1922, marché oblige, il gagnera quand même le deuxième prix du concours du *Chicago Tribune* avec un gratte-ciel



L'église Saint-Thomas de Puolivälkangas, dessinée par l'architecte Juha Leiviskä, en 1970.

gothico-moderne, mieux ancré dans l'avenir que le projet lauréat de Hood et Howell.

Et Aalto pendant ce temps-là ? Aalto émerge du plus pur néo-classicisme pour inventer une modernité mi-florentine, mi-viennoise : le curieux centre syndical de Jyväskylä date de 1925, trois ans tout juste avant la mise en œuvre du sanatorium de Paimio, architecture taillée au scalpel, épurée.

PROFUSION FORMELLE

De ce jour-là, l'architecture finlandaise, libre de toute contrainte, puise son inspiration aussi bien dans le roc, le bois, les sources que dans les matériaux du monde contemporain, le souple béton et la brique aux multiples essences. Quelle autre nation, hormis l'Espagne d'après Franco, témoigne d'une telle profusion formelle et se sera montrée capable d'autant de lyrisme et de retenue à la fois ? Or cela se retrouve d'un bout à l'autre du pays, à l'inverse de ce que la France aura longtemps connu. L'exploration en est rendue d'autant plus difficile sur place.

L'exposition du Palais d'Iéna autorise l'impossible voyage au pays de l'architecture musicale, pour paraphraser Juha Leiviskä, l'une des plus brillantes signatures de l'après-Aalto, et le lauréat 1995 du prix international Carlsberg. Leiviskä construit une architecture vibrante et fragmentée qui peut, par sa façon de capter la lumière, rappeler la structure des orgues. D'autres restent musiciens, mais en offrant des volumes pleins, comme le groupe MONARK, un quintette de jeunes architectes qui a construit le pavillon finlandais pour l'exposition universelle de Séville, en 1992. D'autres encore restent formellement « aalistes » tout en passant du béton blanc à la brique, tel Rainer Mahlamäki.

S'il y a des influences, il n'y a pourtant pas de mode. Simple exploration, à bride abattue, de toutes les ressources que livre le monde moderne au jour le jour : images, techniques, éthique(s), tous produits inflammables entre des mains moins expertes.

Frédéric Edelmann

Jeff Mills fait entrer « Metropolis » dans l'ère électronique

DJ AGILE surgi de la mouvance électronique de Detroit, Jeff Mills s'est taillé une réputation de franc-tireur aux côtés de ses compagnons d'Underground Resistance, collectif particulièrement virulent contre la société postindustrielle et l'exploitation de l'homme par l'homme, en particulier du Noir par le Blanc. M. Mills est pourtant, en matière d'électronique, un notable pas encore rangé au rayon des pionniers (comme Kevin Saunderson, Derrick May, Juan Atkins, qui ont fait de Detroit l'un des pôles de la naissance de la techno et de la house), mais déjà suffisamment aguerri pour s'attaquer à un monument de l'art cinématographique, *Metropolis*, de Fritz Lang, sans craindre une interdiction formelle des héritiers. Il a donné son « remix » de *Metropolis* en première mondiale, le 14 septembre, au Centre Pompidou, à Paris.

Le DJ a mis les clubs en effervescence, imprimé une marque durable à l'électronique mondiale, fondé un label, Axis. Mais il défend le principe du devoir de mémoire et ne veut pas voir les jeunes amateurs d'électronique mourir idiots (c'est-à-dire sans avoir vu le chef-d'œuvre du cinéaste allemand). En 1927, Fritz Lang imaginait le monde de l'an 2000. En l'an 2000, Jeff Mills imagine que le monde peut encore changer. Pour rendre plus accessibles les visées socia-

les - socialistes - du metteur en scène et pour appliquer à la pellicule les scansions cycliques de sa musique, lui et son équipe multimédia, Pilot Pictures, ont coupé le film d'origine pour n'en garder que « l'important », soit une heure sur les deux que compte la version originale.

Evacuant la partition historique de Gutfried Huppertz, le roi du disco Giorgio Moroder avait placé en 1984 du rock sur l'intégrale. Les DJ n'ont pas respecté de l'ordre patriarcal. Le film visionnaire de Fritz Lang - visions prémonitoires des camps de concentration, du Noir traité en marchandise périssable par les esclavagistes, visions d'un futur où volent les voitures comme sur un écran vidéo - n'a rien perdu de sa consistance. Jeff Mills ne l'a pas maltraité. Mais c'est un as des machines, des ordinateurs, ces nouveautés que n'avait pas prévues Fritz Lang. Grâce à elles, il peut disposer du temps passé, copier, coller, couper pour inventer l'avenir.

QUE COUPER DANS CE CHEF-D'ŒUVRE ?

Que couper dans le *Metropolis* de Lang ? Pour un natif de Detroit, DJ minimaliste de surcroît, sûrement pas les plans descriptifs de l'architecture futuriste. Dans les années 80, à l'heure où s'étouffait l'automobile, où la classe ouvrière s'effaçait au profit des ordinateurs, naissait la

techno. Dans les rues désertées de Detroit, cité de General Motors, le vide s'installa. Les merveilles d'abstraction graphique des décors urbains de Fritz Lang ressemblent à ceux où grandit ce jeune Noir à l'abandon.

Sur ce terrain si familier, Jeff Mills est à l'aise, sa musique minimaliste accompagne la géométrie des buildings, celle des rangs de travailleurs à la tête baissée qui livrent leurs corps et leurs âmes à la machine et au maître de *Metropolis*. BPM, souffles et pulsations accompagnent les pistons des machines dévoreuses, les envolées de haine.

Pour l'intrigue, Jeff Mills n'est pas champion. Le traitement numérique des images réduit suspense et sentiment, deux items qui attirent le DJ vers des chemins plus mélodiques qu'à l'habitude. Excellent dans la tension, Jeff Mills se perd dans l'amour et les jardins paradisiaques des maîtres de *Metropolis*. Mais il suffit que la classe ouvrière reprenne ses droits pour que Mills reprenne son rythme.

Véronique Mortaigne

★ *Metropolis* de Jeff Mills sera publié en octobre sur le label Tresor Records/Axis et distribué par PIAS.

Géographie expérimentale

La Vallée close. Une tentative de poème filmé, sous les auspices de la nature et de la pédagogie

Film français de Jean-Claude Rousseau. (2 h 24.)

En même temps que la belle quête en images sortie le 13 septembre sous le titre *Les Antiquités de Rome* (Le Monde du 13 septembre), un autre poème cinématographique de Jean-Claude Rousseau, conçu plusieurs années plus tard selon les mêmes partis pris stylistiques, paraît sur grand écran. *La Vallée close* est lui aussi composé de longs plans généralement fixes tournés en super-8, avec amorces et rayures, montrant surtout des lieux. Des extérieurs (un chemin en forêt, un torrent, une place dans une petite ville), des intérieurs (chambres d'hôtels réduites parfois à un mur, à l'aperçu d'un lit).

Ces paysages où parfois passent un quidam, des visiteurs en promenade, des nuages, sont troués d'ouverture - ici, surtout, l'entrée de la grotte où jaillit la résurgence de Fontaine-de-Vaucluse. Sur la bande-son se mêlent des éléments disparates, certains appartiennent semble-t-il à la vie personnelle de l'auteur, d'autres au texte d'un manuel de géographie d'école primaire.

La beauté de certains plans, de ciels ou d'eaux vives à travers les branches en particulier, est incontestable. Pourtant, *La Vallée close* est loin de rééditer la troublante réussite des *Antiquités de Rome*.

Son dispositif apparaît comme déjà plus convenu, plus attendu. Les variantes qu'y introduit Rousseau relèvent davantage de l'exercice de style que d'aucune nécessité perceptible.

Surtout, il manque... Rome. C'est-à-dire que, dans ce nouveau film, rien ne vient jouer un rôle comparable à celui tenu par la Ville éternelle et tout ce qu'elle symbolise dans le précédent film. Employée de manière radicale non touristique et non anecdotique, Rome y réussissait d'autant mieux à saturer le hors-champ de suggestions, de souvenirs potentiels, d'ombres historiques, religieuses, romanesques, plastiques ou cinématographiques.

Chaque plan devenait comme une fine couche prélevée à la surface d'un cosmos gigantesque. Rien de tel ici, où malgré quelques allusions à Pétrarque ou à l'invocation de l'école laïque, malgré surtout la présence affichée de la nature et celle répétitivement enregistrée des traces de sa commercialisation, les images et leurs contrepoints sonores ne parviennent que rarement (en près de deux heures et demie) à engendrer davantage que ce qu'elles montrent. Jean-Claude Rousseau pratique ce qu'on appelle un cinéma expérimental, personne ne croit que toutes les expériences doivent réussir.

Jean-Michel Frodon

SORTIR

PARIS

Marcel Marceau à l'Olympia
Bip, né de l'imagination du mime Marcel Marceau, revient à partir du 19 septembre sur la scène parisienne pour six représentations exceptionnelles à l'Olympia, prélude à une nouvelle tournée mondiale. Bip n'est plus à présenter. Avant même l'ouverture du rideau, le public est prêt à accueillir le personnage au visage enfarniné, ponctué par un sourcil arqué, avec sa petite fleur rose au chapeau, vêtu d'un pantalon blanc et d'un gilet à gros boutons. Marcel Marceau reprend son répertoire classique, afin de permettre aux jeunes spectateurs de faire connaissance de ses pièces. *Olympia*, 28, bd des Capucines, Paris 9^e. Du 19 au 23 septembre, 20 h 30 et le 24 septembre, 17 h 00. De 190 F à 270 F. Tél. : 01-47-42-25-49.

ABBAYE DE SAINT-SAVIN

Georg Ettl et Le Combat des rois
Le Centre international d'art mural (CIAM), créé en 1990, a pour vocation de mettre en valeur le patrimoine de la peinture murale, mais aussi de constituer un pôle de rencontre et de recherche. Ce double objectif est atteint par la création de l'artiste allemand

George Ettl. Le point de départ en est une fresque isolée lors d'un chantier de restauration : *Le Combat des rois*. Dans un souci de continuité avec l'œuvre originale, Ettl offre ainsi un lieu de rencontre et de dialogue entre le travail archéologique de restauration et le travail contemporain de création. Ses dessins, voués à disparaître une fois la remise en état achevée, reprennent avec humour et à sa manière, les thèmes évoqués dans la fresque du *Combat des rois*. Puisant dans les deux registres, médiéval et contemporain, il nous ramène à la période actuelle par son style particulier, tout en utilisant des codes et des accessoires antiques et bien sûr médiévaux.

Centre international d'art mural, abbaye de Saint-Savin, 86310 Saint-Savin-sur-Gartempe, Tél. : 05-49-48-66-22, jusqu'à fin décembre. Ouvert jusqu'au 5 novembre, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30. Du 6 novembre au 3 décembre, les après-midi de 14 heures à 17 h 30. Décembre, les week-ends, jours fériés et vacances scolaires de 14 heures à 17 heures, sauf les 24, 25 et 31 décembre 2000. Visite guidée : 30 F (4,57 €), tarif réduit : 15 F (2,29 €).

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Blood Simple
de Joel Coen (Etats-Unis, 1983, 1 h 50)
MK2 Parnasse, 11, rue Jules-Chaplain, Paris 6^e. Tél. : 01-40-30-30-31 ; Grand Pavois, 364, rue Lecourbe, Paris 15^e. Tél. : 01-45-54-46-85 ; Saint-Lambert, 6, rue Péclert, Paris 15^e. Tél. : 01-45-32-91-68.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendus le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Les Héroïnes de la Méditerranée
Bizet, Rossini, Falla. Cyril Roche (mise en scène).
Théâtre du Renard, 12, rue du Renard, Paris 4^e. Les 19, 20, 21 et 22 septembre, 19 heures ; les 25 septembre et 2 octobre, 20 heures, jusqu'au 18 décembre. Tél. : 01-43-78-71-69. Location Fnac. De 80 F à 120 F.
Don Giovanni
de Mozart. Jacques des Longchamps (mise en scène).
Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11^e. Les 19, 21, 22, 23, 26, 28, 29 et 30 septembre et le 3 octobre, 19 h 30 ; le 24 septembre et le 1^{er} octobre, 15 heures ; jusqu'au 15 octobre. Tél. : 01-48-06-72-34. Location Fnac, Virgin. De 100 F à 130 F.
David Daniels (alto).
Ensemble orchestral de Paris, John Nelson (direction).
Haendel, Bach.
Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8^e. Le 19 septembre, 20 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 350 F.
Miho Nitta
Œuvres de Chopin. Miho Nitta (piano).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris 5^e. Le 19 septembre, 20 heures. Tél. : 01-42-26-00-00. De 100 F à 150 F.
Michael Lonsdale (récitant), Alain Kremski (piano).
Lettres à une musicienne de Rilke. Œuvres de Brahms. Chopin. Mahler.
Théâtre de l'île Saint-Louis, 39, quai d'Anjou, Paris 4^e. Les 19, 20, 21, 22, 23, 26, 27, 28, 29 et 30 septembre et le 3 octobre, 21 heures ; le 24 septembre et le 1^{er} octobre, 17 heures ; jusqu'au 15 octobre. Tél. : 01-46-33-48-65. De 70 F à 100 F.
Fièvre
d'après Gof d'Anton Pashku, Olivier Poujol (mise en scène).
Le Colombier, 20, rue Marie-Anne-Colombier, Bagnolet (93). Du 19 au 29 septembre, 20 h 30. 50 F et 80 F. Tél. : 01-43-60-72-81.
Hans Tammen, Phéromone
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, Montreuil (93). Le 19 septembre, 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. De 60 F à 80 F.
DJ Ronan & Cycle
Cithéa, 114, rue Oberkampf,

Paris 11^e. Le 19 septembre, 23 heures. Tél. : 01-47-00-00-32.

Radiohead
Chapiteau, avenue François-Mitterrand, Saint-Denis (93). Les 19 et 20 septembre, 19 heures. Location Fnac. 275 F.

Elena Frolour
La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris 20^e. Le 19 septembre, 20 h 30. Tél. : 01-40-33-35-05.

Calexico
Le Trabendo, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. Le 19 septembre, 20 heures. Tél. : 01-49-25-89-99. 126 F.

Wally
Le Trianon, 80, boulevard Rochechouart, Paris 18^e. Du 19 au 30 septembre, 20 h 30. Rel. 24 et 25 septembre. Tél. : 0-803-815-803. Location Fnac. De 110 F à 130 F.

Talila et Ben Zimet
Musée d'art et d'histoire du Judaïsme, 71, rue du Temple, Paris 3^e. Les 19 et 20 septembre, 20 h 30. Tél. : 01-51-01-86-60. De 90 F à 120 F.

RÉGIONS

Festival mondial des théâtres de marionnettes
Charleville-Mézières (08). Jusqu'au 29 septembre, 14 heures. Tél. : 03-24-59-94-94. 40 F et 80 F.
Woyzeck (en allemand sous-titré) de Georg Büchner, mise en scène de Stéphane Braunschweig.
TNS, 1, av. de la Marseillaise, Strasbourg (67). Du 19 au 23 septembre, 20 heures ; le 24 septembre, 17 heures. Tél. : 03-88-24-88-24. De 35 F à 75 F.

The Hanover Band
Haydn, Mozart, Rachel Brown (flûte), Anthony Halstead (cor, direction).
Grand Kursaal, Besançon (25). Le 19 septembre, 20 h 30. Tél. : 03-81-25-05-80. 180 F.
Leonid Kuzmin (piano).
Schubert, Schumann, Liszt.
Cloître des Jacobins, Toulouse (31). Le 19 septembre, 20 h 30. Tél. : 05-61-22-40-05. De 100 F à 180 F.

Malavika Sarukkai
Théâtre des Célestins, 4, rue Charles-Dullin, Lyon (69). Le 19 septembre, 20 h 30 ; le 20 septembre, 19 h 30. Tél. : 04-72-07-00-00. De 130 F à 150 F.

Han Tang Yuefu
Théâtre de la Renaissance, 7, rue Orsel, Oullins (69). Le 19 septembre, 20 h 30. Tél. : 04-72-07-00-00. De 80 F à 100 F.
Beijing Modern Dance Company
Transbordeur, 3, boulevard Stalingrad, Villeurbanne (69). Les 19, 20 et 21 septembre, 20 h 30. Tél. : 04-72-07-00-00. De 130 F à 150 F.

ANNULATION

Héloïse et Abélard
Opéra national du Rhin, 19, place Broglie, Strasbourg (67). Les 22, 24, 27 et 30 septembre.

CONCERTS

Auditorium du Louvre
jeudi 21 septembre à 12h30
Quatuor Aviv
BEETHOVEN
CHOSTAKOVITCH
LOC : 01 40 20 84 00

OPERA NATIONAL DE PARIS
Orchestre de l'Opéra
Chef permanent : James Conlon
James Conlon
direction
Gustav Mahler
28 septembre - 20h
Opéra Bastille
Informations-Réervations
0 836 69 78 68*
www.opera-de-paris.fr

musée de la musique
musée, concerts, centre d'information
Luigi Nono Prometeo
Emilio Pomarico, Yoichi Sugiyama, direction
Ensemble Modern Orchestra
29 et 30 sept. < 20h
Porte de Pantin
www.cite-musique.fr
01 44 84 44 84

JAZZ L'OLYMPIA
25 septembre 2000
TRIO ROMANO SCLAVIS/TEXIER
en accord avec INCLINAISON
LOCATION : 01 47 42 25 49
100 boulevard des Capucines, Paris, 9^e arrondissement
Région France 01 47 42 25 49 www.olympiaparis.com

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VETEMENT
LEGRAND
Depuis 1894
Tailleur et Chemisier sur mesures
Collections Hommes & Dames
Grand choix de tissus et de prix
27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e
Tél : 01.47.42.70.61

Théâtre de la Ville
SAISON 2000-2001 ouverture
AU THEATRE DE LA VILLE
DU 26 SEPT. AU 28 OCT.
LES PENSIONNAIRES
JÉRÔME DESCHAMPS
ET MACHA MAKEIEFF
AUX ABESSES
DU 28 SEPT. AU 14 OCT.
LE REFORMATEUR
THOMAS BERNHARD
mise en scène **André Engel**
2 PLACE DU CHÂTELET, 4^e
31 RUE DES ABESSES, 18^e
01 42 74 22 77

DISPARITION

Pierre Tairraz

Le photographe des Alpes

HÉRITIER d'une grande famille (quatre générations) de photographes de montagne, et plus particulièrement des Alpes, Pierre Tairraz est mort jeudi 14 septembre dans sa maison de Divajeu (Drôme), à l'âge de soixante-sept ans.

Plus que de son travail, Pierre Tairraz aimait évoquer cette belle et rare lignée de photographes de Chamonix dont il était le garant et le continuateur. Il rappelait que sa façon de photographier était imprégnée des images des « anciens » et dictée par ce que lui avait enseigné son père. Il disait aussi que les photos étaient parfois signées par l'un ou l'autre et que ce « regard Tairraz » traduit « la *précocité de l'homme par rapport à la montagne* ».

Pierre devait beaucoup à Joseph (l'arrière-grand-père, 1827-1902), qui a créé le studio Photographie alpine Tairraz en 1857 à Chamonix et qui aurait peut-être pris la première photo au sommet du mont Blanc, en 1861. Il devait à Georges I (le grand-père, 1868-1924), plus technicien, qui a donné de l'ampleur au studio. « *Il faisait des paysans des images de stars* », nous ex-

pliquait Pierre Tairraz dans un entretien de 1992, et a pris d'étonnantes « *passages de crevasses* » avec des femmes de la Belle Epoque suspendues à des échelles. Pierre doit enfin à Georges II (le père, 1900-1975), également cinéaste, ami de Frison-Roche et de Gaston Rébuffat, qui a placé l'appareil des Tairraz sur les grands sommets des Alpes - « *mon père a amené l'altitude dans les images* » - et dont les photos sont plus dynamiques et épurées, plus mouvementées aussi avec des skieurs en plein vol.

Pierre Tairraz, lui, monte à Paris pour suivre les cours de photo de l'école de la rue de Vaugirard, et de cinéma à l'Idhec. Mais le virus familial le prend et il travaille au côté de son père, qui l'initie à l'alpinisme et à la technique de la prise de vue en altitude : « *On plaçait l'appareil ensemble, je lui faisais des farces en modifiant l'angle de prise de vue.* » Il participe ensuite, en tant que cinéaste ou cameraman, à des ascensions dans les Alpes et à des expéditions dans plusieurs pays, et notamment dans l'Himalaya.

Après la mort de son père, en 1975, Pierre Tairraz reprend le

flambeau de la photo alpine, en noir et blanc et aussi en couleur, mais en quittant Chamonix pour un repaire solitaire situé sur les contreforts des Alpes. Il poursuit le style dépouillé et géométrique de son père mais en prenant soin de donner la place centrale à la montagne, dont il restitue l'échelle avec des personnages placés minutieusement comme des acteurs. « *Il faut bien choisir les silhouettes, les vêtements. Les guides ont une patience d'ange. C'est abominable de partir avec moi : rester deux heures sur une arête en attendant que le soleil tourne...* »

Les photos de Pierre Tairraz ont illustré de nombreux ouvrages d'alpinistes-écrivains, comme Rébuffat ou Frison-Roche. Son livre personnel, *Montagnes de lumières* (Hoëbeke 1998), s'est déjà vendu à 22 000 exemplaires, ce qui atteste de la popularité de l'auteur et d'une lignée dont les cartes postales se trouvent dans toutes les vallées des Alpes. Pour l'instant, aucun membre de la famille ne semble vouloir reprendre le flambeau.

Michel Guerrin

NOMINATIONS

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Sur proposition du ministre de l'intérieur Daniel Vaillant, le conseil des ministres, réuni mercredi 13 septembre, a approuvé le mouvement préfectoral suivant : **Pierre-René Lemas** est nommé directeur général de l'administration ; **Dominique Bur**, préfet de la Loire, a été nommé directeur général des collectivités locales ; **Christian Frémont**, préfet hors classe, directeur général de l'administration, a été nommé préfet de la région Aquitaine, préfet de la zone de défense Sud-Ouest, préfet de la Gironde ; **Hubert Fournier**, préfet de la région Basse-Normandie, préfet du Calvados, a été nommé préfet de la région Midi-Pyrénées, préfet de la Haute-Garonne, en remplacement de Bernard Boucaut, directeur du cabinet de Daniel Vaillant ; **Raymond-François Le Bris**, préfet en service détaché, directeur de l'ENA, a été sur sa demande maintenu en position d'activité et nommé préfet hors cadre.

[Né le 23 février 1951 à Alger, diplômé d'enseignement supérieur de droit public et de l'institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA, **Pierre-René Lemas** a été directeur du cabinet du préfet de la Dordogne (1980-1981), du Val-de-Marne (1981-1983), conseiller technique au cabinet du ministre de l'intérieur et de la décentralisation Gaston Defferre (1983-1984), puis Pierre Joxe

(1984-1986), sous-directeur des affaires politiques des départements d'outre-mer à la direction des affaires politiques, administratives et financières au ministère des départements et territoires d'outre-mer (1986-1988), directeur du cabinet du secrétaire d'Etat chargé des collectivités territoriales Jean-Michel Boucheron et, parallèlement, conseiller technique au cabinet du ministre de l'intérieur Pierre Joxe (mai-juin 1988), directeur du cabinet de Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur et, parallèlement, conseiller technique au cabinet de Pierre Joxe, ministre de l'intérieur (juillet 1988-janvier 1989), directeur général des collectivités locales au secrétariat d'Etat auprès du ministre de l'intérieur (1989-1992), préfet de l'Aisne (1992-1994), directeur à la délégation à l'aménagement du territoire à l'action régionale (1994-1995), directeur de l'habitat et de la construction au ministère de l'équipement (1995-1998) et directeur général de l'urbanisme de l'habitat et de la construction au ministère de l'équipement (1998-2000). Pierre-René Lemas était directeur général des services de la région Ile-de-France depuis le 8 septembre.]

[Né le 28 décembre 1947 à Monswiller (Bas-Rhin), **Dominique Bur** est diplômé d'études supérieures de droit public et de l'institut d'études politiques de Strasbourg, ancien élève de l'ENA. Il a été notamment directeur du cabinet du préfet de Maine-et-Loire (1975-1978), de la Seine-Saint-Denis (1978-1981), puis directeur général des collectivités locales (1983-1985), sous-directeur des finances locales à la direction générale des collectivités locales (1985-1990), directeur de l'office des migrations internationales au ministère de la solidarité (1990-1993), directeur des affaires politiques, administratives et fi-

nancières de l'outre-mer (1993-1995) et haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie (1995-1999). Dominique Bur était préfet de la Loire depuis juin 1999.]

[Né le 23 avril 1942 à Champagnac-de-Belair (Dordogne), **Christian Frémont** commence sa carrière comme professeur de lettres (1962-1963), puis comme inspecteur des PTT (1963-1969). Après avoir fait l'ENA, il est affecté, en janvier 1972, au ministère de l'économie et des finances. Directeur adjoint, puis directeur des stages à l'ENA (1977-1990), il est ensuite préfet de l'Ariège (1990-1991), directeur adjoint au cabinet du ministre de l'intérieur, Philippe Marchand puis Paul Quilès (février-novembre 1992), préfet du Finistère (1992-1996), préfet du Pas-de-Calais (1996-1997). Christian Frémont était directeur général de l'administration depuis octobre 1997.]

[Né le 13 septembre 1948 à Paris, **Hubert Fournier** intègre le ministère du travail et de l'emploi à sa sortie de l'ENA, en 1974. En janvier 1979, il est nommé sous-préfet d'Aubusson (Creuse) et chargé de mission du préfet d'Indre-et-Loire en février 1981. Il entre, en mai 1981, au cabinet de Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, avant d'être secrétaire général de la préfecture du Vaucluse en juin 1982, sous-préfet de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) en juin 1985, secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture d'Aquitaine, en octobre 1986. Directeur de la sécurité civile au ministère de l'intérieur en mai 1989, il devient préfet de la Haute-Saône en décembre 1990, de la Réunion en décembre 1992. Placé hors cadre en 1994, il préside l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (Orstom) de 1995 à 1997. Nommé préfet du Var, en remplacement de Charles Marchiani, en juillet 1997, Hubert Fournier était préfet de la région Basse-Normandie, préfet du Calvados, depuis mai 1999.]

MAGISTRATURE

Bruno Cotte a été officiellement installé, mercredi 13 septembre, dans ses fonctions de président de la chambre criminelle de la Cour de cassation. Il succède à Paul Gomez, appelé à fait valoir ses droits à la retraite.

[Né le 10 juin 1945 à Lyon (Rhône), Bruno Cotte est entré dans la magistrature en 1967. Magistrat détaché au ministère de la justice, il devient, en 1981, secrétaire général du procureur général de la cour d'appel de Paris, Pierre Arpaillange. Nommé sous-directeur au ministère de la justice en 1983, il est nommé, en 1984, directeur des affaires criminelles et des grâces de la chancellerie, fonction qu'il occupe pendant six ans. En 1990, il est nommé procureur général à la cour d'appel de Versailles, puis procureur du tribunal de grande instance de Paris. Il était avocat général à la Cour de cassation depuis le 28 août 1995.]

Naissances

- Depuis le 19 août 2000,

Virgile

illumine les jours et les nuits de ses parents,

Jean-Baptiste LEGAURE et Béatrice JÉRÔME,

et révolutionne la vie de son grand frère,

Ulysse.

Anniversaires de naissance

Franck

Bon anniversaire pour tes quarante ans !

De la part de
tes quatre fans inconditionnels :
Armelle, Emmanuelle, Hélène, Marianne.

- Pour tes 70 ans,

Papou,

tous ceux qui t'aiment,
absents ou présents,
t'embrassent tendrement.

Mariages

Benjamin PROTAIS et Sabine AMIOT

se sont mariés le 15 juillet 2000 en l'église Saint-Georges-du-Cap-Brun de Toulon.

Marie-Claude Protas,
« Rosa Rugosa »
Menetou,
58210 Saint-Pierre-du-Mont.

Félicitations

BRAVO et tous nos compliments
aux participants du

PARIS-DIEPPE

de l'an 2000 à vélo.

Décès

- M^{me} Ajchenbaum Hinda,
son épouse,

M. et M^{me} Ajchenbaum,
M. et M^{me} Lenglet,
ses fils, fille, belle-fille et gendre,

Cippora et Jonas Lenglet,
ses petits-enfants,

M. et M^{me} Bruckier,
M. et M^{me} Sheinfeld,
ses sœurs et beaux-frères,

Ses nièces et neveux,

ont la tristesse de faire part du décès,
le 15 septembre 2000, à Paris, de

Joseph AJCHENBAUM,
engagé volontaire 1939-1945,
prisonnier de guerre,
né à Radom (Pologne),
le 3 décembre 1916.

44, rue de Charenton,
75012 Paris.
2 bis, rue des Cascades,
75020 Paris.

- Jean-Jacques **BEUVE-MÉRY**,
son conjoint,

Antoine, Sophie, Daniel, Yvonne-
Marie, Hubert, Sophie,
ses enfants et beaux-enfants,

Julien, Arnaud, Louis et Elodie,
ses petits-enfants,
Lucien et Jacqueline Simont,
Martine et Pierre Jacolin,
ses frère, sœur, belle-sœur et beau-frère,
Toute sa famille,
Ses amis,

ont le chagrin d'avoir perdu

Antoinette

décédée à Uccle, le jeudi 14 septembre 2000.

Les funérailles ont eu lieu dans
l'intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

1180 Bruxelles,
avenue Paul-Stroobant, 119.

- L'association **REVIVRE**,
Ses amis du Théâtre national de
l'Opéra de Paris et de l'association des
FFL,

font part du décès de

M^{lle} **Simone BRANJONNEAU**,

survenu le 14 septembre 2000, à Paris.

Elle avait consacré sa vie aux autres.

- Marcelle et Jacques Chambaz,
Renée et Bernard Kayser,
Nelly et André Kayser,
Mady Kayser,
ses enfants,

Et ses petits-enfants, arrière-petits-
enfants, arrière-arrière-petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Jane KAYSER,
née **DIDISHEIM**,
le 15 septembre 2000,
dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus
stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

55, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.

- Annie Maurice,
sa compagne,
Emmanuelle Ferrieux,
Jean-Philippe, Laurence, Erwan
Ferrieux,
Anne Ferrieux,
Romain, Claire, Julie, Simon, Théo
Ferrieux,
ses enfants et petits-enfants,
Pierre et Monette Ferrieux,
Robert Ferrieux et Maryvonne
Le Penec,
Hélène et Bertrand Goguel,
Anne-Marie et François Thibaux,
France et François Aubert,
François et Sylvie Ferrieux,
ses frères et sœurs, belles-sœurs et beaux-
frères,

Et leurs enfants,
Les familles Labarbe, Jobard et
Korsakoff,
Laurent et Emmanuelle Lefebvre,
ont l'immense douleur de faire part de la
mort subite, le 6 septembre 2000, de

Henri FERRIEUX,
ingénieur géophysicien, séismologue.

3, rue La Condamine,
06300 Nice.

- Sirarpi Kurkjian,
Ursula et Michel Gauthier,
Rodrigo, Ewa et Axel Kurkjian,
Frédéric, Hadrien, Mae et Oscar
Kurkjian,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Arthur KURKJIAN,

survenu à Paris.

Les obsèques ont eu lieu le samedi
16 septembre, en la cathédrale Sainte-
Croix des Arméniens catholiques.

28, rue du Pierre-Lescot,
75001 Paris.
25, Faubourg-du-Temple,
75010 Paris.
5, rue Michelet,
75006 Paris.

- Pauline Revcolevschi,
son épouse,
Alexandre et Anne-Marie
Revcolevschi,
Edda et Ami Hershgal,
ses enfants,
Delphine, Eliana, David, Ifat
et Benjamin,
ses petits-enfants,

Yaël, Elon, Elsa, Niv, Shelly et Dan,
ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Moteli (Max) REVCOLEVSKHI,
survenu à Tel-Aviv, Israël, le
9 septembre 2000, à l'âge de quatre-
vingt-treize ans.

27, route de la Reine,
92100 Boulogne.

- Rosine et Roland Tissot,
ses parents,
Anne-Sophie, Olivier et Aurélien
Chazard,

Tous les parents et alliés
ont la tristesse de faire part du décès
accidental de

Jean-Michel TISSOT,
engagé volontaire
au 68^e R.A. de la Valbonne (Ain),

le 14 septembre 2000, à l'âge de vingt-
sept ans.

Anniversaires de décès

- Il y a un an, le 18 septembre 1999,

Danielle AZICRI

nous quittait.

Depuis, elle est présente, dans nos
cœurs et dans nos pensées.

Ce que nous avons été les uns pour les
autres, nous le sommes toujours.

Que ceux qui l'ont connue aient une
pensée et une prière pour elle.

Une messe sera célébrée, à sa mémoire,
le jeudi 28 septembre, à 19 heures, à la pa-
roisse Saint-Léon, 1, place du Cardinal-
Amette, à Paris (15^e).

- Vingt ans ont passé depuis que

Pascal SINDZINGRE

nous a quittés.

Que ceux qui ne l'ont pas oublié aient
pour lui une pensée émue et s'unissent
d'intention à la messe qui sera dite pour
lui le 25 septembre.

Avis de messe

- A l'occasion du premier anniversaire
de sa mort, une messe sera célébrée pour

M^{me} **Jean GRENIER**,
née **Marie-Alix de PAILLERETS**,

le lundi 9 octobre 2000, à 19 heures, en
l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas,
252, rue Saint-Jacques, Paris 5^e.

A cette messe sera associée la mémoire
de sa belle-mère,

M^{me} **Henri GRENIER**,
née **Germaine PISSAVY**,
décédée le 2 juillet 2000.

Colloques

- La revue *Passages*, l'Association des
Amis de *Passages*-ADAPes et la commis-
sion des finances du Sénat organisent le
26 septembre 2000, au Sénat, Palais du
Luxembourg, un colloque intitulé :

*ÉPARGNE, RETRAITES,
FONDS DE PENSION,
L'ÉTERNEL DÉBAT ?*

Intervenants : Edmond Alphandery,
Gérard Athias, Jacques Bass, Christian de
Boissieu, Jean-Luc Cazettes, Jean-Michel
Charpin, Louis Habib-Deloncle,
Erik Izraelewicz, Alain Lambert, Hervé
Le Bras, Jean-Christophe Le Duigou,
Michel-Louis Lévy, Jean-Hervé
Lorenzi, Paul Lorient, Emile Malet,
Philippe Marini, Etienne Pflimlin, Marie-
Suzie Pungier, Jean-Jacques Rosa, Jean-
Marc Sylvestre.

Inscriptions obligatoires
Tél. : 01-45-86-30-02/Fax : 01-44-23-98-24
e.mail : passages@club-internet.fr

Diplômes

- Université Sorbonne nouvelle-
Paris-III Diplômes d'université
Humanités européennes
(niveaux licence et maîtrise).

Ces deux diplômes pluridisciplinaires
d'humanités européennes (économie,
droit, histoire, culture) s'adressent à des
étudiants désireux de renforcer leurs
connaissances dans leur discipline de
base, et d'en acquérir de nouvelles sur
l'Europe, en vue, entre autres, de préparer
leur candidature à des diplômes de
3^e cycle consacrés aux études euro-
péennes (par exemple, à Paris-III).

Inscriptions jusqu'au 6 octobre 2000.
Département d'études de la société
contemporaine (DESC), bureau 208,
13, rue Santeuil,
75005 Paris.

Tél. : 01-45-87-40-82.
E-mail : desc@univ-paris3.fr

EMPLOI

DEMANDE

Jeune femme (ét. médecine)
ch. garde-enf. ou garde pers. âg.
Tél. : 01-42-40-29-14 (rép.)

OFFRE

École Bobigny
recherche
prop. vacataire
gestion/mercatique
pour BAC PRO/BTS.
Tél. : 01-48-46-77-11

DIRECTEUR(TRICE) FINANCIER(ÈRE)
Pointe Noire, Congo

La Seaboard Corporation est à la recherche d'un(e) directeur(trice) financier(ère) pour ses installations de meunerie de grains à Pointe Noire, au Congo. Le(la) titulaire de ce poste de direction sera responsable des rapports financiers, de l'administration, des questions fiscales, de la gestion du risque, etc. Le(la) candidat(e) choisi(e) devra être comptable agréé(e) ou *Certified Public Accountant* (É.-U.), devra compter cinq ans d'expérience générale et faire preuve de familiarité en matière de vérification comptable et de conversion des états financiers en devises américaines. Le(la) candidat(e) devra parler couramment le français et devra pouvoir passer en entrevue dans cette langue. Nous vous proposons une excellente prestation liée à l'expatriation dont un généreux salaire extraterritorial, un programme de pension, une prime annuelle, un domicile et un véhicule. Nous vous invitons à faire parvenir votre curriculum vitae par courriel à : Brad_warner@seaboardcorp.com

ou par la poste à :

Seaboard Corporation
9000 W. 67th Street
Shawnee Mission, KS 66202
United States
www.seaboardcorp.com

Ma ville
sans voiture

A l'occasion de la journée européenne, vendredi 22 septembre, *Le Monde* publie un supplément de 8 pages consacré aux moyens de transport alternatifs à l'automobile

Mardi 19 septembre

Le Monde
daté 20

Le dur sort de fils de président

Le « New York Times » a retrouvé l'étude historique sur les fils de présidents américains que George Bush junior avait commandée. L'intéressé a préféré la détruire...

IL Y A encore peu, George W. Bush caracolait en tête. Depuis que les sondages donnent l'avantage à son rival Al Gore, les médias ne pardonnent plus rien au fils de l'ancien président George Bush. La revue *Vanity Fair* assure qu'il est dyslexique, ce qu'a tout de suite démenti son équipe. Mardi 12 septembre, le *New York Times* a révélé qu'un spot télévisé vantant le programme social de « W » contenait une image subliminale destinée à influencer les électeurs démocrates : pendant 1/30^e de seconde, le terme de « *bureaucrats* » s'effaçait pour zoomer sur sa dernière syllabe, « *rats* ». La veille, le quotidien

The New York Times

new-yorkais avait retrouvé une étude commandée par le candidat républicain sur les fils de présidents à travers l'histoire américaine.

« Alors que l'élection de son père en 1988 commence à s'estomper dans les mémoires, écrit Nicholas Kristof, George W. s'est demandé ce que cela pourrait signifier pour lui. Il a donc commandé un rapport secret à un ancien assistant de son père intitulé « Les enfants du prési-

dent ». Ce document de quarante-quatre pages donnait à réfléchir : depuis la fondation de la République, certains rejets ont su profiter des chances qui leur étaient offertes tandis que d'autres ont succombé sous le poids des espoirs démesurés que l'on fondait sur eux. Par exemple, un des fils de John Adams, John Quincy Adams, a aussi été élu à la Maison Blanche, mais deux autres ont sombré dans l'alcoolisme. L'un

des deux fils de Quincy Adams est devenu prospère mais l'autre s'est suicidé. » Si « W » – qui a lui-même pas mal bu jusqu'à quarante ans – était élu en novembre, il serait le premier fils de président à l'être depuis Quincy Adams en 1824.

« DOUBLE CARBONE »

« L'auteur du rapport, Doug Wead, l'a mis en garde sur le fait qu'être le « premier fils » ne serait pas chose aisée », ajoutant que « la politique est curieusement l'une des carrières les moins critiquées chez un fils de président. Qu'il devienne journaliste et on dira qu'il a utilisé

les contacts de son père ; qu'il se fasse élire au Congrès et on dira qu'il est devenu son propre homme. L'histoire montre qu'il existe trois dynamiques différentes pour réussir dans la présidence de papa doit être considérée comme un succès, ou du moins pas comme un échec ; la famille doit être unie derrière cette décision ; et cette carrière doit débiter vite, si possible quand papa est encore en place. » Le mandat de George Bush senior est loin d'avoir été un désastre et toute la famille a soutenu la candidature de « W » au poste de gouverneur du Texas en 1994.

Le *New York Times* ajoute que l'« un de ses vieux amis dit que George W., refroidi par ces remarques, a fait détruire les exemplaires restants. Il a néanmoins montré en commandant ce rapport qu'il était conscient de quelque chose dont il déteste parler : combien sa carrière a été façonnée et poussée par celle de son père et par l'héritage familial. Il s'agit de la question la plus sensible pour lui : en quoi est-il vraiment lui-même ? Un aperçu de sa vie suggère que presque tout ce qu'il a réussi l'a été grâce à son nom ou à ses relations familiales. » Et le journal, qui cache mal sa préférence pour Al Gore, décoche une flèche du Parthe à « W » en écrivant : « En bref, sa carrière n'a pas été une copie conforme de celle de son père mais plutôt – jusqu'à ce qu'il écroule au cours de la dernière décennie – un double carbone de mauvaise qualité. »

Patrice de Beer

DANS LA PRESSE

LA TRIBUNE

Philippe Mudry

■ La semaine qui s'ouvre s'annonce importante pour l'économie. Mercredi, le projet de budget 2001 sera présenté aux Français qui attendent de savoir quelle surprise le magicien Jospin tirera de son chapeau pour alléger leur facture énergétique. (...) Il n'en sera pas tranquille pour autant. Le Parti communiste, qui a choisi de rouler à la démagogie (...), lui a déjà indiqué le péril suivant : la hausse des salaires (...). Il n'est guère contestable qu'en ces temps de croissance une augmentation du pouvoir d'achat est un objectif à rechercher, notamment pour les plus démunis. Mais c'est par la baisse des impôts et des charges sociales, et non par la hausse des salaires, qu'il s'agit de l'atteindre.

L'HUMANITÉ

Claude Cabanes

■ En somme, le gouvernement scie la branche sur laquelle il était assis : la majorité des Français a le sentiment que la croissance, à laquelle l'équipe au pouvoir a pour tant contribué, est confisquée par les plus puissants et les plus riches, par les marchés financiers et par l'Etat. Le prix des carburants est le révélateur implacable de cette situation (...).

LIBÉRATION

Gérard Dupuy

■ En porte à faux par rapport à l'opinion, émotionnellement fixée sur les taxes pétrolières, Jospin doit aussi tenir compte des tensions qui travaillent sa majorité. Est-il encore temps pour une baisse de ces impôts, que souhaitent même beaucoup de sympathisants des Verts, et ceux-ci seraient-ils prêts à l'aval-

ser ? Et cela n'impliquerait-il pas une révision du plan Fabius, dont l'examen parlementaire promet de toute façon d'être houleux ? Au fond, Jospin peut se féliciter que la farce triste du référendum tombe à pic pour lui laisser un peu de répit avant de monter au front pour de bon.

RTL

Alain Duhamel

■ Lionel Jospin a besoin, grand besoin, de recréer un lien personnel de confiance avec les Français. Il a besoin de le faire vite, pour que la sanction de l'opinion, brutale et soudaine, ne s'enracine pas et ne devienne pas un facteur politique permanent qui constituerait un handicap insurmontable. Ce ne sera pas facile car nous changeons de phase. La France, comme d'ailleurs l'Europe tout entière, a retrouvé la croissance (...). Du

coup, les Français exigent leur part des dividendes de la croissance (...). Les sorties de crise sont toujours délicates à piloter.

LE FIGARO

Pierre Rousselin

■ La lutte menée par le gouvernement Aznar contre le terrorisme basque est aussi un défi pour l'Europe. En Irlande du Nord, Londres a libéré des prisonniers sans obtenir le désarmement des milices. En Corse, Paris n'a même pas exigé l'abandon de la violence pour négocier. Au Pays basque espagnol, où l'autonomie est déjà plus large que dans toute l'Europe, José Maria Aznar a choisi de résister sans céder au chantage de la violence. Son pari mérite d'être soutenu, car l'enjeu dépasse la cohésion de l'Espagne : dans cette Europe unie en construction (...), il est vital que les terroristes d'ETA n'aient pas le dernier mot.

SUR LA TOILE

TÉLÉPHONIE

■ Les 660 000 abonnés du fournisseur d'accès suédois Telia pourront dès le mois d'octobre passer des appels téléphoniques via Internet, ce qui revient beaucoup moins cher que via les opérateurs classiques. – (Reuters.)

PIRATAGE BANCAIRE

■ Un groupe de pirates informatiques a pénétré le serveur Internet de transactions financières de la société américaine Western Union, et recopié 15 700 numéros de carte de crédit. Après la découverte du vol, le site est resté fermé pendant cinq jours pour réparations. – (AP.)

TAXIS

■ Une dizaine de taxis new-yorkais vont être équipés d'ordinateurs de poche permettant aux clients de se connecter directement à Internet. L'opération est financée par les sociétés Yahoo! et Palm. – (AP.)

ALLEMAGNE

■ Selon le cabinet de consultants Paul Kagan, le site-média allemand le plus fréquenté est celui de RTL, avec plus de 31 millions de visiteurs en juillet. Le deuxième est Tomorrow Network, avec 22 millions.

www.moreover.com

Aux Etats-Unis, les sites « agrégateurs d'informations » font payer les médias qu'ils référencent



elle se contente de recopier le titre des articles repérés, et de proposer un lien vers le site d'origine. Elle réalise malgré tout un travail semi-journalistique, car avant d'ajouter un nouveau site à son système, elle vérifie la qualité et la fiabilité des informations publiées.

De fait, Moreover a réussi à imposer un modèle économique tout à son avantage. Carolyne Sawyer, directrice du développement, explique sa démarche : « Nous offrons aux médias, surtout locaux et régionaux, un service très précieux. Par exemple, le site du Charlotte Obser-

ver, quotidien de Caroline du Nord, était inconnu hors de sa zone, et son lectorat était limité. Depuis que nous référençons ses articles, c'est devenu un média planétaire, lu par des internautes de tous les pays. Nous le faisons payer pour cette augmentation de trafic et cette notoriété accrue. »

Par ailleurs, pour démultiplier sa présence sur le Web, Moreover offre à tout possesseur d'un site Web un service gratuit : « Sur simple demande, un webmaster peut importer notre système sur son propre site. Il choisit les catégories d'informations qui l'intéressent, et met en place une fenêtre que nous alimentons en continu. En outre, cette fenêtre pourra s'intégrer naturellement dans sa page, en adoptant sa couleur, son graphisme et son look général. » A ce jour, Moreover travaille uniquement sur des sites en anglais, mais son système peut s'adapter à toutes les langues occidentales. Elle projette à présent de venir « moissonner » les médias européens, notamment français.

Yves Eudes

Christian Colombani

Questions et réponses par Luc Rosenzweig

TROP SOUVENT, la télévision montre sans expliquer. On aimerait crier « *pouce !* », arrêter le flux des images, pour connaître le pourquoi des choses, condition nécessaire au bonheur, selon les Anciens. Nous allons, modestement, tenter de répondre à quelques-unes des multiples interrogations suscitées chez de nombreux téléspectateurs en cette Journée du patrimoine. Ainsi, on a pu voir plusieurs de nos valeureux délégués aux JO de Sydney pleurer toutes les larmes de leur corps, qu'ils aient gagné ou perdu, d'ailleurs. Pourquoi ? Parce que c'est toujours ça que les épreuves n'auront pas ! Autre énigme : pourquoi Jean Guy Talamoni, nouvelle star des nationalistes corses, dit-il une chose à l'apéro avec ses copains à Ajaccio et le contraire lorsqu'il est invité à un p'tit dèj' chez Elkabbach à Europe 1 ? L'excellent portrait de Michèle Fines diffusé dans la nouvelle émission

« Sept à Huit » le montrait inflexible sur la question de l'amnistie, y compris celle des assassins présumés du préfet Erignac. Un quart d'heure plus tard, on le voyait dans les divers JT faire un joli numéro d'homme politique « responsable », condamnant fermement la violence et se montrant plutôt conciliant sur l'amnistie. Pourquoi ? A question corse, réponse rabbinique, à savoir une autre question : et s'il nous prenait pour des billes ?

Comme c'était Journée du patrimoine, chacun a fait un effort : Drucker a invité Robert Hossein, et les Anglais ont donné à Sacha Distel la vedette d'une comédie musicale montée à Londres. Mais pourquoi Eddy Mitchell a-t-il choisi de se montrer bras dessus, bras dessous avec Robert Hue lors de sa visite à la très patrimoniale Fête de l'Huma, au grand ravissement du secrétaire national du PC, ancien rocker amateur, comme

chacun sait ? Le grand Schmolle donne lui-même la réponse : « Avant c'était problématique d'être communiste, car il y avait l'ombre menaçante de l'URSS. Aujourd'hui ce n'est plus pareil. Les communistes sont des enqueteurs bien nécessaires ! »

Voilà qui nous rappelle une vieille blague bolchevico-helvète qu'il convient de lire avec, en tête, l'accent de Michel Simon à ses débuts. Dans les années 50, le secrétaire d'une cellule vaudoise du Parti communiste suisse accueille un jeune néophyte. Il lui explique les grandioses réalisations du communisme en URSS, en Chine et dans les autres pays où s'exerce la dictature du prolétariat. Question du nouveau converti : « Et la Suisse ? Peut-on y construire le communisme ? » Le secrétaire réfléchit longuement, l'air ennuyé, et finit par répondre : « Oui, c'est possible, bien sûr, mais ça serait dommage... »

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173^F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature : []

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi. Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{cts}/min)

"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518 Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05		
TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER			
Nom			
Prénom			
N°rue			
Code postal [] [] [] [] [] [] Ville			
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)			
N°rue			
Code postal [] [] [] [] [] [] Ville			
DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER			
Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB

LA CHRONIQUE DE MICHEL DALLONI

Deux poids et des mesures

ON NE VOIT QU'EUX. Le transverse, le grand oblique, le petit oblique et le grand droit sont de sortie. Les triathlons les exhibent à longueurs d'exercices, les volleyeurs de plage les contractent à chaque bond et on sent bien que les pagayeurs d'eaux vives s'en servent comme des fous. A Sydney, les abdominaux jouent les champions. Ce spectacle a quelque chose d'accablant. Parce que, sur le canapé où nous sommes vautrés, un peu de travers, les nôtres, d'abdominaux, font relâche. C'est aussi pour cela que le port du caraco de compétition nous est interdit.

Depuis que la poésie a été retirée de la panoplie des disciplines agréées et que les haltérophiles ont été priés d'aller se doper ailleurs, la surcharge pondérale - aussi légère soit-elle - n'a plus droit de cité olympique. Oh, bien sûr, il y a toujours un ami, un vrai, pour nous rappeler que le judoka David Douillet affiche 125 kg sur la bascule du pharmacien et que tel joueur néo-zélandais de basket-ball dépasse le quintal sans rougir. Mais il n'est pas certain que cela nous console, nous qui ignorons tout de l'art de l'*uchi-mata* et des secrets du *dunk*.

Le combat est désespéré mais la cause juste. Non à la dictature du ventre plat ! Le sport, oui ; la ligne, faut voir... Pour nous remonter le moral, l'image de rugbymen de calibre international ingurgitant, à l'abri d'une cave pyrénéenne, force ventrière grillée et beaucoup trop de vermouth surgit en léger différé. Et voilà qu'en direct apparaît Ronaldo Veitas, entraîneur des judokas cubaines. Regard sombre de mama agacée, cheveux groupés en un catogan obsolète et bonne brioche de bedeau. On le dit sévère. Nous le trouvons sympathique, voire encourageant.

Ses vociférations nous donnent confiance. Son agilité au bord du tatami nous inspire. La honte est oubliée, la colère est apaisée. Nous revendiquons. Puisque l'heure olympique est à l'innovation (recherche de l'EPO), puisqu'il faut plaire aux masses (volleyeuses en body), puisqu'il faut rafraîchir le catalogue des JO (triathlon pour tout le monde), pourquoi ne pas tenter de glisser dans les pages de cet opus dodu quelques démonstrations de force basque, de puissance calédonienne, de vigueur gaélique.

Qu'on tire la charrue à la main sur une lieue ! Qu'on satellise les troncs à la pelle ! Qu'on propulse au loin moult pierres de lave ! Qu'on se débarrasse à la volée, manière derviche, de toutes ces enclumes de concours ! Qu'on fende à la hache d'abordage de pleines forêts de résineux ! Qu'on banisse les pesées d'avant match, qu'on récompense les vainqueurs de leur poids en or, qu'on ripaille pour consoler les vaincus et que tous ensemble, tous ensemble, on se tape sur le ventre ! Voilà ce que nous réclamons, en gros.

EMMANUEL DUNAND/AFEP



canoë-kayak
**or
argent
bronze**

La Française Sabryna Richard, neuvième des moins de 48 kg, lève 87,5 kg à l'épaulé-jeté.

Françaises et Français triomphent dans le torrent artificiel du Penrith Whitewater Stadium. Tony Estanguet remporte l'épreuve du slalom en canoë monoplace.

haltérophilie
les femmes
pour la
1ère fois

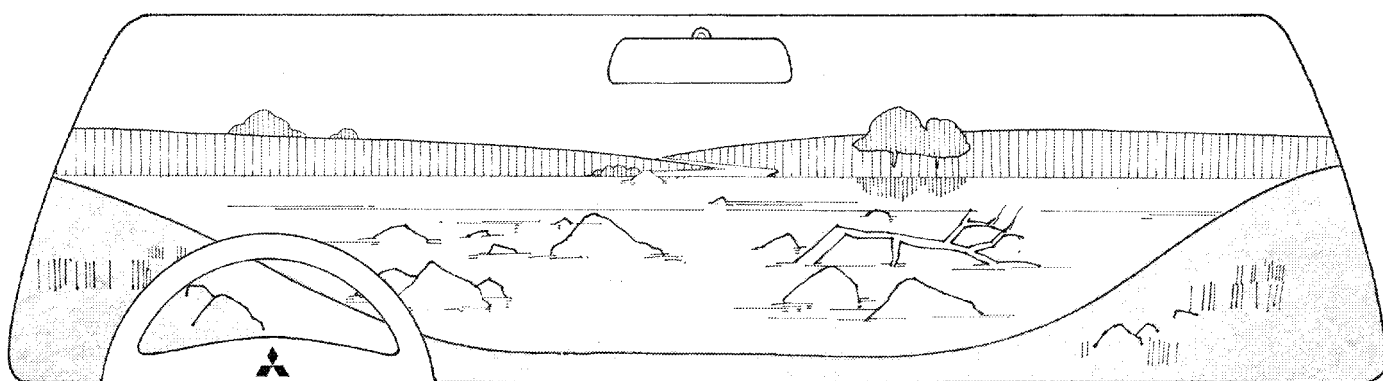


J. LANGEVIN/CORBIS/TEMPSPOT

Lundi 18/09
Epreuve en bassin,
200m nage libre.

le meilleur chemin pour y arriver

MITSUBISHI
MOTORS



La médaille amère de Larbi Benboudaoud

Judo. Nouvelle déception pour les Tricolores : le Français s'est incliné en finale de la catégorie des moins de 66 kg face au Turc Hussein Okzan, un adversaire qu'il semblait pourtant dominer



JEAN-YVES RUSZNEWSKI/CORBIS-TEMPSPORT

Malgré sa médaille d'argent, Larbi Benboudaoud est très déçu.

LARBI BENBOUDAUD est un homme en colère. Le judoka de Seine-Saint-Denis vient de laisser échapper un titre olympique qui lui tendait la main. Il y a dix mois, il avait nettement dominé le Turc Hussein Okzan en finale des championnats du monde, catégorie moins de 66 kg. Les deux hommes se sont retrouvés en finale des Jeux, dimanche 17 septembre, et le Français d'origine kabyle a rapidement pris le dessus sur le blond Turc. Un avantage marqué sur pénalité, un autre sur une saisie de jambe : Larbi Benboudaoud a le combat bien en main et un pied au paradis des athlètes. En un instant, tout bascule. Le champion du monde s'en va saisir le kimono de

son adversaire, agrippe l'une de ses jambes, à la recherche de l'ippon définitif. Mais Hussein Okzan est souple, fort et malin. Il renverse le mouvement, crochète la jambe du Français, qui bascule sur le dos. L'arbitre n'hésite pas longtemps : ippon pour le Turc.

Larbi Benboudaoud n'en revient pas. Une cloison va bientôt en faire les frais, secouée par un coup de poing rageur. Le Français, le regard noir et fixe, part s'isoler, suivi par deux de ses entraîneurs, en larmes. Sur le podium, son visage n'exprime que désolation. Il lui faudra plusieurs minutes pour envisager l'inconcevable : il n'est pas champion olympique.

« J'ai été vraiment très bien tout au long de la journée, dit-il. Je n'ai fait qu'une seule erreur, mais elle me coûte cher. » La voix s'est posée, la colère est retombée, le champion assume et relativise ; il refuse de remettre en cause la validité de l'ippon final, contesté par certains.

« Bien sûr, à chaud, je suis sous le coup de la déception. Mais, dans les jours à venir, je vais apprendre à apprécier cette médaille. » Larbi Benboudaoud parle de remettre ça dans quatre ans, à Athènes. Il aura alors trente ans, et, dans les petites catégories de poids comme la sienne, qui exigent des régimes draconiens, les organismes s'usent rapidement. Y croit-il ou se berce-t-il d'une illusion réconfortante ? « Je sais que je vais repenser à cette finale et que je me dirai que je suis passé à côté de quelque chose », glisse-t-il.

René Rambier est un homme en colère. Le responsable de l'équipe de France masculine nourrit de l'affection pour Larbi Benboudaoud. Sous ses yeux, au fil des mois et des années, il a vu ce garçon travailler et obstiné s'épanouir, perfectionner ses techniques, devenir l'un des meilleurs judokas de la planète.

DÉCEPTION ET COLÈRE

A Birmingham (Grande-Bretagne), lors des derniers championnats du monde, il n'avait pu retenir son émotion quand son protégé s'était imposé. Cette fois encore, il pleure, mais des larmes amères. Depuis le bord du tapis, il y a trop cru pour accepter la défaite. Quand Larbi Benboudaoud est tombé, il n'a pas voulu voir l'ippon et s'est imaginé que son champion allait revenir dans le combat, la rage démultipliée. Les mots lui viennent péniblement. « Larbi a été exceptionnel tout au long de la journée, d'une sérénité incroyable. Avec tout ce qu'il a fait depuis quatre ans. »

Fabien Canu est un homme en colère. Par expérience, le directeur technique du judo français connaît l'importance d'un titre olympique, capable à lui seul de galvaniser

toute une équipe et de la propulser dans une spirale positive. Il ne cache pas que cette médaille d'argent est une défaite. Et s'inquiète de la tournure des événements. L'échec, dès le premier jour de compétition, de Sarah Nichiloro Rosso, double championne d'Europe et médaillée potentielle, a porté un coup à l'équipe féminine. L'élimination rapide, dimanche, de Laetitia Tignola, préférée à Marie-Claire Restoux par les sélectionneurs nationaux, le place dans une situation inconfortable. Un titre aurait fait du bien à tout le monde.

« Depuis deux jours, la chance nous tourne le dos, se désole Fabien Canu. Larbi était bien parti pour aller jusqu'au bout. Peut-être s'est-il laissé emballer et était-il trop pressé d'en finir ? Pour lui, il va être difficile de rebondir. C'est aujourd'hui qu'il devait devenir champion olympique. Il a laissé passer sa chance et risque de s'en mordre les doigts toute sa vie. » Autant que le monde de la compétition, les mots sont parfois sans pitié.

Gilles van Kote, à Sydney

MON SOUVENIR OLYMPIQUE



ROBERT HUE

23 OCTOBRE 1964, Tokyo. Comme chaque jour depuis le début du tournoi, le Budokan est archicomble. C'est la première fois que le judo figure au programme des Jeux. Sans doute le Comité international olympique l'a-t-il inscrit parce que nous sommes au Japon. Ailleurs dans le monde, le judo a commencé de se répandre, jusqu'à un début de contestation de la suprématie nippone. Et précisément : ce 23 octobre, la finale reine, celle des « toutes catégories », met aux prises le Néerlandais Anton Geesink et l'idole de tout un peuple, Akio Kamina-ga.

Pour ceux, comme moi, que passionne le judo, le moment à venir est bien plus qu'une joute sportive. Toutes les finales précédentes ont été dominées par les judokas japonais, mais Geesink est un athlète exceptionnel. Par sa stature (près de 2 m pour 110 kg), par son incroyable technique et par son palmarès (il est champion du monde en titre).

Je n'ai pas assisté en direct à ce combat : le décalage horaire et la moindre couverture médiatique des Jeux à l'époque ne le permettaient pas. Mais je l'ai vu, et revu plusieurs fois ensuite. J'en conserve deux émotions particulièrement fortes. D'abord, l'instant où Geesink porte à son adversaire une « immobilisation ». Kaminaga doit alors sentir que tout bascule ; il se débat avec l'énergie du désespoir... mais ne parvient pas à se dégager de l'étreinte du Néerlandais. Puis le silence qui suit. Pendant quelques secondes, le public est abasourdi, avant de se lever et de faire une exceptionnelle ovation... à Anton Geesink.

★ Robert Hue est secrétaire national du Parti communiste français

Delphine Racinet, myope qui vise juste

Tir. La Française obtient l'argent dans l'épreuve de la fosse olympique

EN DÉPIT d'un sans-faute lors de la dernière série de 25 plateaux, Delphine Racinet est passée de peu à côté d'une victoire dans l'épreuve de fosse olympique, lundi 18 septembre, à Cecil Park. Deuxième du concours avec 92 réussites sur 100, la Française, âgée de vingt-sept ans, a terminé la finale avec une unité de moins que la Lituanienne Daina Gudzinevičiute, dont l'avance était de 4 plateaux à l'issue des qualifications. « Je lui ai mis une grosse pression. J'attendais qu'elle pète les plombs à un moment ou un autre, mais elle n'a pas craqué. Je n'oublie pas que cela fait relativement peu de temps que je suis au haut niveau », a commenté la Française.

Delphine Racinet, qui présente la caractéristique de

pratiquer un sport de visée en étant myope, était presque inconnue dans le milieu du tir de plateaux il y a encore deux ans. Son ascension, commencée par une 3^e place aux championnats du monde de Tampere (Finlande) en 1999, s'est prolongée par une victoire, en mars 2000, au tournoi préolympique de Sydney, au cours duquel elle égala le record du monde de la spécialité (95 sur 100). « Cette médaille d'argent n'est pas rien. C'est le fruit de dix ans de travail », a rappelé la tireuse de Dammarie-les-Lys, qui, enfant, accompagnait son père dans les ball-traps de la banlieue parisienne.

Frédéric Potet, à Sydney

UN SPORT À LA LOUPE

Cyclisme sur piste

La piste

- ▶ Longueur : 250 m
- ▶ Inclinée sur toute sa longueur (son angle d'inclinaison varie entre 12,4 degrés dans les lignes droites et 42 degrés dans les virages)

Le matériel

- Il n'y a pas de frein sur un vélo de piste.
- Pas de dérailleur (pignon fixe), ni de roue libre.
- Le poids du vélo est de 8,2 kg.



Cadre aérodynamique en carbone, matériau qui allie légèreté et rigidité.

Fourche spéciale qui rigidifie l'ensemble du cadre.



Roue arrière lenticulaire aérodynamique, de 980 g.



Roue avant en carbone à 5 bâtons, de 750 g.

Guidon utilisé en poursuite individuelle, pour optimiser la pénétration dans l'air.

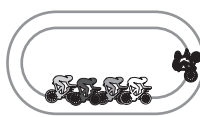


Selle, comprenant parfois un gel, pour une meilleure répartition de la pression.

● Keirin

Distance : 2 km

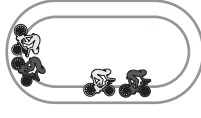
Principe : les coureurs font 5 tours et demi derrière une moto et lancent leur sprint. Le vainqueur est celui qui franchit la ligne le premier. Deux manches permettent de passer des 21 partants initiaux à 12, puis 6 coureurs en finale.



● Course américaine

Distance : 60 km (240 tours).

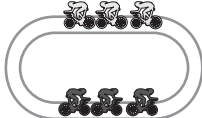
Principe : un sprint est disputé tous les 20 tours. Les équipes, constituées de deux coureurs, se relaient d'un contact de la main. La première est celle qui totalise le plus de points.



● Vitesse olympique

Distance : 750 m.

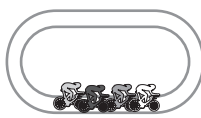
Principe : trois coureurs mènent un tour l'un après l'autre. Les deux équipes sont opposées de chaque côté du vélodrome.



● Course aux points

Distance : 40 km pour les messieurs (25 km pour les dames).

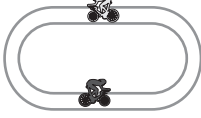
Principe : sprints disputés tous les 10 tours (le premier marque 5 pts, le 2^e : 3, le 3^e : 2, le 4^e : 1). Le sprint final vaut double. Le vainqueur est celui qui accumule le plus de points ou prend un tour d'avance sur le peloton.



● Poursuite individuelle

Distance : 4 km pour les messieurs, 3 km pour les dames.

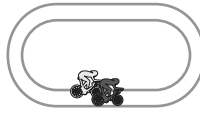
Principe : la victoire s'obtient en rattrapant son adversaire ou en signant le meilleur temps.



● Vitesse individuelle

Distance : 750 m.

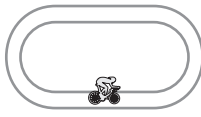
Principe : les coureurs, par paires, disputent un sprint au meilleur des trois manches.



● « Kilomètre »

Distance : 1 km contre la montre pour les messieurs, 500 mètres pour les dames

Principe : les coureurs s'élancent un après l'autre, le vainqueur est celui qui a réalisé le meilleur temps.



« Se placer dans le sprint », par Florian Rousseau (huit titres de champion du monde et champion olympique 1996 sur le « kilomètre »)

« La tactique, en vitesse individuelle, est primordiale et dépend de plusieurs paramètres. Ce qui est capital dans ce jeu du chat et de la souris, c'est de surprendre l'adversaire. Lorsque je suis en tête, j'essaie de tromper en produisant plusieurs accélérations. La première se fait à environ 370 m de l'arrivée, la deuxième à 250 m (60 km/h) et la troisième à 200 m (70 km/h). Tout dépend aussi des qualités de démarreur de mon adversaire. Quand je suis derrière, je me place à environ 1,5 m de lui pour profiter au maximum de son aspiration et tenter de déboîter. La piste de Sydney favorise la course en tête. »

Propos recueillis par Pierre Lepidi
Infographie : Le Monde/GN

Avec les « flying doctors », bons Samaritains du désert

Voyage dans l'île-continent

DANS la cheminée du pub de Silverton, la patronne a préparé un feu. Et c'était une fameuse idée. On s'y colle pour boire un thé fumant, après avoir sauté pour enjamber les immenses flaques d'eau stagnant devant la véranda. Quelle ironie tout de même... Un feu de bois dans ce bar dont le cinéma a fait l'archétype du saloon australien écrasé sous la fournaise d'un soleil rouge sang! Point de fournaise aujourd'hui. Et point d'aventuriers virils et assoiffés accoudés au comptoir du Silverton Hotel, comme dans presque toutes les publicités de bières. Un postier, un camionneur, un couple de retraités, la petite fille de la maison qui joue avec son chat... On est loin de *Mad Max*, et l'on en est réduit à observer, sur les murs, les photos des tournages. Des chevaux, des chameaux, des motos, des 4x4... Que n'a-t-on garé, devant ce pub mille fois rebaptisé pour les besoins des films ? Et

« Parfois, l'avion décolle avec cinq passagers et atterrit avec six ! »...

Kathy Brothie
médecin à Broken Hill

NETWORK/RAPHO



combien de scènes de bagarres ont-elles fait passer par-dessus le bar des cascadeurs mal rasés ? Les raisons de ce succès ? Aucune idée. Peut-être l'isolement.

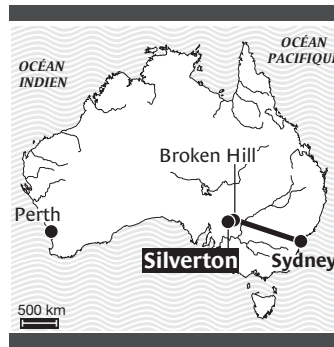
Une pancarte suspendue au plafond demande : « Voulez-vous parler à l'homme qui a le titre de patron ou à la femme qui a les choses en mains ? » L'humour de l'outback ferait presque oublier son machisme. Mais la femme en question a du répondant. C'est du boulot, un pub, fût-il proche du désert. Les touristes afflueront à la fin des JO, assure-t-elle. En attendant : télé ! Les clients devront

s'y faire : elle arrête tout au moment des épreuves de natation.

Une affiche, près d'un vieux réfrigérateur blanc, présente les serpents qui sévissent dans le bush. Une horreur. La plupart ne sont pas agressifs, précise le texte, sauf les taipans et les serpents-tigre qui attaquent volontiers. Mais tous sont venimeux. Ah ? C'est bien simple, les dix serpents les plus dangereux du monde sont australiens. Intéressant. Et que faire pour se prémunir ? « Éviter de marcher dessus ! », propose le camionneur. Très drôle. Et si c'est trop tard ? « La

mort n'est pas instantanée. Les gens du bush ont toujours un sérum antivenin. Et les flying doctors ne sont jamais loin. »

LES voilà donc, ces bons Samaritains dont les Australiens sont si fiers. Des chevaliers du ciel, formés aux meilleures écoles de médecine et capables d'intervenir à toute heure et sur tous les terrains, dans les coins les plus reculés de l'outback. La base de la région se trouve à Broken Hill, sur un coin de l'aéroport. Impossible à rater. Dix personnes, sur-le-champ, vous y conduiraient et vous parleraient de ce bon révérend Flynn qui eut l'idée d'associer la radio et l'avion pour vaincre l'isolement absolu des pionniers. En 1912, on comptait deux médecins sur 2 millions de kilomètres carrés. Grâce à l'organisation du « Royal Flying Doctor Service », créée en 1928, il n'est plus aucun patient sur le territoire australien qu'un mé-



decin ne puisse atteindre en deux heures. Les seize bases du réseau sont éparpillées sur l'ensemble du territoire. Celle de Broken Hill rayonne sur 640 kilomètres carrés. Six pilotes, six infirmières, six médecins. Et des correspondants dans les dispensaires éparpillés dans quelques bleds du bush.

Un jour ordinaire, à la base. Cette nuit, une équipe a décollé d'urgence pour Wilcannia, où une femme aborigène était tombée

dans le coma après un excès de drogue et d'alcool. Deux jours plus tôt, il avait fallu emmener vers Sydney un enfant de deux ans qui faisait une crise d'épilepsie. Sans les flying doctors, l'enfant serait mort. Dans un petit bureau, un médecin examine la photo d'un doigt sanguinolant transmise via Internet par une infirmière isolée dans un petit dispensaire. Tout nouveau, Internet... Pas encore très répandu, mais après tout, le téléphone n'est apparu dans certains coins qu'il y a cinq ans, et l'électricité à peine deux ans plus tôt.

Kathy Brothie est restée à la base, aujourd'hui. Elle sera d'astreinte tout le week-end, son portable à la main. Pas d'urgence, pour le moment. Des rhumes, une conjonctivite, une brûlure... Rien auquel elle ne puisse répondre par téléphone en conseillant aux patients un remède contenu dans la grande pharmacie remise à chaque famille du bush. Une centaine de médicaments y sont entreposés, classés et numérotés afin de faciliter leur prescription. Mal au ventre ? Où ? Quelles sensations ? Les familles ont appris à décrire précisément leurs maux et symptômes, un dessin standard du corps humain, divisé en douze zones les aide à situer la douleur. « Je voulais être médecin de campagne : je suis servie !, sourit la jeune femme. La plupart des jeunes médecins préférèrent rester en ville. Et beaucoup de régions du bush s'étiolent et se désertifient. Des mines ont fermé, les banques se retirent, les commerces et services suivent. L'âme de ce pays est pourtant dans le bush. » Son premier vol, il y a huit mois, l'a conduite auprès d'un fermier blessé sur sa moto alors qu'il surveillait son cheptel. « Les pluies de ces derniers mois, tellement inhabituelles ici, ont recouvert le sol d'une sorte de tapis vert qui peut masquer les pierres. Ça va multiplier les accidents. »

TANT de gens peuvent prétendre un jour à l'attention des médecins volants ! Des fermiers, des mineurs, des camionneurs, des ouvriers de travaux publics, des chasseurs, des touristes ignorants de l'état des pistes ou, plus bêtement, des dangers de l'outback, de ses serpents, de ses scorpions et de ses araignées féroces. Les femmes

LA PHOTOGRAPHIE DE MICHAEL AMENDOLIA

Sur la base de Broken Hill, un avion ramène d'Adélaïde une patiente opérée d'une fracture de la jambe. Grâce au « Royal Flying Doctor Service », il n'est plus un point du bush australien qu'un médecin ne puisse atteindre, en principe, dans un délai de deux heures.

enceintes aussi (« L'avion a parfois décollé avec cinq passagers et atterri avec six ! »)... même si les Aborigènes n'acceptent qu'avec réticence de quitter leur communauté pour accoucher à Broken Hill.

Kathy parle peu de son travail auprès des Aborigènes. Peur d'accrocher l'image misérable forgée au jour le jour par de terribles faits divers. Oui, la drogue. Oui, l'alcool. Oui, l'accoutumance d'enfants aux vapeurs d'essence inhalées dans des bouteilles de Coca. Et oui, la violence, la folie, la désespérance, dans des communautés dont l'espérance de vie est de vingt ans inférieure à celle du reste de l'Australie. Certains villages sont l'objet de tant de drames provoqués par l'alcool que les verres et bouteilles sont proscrits, et doivent être remplacés par des ustensiles, disons, moins tranchants. Que faire ?

Un avion du service s'approche de la base. Il ramène de l'hôpital d'Adélaïde une dame de quatre-vingt-dix ans qui s'est cassé la jambe et vient d'être opérée. Kathy l'accueille avec douceur, la rassure. Un vent violent balaie la piste. Au sud, le ciel est traversé d'éclairs. En une seconde la pluie est là et s'abat sur la base. Le hangar vibre comme s'il allait se démantibuler. Les flying doctors n'aiment guère ce temps, surtout lorsqu'un de leurs avions n'est pas encore rentré. Des bourrasques traversent l'aéroport. Voilà même qu'un petit coucou, après atterrissage, se trouve propulsé hors de la piste, les roues en l'air. Le pilote s'extrait de l'appareil tandis que les pompiers accourent. Des arbres craquent. L'électricité connaît quelques coupures. La météo du bush a parfois de ces caprices...

Annick Cojean



ALAIN MERCIER

PEU DE GENS, en Australie, peuvent se vanter d'avoir découvert leur destinée sportive avant même de savoir compter. Quelques nageurs, sans doute, plongés dans un bassin olympique à l'âge de leurs premiers pas. Une poignée de joueurs de rugby, peut-être, élevés depuis le berceau dans le culte de l'ovale. Et un gymnaste, Philippe Rizzo (photo ci-dessus), le meilleur du pays, l'un des deux Australiens sélectionnés pour les JO de Sydney. Ses souvenirs les plus lointains se perdent tous dans le même décor. Une salle de gymnastique, installée dans un ancien cinéma d'un quartier ouest de Sydney. Des agrès dans tous les coins, même les plus sombres. Et l'odeur de la sueur. « Mon père en était le propriétaire et l'entraîneur, dit-il. Tout bébé, je passais mon temps, à quatre pattes, entre les blocs de mousse. Je voulais tout essayer. J'ai tout de suite aimé la gym. »

Pas vraiment habituel dans un pays où la vue d'un cheval-d'arçons n'a jamais déplacé les foules. Mais l'histoire de Philippe Rizzo n'est pas tout à fait australienne. Elle pourrait même être française. André, le père, un rapatrié d'Algérie, a transporté sa famille sur le sol australien au début des années 70. « J'ai décidé de quitter la France après mai 68, raconte-t-il aujourd'hui dans un français souvent hésitant. En voyant les gens descendre dans la rue, j'avais eu peur de revivre les événements de la guerre d'Algérie. On avait le choix entre le Canada et l'Australie. On a opté pour l'Australie, car les services de l'immigration ont vraiment tout fait pour nous convaincre. »

Ancien gymnaste de niveau national, André Rizzo faisait alors profession d'entraîneur, à Alger, puis en banlieue parisienne. Tenté par un exil lointain, il a mis en avant sa qualité d'éducateur sportif. « Les Australiens avaient besoin de gens comme moi, bien sûr, capables de former les jeunes à la gymnastique, raconte-t-il. Mais, à l'époque, ils avaient besoin de tout. Les portes étaient ouvertes. »

A Sydney, André Rizzo décroche sans peine un premier emploi d'entraîneur. Il ne parle pas anglais, mais ses gestes l'aident à se faire comprendre. Quelques années plus tard, en 1980, il engloutit toutes ses économies dans l'achat d'un ancien cinéma. Et entreprenant, seul, de le transformer en une académie de gymnastique. « Les travaux m'ont pris neuf mois, dit-il. Tout est encore en place. Je n'ai rien changé depuis vingt ans. »

Blaise, Antoine et Philippe, ses trois fils, n'y ont pas seulement appris le sport et l'usage de leur corps. « J'y suis né, raconte Philippe, le plus jeune. On habitait à l'étage. On vivait donc, toute la famille, dans une académie de gymnastique. » Aujourd'hui, ses couleurs ont passé et l'usure a blanchi le bois des barres asymétriques. Mais la salle n'a pas perdu sa clientèle. A soixante-cinq ans, André enseigne moins, mais il règne toujours sur la place. « Je ne veux pas m'arrêter, j'aime encore ce métier, raconte-t-il dans un sourire. Et puis, de toutes façons, je ne sais rien faire d'autre. »

Les Jeux, André Rizzo y pense depuis toujours. Il a cru un moment que son fils Blaise, l'aîné, avait le talent et les épaules pour y gagner sa place. Champion d'Australie en 1986, il aurait dû être choisi dans l'équipe olympique pour les Jeux de Séoul. « Mais tout est politique, dans ce pays, raconte aujourd'hui le père. Blaise n'était pas dans le système. Il s'entraînait avec moi. Ils lui ont préféré quelqu'un d'autre. » Sur le moment, la famille a mal vécu cet échec. Puis il a été décidé que Philippe ne tomberait pas dans le même piège. Au lendemain des Jeux d'Atlanta, en 1996, l'adolescent a pris la route de Canberra pour rejoindre l'Institut australien du sport (AIS), l'usine à champions du pays. « L'environnement y était plus favorable à une sélection olympique », explique-t-il dans un clin d'œil.

A Canberra, Philippe Rizzo a préparé les Jeux dans un gymnase vaste comme trois fois sa vieille salle familiale, entre un entraîneur russe et un autre chinois. Il a souvent maudit le froid, souffert de l'éloignement et gagné ses premiers salaires en délivrant le courrier aux locataires de l'AIS. Son père l'a laissé partir mais, une fois par semaine au moins, il vient assister en spectateur à son entraînement, avant de le rejoindre pour un déjeuner en ville ou un sandwich à la cafétéria de l'AIS.

Ses origines françaises, Philippe Rizzo en parle avec timidité et embarras. « La France, j'y ai passé seulement trois jours dans toute ma vie », avoue-t-il dans un étroit sourire. Il n'en parle pas la langue, pas un seul mot. « Mais je crois que mon style de gymnastique est proche de celui de François, dit-il. Très technique, assez soigné. » La marque du père, tout simplement.

RETROUVEZ CHAQUE JOUR
"UNE HISTOIRE AUSTRALIENNE" SUR
L'ÉQUIPE TV

PETITES
HISTOIRES
DES JEUX

JEAN DURRY

1908 (Londres) Pas d'or pour 2/5 de seconde

IL Y AVAIT EU les Jeux de 1904, organisés aux Etats-Unis à l'occasion de la World's Fair (Foire mondiale) de Saint-Louis. Ces compétitions presque nationales avaient eu au moins le mérite de poser le principe des trois médailles de métaux différents : or (1^{er}), argent (2^e), bronze (3^e). Il y avait eu ensuite les Jeux olympiques internationaux d'Athènes, organisés en avril 1906 pour célébrer le 10^e anniversaire de la première édition. Ces Jeux ne figurent pas aujourd'hui dans la chronologie officielle : ils avaient pourtant réuni les sportifs de quelque 20 pays.

En 1908, les IV^e Jeux olympiques sont accueillis à Londres. C'est Rome pourtant qui, après le retrait de Berlin, avait été désignée en juin 1905 au Congrès de Bruxelles ; mais des dissensions politiques intestines ont tout stoppé et c'est à Athènes, justement, que la décision de préférer Londres a été prise. Un stade de 70 000 places, White City, sort de terre : un anneau cycliste de 660 yards (1/8 de mile, soit 603,491 m) y cerne la piste d'athlétisme, un terrain de sports collectifs et une piscine de 100 m avec plongeur. Pour la dernière fois dans l'histoire des JO, ceux-ci restent liés à une autre manifestation, en l'occurrence l'Exposition franco-britannique destinée à célébrer l'Entente cordiale.

« TEMPS LIMITE »

Ces Jeux, auxquels participent 2 035 athlètes de 22 pays, vont cependant sérieusement affecter le postulat que le *fair-play* est une spécialité anglaise. Pour une raison essentielle : les jurys des épreuves sont exclusivement composés d'autochtones. Les Britanniques ont effectué un travail remarquable en réussissant à fixer enfin, noir sur blanc, une codification uniforme des différents sports et de leurs compétitions. Mais une application rigide entraîne incompréhensions et frustrations chez les concurrents étrangers. Le cycliste français Maurice Schilles en est, par exemple, l'une des principales victimes.

En effet, un « temps limite » a été fixé pour chaque épreuve. Maurice Schilles aurait dû se méfier car, lors du tour de piste, son succès dans la 5^e série n'a déjà pas été pris en compte, les 70 secondes autorisées étant écoulées : d'où son élimination prématurée. Vient ensuite la course classique, celle du *thousand meters* [1 000 m]. Temps limite : 1 min 45 s. Après s'être qualifié sans coup férir dans la série n° 3, puis au deuxième tour, le jeune Français (vingt ans) s'adjuge la finale à quatre, à laquelle participent trois représentants du Royaume-Uni. Johnson et Kinsbury crévent ; Jones s'incline, semble-t-il, de peu. Mais, dit le rapport officiel, « la course fut déclarée nulle, le temps limite ayant été dépassé, et le juge ne classa pas officiellement les concurrents ».

En revanche, ce même rapport reste muet sur la marge du dépassement – soit très exactement 2/5 de seconde ! – de même que sur les conditions atmosphériques : temps déplorable, piste détrempeée et glissante. Alors, fallait-il appliquer le règlement à la lettre ? La presse française s'indigne, tout autant que les Américains pour différents verdicts en athlétisme, et la sportivité des hôtes britanniques s'en trouve gravement mise en doute.

Quant à Maurice Schilles, deuxième sur 5 000 m (7 finalistes) derrière Jones, après s'être vainement plaint d'irrégularités dans le dernier tour, le 2 000 m en tandem allait lui permettre, avec André Auffray, de prendre indiscutablement place au palmarès olympique, loin devant Hamlin-Johnson et Brooks-Isaacs (Royaume-Uni). Cette fois la mesure était bonne : 3 min 7 s 3/5 pour un plafond fixé à 4 min !

1924 à Paris, « Tarzan » découvre la jungle des JO

Destin olympique

P ERCHÉ dans la nacelle d'un ballon captif aux flancs bardés de publicités pour les automobiles Peugeot, Edmond Dehorter, premier radioreporteur de l'histoire, commente, en direct sur la fréquence de Radiola, les épreuves des Jeux olympiques qui se déroulent à Paris de mai à juillet 1924. D'un même regard, il peut voir le tout nouveau stade de Colombes, le Vel'd'Hiv, le plan d'eau d'Argenteuil ou le quadrilatère aux murs aveugles qui abrite le bassin découvert de 50 m de la piscine des Tourelles (Paris, porte des Lilas).

On compte moins de 300 femmes parmi les 3 000 athlètes venus de 44 pays, et si l'Autriche et l'URSS ont été réintégréées dans la communauté sportive, la participation de l'Allemagne est refusée par le Comité international olympique (CIO) qui s'attire les foudres de la Fédération sportive du travail : « *A bas le chauvinisme !, Vive la fraternisation !* ». Arrivé 2^e du marathon, l'Italien Bertini dédie sa médaille d'argent à son Duce et se redresse pour un impeccable salut fasciste. Comme pour laver l'affront, William De Hartz Bubbard gagne le concours du saut en hauteur et devient, avec un bond de 7,445 m, le premier champion olympique noir.

Quand il s'élanche pour le 100 m nage libre, Johnny Weissmuller n'est pas un inconnu : le 9 juillet 1922 à Alameda, alors qu'il n'était âgé que de 17 ans, il a pulvérisé le record du monde de la distance en 58 s 6, devenant le premier nageur à passer sous la barre symbolique de la minute. Il confirme l'exploit dix-huit mois plus tard en gagnant encore plus d'une seconde. La même semaine de février 1924, il défie ses futurs adversaires olym-

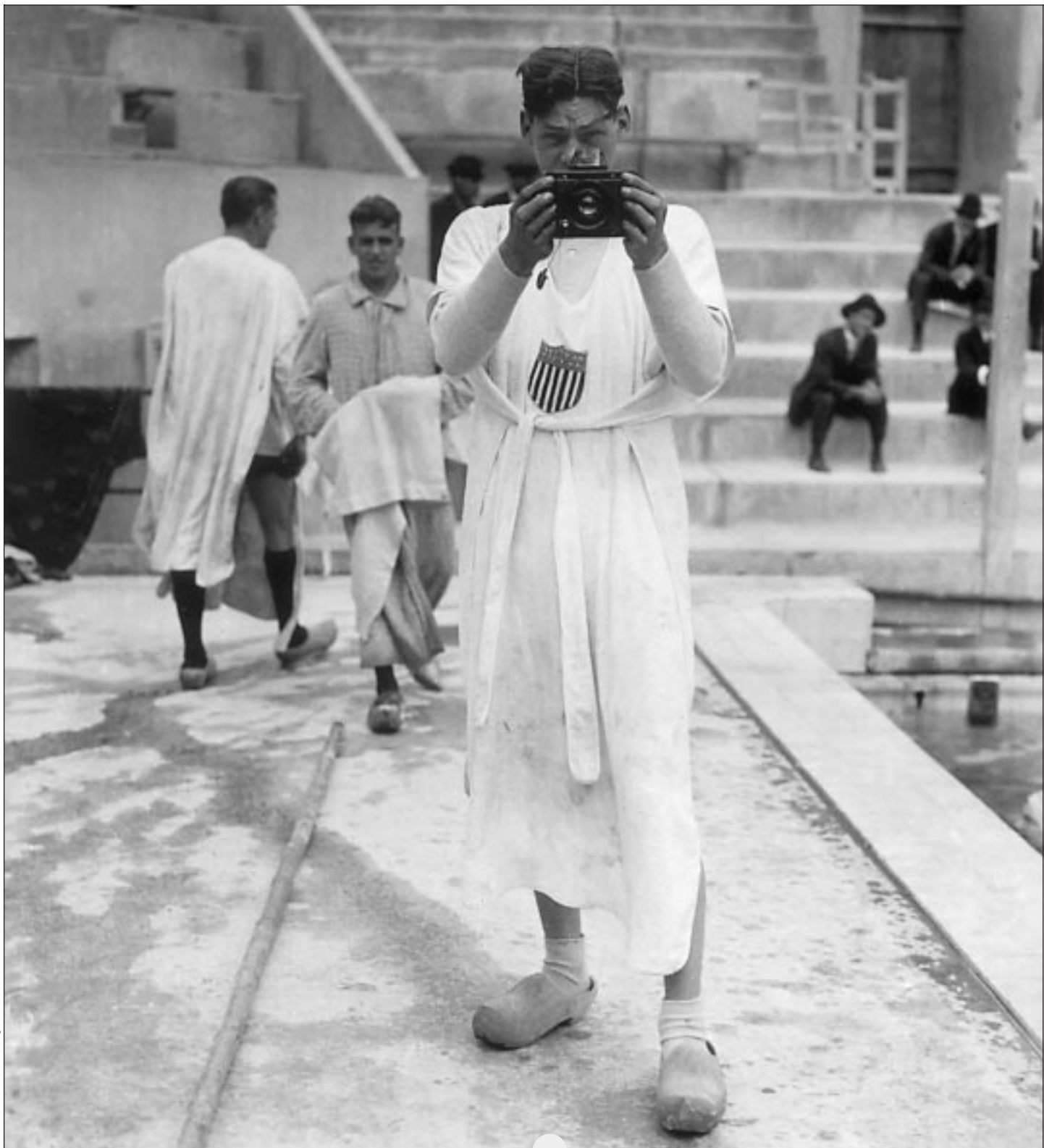
« Sur cette route
d'eau que les bras
des nageurs creusent
d'ornières et de fossés,
Weissmuller fend l'eau
comme un monstre
des mers »

Jean de Pierrefeu
« L'illustration »

piques en couvrant le 440 yards en moins de 5 min. Au cours d'une carrière internationale de huit années, il alignera ainsi 67 records du monde.

A Paris, son principal adversaire est un autre Américain, originaire d'Hawaï, Duke Kahanamoku, médaille d'or à Stockholm en 1912, à Anvers en 1920 et qui consacra une grande partie de sa vie à la promotion du surf. Les Australiens ont érigé un monument à sa mémoire, sur la plage de Freshwater, en souvenir d'une de ses tournées-exhibition en 1915. Dans le bassin des Tourelles, on a innové en matérialisant les couloirs au moyen de cordes rouges équipées de bouchons de liège. L'un des secrets de Johnny Weissmuller consiste à pénétrer dans l'eau et à filer le plus loin possible à la manière d'un sous-marin, alors que ces concurrents plongent bien trop près des plots. Quand ils relèvent la tête, le futur Tarzan a déjà pris une demi-longueur.

Dans son livre *L'Art de nager le crawl*, il donne une seconde clef : « *La position idéale est d'avoir le corps étendu, la poitrine formant quille. Il ne faut pas qu'il roule sur l'eau. La respiration d'un côté ou de l'autre ne doit, en aucun cas, provoquer un déséquilibre et créer une résistance à l'avancement.* » Il emporte l'épreuve en 59 s, et s'adjuge deux autres médailles d'or, celle du 400 m nage libre, et celle du 4 x 200 m où l'équipe des Etats-



PRESSE SPORTS/EQUIPE

Un s'empare d'un nouveau record du monde. En guise de pourboire, Johnny Weissmuller empoche la médaille de bronze au tournoi de water-polo remporté le 17 juillet par la France devant la Belgique. Avant de pouvoir grimper sur les plus hautes marches des podiums, sa vie n'a pourtant pas été simple.

NOMBRE d'encyclopédies font naître Johnny Weissmuller à Windberg, en Pennsylvanie, alors que celui qui fut baptisé du nom de Janos vit le jour le 2 juin 1904 à Freidorf, près de la ville roumaine de Timisoara, sur un territoire aujourd'hui hongrois qui appartenait alors à l'Empire des Habsbourg. Son père, un mineur silicosé, finit par s'installer à Chicago. Il tient un saloon dont il est, pour le malheur des siens, l'un des meilleurs clients. Gamin chétif, Johnny Weissmuller apprend à nager dans le lac Michigan sur les conseils du médecin de quartier. Quand l'entraîneur William « Big » Bill Bachrach le remarque, dans la piscine de l'Illinois Athletic Club, le traitement par l'effort a fait des miracles : à 16 ans, Johnny mesure 1,83 m pour 73 kg.

« Big » Bill, 120 kg, véritable caricature de manager avec son cigare permanent, son chapeau rejeté en arrière et ses cravates voyantes, le prend sous sa coupe : « *Tu seras un esclave et tu me haïras. Mais, à la fin, tu battras tous les records que tu voudras.* » Jean de Pierrefeu, qui suit les JO de Paris pour *L'illustration*, en a la plume toute retournée : « *Des minutes palpitantes passent, longues à escalader comme des montagnes sur cette route d'eau que les bras des nageurs creusent d'ornières et de fossés. Weissmuller fend l'eau*

comme un monstre des mers. »

Johnny rafle encore deux médailles d'or aux JO d'Amsterdam, en 1928, avant de mettre un terme à sa carrière sportive quatre ans plus tard. Il convole en justes noces – inaugurant une série de six mariages – et divorce dans la foulée après avoir rencontré la danseuse Bobby Arnst, qui lui fait faire sa première apparition au cinéma. Grâce à sa plastique superbe, il décroche le rôle d'Adam dans une comédie musicale, *Glorifying the American Girl*. Le hasard veut qu'un scénariste vedette de la Metro Goldwyn Meyer, Cyril Hume, le remarque alors qu'il s'ébat dans la piscine de son hôtel et téléphone aussitôt au metteur en scène Woody S. Van Dike pour le compte duquel il transpire sur l'adaptation de *Tarzan of the Apes* (Tarzan chez les singes), le premier volume de la série écrit par Edgar Rice Burroughs en 1912.

« *J'ai trouvé notre homme ; il a l'air gauche, timide, bon sauvage, et en plus, il ne sait pas jouer.* » L'argument est décisif : le personnage de celluloid devra se contenter d'un « *Moi Tarzan, toi Jane* » que les autres acteurs pressentis, Charles Bickford, Douglas Fairbanks ou Clark Gable, auraient eu du mal à faire passer. Il débute aux côtés de Maureen O'Sullivan pour un salaire de 2 000 dollars la semaine, et l'on prétend qu'il créa, origines autrichiennes obligent, le fameux cri de la jungle en s'inspirant des « *yodels* » de ces ancêtres tyroliens ! D'autres hypothèses plus farfelues, donc plus crédibles, évoquent la rencontre sur une table de mixage du hurlement d'une hyène, de l'aboiement d'un chien, d'un ut poussé à l'aigu par la cantatrice Lorraine Bridge et de la vibration d'une corde sol de violon... En ces temps dépourvus

Johnny Weissmuller à Paris, lors des Jeux olympiques de 1924. Il est alors âgé de 19 ans. Gamin chétif métamorphosé par la natation, il est devenu, en juillet 1922, le premier athlète à descendre sous la minute au 100 m nage libre. Huit ans et 67 records du monde plus tard, Hollywood en fait, en 1932, le Tarzan du premier film tiré de la série d'Edgar Rice Burroughs.

d'effets spéciaux sophistiqués, il prend tous les risques, refusant d'être doublé pour sauter de liane en liane, vingt mètres au-dessus du sol.

Les douze *Tarzan* tournés par Johnny Weissmuller ont un succès considérable, même si le personnage d'homme-singe suscite des réactions de toutes sortes : le premier *Tarzan-Weissmuller* fut ainsi interdit par la censure hitlérienne parce qu'il déconsidérerait les théories nazies sur l'hérédité ! Vingt ans plus tard, dans le n° 34 de la revue des intellectuels communistes, *La Nouvelle critique*, on pouvait lire : « *Pour asservir les peuples d'Europe, pour détruire l'esprit critique de la jeunesse et fausser un sens moral, Tarzan, à la fois homme et bête, Superman sous une apparence chevaleresque, est un excellent auxiliaire.* »

A U même moment, de l'autre côté de l'Atlantique, une campagne moralisatrice oblige Hollywood à substituer au page de Tarzan une jupette masquant certains reliefs. De film en film, elle ne cessera de s'allonger pour finir en grotesque tablier. Johnny Weissmuller lâche la liane en 1948, après avoir accroché son nom à douze génériques de la série. Il se reconvertisse en *Jim-la-Jungle* pour seize films où on le voit vieillir, empâté. Ses divorces à répétition, sa vie insouciant ont vite eu raison de ses économies et, au cours des années 60, il sillonne

les Etats-Unis pour vendre des piscines préfabriquées.

Ruiné, il accepte la main secourable de Frank Sinatra et endosse la livrée de la vieille gloire au Caesar's Palace de Las Vegas, accueillant des flambeurs indifférents. Il se retire ensuite à Acapulco où, au temps de sa splendeur, il avait acheté un hôtel, associé à Errol Flynn et à John Wayne. Des touristes se souviennent l'avoir aperçu assis dans les vagues, une bouteille aux lèvres. Johnny Weissmuller meurt le 24 janvier 1984 d'un œdème pulmonaire à l'hôpital psychiatrique d'Acapulco et est enterré au cimetière de la Luz.

Sur la pochette du disque mythique des Beatles *Sergeant Pepper's Lonely Hearts Club Band*, on le voit, Tarzan de la jeunesse du cinéma, entre Ringo Starr et Paul McCartney.

C'était bien avant que Enzo Enzo chante :

« *J'ai longtemps dérivé je crois
Sans Errol Flynn, sans Johnny
Weissmuller prenant soin de moi
Juste l'alcool et les cachets, mais
je n'ai rien à cacher.* »

Didier Daeninckx

★ Didier Daeninckx est écrivain. Le cri original de Tarzan vous accueille sur le site www.citeweb.net/tarzan. Tous les « Tarzan » du cinéma sont répertoriés dans *Tarzan de Rosalba Alia*, éditions Grmese, 1999.

Comme à Atlanta, Marion Clignet doit se contenter de l'argent en poursuite

Cyclisme sur piste. La Française a été battue par la Néerlandaise Leontien Van Moorsel en finale

ET DE TROIS ! Marion Clignet a apporté, lundi 18 septembre, une nouvelle médaille à l'équipe de France de cyclisme sur piste. De l'argent, après l'or de Félícia Ballanger et de l'équipe masculine de vitesse. La Franco-Américaine - elle est née aux Etats-Unis de parents français - s'est inclinée en finale de l'épreuve de poursuite individuelle (face-à-face entre deux cyclistes sur 3 kilomètres) devant la Néerlandaise Leontien Van Moorsel. Après un faux départ, la course a été à sens unique, la Française accusant un retard croissant, chiffré à un peu moins de 5 secondes à l'arrivée.

Leontien Van Moorsel était considérée, avant Sydney, comme une des ses plus probables et redoutables rivales par Marion Clignet, championne du monde en titre dans cette discipline. La Néerlandaise, qui, à l'instar de la Française, évolue aussi sur route, avait fait forte impression, dimanche. Elle avait, lors des séances de qualifications, amélioré le record olympique : 3 min 31 s 57, contre 3 min 32 s 371 pour l'Italienne Antonella Bellutti en 1996 à Atlanta. Elle avait ensuite, en demi-finales, battu le record du monde : 3 min 30 s 816, contre 3 min 30 s 974 pour le précédent record, détenu depuis 1996 par Marion Clignet.

Pour sa troisième participation aux Jeux, la Française engrange une seconde médaille olympique : en 1996, à Atlanta, elle avait déjà décroché l'argent. Elle avait buté



En finale, Marion Clignet n'a rien pu faire contre la Néerlandaise Leontien Van Moorsel.

en finale de la poursuite individuelle sur Antonella Bellutti. La faute, selon la Française, au guidon allongé dont disposait l'Italienne et que la Fédération française ne lui aurait pas permis d'adopter.

DEUX ANS DE SOUFFRANCES

A Sydney, Antonella Bellutti avait choisi d'adopter une position dite de l'œuf (bras posés hauts sur le guidon et repliés sous le tronc), supposée apporter un meilleur aérodynamisme, mais que l'on croyait interdite par les nouveaux règlements de l'Union cycliste in-

ternationale (UCI). Si elle a contourné ces derniers - ils spécifient uniquement les cotes des bicyclettes et ne bannissent pas stricto sensu cette position -, l'Italienne n'en a guère tiré profit : la championne olympique en titre n'a pas pu accéder aux demi-finales.

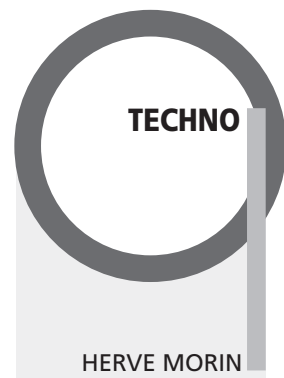
Marion Clignet avait eu du mal à digérer la déconvenue d'Atlanta. « J'avais les jambes pour gagner, j'étais préparée pour », a-t-elle raconté. « J'ai remporté les championnats du monde de poursuite en 1996 à Manchester en battant le record du monde avec ce guidon à l'italienne. » Ensuite, il lui a fallu se

préoccuper d'autre chose que de cyclisme. Après les Jeux d'Atlanta, elle a totalement disparu du milieu cycliste. Pour des raisons de santé. Un problème d'arthrite inflammatoire, qui l'empêchait, certains jours, de mettre pied à terre, a expliqué l'intéressée.

L'arrêt aura duré deux ans. Marion Clignet a effectué son retour à la compétition en 1999. On l'a ainsi vue gagner l'an passé une étape du Tour d'Italie. Puis s'imposer aux championnats du monde sur piste, à Berlin. Dans sa spécialité, l'épreuve de poursuite. Mais aussi dans la course aux points, discipline qu'elle s'est mise à pratiquer tardivement. En juillet, elle y a conquis son premier maillot de championne de France. Jeudi, à Sydney, elle s'alignera dans cette épreuve.

Ce qui lui offre une autre chance d'exaucer son souhait le plus cher : repartir de Sydney avec de l'or autour du cou. « Sans vouloir être vulgaire, j'espère vivre le plus haut plaisir pour une sportive, car une victoire aux Jeux, c'est l'orgasme du sport », a-t-elle récemment déclaré. Ensuite, celle qui a découvert très tard le vélo - elle a débuté la compétition à vingt-trois ans - en raison de crises d'épilepsie qui l'empêchaient de conduire, a d'ores et déjà annoncé qu'elle prendrait, fin 2000, à trente-six ans, sa retraite sportive.

Philippe Le Cœur, à Sydney



HERVE MORIN



LES ROMAINS n'hésitaient pas à transformer leurs arènes en piscines pour reconstituer les batailles navales. A Sydney, faute de rivière suffisamment tempétueuse à proximité, les JO ont eux aussi leur bassin artificiel, terrain d'affrontement des canoëistes et kayakistes (Le Monde du 3 mai).

Gilles Bernard, champion du monde de descente de canoë en 1981, 1983 et 1985, ingénieur chargé des projets « bassin d'eaux vives » chez EDF, a participé à sa conception.

« Le stade nautique, en forme de "U" de 320 m de long sur 10 de large, pour une déclivité de 1,7 %, est alimenté en circuit fermé par six pompes qui assurent un débit maximal de 16,8 m³/s, précise-t-il. Mais, lors des épreuves olympiques, cinq pompes seulement seront utilisées, afin d'en garder une en réserve en cas de panne. » Les 14 m³/s délivrés et les obstacles amovibles judicieusement placés sur le parcours donnent au bassin des caractéristiques similaires à une rivière de classe 3 - sur un barème de six échelons.

Des essais sur maquette, puis des modélisations numériques effectuées à EDF ont permis de prévoir le comportement des remous. « Il s'agissait notamment d'éviter l'apparition de vagues inopinées, qui ralentissent certains concurrents, comme aux JO de Munich, en 1972, où les pulsations des pompes combinées à la largeur de la rivière créaient des remous de 70 cm de haut qui pouvaient leur faire perdre deux secondes. »

La configuration est identique à celle de la Coupe du monde, qui a eu lieu sur le site au printemps, mais Gilles Bernard aurait préféré qu'elle soit modifiée la veille de l'épreuve : un obstacle suffit pour changer la physionomie de la rivière sur 50 mètres.

« Les Australiens ont opté pour de grands trains de vagues, plus spectaculaires que techniques, indique l'ancien champion. Mais, contrairement à un site naturel, le parcours n'offre aucun temps mort et est assez fatigant. » Les concurrents pourront souffler à l'arrivée, où un tapis roulant les prendra en charge, dans leur embarcation, pour rejoindre le point de départ.

Le sprint français a en partie confirmé sa suprématie

Seule déception : la contre-performance d'Arnaud Tournant, absent du podium du kilomètre

« C'EST LA VICTOIRE de l'école française du sprint. Nous avons montré que nous sommes encore les plus forts. » Le visage barré d'un large sourire, Gérard Quintyn, installé en contrebas de la piste du vélodrome Dunc Gray de Bankstown, ne cachait pas sa satisfaction, dimanche 17 septembre au soir. Celui qui, depuis plus de vingt ans, est l'un des deux entraîneurs nationaux du sprint - l'autre est Daniel Morelon - venait de voir, quelques minutes plus tôt, Laurent Gané, Florian Rousseau et Arnaud Tournant empocher la médaille d'or en vitesse par équipes, une discipline qui a fait cette année son entrée aux Jeux olympiques et où l'équipe de France fait figure d'invincible, puisqu'elle est championne du monde depuis trois années consécutives.

L'or remporté par « ce trio que tous les entraîneurs du monde rêvent d'avoir », si l'on en croit Gérard Quintyn, est venu s'ajouter à celui qu'avait déjà glané, samedi, Félícia Ballanger : la Vendéenne s'était imposée dans le 500 m, épreuve qui, elle aussi, faisait son apparition aux Jeux olympiques. Ces deux succès ont partiellement atténué la grosse déception enregistrée samedi par le camp français avec l'absence d'Arnaud Tournant sur le podium du kilomètre.

BALLANGER INVINCIBLE

Dimanche soir, après la finale victorieuse en vitesse par équipes, Arnaud Tournant est resté de longues minutes seul à pleurer, à l'écart du camp français, le vélo posé au sol. « Je suis partagé entre la joie d'être champion olympique en vitesse par équipes et la déception d'hier », a raconté le Nordiste peu après. Pas plus que Gérard Quintyn il n'a été capable de donner une véritable explication au fait qu'il soit passé totalement à côté de son sujet dans l'épreuve du kilomètre, où sa cinquième place est apparue très éloignée de son statut de champion du monde en titre et de détenteur du record du monde.

Arnaud Tournant (vingt-deux ans), qui avait fait de Sydney sa « priorité » de l'année, ne s'est cependant pas laissé abattre. « Les deux autres étaient très motivés, il n'était pas question pour moi que je fasse baisser le niveau. Je ne pouvais pas me permettre de faire passer mes sentiments et ma déception de la veille avant le reste », a-t-il relevé



En larmes samedi, Arnaud Tournant a retrouvé la gaine et le sourire dimanche.

après course. Dernier des trois étages de la fusée tricolore, il a su réaliser, selon Gérard Quintyn, d'excellents tours de piste, et ce dès les qualifications. En finale, face à l'équipe britannique, il a pris, dans le dernier tour qu'il était chargé de boucler, le dessus sur

vancé (de cinq dixièmes de seconde) l'Australienne Michelle Ferris, Félícia Ballanger a assuré qu'elle a quelque peu « gambogé » avant de prendre le départ de son 500 mètres, samedi soir. « La concurrence se rapprochait. J'ai vu des meilleurs temps que d'habitude

parle plus de retraite sportive fin 2000, entend aussi le demeurer dans l'épreuve de vitesse individuelle, où, là encore, elle affiche cinq titres mondiaux consécutifs, ainsi qu'un titre olympique (1996). Lundi dans la matinée, elle s'est qualifiée sans difficulté pour le tournoi final, qui devait avoir lieu dans la soirée, où elle est donnée favorite pour l'obtention de la médaille d'or, mercredi.

DÉPASSER LE BILAN D'ATLANTA

Une autre médaille d'or est par ailleurs considérée comme probable côté masculin dans cette même discipline de la vitesse individuelle pour l'équipe de France : reste à savoir qui ira la cueillir, de Laurent Gané, champion du monde en titre, ou de Florian Rousseau, son prédécesseur à ce palmarès.

En 1996, les Bleus et les Bleus était revenus d'Atlanta avec un total de six médailles : quatre d'or, deux d'argent. A Sydney, ils espèrent plus ou moins ouvertement faire mieux. Lors des derniers championnats du monde, à Berlin en 1999, ils avaient empoché dix médailles d'or sur douze possibles, ainsi qu'une médaille d'argent et deux de bronze.

Ph. L. C., à Sydney

MM. Chirac et Jospin dans la course aux félicitations

Les deux premières médailles d'or du cyclisme français à Sydney ont, comme prévu, provoqué un véritable chassé-croisé de félicitations de la part de Jacques Chirac et Lionel Jospin. Le premier ministre s'est empressé de rendre hommage, dimanche 17 septembre, aux vainqueurs de la vitesse par équipes, Laurent Gané, Florian Rousseau et Arnaud Tournant. Selon le chef du gouvernement, la performance des trois pistards tricolores « confirme la remarquable et éblouissante vitalité du cyclisme français ».

Quant à Jacques Chirac, il avait pris les devants en s'enthousiasmant pour la médaille d'or obtenue par Félícia Ballanger dans l'épreuve du 500 mètres, samedi 16 septembre. Dans son message adressé à la championne olympique, le chef de l'Etat affirme que « le cyclisme français sait être exact au rendez-vous des grandes compétitions et vous venez une nouvelle fois de le démontrer, grâce à votre combativité et à votre détermination dans ce 500 mètres ».

son vis-à-vis, Jason Queally, celui-là même, qui, samedi, s'était adjugé la médaille d'or et le record olympique (1 min 1 s 609) du kilomètre.

« Cela a été loin d'être une formalité. » Même si elle a donné le sentiment d'avoir assez aisément de-

chez mes concurrentes. C'était loin d'être acquis », a expliqué la sprinteuse de vingt-neuf ans, invaincue sur le 500 mètres dans tous les grands rendez-vous mondiaux : elle a été championne du monde tous les ans depuis 1995. Hégémonique, Félícia Ballanger, qui ne

Inventeur de champion : Gérard Salaün

Comment le « fainéant » Laurent Gané est devenu roi de la piste

LE DÉPUTÉ l'a prévenu tôt le matin. A 11 heures, ce mercredi 23 août, il devra être présent au quatrième étage de l'hôtel de la province sud. Sans faute. Jacques Lafleur (RPR) a convoqué la presse pour annoncer, contre toute attente, sa décision de démissionner de son mandat. Une démission reprise depuis, mais c'est une autre histoire.

Affecté par la police nationale à la sécurité de l'homme fort du Cailou, Gérard Salaün reçoit chaque jour le programme du député, qui se déplace rarement sans garde du corps. Heureusement, le comité régional de cyclisme qu'il préside est tout proche de l'hôtel de province.

Calédonien d'origine, ce cinquagenaire a hérité de sa mère, fille d'une Alsacienne et d'un Kanak, son teint bistre et ses cheveux épais. Il doit en revanche son patronyme, aux consonances bretonnes, à un aïeul condamné au bagne en Nouvelle-Calédonie à la fin du siècle dernier. Son amour du cyclisme remonte à l'enfance, où, chaperonné par son père, Gérard Salaün passait le plus clair de ses week-ends sur le bord des routes du Cailou. Le cyclisme étant une passion quasi génétique chez les Salaün, le frère de Gérard et son cousin pratiquent assidûment cette discipline et lui demandent, dès son retour à Nouméa, après son service militaire, de s'occuper de leur entraînement.

« J'ai passé le concours de la police et je me suis lancé dans l'entraînement. A l'époque, c'était acrobatique, car le vélodrome de Nouméa était toujours fermé. Il fallait escalader les grilles », raconte Gérard Salaün, qui fonde en 1974 l'Association sportive de la police. En repartant, en 1982, le championnat de France de vitesse par équipes, Jacques Morlet, Laurent Ragot et Rosario Scoleri offrent à Gérard Salaün sa première consécration en tant qu'entraîneur.

Chargé de la piste par le comité régional, cinq ans plus tard, il continuera de mettre en selle plusieurs champions de France. « Avec l'éloignement, c'est difficile de faire un gros peloton sur route. En plus, il fait chaud, alors les gens se décou-

ragent vite. La piste est plus facile à développer », observe l'entraîneur calédonien, interpellé en 1987 par un jeune coureur au potentiel étonnant.

« Laurent Gané s'entraînait avec mon fils à l'AS Police. Il avait quatorze ans, il gagnait tout, sur piste et sur route. Mais il n'avait pas d'adversaire, alors il voulait arrêter le vélo et travailler », confie Gérard Salaün, qui parviendra à convaincre le futur champion du monde à ne pas raccrocher. « Je l'ai pris sous mon aile. J'ai toujours pensé qu'il avait un niveau mondial. Mais personne, y compris lui-même, n'y croyait. Moi, oui. »

« IL RÊVE, LE GÉGÉ »

L'entêtement très breton du policier-entraîneur ne tardera pas à payer. Les compétitions et les médailles se suivent : en 1988, il est troisième au championnat de France de vitesse cadets, il devient ensuite champion d'Océanie et se classe quatrième aux championnats de France de vitesse sur piste en 1992. Salaün sait qu'il a découvert un champion : « Je ne le lâchais pas d'une semelle. Je l'ai toujours engueulé pendant l'entraînement, car il était fainéant, il ne croyait pas en son niveau. Quand je lui disais de quoi il était capable, Laurent ne me prenait pas au sérieux : « Il rêve, le Gégé », me lançait-il. »

Ami et fervent admirateur de Daniel Morelon, responsable du centre de haut niveau d'Hyères (Var), Gérard Salaün n'a pas oublié la petite phrase qu'il lui a souvent glissée : « Si t'as un bon sprinter, tu me l'envoies. » En 1996, Laurent Gané intègre à temps plein le centre d'entraînement d'Hyères et devient, trois ans plus tard, en octobre 1999 à Berlin, double champion du monde, en individuel et par équipes, de vitesse sur piste.

Dimanche 17 septembre à Sydney, Laurent Gané est devenu le premier médaillé olympique originaire de Nouvelle-Calédonie. « Gégé » a bien fait de rêver...

Claudine Wéry, à Nouméa



Les étranges faiblesses des hommes forts roumains

Haltérophilie. La fédération roumaine avait été condamnée par la fédération internationale, car trois de ses athlètes ont été convaincus de dopage. Mais les sanctions ont ensuite été « ratchetées »...

PENDANT QUE des hommes et des femmes s'évertuent à soulever un étrange objet qui ressemble à un essieu de wagon sur l'estrade du Convention Centre de Sydney, la Fédération internationale d'haltérophilie prend des sanctions. Dimanche 17 septembre, les responsables de l'International Weightlifting Federation (IWF) ont décidé d'exclure l'équipe roumaine des Jeux et de suspendre la fédération nationale « de toutes les compétitions pendant un an ». Mais la sanction a été modifiée lundi 18, après le paiement, par la fédération roumaine, d'une amende de 50 000 dollars. Cette somme permet d'éviter le bannissement et la suspension de l'équipe.

La sanction intervient après la révélation de contrôles positifs chez deux haltérophiles : Traian Ciharean et Adrian Mateas lors des tests effectués avant les Jeux. Un troisième Roumain, Razvan Ilie, avait déjà été contrôlé positif au mois de mai. Le règlement antidopage de l'IWF prévoit que, au cas où trois athlètes d'une même nation sont contrôlés positifs, la fédération concernée est suspendue. Mais elle peut éviter la sanction si elle consent à verser une amende. Selon Tamas Ajan, secrétaire général de l'IWF, « tous les haltérophiles présents aux Jeux, soit 257 athlètes hommes et femmes, ont été contrôlés préventivement ». Une preuve supplémentaire, selon lui, que sa discipline participe comme les autres à la chasse aux tricheurs.

SOUPÇONS PERMANENTS
L'annonce le même jour de la non-venue à Sydney du Norvégien Stian Grimseth, déclaré positif dans son pays début septembre, puis l'absence de deux Taïwanaises restées dans leur pays pour la même raison, ne peut effacer les soupçons qui planent sur la discipline des ar-

racheurs de poids. Lors des Jeux de Séoul en 1988, c'est l'équipe bulgare qui a dû quitter la compétition après l'annonce par le Comité international olympique de deux cas de dopage. L'un des bannis de cette équipe a même dû rendre sa médaille d'or des 67,5 kg. Les responsables de l'encadrement ont expliqué à l'époque que les athlètes avaient fait usage de « substances interdites à l'insu de leurs entraîneurs ». Des propos qui n'ont pas empêché la suspicion de se développer.

CONTRÔLES EN FRANCE

Pierre Taberna, directeur technique national de l'équipe de France, refuse les jugements trop hâtifs. Désigné à ce poste par le ministère de la jeunesse et des sports il y a deux ans, juste après la dissolution de la fédération à la suite de malversations financières, il estime qu'il n'y a pas plus de problème dans ce sport que dans d'autres. Il ajoute que l'absence d' enjeux financiers et de sponsors éloignent les athlètes de toute envie d'avoir recours à des produits interdits.

« A l'Insep, alors que les membres de l'équipe de France étaient rassemblés avant le départ, des médecins sont venus sans prévenir pratiquer un contrôle, explique-t-il. Les règles sont connues, les athlètes doivent les respecter. » Des membres de la fédération roumaine assurent que, depuis un an, ils ont entrepris de lutter contre le dopage. Ils ont ainsi décidé de disqualifier à vie tous les haltérophiles dont les contrôles se révèlent positifs. Des arguments qui apparemment ne parviennent pas à dissuader certains compétiteurs. En effet, dit l'un d'eux, « le statut social acquis par les athlètes grâce à ce sport est important dans notre pays ».

Serge Bolloch, à Sydney



Deux des Roumains convaincus de dopage : Traian Ciharean (à gauche) et Adrian Mateas.

L'athlète allemand Dieter Baumann est privé de Jeux

L'ATHLÈTE ALLEMAND Dieter Baumann ne disputera pas ses quatrièmes Jeux olympiques. Le verdict de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) est tombé, lundi 18 septembre, réglant le cas du spécialiste du 5 000 m, sacré champion olympique en 1992 à Barcelone, médaillé d'argent à Séoul en 1988 et 4^e à Atlanta en 1996. « La commission d'arbitrage a décidé que l'athlète s'était rendu coupable de dopage le 19 octobre et le 12 novembre 1999 et que la décision de la commission juridique de la DLV [Fédération allemande d'athlétisme] de blanchir cet athlète était une erreur. »

Dieter Baumann avait été contrôlé positif à la nan-drolone à deux reprises, en octobre et en novembre

dernier, avant d'être blanchi par sa fédération nationale. Très populaire dans son pays et étroitement lié aux instances sportives, Dieter Baumann a toujours clamé son innocence en arguant qu'un de ses tubes de dentifrice avait été manipulé par des tiers.

La crédibilité de l'IAAF, taxée d'indulgence envers ses têtes d'affiche, avait été sérieusement entamée par les affaires Ottey et Sotomayor : la sprinteuse jamaïcaine et le recordman du monde cubain du saut en hauteur ont été autorisés à participer aux JO de Sydney après avoir subi des contrôles positifs.

P. Jo.

Résultats Samedi 16 septembre

BASKET-BALL

Dames
GROUPE A : Brésil b. Slovaquie 76-60 ; France b. Sénégal 75-39 ; Australie b. Canada 78-46.
GROUPE B : Pologne b. Nouvelle-Zélande 75-52 ; Russie b. Cuba 72-62 ; Etats-Unis b. Corée du Sud 89-75.

CYCLISME PISTE

Messieurs
● **Kilomètre**
1. Jason QUEALLY (Gbr)
2. Stefan NIMKE (All)
3. Shane KELLY (Aus)
1. Quessly (Gbr) 1 min 01 s 609 ; 2. Nimke (All) 1 min 02 s 487 ; 3. Kelly (Aus) 1 min 02 s 818 ; 4. Lausberg (All) 1 min 02 s 937 ; 5. Tourant (Fra) 1 min 03 s 023 ; 6. Georgalis (Gre) 1 min 04 s 018 ; 7. Krejner (Pol) 1 min 04 s 156 ; 8. Bloch (Afs) 1 min 04 s 478

Dames
● **500 m**
1. Félícia BALLANGER (Fra)
2. Michèle FERRIS (Aus)
3. Jiang GUIHUA (Chn)
1. Ballanger (Fra) 34 s 140 ; 2. Ferris (Aus) 34 s 696 ; 3. Guihua (Chn) 34 s 768 ; 4. Yan (Chn) 35 s 013 ; 5. Witty (Usa) 35 s 230 ; 6. Weichelt (All) 35 s 316 ; 7. Freitag (All) 35 s 473 ; 8. Dubnicoff (Can) 35 s 486.

FOOTBALL
Messieurs
GROUPE A : Italie b. Honduras 3-1 ; Nigeria b. Australie 3-2.
Classement : 1. Italie 6 pts ; 2. Nigeria 4 ; 3. Honduras 1 ; 4. Australie 0.
GROUPE C : Koweït b. République tchèque 3-2 ; Etats-Unis et Cameroun 1-1.
Classement : 1. Cameroun 4 pts ; 2. Koweït 3 ; 3. Etats-Unis 2 ; 4. République tchèque 1.

Dames
GROUPE E : Australie et Suède 1-1 ; Allemagne b. Brésil 2-1.
Classement : 1. Allemagne 6 pts ; 2. Brésil 3 ; 3. Suède 1 ; 4. Australie 1.

HALTÉROPHILIE

Messieurs
● **56 kg**
1. Halil MUTLU (Tur)
2. Ivan IVANOV (Bul)
3. Wenxiang WU (Chn)
1. Mutlu (Tur) 305 kg ; 2. Ivanov (Bul) 292,5 ; 3. Wenxiang (Chn) 287,5 ; 4. Xiangxiang (Chn) 287,5 ; 5. Yuan Wang (Tai) 285 ; 6. Alvarez (Cub) 275 ; 7. Ioan Jingou (Rou) 275 ; 8. Derbenev (Bie) 275

HANDBALL
Messieurs
GROUPE A : Allemagne b. Cuba 30-22 ; Yougoslavie b. Corée du Sud 25-24 ; Russie b. Egypte 22-21.
GROUPE B : France et Slovaquie 24-24 ; Espagne b. Tunisie 24-22 ; Suède b. Australie 44-23.

HOCKEY SUR GAZON
Messieurs
GROUPE A : Pays-Bas b. Grande-Bretagne 4-2 ; Canada et Pakistan 1-1 ; Allemagne b. Malaisie 1-0.
GROUPE B : Espagne et Corée du Sud 1-1.
Dames
GROUPE C : Argentine b. Corée du Sud 3-2.
GROUPE D : Allemagne et Nouvelle-Zélande 1-1.

JUDO
Messieurs

● **60 kg**
1. Tadahiro NOMURA (Jap)
2. Bu-Kyung JUNG (Cds)
3. Manolo Poulot (Cub) et Aidy Smagulov (Kir)
Finale : Nomura b. Jung par ippon. Matches pour les troisièmes places : Poulot (Cub) b. Donbay (Kaz), ippon ; Smagulov (Kir) b. Mukhtatorov (Ouz), ippon.
Dames
● **48 kg**
1. Ryoko TAMURA (Jap)
2. Lioubov BROUTELOVA (Rus)
3. Anna-Maria Gradante (All) et Ann Simons (Bel)
Finale : Tamura (Jap) b. Brouletova (Rus), ippon. Matches pour les troisièmes places : Gradante (All) b. Zhao (Chn), ippon ; Simons (Bel) b. Cha (Cdn), koka.

NATATION
Messieurs
● **400 m libre**
1. Ian THORPE (Aus)
2. Massimiliano ROSOLINO (Ita)
3. Klete Keller (Usa)
1. Thorpe (Aus) 3 min 40 s 59 ; 2. Rosolino (Ita) 3 min 43 s 40 ; 3. Keller (Usa) 3 min 47 s 00 ; 4. Brembila (Ita) 3 min 47 s 01 ; 5. Coman (Rou) 3 min 47 s 38 ; 6. Carvin (Usa) 3 min 47 s 58 ; 7. Hackett (Aus) 3 min 48 s 22 ; 8. Neethling (Afs) 3 min 48 s 52.

Ian Thorpe a établi un nouveau record du monde (ancien record : 3 min 41 s 33, par lui-même à Sydney le 13 mai 2000).
● **Relais 4 × 100 m libre**
1. AUSTRALIE
2. ETATS-UNIS
3. Brésil
1. Australie (Michael Klim, Chris Fylder, Ashley Calus, Ian Thorpe) 3 min 13 s 67 ; 2. Etats-Unis (Anthony Ervin, Neil Walker, Jason Lezak, Gary Hall Jr) 3 min 13 s 86 ; 3. Brésil (Fernando Scherer, Gustavo Borges, Carlos Jayme, Edvaldo Silva Filho) 3 min 17 s 40 ; 4. Allemagne (Spanneberg, Troeger, Kunzelmann, Herbst) 3 min 17 s 77 ; 5. Italie (Vismara, Lanzani, Rosolino, Cercato) 3 min 17 s 85 ; 6. Suède (Nystrand, Frölander, Ohlin, Nyström) 3 min 19 s 60 ; 7. France (Bousquet, Barnier, Viart, Kintz) 3 min 21 s 00 ; Russie : disqualifiée.
L'Australie a établi un nouveau record du monde (ancien record : 3 min 15 s 11, en 1995) ; son premier relayeur, Michael Klim, a établi par sa part le nouveau record du 100 m en 48 s 18 (ancien record : 48 s 21, par le Russe Alexandre Popov en 1994).

Dames
● **400 m nages**
1. Yana KLOCHKOVA (Ukr)
2. Yasuko TAJIMA (Jap)
3. Beatrice Nicoleta Caslaru (Rou)
1. Klochkova (Ukr) 4 min 33 s 59 ; 2. Tajima (Jap) 4 min 35 s 96 ; 3. Caslaru (Rou) 4 min 37 s 18 ; 4. Sandeno (Usa) 4 min 41 s 03 ; 5. Hetzer (All) 4 min 43 s 56 ; 6. Crippen (Usa) 4 min 44 s 63 ; 7. Malär (Can) 4 min 45 s 17 ; 8. Reilly (Aus) 4 min 45 s 99.
Yana Klochkova a établi un nouveau record du monde (ancien record : 4 min 34 s 79, par la Chinoise Chen Yan en 1997).

● **Relais 4 × 100 m libre**
1. ETATS-UNIS
2. PAYS-BAS
3. Suède
1. Etats-Unis (Amy Van Dyken, Dara Torres, Courtney Shealy, Jenny Thompson) 3 min 36 s 61 ; 2. Pays-Bas (Manon Van Rooijen, Wilma Van Rijn, Tamar Henneken, Inge de Bruijn) 3 min 39 s 83 ; 3. Suède (Louise Joehnecke, Therese Alshammar, Johanna Sjöberg, Anna-Karin Kammerling) 3 min 40 s 30 ; 4. Allemagne (Buschschulte, Meissner, von Almsick, Voelker) 3 min 40 s 31 ; 5. Grande-Bretagne (Pickering, Sheppard, Brett, Rolph) 3 min 40 s 54 ; 6. Australie (O'Neill, Ryan, Graham, Rooney) 3 min 40 s 91 ; 7. Canada (Limpert, Shakespeare, Nicholls, Deglau) 3 min 42 s 92 ; 8. Italie (Vianini, Striani, Parise, Chiuso) 3 min 44 s 49.
Les Américaines ont établi un nouveau record du monde (ancien record : 3 min 37 s 91, par la Chine le 7 septembre 1994).

VOLLEY-BALL
Dames
GROUPE A : Croatie b. Australie 3-1 ; Brésil b. Kenya 3-0 ; Etats-Unis b. Chine 3-1.

GROUPE B : Russie b. Pérou 3-0 ; Cuba b. Allemagne 3-0 ; Corée du Sud b. Italie 3-2.

WATER-POLO

Dames
Australie b. Kazakhstan 9-2 ; Canada et Russie 7-7 ; Etats-Unis b. Pays-Bas 3-1.

Dimanche 17 septembre BASE-BALL

Cuba b. Afrique du Sud 16-0 ; Etats-Unis b. Japon 4-2 ; Corée du Sud b. Italie 10-2 ; Pays-Bas b. Australie 6-4.

BASKET-BALL

Messieurs
GROUPE A : France b. Nouvelle-Zélande 76-50 ; Italie b. Lituanie 50-48 ; Etats-Unis b. Chine 119-72.
GROUPE B : Yougoslavie b. Russie 66-60 ; Canada b. Australie 101-90 ; Espagne b. Angola 64-45.

CYCLISME PISTE

Messieurs
● **Poursuite individuelle**
1. Robert BARTKO (All)
2. Jens LEHMANN (All)
3. Brad McGee (Aus)
Finale : Bartko (All) 4 min 18 s 515 b. Lehmann (All) 4 min 23 s 824. Pour la troisième place : McGee (Aus) 4 min 19 s 250 b. Hayles (Gbr) 4 min 19 s 613.
● **Vitesse par équipes**
1. FRANCE
2. GRANDE-BRETAGNE
3. Australie
Finale : France (Laurent Gané, Florian Rousseau, Arnaud Tourant) 44 s 233 b. Grande-Bretagne (Chris Hoy, Craig Maclean, Jason Queally) 44 s 680. Pour la 3^e place : Australie (Sean Eadie, Darryn Hill, Gary Newland) 45 s 161 b. Grèce (Lampros Vasilopoulos, Dimitrios Georgalis, Kleantih Bargkas) 45 s 332.

ESCRIME

Dames
● **Epée individuelle**
1. Timea NAGY (Hgr)
2. Gianna HABLUTZEL-BUERKI (Sui)
3. Laura FLESSL-COLOVIC (Fra)
Finale : Timea Nagy (Hgr) b. Gianna Habluetzel-Buerki (Sui) 15-11. Pour la troisième place : Laura Flessel-Colovic (Fra) b. Tatiana Logounova (Rus) 15-6.

FOOTBALL

Messieurs
GROUPE B : Corée du Sud b. Maroc 1-0 ; Chili b. Espagne 3-1.
Classement : 1. Chili 6 pts ; 2. Espagne 3 ; 3. Corée du Sud 3 ; 4. Maroc 0.
GROUPE D : Afrique du Sud b. Brésil 3-1 ; Japon b. Slovaquie 2-1.
Classement : 1. Japon 6 pts ; 2. Afrique du Sud 3 ; 3. Brésil 3 ; 4. Slovaquie 0.

HALTÉROPHILIE

Messieurs
● **62 kg**
1. Nikolay PECHALOV (Cro)
2. Leonidas SAMPANIS (Gre)
3. Sevdalin ANGELOV (Bul)
1. Pechalov (Cro) 325 kg ; 2. Sampanis (Gre) 317,5 ; 3. Angelov (Bul) 317,5 ; 4. Oleshchuk (Bir) 317,5 ; 5. Maosheng le (Chn) 315 ; 6. Langroudi (Im) 302,5 ; 7. Ikehatia (Jap) 300 ; 8. Popov (MDA) 295
Dames
● **48 kg** Izabela DRAGNEVA (Bul)
2. Tara NOTT (Usa)
3. Raema Lisa RUMBOWAS (Ina)
1. Dragneva (Bul) 190 ; 2. Nott (Usa) 185 ; 3. Rumbowas (Ina) 185 ; 4. Indriyani (Ina) 182,5 ; 5. Thi Win (Bir) 180 ; 6. Goad (Usa) 177,5 ; 7. Niyonagi (Jap) 175 ; 8. Giganti (Ita) 170.

HANDBALL

Dames
GROUPE A : Hongrie b. Angola 42-22 ; Corée du Sud b. France 25-18.
GROUPE B : Norvège b. Norvège 19-17 ; Brésil b. Australie 32-19.

HOCKEY SUR GAZON

Messieurs
Australie b. Pologne 4-0 ; Argentine b. Inde 3-0.
Dames
Chine b. Pays-Bas 2-1 ; Australie b. Grande-Bretagne 2-1 ; Corée du Sud et Espagne 0-0 ; Allemagne b. Afrique du Sud 2-1.

JUDO

Messieurs
● **66 kg**
1. Huseyin OZKAN (Tur)
2. Larbi BENBOUDAOU (Fra)
3. Girolamo GIOVINAZZO (Ita) et Giorgi Vazagashvili (Geo)
Finale : Ozkan (Tur) b. Benboudaoud (Fra) par ippon. Matches pour les troisièmes places : Giovinazzo (Ita) b. Miresmaeli (Im) par décision ; Vazagashvili (Geo) b. Van Kalken (Pps) par ippon.
Dames
● **52 kg**
1. Legna VERDECIA (Cub)
2. Noriko NARAZAKI (Jap)
3. Sun Hui Kye (Cdn) et Lyu Yuxiang (Chn)
Finale : Verdecia (Cub) b. Narazaki (Jap) par ippon. Matches pour les troisièmes places : Kye (Cdn) b. Dinea (Rou) par ippon ; Yuxiang (Chn) b. Gravenstijn (Pbs) par ippon.

NATATION

Messieurs
● **100 m brasse**
1. Domenico FIORAVANTI (ITA)
2. Ed MOSES (USA)
3. Roman SLOUDNOV (Rus)
1. Fioravanti (Ita) 1 min 00 s 46 ; 2. Moses (Usa) 1 min 00 s 73 ; 3. Sloudnov (Rus) 1 min 00 s 91 ; 4. Kitajima (Jap) 1 min 01 s 34 ; 5. Malek (Tch) 1 min 01 s 50 ; 6. Knabe (Can) 1 min 01 s 58 ; 7. Petersen (Afs) 1 min 01 s 63 ; 8. Luetolf (Sui) 1 min 01 s 88.
● **400 m 4 nages**
1. Tom DOLAN (Usa)
2. Erik VENDT (Usa)
3. Curtis MYDEN (Can)
1. Dolan (Usa) 4 min 11 s 76 ; 2. Vendt (Usa) 4 min 14 s 23 ; 3. Myden (Can) 4 min 15 s 33 ; 4. Boggiatto (Ita) 4 min 15 s 93 ; 5. Parkin (Afs) 4 min 16 s 92 ; 6. Norris (Aus) 4 min 17 s 87 ; 7. Badita (Rou) 4 min 20 s 91 ; 8. Taniguchi (Jap) 4 min 20 s 93
L'Américain Tom Dolan a établi un nouveau record du monde en 4 min 11 s 76 (ancien record par lui-même : 4 min 12 s 30 en 1994).

Dames
● **100 m papillon**
1. Inge DE BRUIJN (Pbs)
2. Martina MORAVCOVA (Svq)
3. Dara Torres (Usa)
1. De Bruijn (Pbs) 56 s 61 ; 2. Moravcova (Svq) 57 s 97 ; 3. Torres (Usa) 58 s 20 ; 4. Thomas (Aus) 58 s 49 ; 5. Thompson (Usa) 58 s 73 ; 6. Onishi (Jap) 59 s 13 ; 7. O'Neill (Aus) 59 s 27 ; 8. Iuliana Mocanu (Rou) 59 s 43
Nouveau record du monde établi par la Hollandaise Inge de Bruijn (ancien record : 56 s 64, par elle-même le 22 juillet).

● **400 m libre**
1. Brooke BENNETT (Usa)
2. Diana MUNZ (Usa)
3. Claudia POLL (Cos)
1. Bennett (Usa) 4 min 05 s 80 ; 2. Munz (Usa) 4 min 07 s 07 ; 3. Poll (Cos) 4 min 07 s 83 ; 4. Atkinson (Jam) 4 min 08 s 79 ; 5. Tchemezova (Rus) 4 min 10 s 37 ; 6. Stockbauer (All) 4 min 10 s 38 ; 7. Geurts (Pbs) 4 min 12 s 36 ; 8. Hua (Chi) 4'13 s 11.

SOFTBALL

Etats-Unis b. Canada 6-0 ; Chine b. Italie 5-0 ; Japon b. Cuba 7-3 ; Australie b. Nouvelle-Zélande 3-2.

TIR

Messieurs

● **Fosse olympique**
1. Michael DIAMOND (Aus)
2. Ian PEEL (Gbr)
3. Giovanni PELLIOLO (Ita)
1. Diamond (Aus) 147 ; 2. Peel (Gbr) 142 ; 3. Pellio (Ita) 140 ; 4. Al Mudhaf (Kow) 139 ; 5. Venturini (Ita) 138 ; 6. Kosteletzky (Tch) 138.

Dames

● **Pistolet 10 m**
1. Tao LUNA (Chi)
2. Jasna SEKARIC (You)
3. Anemarie FORDER (Aus)
1. Luna (Chi) 488,2 ; 2. Sekaric (You) 486,5 ; 3. Forder (Aus) 484 ; 4. Smirnova (Rus) 483,7 ; 5. Fukushima (Jap) 483,7 ; 6. Aspandiyarova (Kaz) 483,7 ; 7. Kouznetsova (Rus) 482,4 ; 8. Inada (Jap) 481,2.

TRIATHLON

Messieurs
1. Simon WHITFIELD (Can)
2. Staphan VUCKOVIC (All)
3. Jan REHULA (Tch)
1. Whitfield (Can) 1 h 48 min 24 s 02 ; 2. Vuckovic (All) 1 h 48 min 37 s 58 ; 3. Rehula (Tch) 1 h 48 min 46 s 64 ; 4. Gaag (Kaz) 1 h 49 min 03 s 57 ; 5. Rana (Esp) 1 h 49 min 10 s 88 ; 6. Stewart (Aus) 1 h 49 min 14 s 52 ; 7. Marceau (Fra) 1 h 49 min 18 s 03 ; 8. Hug (Sui) 1 h 49 min 21 s 30.

VOLLEY-BALL

Messieurs
GROUPE A : Brésil b. Australie 3-0 ; Espagne b. Egypte 3-0 ; Pays-Bas b. Cuba 3-0.
GROUPE B : Argentine b. Etats-Unis 3-1 ; Russie b. Yougoslavie 3-1 ; Italie b. Corée du Sud 3-0.

WATER-POLO

Dames
Australie b. Russie 6-3 ; Etats-Unis et Canada 8-8 ; Pays-Bas b. Kazakhstan 8-6.
Classement : 1. Australie 4 pts ; 2. Etats-Unis 3 ; 3. Canada et Pays-Bas 2 ; 5. Russie 1 ; 6. Kazakhsian 0.

Lundi 18 septembre

BASEBALL

Cuba b. Italie 13-5 ; Australie b. Corée du Sud 5-3.

BASKET-BALL

Dames
GROUPE A : Canada b. Sénégal 62-41.
GROUPE B : Russie b. Pologne 84-46 ; Corée du Sud b. Nouvelle-Zélande 101-62 ; Etats-Unis b. Cuba 90-61.

CANOE-KAYAK

Messieurs
● **Slalom C1**
1. Tony ESTANGUET (Fra)
2. Michal MARTIKAN (Svq)
3. Juraj Mincik (Svq)
1. Estanguet (Fra) 231,87 Pts ; 2. Martikan (Slq) 233,76 ; 3. Mincik (Slq) 234,22 ; 4. Brugvin (Fra) 238,42 ; 5. Pfanmoeller (All) 239,72 ; 6. Kaufmann (All) 240,18 ; 7. Hocevar (Slo) 240,64 ; 8. McIntosh (Gbr) 243,61.
Dames
● **Slalom K1**
1. Stepanka HILGERTOVA (Tch)
2. Brigitte GUIBAL (Fra)
3. Anne-Lise BARDET (Fra)
1. Hilgertova (Tch) 247,04 pts ; 2. Guibal (Fra) 251,88 ; 3. Bardet (Fra) 254,77 ; 4. Kaliska (Slq) 255,95 ; 5. Pavelkova (Tch) 256,11 ; 6. Planert (All) 257,85 ; 7. Giddens (Usa) 258,69 ; 8. Woodward (Aus) 261,89.

CYCLISME

Dames

Poursuite individuelle

1. Leontien VAN MOORSEL (Pbs)
2. Marion CLIGNET (Fra)
3. Yvonne Mcgregor (Gbr)

HALTÉROPHILIE

Dames
● **53 kg**
1. Yang XIA (Chi)
2. Feng-Ying LI (Tai)
3. Winarni Binti Slamet (Ina)
1. Xia (Chi) 225,0 kg ; 2. Li (Tai) 212,5 ; 3. Slamet (Ina) 202,5 ; 4. Gbodo (Nir) 195,0 ; 5. Win (Bir) 195,0 ; 6. Chanu (Ind) 195,0 ; 7. Nakaga (Jap) 182,5 ; 8. Munteanu (Rou) 180,0.
Yang Xia a établi trois nouveaux records du monde avec 100 kg à l'arraché, 125 kg à l'épaulé-jeté et 225 kg au combiné.

HANDBALL

Messieurs
GROUPE A : France b. Tunisie 20-17 ; Corée du Sud et Allemagne 24-24 ; Yougoslavie b. Egypte 25-22.
GROUPE B : Espagne b. Australie 39-23.

HOCKEY SUR GAZON

Messieurs
GROUPE A : Pays-Bas et Malaisie 0-0 ; Pakistan b. Grande-Bretagne 8-1 ; Allemagne b. Canada 2-1.

NATATION

Messieurs
● **200 m libre**
1. Pieter VAN DEN HOOGENBAND (Pbs)
2. Ian THORPE (Aus)
3. Massimiliano Rosolino (Ita)
1. Van Den Hoogenband (Pbs) 1 min 45 s 35 ; 2. Thorpe (Aus) 1 min 45 s 83 ; 3. Rosolino (ita) 1 min 46 s 65

Dames
● **100 m dos**
1. Diana Iuliana MOCANU (Rou)
2. Mai NAKAMURA (Jap)
3. Nina Zhivanevskaya (Esp)
1. Mocanu (Rou) 1 min 0 s 21 ; 2. Nakamura (Jap) 1 min 0 s 55 ; 3. Zhivanevskaya (Esp) 1 min 0 s 89 ; 4. Maracineanu (Fra) 1 min 1 s 10 ; 5. Inada (Jap) 1 min 1 s

Le Monde

ECONOMIE

LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES

MARDI 19 SEPTEMBRE 2000

EUROPE



Werner Seifert, le patron de la Deutsche Börse, a échoué dans son projet de fusionner les Bourses de Francfort et de Londres.

Un choc pour ce bulldozer de la finance européenne (page IV)

FOCUS

2,4 %

en juillet, c'est le taux d'inflation de la zone euro. Une forte hausse, alimentée par l'envolée du prix du pétrole, et qui met à mal certains pays, notamment l'Irlande (page VI)

LES RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI ET DU MANAGEMENT

- **5,4 millions**; le nombre de fonctionnaires français... à 100 000 près ! L'Observatoire de l'emploi public, inauguré le 19 septembre, devrait permettre à l'Etat d'y voir un peu plus clair.
- Bruxelles juge désormais les « bons » et les « mauvais » élèves européens sur le chapitre de l'emploi. La France est épinglée (page IX)
- Le rapport annuel de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) sur la violation des droits syndicaux dans le monde est accablant. Cent quarante syndicalistes ont été assassinés en 1999 (page X)



OFFRES D'EMPLOI

De la page XI à la page XXXII

Sur fond de « mea culpa », l'institution replace la lutte contre la pauvreté parmi ses priorités. Un engagement qu'elle confirmera à Prague

La Banque mondiale fait sa refondation sociale

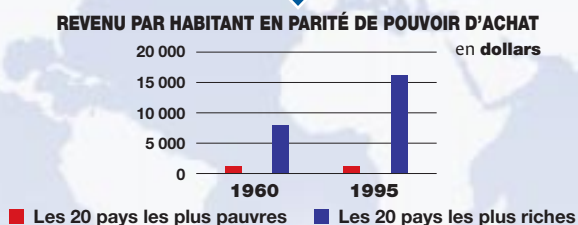
Une nouvelle stratégie

En 10 ans, le nombre de personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour n'a pas baissé.

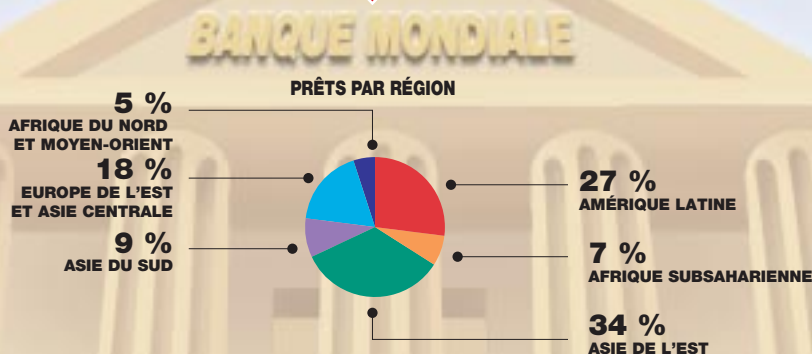
1 198 millions en 1998
soit **24 %**

de la population des pays en développement
mais **46,3 %**
de la population d'Afrique subsaharienne.

L'écart entre pays riches et pays pauvres a été multiplié par 2 en 40 ans



La Banque mondiale a prêté en 1999 **29 milliards de dollars** dont **7 milliards aux pays les plus pauvres...**



... elle a accru ses efforts en direction des populations les plus défavorisées...

PART DES PRÊTS AUX SECTEURS SOCIAUX en %



La Banque mondiale travaille davantage en partenariat avec les ONG...

50 % des projets associent un partenaire de la société civile

... elle finance davantage de petits projets

25 % des opérations de la Banque concernent des petits projets

Infographie : « Le Monde - Source : Banque mondiale

C'est désormais un rituel : depuis les affrontements de Seattle, en décembre 1999, il n'est plus concevable d'organiser la moindre réunion d'une institution financière internationale classée dans le camp des « globalisateurs » sans que se présente au rendez-vous son lot de manifestants venus contester bruyamment le nouvel ordre de la mondialisation. A Prague où se tient, du 19 au 27 septembre, l'Assemblée annuelle du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, plus de 20 000 personnes sont attendues, encadrées par 11 000 policiers, face à des militants désormais bien rodés.

Cette réunion est importante à plusieurs titres. Elle marque la véritable entrée en scène du nouveau directeur général du FMI, l'Allemand Horst Köhler. Celui-ci doit se prononcer sur l'avenir d'une institution critiquée à la fois par les ultralibéraux (qui voudraient voir le FMI s'en tenir à son rôle de garant de la stabilité financière internationale) et par un « cartel des gauches antimondialistes » venu dénoncer les « faillites » du FMI, tant dans la résolution des crises que dans ses obsessions macroéconomiques.

Pour la Banque mondiale, tout aussi secouée par le vent de la contestation, ce sera une occasion supplémentaire de marteler son nouveau credo en faveur de la lutte contre la pauvreté. A l'heure de l'autocritique formulée du bout des lèvres par les deux institutions jumelles de Bretton Woods en quête d'une nouvelle légitimité auprès des opinions publiques du Nord comme du Sud, l'affiche Köhler-Wolfensohn est donc très attendue.

Dans cette rencontre, la Banque mondiale part, si l'on peut dire, avec une longueur d'avance. Depuis quelques années, elle s'est engagée dans une remise en cause en profondeur de certaines de ses méthodes au profit d'une vision plus « sociale » de son action, dont témoigne la présence, dans ses rangs, à côté d'une armée de macroéconomistes, d'experts venus des sciences humaines. Environ 180 sociologues, anthropologues, géographes... travaillent aujourd'hui parmi les 5 500 professionnels de la Banque. Ils étaient seulement quatre en 1990. Bien avant le FMI - qui bien tardivement fait une offre de dialogue aux organisations gouvernementales (voir page VII) - la Banque a cherché à se mettre à l'écoute de la société civile. La moitié de ses projets associent désormais, à des degrés divers, une ONG.

Humaniser la mondialisation et

bâtir un nouveau modèle de développement, tel est donc le double défi qu'entend relever l'institution de James Wolfensohn, lequel, depuis son accession à la présidence de la Banque mondiale, en 1995, a incontestablement joué un rôle majeur dans la réorientation de l'institution. C'est que le constat est accablant. Depuis 1973, date à laquelle le président de la Banque mondiale de l'époque, l'Américain Robert McNamara avait lancé le premier combat contre la pauvreté, aucun progrès n'a été enregistré. Au terme de près de cinquante ans de politiques de développement, singulièrement mises en sommeil pendant les deux décennies Reagan-Thatcher de croyance absolue dans les vertus du marché, force est de constater que, à l'échelon de la planète, la situation des plus pauvres a stagné - alors que s'accroissait dangereusement l'écart avec les plus riches, doublé en l'espace de quarante ans.

Toujours bienvenue, la croissance ne suffit pas à assurer un bien-être de moins en moins bien partagé. Un

constat fait il y a trente ans, mais que l'on semble redécouvrir aujourd'hui. Même le FMI a fini par se rendre à cette évidence en conditionnant ses plans d'allègement de la dette des pays pauvres à un engagement en faveur de politiques sociales. Tel était aussi le message du sommet du millénaire qui s'est achevé à la mi-septembre à New York, à l'occasion de l'Assemblée annuelle de l'ONU, sur un engagement unanime de lutte contre la pauvreté. Celle-ci serait désormais placée au centre d'une nouvelle approche globale du développement. Après avoir longtemps fermé les yeux, à présent on tend l'oreille. A preuve le gigantesque programme de la Banque mondiale destiné à « écouter » 60 000 pauvres dans le monde entier. Mais on ne renoncera pas pour autant, n'en déplaise aux 400 ONG présentes à Prague, à la primauté du libre marché. Washington peut dormir tranquille.

Laurence Caramel et Serge Marti

Master of Business Consulting

Six partenaires créent un Master of Business Consulting qui peut vous ouvrir de grands horizons.

Ce Master européen, créé par l'ESCP-EAP et SUPÉLEC à l'initiative de l'Institut du Conseil^{*}, a pour objectif de former des cadres à fort potentiel, bénéficiant d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans, au métier de consultant en charge de grands projets internationaux.

Ce programme est conciliable avec la vie professionnelle. 4 séminaires ponctuent l'enseignement (12 mois). Ils sont animés par de Grands Témoins issus du monde professionnel. Un projet individuel constitue le « fil rouge » du programme.

Avec autant d'atouts, vous donnerez une nouvelle dimension à votre carrière.

Renseignements : 01 49 23 27 92
www.escp-eap.net (rubrique Executive Development)

^{*} L'Institut du Conseil a été créé par Andersen Consulting, Devenir, Microsoft et SAP.

ORGANISATIONS

Questions-réponses

1 Quelles sont les missions initiales du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale ?

En vertu des accords de Bretton Woods de 1944 qui définissaient l'organisation du système monétaire international de l'après-guerre, le FMI et la Banque mondiale se sont vu confier des missions distinctes. Le FMI devait assurer la stabilité des monnaies en aidant les pays à rééquilibrer leur balance des paiements. Au travers d'interventions, sous forme de prêts, qui devaient être limités dans le temps. La Banque mondiale devait apporter une assistance financière à long terme aux pays qui avaient subi d'importants dommages pendant le conflit en soutenant les efforts de développement de ses membres. L'abandon en 1971 du système de change fixe – jusqu'alors les monnaies étaient définies par leur poids en or – va faire évoluer le rôle du FMI qui, sans abandonner sa mission initiale, se diversifie dans un rôle de conseil et de banquier auprès des pays emprunteurs qui doivent rétablir leurs équilibres économiques.

2 Comment la banque mondiale finance-t-elle ses projets ?

La Banque mondiale est composée de plusieurs établissements, dont la BIRD (Banque internationale pour la reconstruction et le développement) chargée de financer des prêts aux pays dont le revenu par habitant est compris entre 1 000 et 5 500 dollars par an et l'IDA (Association internationale pour le développement), qui se concentre sur les pays les plus pauvres (moins de 1 000 dollars par habitant). Ces deux établissements ont prêté 29 milliards de dollars en 1999. Les prêts de l'IDA, financés grâce à des dons, se font à des conditions avantageuses avec des taux d'intérêt très faibles (0,75 % tout compris) et sur de très longues échéances. La BIRD trouve ses ressources en empruntant sur les marchés financiers. En 1999, un tiers des prêts ont été accordés à des pays d'Asie de l'Est quand l'Amérique latine en absorbait 28 %, l'Europe de l'Est 18 % et l'Afrique un peu plus de 7 %. Les prêts à destination des secteurs sociaux (éducation, santé, etc.) ont atteint 7,3 milliards de dollars, soit 25 % du total.

3 Le rapport Meltzer remis en mars au Congrès américain proposait de limiter le champ d'intervention de la Banque mondiale aux seuls pays pauvres, pourquoi ?

Dans le débat engagé sur la réforme des institutions de Bretton Woods, le rapport rédigé par M.

Meltzer fournit de loin les propositions les plus radicales. Selon lui, les deux institutions qui ont failli à leur mission initiale doivent avoir des champs d'intervention séparés. Au FMI, le rôle de pompier financier de la planète. Mais au seul bénéfice des pays émergents ayant mené de bonnes politiques (un secteur bancaire, solide, une politique fiscale prudente...) ou présentant un risque systémique pour l'économie mondiale. Cette aide sélective ne serait de toute façon accordée qu'en contrepartie de prêts assortis de taux d'intérêt élevés. De son côté, la Banque mondiale verrait son rôle réduit à celui de banquier des pauvres. A charge pour elle le financement des projets de développement de long terme auprès des pays n'ayant pas accès aux marchés financiers internationaux. A ce jour, les autorités américaines se sont démarquées des propositions de ce rapport (auxquelles les Européens sont fermement opposés), mais elles sont néanmoins favorables à une spécialisation et à une clarification des missions des deux institutions.

4 L'aide publique au développement est-elle une source de financement important pour le développement ?

Depuis 1990, la part de l'aide publique au développement n'a cessé de reculer dans le flux total de capitaux en direction des pays en développement. La récente crise financière a cependant remis en cause provisoirement cette évolution du fait du retrait des capitaux privés des pays émergents en crise. Selon les derniers chiffres de l'OCDE, l'aide publique, multilatérale et bilatérale, a atteint 54 milliards de dollars contre 108,5 milliards pour les flux de capitaux privés. L'aide publique des pays industrialisés représente en moyenne un effort équivalent à 0,24 % du produit intérieur brut (PIB), soit un niveau bien inférieur à celui que s'étaient engagés à atteindre les pays développés, il y a quelques années (0,7 %). Les Etats-Unis, avec une aide équivalente à 0,1 % du PIB américain, sont de loin les moins généreux, alors que le Danemark fait un effort dix fois supérieur. L'aide française atteint 0,38 % du PIB. La Banque mondiale tente de mobiliser les donateurs occidentaux en développant un nouveau discours fondé sur l'idée qu'il existe sur la planète des « biens publics globaux » dont la préservation réclame une mobilisation générale. Il s'agit par exemple de la qualité de l'environnement, de la préservation des ressources naturelles ou encore de la lutte contre les épidémies comme le sida.

Le lent aggiornamento de la Banque mondiale

En apparence, il s'agit d'un simple rendez-vous programmé de longue date. Tous les dix ans, la

Banque mondiale produit un rapport consacré à la lutte contre la pauvreté. Cette fois-ci pourtant, le volumineux ouvrage qui sera présenté à l'occasion de l'assemblée annuelle du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale qui se déroule à Prague, du 19 au 27 septembre, est bien plus que cela. *Combattre la pauvreté* – c'est le titre de l'ouvrage – doit tout autant se lire comme une confession à demi-mot que comme un manifeste de la Banque mondiale dans lequel elle se démarque officiellement d'un discours sur le développement fondé jusqu'ici sur les seules vertus des politiques macro-économiques et de l'ajustement structurel. Un aggiornamento qui a pris plus d'une décennie à se concrétiser. De l'extérieur, ce changement a commencé à se dessiner clairement au milieu des années 1990 quand les dégâts sociaux de l'ajustement et la succession des crises financières qui finissent même par ébranler les « bons élèves » asiatiques imposent à la Banque mondiale et au FMI de justifier leurs options. On se souvient de la violente polémique qui éclate en 1998 entre Joseph Stiglitz, l'économiste en chef de la Banque, et Stanley Fisher, son homologue du FMI, à propos du traitement de choc imposé par le Fonds aux pays asiatiques en échange de plans de sauvetage financiers. Mais d'une certaine façon, ce coup d'éclat que le président de la Banque mondiale, James Wolfensohn, cautionne sans intervenir, survient à la fin déjà d'un long pro-

Combattre la pauvreté redevient un objectif prioritaire

cessus de remise en cause à l'intérieur de l'institution. Celle-ci se traduit par la réhabilitation d'un certain nombre d'idées comme le rôle de l'Etat et des institutions, la lutte contre les inégalités qui avaient été balayées avec la victoire des thèses ultralibérales au début des années 1980.

Du coup, éclate au grand jour le différend qui s'est progressivement installé entre les deux institutions et la remise en cause du fameux « consensus de Washington », boîte à penser du développement qui structure depuis vingt ans les relations entre les institutions de Bretton Woods et les pays du Sud avec, pour principal mot d'ordre : libéralisation, privatisation et respect des grands équilibres économiques. En réalité, depuis la fin des années 1980, la question de la lutte contre la pauvreté se pose à nouveau à l'intérieur de la Banque. Ironie de l'histoire, c'est l'économiste en chef de l'époque – un certain Stanley Fisher – qui est en partie chargé de recruter une équipe de spécialistes qui intégrera cette approche sociale à titre expérimental dans la division « dimension sociale de l'ajustement en Afrique ». Sur le terrain, cette expérience se soldera rapidement par un échec mais les hommes resteront dans la place. Parmi eux des économistes comme Martin Ravallion, Christiaan Grootaerd ou Ravi Kambur – coauteurs du

rapport présenté à Prague – imposeront progressivement ce que dans le jargon de la banque on appelle le « *Pro Poor Policy Adjustment* » : de l'ajustement qui ne pénalise pas les pauvres.

De l'avis général, l'arrivée de James Wolfensohn en 1995 au moment où l'institution est la cible de critiques croissantes, a précipité cette conversion. L'ancien banquier d'affaires new-yorkais a très vite recentré le discours de la Banque sur la lutte contre la pauvreté. « *Il se sent investi d'une mission*, explique un familier de la Banque. *et veut imposer une nouvelle vision du développement pour le XXI^e siècle.* » Cette vision porte un nom qui n'a certes pas de quoi spontanément bouleverser d'espérance les pays du sud : « Cadre de développement intégré » (CDI). L'an dernier, ce nouvel instrument a été introduit à titre expérimental dans une douzaine de pays comme la Bolivie, l'Ouganda ou la Roumanie.

NOUVELLE DOCTRINE

De quoi s'agit-il ? Premièrement, c'est une approche qui se veut globale. Elle place en théorie sur un pied d'égalité les objectifs économiques et sociaux. En cela, « Combattre la pauvreté » est l'expression de cette nouvelle doctrine. Le rapport affirme en effet que si la croissance demeure un ingrédient indispensable, elle doit s'accompagner de politiques de redistribution pour profiter au plus grand nombre. Deuxièmement, elle prétend proposer des plans de développement qui seront pleinement endossés par les pays concernés grâce à des négociations les plus larges possible, des élus aux entreprises en passant par la société civile. Ce qui

est une manière d'avouer que de toute façon, les programmes imposés trop brutalement se soldent par des échecs. Enfin, elle reconnaît qu'il n'existe pas de moule unique et que chaque pays doit construire sa propre équation pour sortir de la crise.

Sur le papier, le projet marque en soi une vraie rupture. Mais quelles sont ses chances de s'imposer ? « *James Wolfensohn est un homme seul*, rappelle-t-on dans l'entourage de Lionel Jospin. *Il a dû sacrifier sa principale caution intellectuelle, Joseph Stiglitz, dont la liberté de ton a fini par insupporter les Américains.* » Et pour l'instant, le soutien qu'il est venu chercher auprès des Européens a rencontré un accueil inégal. Au sein de la Banque, il n'a pas jusqu'à présent su s'appuyer sur un numéro deux, ce « mécanicien » qui dans l'histoire de l'institution a toujours été essentiel pour imposer à la base les virages doctrinaux. La complexité du projet suscite aussi beaucoup de scepticisme sur la capacité des pays à le mettre en œuvre.

Enfin, il est une réalité qu'il ne faudrait pas oublier. Pour les pays les plus pauvres : la priorité est aujourd'hui d'obtenir une réduction de leur dette. La négociation engagée depuis le sommet de Cologne en juin 1999 avec le FMI et la Banque mondiale se fait sur des bases qui, elles, n'ont pas changé : de l'argent contre des engagements. Ici l'idéalisme cède vite la place à la *realpolitik*. Surtout quand il s'agit de convaincre des bailleurs de fonds fort peu pressés de s'engager dans un plan qui se veut pourtant, pour certains pays, celui de la dernière chance.

Laurence Caramel

Le boycott financier, nouvelle arme contre l'institution

Le conflit est monté d'un cran entre la Banque mondiale et ses détracteurs. Il ne s'agit plus seulement de multiplier les pétitions, d'empêcher la tenue des assemblées annuelles en faisant affluer des milliers de manifestants à Washington ou à Prague. Cette fois-ci, ils ont décidé de s'attaquer au nerf de la guerre, l'argent, en rationnant les vivres de l'institution qu'ils jugent en grande partie responsable de la misère des pays en développement. « *World Bank bonds boycott!* » (Boycottez les obligations de la Banque mondiale !) est le dernier mot d'ordre qui circule sur le Web planétaire. Cette campagne a été lancée au printemps par un comité regroupant une dizaine de mouvements du Nord comme du Sud parmi lesquels Cinquante ans ça suffit !

L'initiative – qui en réalité avait déjà connu une première version infructueuse il y a quelques années – est surtout menée activement aux Etats-Unis, où deux villes de Californie, Berkeley et Oakland, ont signé une résolution dans laquelle elles s'engagent à ne pas acheter à l'avenir d'obligations de la Banque mondiale. Pour l'instant, la Banque ne veut afficher aucun signe d'in-

quiétude même si elle reconnaît que les obligations qu'elle émet constituent pour elle une ressource vitale pour financer ses projets. L'an dernier, elle a levé quelque 15 milliards de dollars. Son excellente notation auprès des agences de ratings qui lui attribuent la meilleure note (AAA) en fait un placement recherché par les fonds de pension et les collectivités locales. C'est la faille qu'ont décidé d'exploiter les « *boycotteurs* » en appelant les citoyens à se montrer vigiliants sur la façon dont est placé leur argent.

AFFRONTEMENTS

L'impact social et environnemental des projets financés par la Banque mondiale est au centre de l'affrontement entre l'institution et ces militants radicaux, qui à l'évidence restent plus que sceptiques sur le discours de James Wolfensohn, le président de l'institution, en faveur de la lutte contre la pauvreté. Bank Information Center, une organisation indépendante, a ainsi établi une liste des projets qu'il faut, selon elle, absolument annuler. Parmi ceux-là, la construction d'un pipeline de 1 000 kilomètres entre le Tchad et le Cameroun qui entraînerait d'importantes défores

tations et déplacements de population, ou encore le prêt destiné à financer la réforme de la propriété foncière au Brésil dont les contours sont loin d'assurer, selon elle, une redistribution équitable et transparente.

Tous ces projets font l'objet d'une plainte auprès du panel d'inspection de la Banque, un département indépendant chargé d'aider les politiques en cours. En juillet dernier, les organisations militantes ont obtenu un gros succès avec l'annulation d'un prêt à la Chine. Celui-ci devait permettre de développer l'agriculture dans l'ouest de pays mais comportait en contrepartie le déplacement de cinquante-huit mille Chinois au Tibet.

Le boycott des obligations est donc une étape supplémentaire dans la stratégie d'encerclement de la Banque. Mais paradoxalement, si cette entreprise devait réussir, elle conduirait aussi à renchérir le coût du crédit pour des pays en développement qui, faute d'avoir accès aux marchés financiers, n'ont d'autres solutions que de se tourner vers la Banque mondiale pour trouver de l'argent.

L. C.

La Bolivie, terrain d'expérimentation d'une approche globale du développement

LA PAZ
de notre envoyée spéciale

Une boule de coca boursoffle sa joue. Don Paulino moule des briques d'adobe dans ce terrain vague qui surplombe La Paz. Pendant une trentaine d'années, il a creusé le roc dans les boyaux de la mine d'étain de Viloco. En 1986, celle-ci a fermé. Il a atterri à El Alto. « *Depuis, j'ai fait plombier, maçon. Maintenant, je suis bon à rien.* » Dora, vingt-huit ans, analphabète, fait le porte-à-porte pour laver du linge. Elle murmure : « *Ici, nous avons appris à souffrir. Il n'y a pas de travail, donc pas d'argent.* » La tignasse brune des bambins qui s'accrochent à ses jupes a des reflets rouquins, signe d'anémie. Julio pose des pavés. Il lâche : « *Vingt boliviens à la semaine (moins de 30 francs) c'est mieux que trimmer comme une bête pour un sac de vivres, ou ne pas avoir du tout de boulot.* »

Face à la misère de ses ouailles, pas mieux loties que les deux tiers des Boliviens, Monseigneur Jesus Juarez, évêque de El Alto et vice-président de la Conférence épiscopale, s'indigne : « *Est-il possible qu'au début du XXI^e siècle les habitants fassent leurs nécessités dans la rue ? Qu'il n'y ait pas d'électricité ?*

L'ajustement structurel engagé il y a quinze ans a ramené la croissance. Mais le bilan social est désastreux : la misère touche 70 % de la population

Que la violence se multiplie parce qu'il n'y a pas d'emplois ? »

Situé à 4 000 mètres d'altitude, El Alto a poussé comme un champignon, à un rythme annuel de 9 %. Cette croissance effrénée est due à l'exode rural et au dégraissage du secteur public, un processus engagé en août 1985. Ces quinze ans d'ajustement structurel sous l'égide du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale ont entraîné des résultats macroéconomiques spectaculaires : une hyperinflation ramenée de 23 500 % en 1985 à 3,1 % en 1999, une croissance soutenue, bien que modérée (4 %) sur dix ans, et encore très fragile (moins de 1 % en 1999), une aug-

mentation des réserves internationales et des investissements étrangers directs.

Mais le défi de la pauvreté, dans laquelle se débat 70 % de la population, n'a pas été relevé. Le PIB annuel per capita est inférieur à 1 000 dollars. Les indicateurs sociaux sont comparables à ceux des pays africains du Sahara méridional : le taux de mortalité infantile atteint 69 pour 1 000, 10 % des enfants de moins de cinq ans souffrent de dénutrition. La scolarisation ne dépasse guère les classes primaires. Seul le tiers de la population a l'électricité, l'eau potable, le tout-à-l'égout. De l'avis même des responsables politiques qui se sont succédé au pouvoir depuis 1985, cet échec remet en cause non seulement le modèle ultralibéral, mais risque de faire chanceler la démocratie en place depuis 1982.

Elève appliqué des recettes prônées par ses créanciers de la communauté financière internationale, le pays est aussi très endetté. Sa dette extérieure atteignait 4,8 milliards de dollars en décembre 1998, dont 3,2 de dette multilatérale. Il consacrait à son remboursement le tiers des exportations.

C'est pourquoi la Bolivie a été le premier pays latino-américain et le second dans le monde (après l'Ou-

ganda) à bénéficier du programme pilote lancé par le FMI et la Banque mondiale, dans le cadre de l'initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE). Ce plan de sauvetage, approuvé en septembre 1998, avec l'appui de la Banque interaméricaine de développement (BID), principal bailleur de fonds de la Bolivie, entraînera un allègement de sa dette de 760 millions de dollars. En 1999, le pays consacrait l'équivalent de 22,6 % de ses recettes d'exportation au service de la dette. Ce taux sera de 7,5 % en 2005, 2 % en 2018. Cette initiative PPTE 1 a été élargie. Le PPTE 2 a été approuvé en février 2000. Il représente 1,3 milliard de dollars et entraînera une réduction de 30 % de la dette extérieure sur quinze ans, avec un allègement de son service de 115 millions de dollars en 2001 et de 122 millions en 2002. Il est conditionné à la mise en place d'un cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) établi et exécuté par les forces vives de la nation afin d'éviter les détournements de fonds et la centralisme.

En fait, ce CSLP coïncide avec l'objectif gouvernemental de concertation autour d'un programme intégral de développement, établissant un nouveau cadre pour les relations avec la coopéra-

tion internationale. Comme il y a trois ans, un « dialogue national » a réuni, du 28 août au 1^{er} septembre, à La Paz, les délégués de la société civile, pour traiter des quatre piliers de ce programme : opportunité (croissance mieux distribuée), équité (amélioration du niveau de vie des laissés-pour-compte), institutionnalisation (efficacité de l'administration) et dignité (sortir du circuit de la drogue en 2002).

CRITÈRES DE RÉPARTITION

Le « Dialogue 2000 » a décidé démocratiquement de l'assignation des ressources libérées par l'initiative PPTE 2, soit 90 millions de dollars par an. 70 % seront administrés par les municipaux, le reste par les départements. Les critères de répartition, suivant les indicateurs de pauvreté, seront révisés tous les cinq ans. John Newman, représentant de la Banque mondiale en Bolivie, souligne : « *Nous sommes les alliés du gouvernement et de la société civile face à cette stratégie intégrale de développement [...]. Mais nous ne serons pas ses exécutants. Notre mission est une assistance dirigée. Nous exercerons un contrôle fiduciaire des ressources.* » Il formule une critique : « *La société civile et le secteur privé ne se sentent pas assez concernés. L'administration publique*

est encore à la traîne à un niveau inférieur à celui du secrétaire d'Etat. Les agences de coopération internationale sont le secteur le plus dynamique. »

D'autres réserves sont formulées par Javier Gomez, directeur exécutif du Centre d'études pour le développement agraire (CEDLA) : les réformes structurelles ont entraîné « *plus de pauvreté car plus de concentration de la richesse dans peu de mains, avec, parallèlement, une moindre capacité de l'Etat pour combler la brèche. La moitié du budget était financée par la compagnie pétrolière YPFB en 1994. Depuis sa "capitalisation", les impôts sont tombés à 12 %. Et l'entreprise privée n'a pas les ressources pour prendre la relève.* »

Pour sa part, l'économiste Flavio Machicado, superintendant du système de régulation financière (SRJ), exprime ses doutes : « *Prétendre que la société civile surveille l'usage des ressources publiques est une utopie. Dans ce pays qui se vide de sa population rurale, on va paver les rues pour des fantômes. Des entités financières privées, à but non lucratif, capables de produire de la richesse, auraient été plus aptes à prendre en charge cette mission.* »

Nicole Bonnet

Robert McNamara, président de la Banque mondiale de 1968 à 1981

« Lutter contre la pauvreté implique un courage politique qui jusqu'ici a beaucoup manqué »

« Vous avez été le premier président de la Banque mondiale en 1973 à lancer l'idée de plan de lutte spécifique contre la pauvreté, pourquoi ? »

— Parce que cela n'allait pas de soi, tout le monde pensait à l'époque qu'il suffisait de faire de la croissance pour développer un pays et en particulier pour résoudre le problème de la pauvreté. Tout comme une marée montante fait remonter tous les bateaux, les économistes pensaient que la croissance profiterait à tous les segments de la population. C'était bien évidemment une erreur. Nous en avons partout la preuve dans le monde. Dans les pays en développement comme dans les pays riches où il reste des poches de pauvreté quelle que soit la vigueur de l'économie. Or la mission de la Banque mondiale ne consiste pas seulement à faire du développement économique, elle doit aussi se préoccuper de développement humain. Voilà pourquoi j'ai mis la priorité sur la lutte contre la pauvreté en partant de la notion de pauvreté absolue qui est aujourd'hui encore utilisée. Car ce sont ces personnes à la limite de la subsistance qui n'ont accès ni à l'éducation ni à la santé, dont les besoins alimentaires sont à peine assurés, qu'il faut aider en priorité.

— Près de trente ans après cependant, on en est au même point. Que s'est-il passé ?

— La réponse ne vous satisfera pas mais j'en ai fait l'expérience, il est très difficile de mettre en place des politiques efficaces de lutte contre la pauvreté. Pour une raison que l'on oublie souvent : pour donner aux pauvres, il faut prélever une partie de la richesse d'un pays pour la redistribuer et cette idée est dans la plupart des cas rejetée par le reste de la population qui se sent pénalisée. La pensée économique, en tout cas aux Etats-Unis, est aussi dominée par l'idée que des politiques de redistribution importante nuisent à la croissance et qu'au bout du compte cette option pénalise le pays tout entier. Pour ma part, je n'en suis abso-

lument pas convaincu, je pense que l'on peut consacrer des sommes importantes pour la pauvreté sans pénaliser la croissance. Au contraire, en investissant sur les pauvres, en leur donnant les moyens par exemple de se former, de profiter du progrès technique, on enrichit à terme le pays.

— Pour imposer la lutte contre la pauvreté comme priorité nationale, il faut beaucoup de courage et de leadership politique. C'est essentiel et c'est en même temps ce qui a le plus manqué. Je ne jette pas la pierre aux leaders des pays en développement. Nous avons le même problème aux Etats-Unis, même si bien sûr la situation n'est pas vraiment comparable. Nous sommes le pays le plus riche du monde et nous avons 40 millions de pauvres. Aucun homme politique n'a été jusqu'à présent capable de prendre des mesures pour résoudre cette situation.

— Néanmoins, la Banque mondiale s'est elle aussi désengagée de cette question à partir des années 80 pour se préoccuper de stabilisation macroéconomique

— Je ne veux pas critiquer mes successeurs, et vous avez probablement raison, la Banque s'est tournée vers la résolution des problèmes macroéconomiques mais la vraie raison à cela c'est que le monde entier ne se préoccupait alors que de cela. James Wolfensohn a repris le combat de la lutte contre la pauvreté avec passion, il faut s'en réjouir, même si je redoute qu'il ne se heurte comme moi à la faiblesse des leaders politiques.

— Le FMI et la Banque mondiale sont très critiqués par les opinions publiques du Nord comme du Sud. Quelle attitude doivent-ils adopter ?

— Ils doivent répondre aux critiques car, la plupart sont infondées. Beaucoup de ces jeunes manifestants que nous avons vu à Seattle, à Washington et que nous verrons dans les rues de Prague sont pleins de générosité envers les pays du Sud, mais je crois sincèrement qu'ils méconnaissent la réalité. Il est faux de

dire que la pauvreté a augmenté à cause de ces deux institutions.

— L'augmentation de l'aide internationale est-elle indispensable pour permettre aux pays pauvres de sortir de la crise ?

— Oui, ces pays qui n'ont pas accès aux marchés financiers internationaux ont absolument besoin du soutien des autres pays. Mais je veux ajouter : à condition que cette aide soit utilisée à bon escient. De même il est impératif de soulager les plus pauvres du fardeau de la dette. L'attitude des Etats-Unis est pour moi honteuse. Le pays le plus riche est celui qui fait le moins d'effort. Mais je le répète : l'insuffisance de l'aide publique au cours des dernières décennies ou l'imperfection des politiques d'assistance au développement mises en œuvre ne sont pas la cause principale des échecs observés. La faute principale du moins en Afrique subsaharienne revient aux



Robert McNamara

● Ancien secrétaire d'Etat à la défense durant les présidences Kennedy et Johnson, il a été à la tête de la Banque mondiale de 1968 à 1981. Il fut le premier à parler de lutte prioritaire contre la pauvreté dans cette enceinte.

● Agé de quatre-vingt-quatre ans, il fait partie aujourd'hui de la Coalition mondiale pour l'Afrique, un forum intergouvernemental qui milite pour une aide accrue en faveur du continent noir.

gouvernements qui n'ont pas su ou pas voulu prendre les mesures nécessaires. En 1968, les pays d'Afrique et la Corée se trouvaient dans la même situation en terme, de développement. Aujourd'hui, la Corée fait partie des pays industrialisés et la croissance a permis de faire progresser les conditions de vie de l'ensemble de la population. La Chine s'est engagée depuis vingt ans sur la même voie : la croissance et la lutte contre la pauvreté. Les leaders africains n'ont jamais eu cette préoccupation.

— La communauté internationale réfléchit à une redéfinition du rôle de la Banque mondiale et du FMI dans le sens d'une plus grande spécialisation. Qu'en pensez-vous ?

— Je suis sur le principe d'accord, le FMI se concentrant sur la stabilité du système monétaire et la Banque mondiale sur le développement. Mais il faut faire attention à ne pas aboutir à une séparation trop étanche. Le développement économique a besoin de la stabilité monétaire, mais cette stabilité ne doit pas être obtenue grâce à des politiques économiques qui pénalisent les pauvres. Pour limiter ce risque, il faut garder une zone de chevauchement entre les deux institutions.

— Craignez-vous que nous ne réussissions pas à réduire le fossé entre le Nord et le Sud dans les années à venir ?

— Je ne crois pas que la réduction du fossé entre le Nord et le Sud soit un objectif prioritaire même s'il est souhaitable. Je crois d'ailleurs qu'il va continuer à se creuser et que nous ne puissions pas lutter contre cela. En revanche, la priorité de la communauté internationale doit être d'aider les pays les plus déshérités à s'en sortir et de réduire le nombre de personnes qui sont en situation de pauvreté absolue. Si dans vingt ans, la pauvreté a augmenté, nous en porterons la responsabilité. »

Propos recueillis par Laurence Caramel

CHRONIQUE

par Serge Marti

Le retour du baril

Le calendrier est respecté. Chaque année aura fait sa crise. La tourmente financière asiatique avait marqué l'année 1997, le coup de torchon brésilien et la bérézina russe avaient un rendez-vous commun en 1998 tandis que l'année 1999, consacrée à la naissance de l'euro, restera celle de la débâcle de la monnaie unique. L'an 2000 s'annonce comme celui du troisième choc pétrolier, l'envolée du prix du baril de 10 à 35 dollars en un peu plus d'un an rappelant les épisodes douloureux de 1973 et 1979. Au demeurant, en confirmant la bonne santé des cartels. Non seulement ceux-ci ont fort bien résisté au vent de la libéralisation mais l'arrivée de quelques troubles chez les pays producteurs – en tête desquels figure naturellement le président vénézuélien Hugo Chavez – ont redonné un air de contestation à l'organisation.

Le résultat de cette nouvelle crispation est que l'envolée des prix du brut enfonce l'euro (lequel n'en demandait pas tant) tandis que le dollar, alimenté par les achats en nombre de billets verts – seule devise admise pour payer la facture pétrolière – continue à flamber et que les feux clignotants de l'inflation restent au rouge. Certes, l'impact de l'actuel choc pétrolier n'est pas nécessairement comparable, dans ses effets, aux secousses des années 1970. Entre-temps, l'économie mondiale s'est désindustrialisée au profit des services, des économies d'énergie ont été entreprises et les nouvelles technologies n'ont pas de lien avec le cours du baril. Ainsi, les produits pétroliers qui, en 1973, représentaient plus de 20 % des exportations mondiales, n'en constituent plus que 7 % à 8 %. Dans un cercle plus restreint, à l'intérieur de la zone euro, les importations de brut ne représentent plus que moins de 2 % du PIB alors qu'elles comptaient encore pour plus de 5 % durant les années 1970.

Il reste que, si la flambée du prix du baril fait naturellement des heureux au Texas ou chez les pays producteurs – telle l'Algérie qui tire 95 % de ses recettes d'exportation à partir des ventes d'hydrocarbures et qui, grâce à la cagnotte pétrolière, affiche actuellement une hausse de ses recettes budgétaires de 65 % par rapport à l'année précédente et une remontée en flèche de ses réserves de change –, elle fait aussi quantité de victimes. A commencer par les pays émergents importateurs de brut, en Asie, en Amérique latine mais aussi en Europe de l'Est, qui voient doubler leur facture pétrolière et, par ricochet, s'accroître leur dépendance à l'égard d'une dette déjà lourde. A l'inverse de l'Europe et des Etats-Unis (ces derniers disposant d'importants stocks stratégiques), ces nations ont souvent parié sur l'industrialisation pour assurer leur développement et elles consomment souvent plus de pétrole qu'il y a vingt ou trente ans.

Même si le prix du baril redescend à un niveau jugé raisonnable, voisin de 25 dollars, sous l'action conjuguée d'une augmentation – annoncée – de la production de l'OPEP et de « l'amical » pression des Etats-Unis auprès de ses alliés naturels au sein de l'organisation (Arabie saoudite et Koweït), il n'est pas du tout assuré que la décelération aille beaucoup plus loin. Les pays producteurs fortement endettés – Mexique, Russie, Venezuela – ont tout intérêt à maintenir un baril cher. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que si la production de pétrole est encore, en partie, aux mains des pays du cartel, sa distribution qui, elle aussi influe sur le prix à la pompe, est dominée par les grandes compagnies occidentales. Elles aussi touchent en ce moment le jackpot et elles tout intérêt, face à la grogne des automobilistes, à repasser aux gouvernements le baril empoisonné en leur suggérant finement d'abaisser la pression fiscale sur le prix de l'essence. Totalement coincés, ceux-ci, à l'image de la France, vont sans doute se résoudre à cet expédient. Eux sont tenus par un autre calendrier, électoral celui-là.

Bibliographie

- **Développement**, rapport du Conseil d'analyse économique, juin 2000 (éd. La Documentation française, 45 F, 6,86 €).
- **Combattre la pauvreté**, Rapport sur le développement dans le monde 2000/2001, Banque mondiale (consultable sur le Net : www.worldbank.org).
- **Les théories économiques du développement**, Elsa Assidon (Ed. La Découverte, 2000, 128 p., 49 F, 7,47 €).
- **Mondialisation, institutions financières internationales et développement durable**, revue

Archimède et Léonard (hors-série n° 14, été 2000, 90 F, 13,7 €).

● **Un nouveau modèle économique, développement, justice, liberté**, Amartya Sen (éd. Odile Jacob, 2000, 189 F, 29 €).

● **Le FMI, de l'ordre monétaire aux désordres financiers**, Michel Aglietta et Sandra Moatti (éd. Economica, 2000, 98 F, 14,94 €).

● **Coopération pour le développement**, rapport 1999 de l'OCDE (295 F, 45 €, consultable sur le Net : www.oecd.org).

L'Union européenne pousse à la réforme du système financier international

Même si l'amélioration du système financier international ou la lutte contre la pauvreté ne figurent pas officiellement parmi les priorités affichées de la présidence française de l'Union européenne pour le deuxième semestre en cours, le calendrier des événements prévus d'ici à la fin de l'année devrait permettre aux Européens, et notamment aux Français de « pousser » plus efficacement les idées qui leur tiennent à cœur et d'accélérer les dossiers en cours.

Le rôle des institutions de Bretton Woods va être pour la première fois débattu depuis la parution, au printemps, du rapport Meltzer. Ce document, rédigé à la demande d'un Congrès américain particulièrement hostile au Fonds monétaire international (FMI), a alimenté un houleux débat sur les missions respectives du FMI et de la Banque mondiale. L'actuelle administration américaine ne semble pas encline à céder aux recommandations du professeur Meltzer de confiner le FMI à un rôle de prêteur à court terme et son institution jumelle, la Banque mondiale, à celui d'une institution caritative, uniquement soucieuse des pays très pauvres. En revanche, personne ne sait encore vraiment quelle est la position du nouveau directeur général du FMI, l'Allemand Horst Köhler, qui esquivait à Prague son baptême du feu.

Les Européens, qui bénéficient du même poids que les Américains au sein du conseil d'administration (environ 17 %), font bloc pour ne pas remettre en cause le rôle central du FMI. Fin juin, Lionel Jospin s'est prononcé pour la création de « deux instances de politiques d'orientation et de décision » afin de « renforcer la légitimité » des deux institutions. Il a insisté sur l'attache-

Les Quinze entendent profiter de la présidence française pour avancer aussi sur les dossiers des nouvelles réglementations économiques et de la lutte contre le blanchiment des capitaux

ment de la France à ce que le FMI « demeure une institution à vocation universelle. »

Les nouvelles réglementations économiques internationales sont un autre sujet sur lequel la France s'est montrée particulièrement en pointe. « La présidence française accordera la priorité aux actions de lutte contre la délinquance financière », peut-on lire dans le document non public adressé par Paris à l'ensemble de ses partenaires en juin. « Elle s'emploiera, à la suite de la présidence portugaise, à aboutir à un accord politique sur la proposition de directive sur la lutte contre l'utilisation du système financier aux fins de blanchiment. » Dans son discours prononcé le 4 juillet devant le Parlement européen, le président de la République avait souligné cette volonté de la présidence française de « mettre l'accent sur la lutte contre la drogue et la criminalité financière qui lui est si souvent associée. L'Europe devra en particulier contribuer à l'adoption de mesures permettant de combattre efficacement le blanchiment des capitaux,

en soutien à l'action menée dans le cadre du G7 ».

Jacques Chirac est revenu sur ce thème fin juillet à Okinawa lors du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays industrialisés, rappelant la détermination de la France à lutter contre le cybercrime financier. Depuis le sommet de Lyon, où la France avait lancé cette croisade, les choses ont progressé. Une liste noire des « pays non coopératifs » a été récemment publiée par le Groupe d'action financière (Gafi). Il reste à franchir un pas supplémentaire : envisager, à l'échelle européenne et internationale, les sanctions à prendre à l'égard des territoires qui ne reformeraient pas leur législation pour lutter efficacement contre le blanchiment d'argent sale. Pour donner une impulsion décisive à ces différents sujets, la présidence française a prévu la tenue d'un conseil conjoint des ministres de l'économie et des finances et des ministres de la justice et de l'intérieur le 17 octobre.

FONDS SPÉCULATIFS

Au chapitre des nouvelles réglementations internationales permettant une meilleure stabilité financière mondiale figure également le cas des fonds spéculatifs (hedge funds), qui échappent largement à la réglementation prudentielle en vigueur dans l'ensemble des pays de l'OCDE, le contrôle des centres off-shore, considérés comme les « trous noirs » de la planète financière, et l'implication du secteur privé dans les crises. La présidence française devrait veiller à ce que ces sujets, qui font partie de la réforme du système financier international entamée par les membres du G7, progressent. Elle cherchera notamment « à ce que la libéralisation financière ordonnée, qui fait sur le principe l'objet d'un large consensus au ni-

veau international, soit effectivement mise en œuvre au profit des pays en développement », précise un ministre de l'Union.

Les pays en développement sont au cœur des préoccupations internationales. Le programme de réduction de la dette des pays pauvres les plus endettés devrait entrer dans une phase plus active. Sur les 39 pays éligibles à ce programme, neuf sont déjà arrivés au point de décision. D'ici à la fin de l'année, l'objectif de la communauté internationale est de porter ce nombre à 21. Première à proposer une annulation totale de la dette bilatérale à ces pays en plus de l'effort consenti par les institutions multilatérales et les banques de développement, la France devrait veiller particulièrement à ce que ce calendrier soit respecté.

Enfin, c'est au cours de la présidence française que sera mise en œuvre la nouvelle convention entre l'Union et les pays de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), dite Lomé V. Paris s'est engagé à assurer le dynamisme de la politique européenne de coopération en privilégiant les conditions d'un développement durable. Plus particulièrement pour l'Afrique, elle cherchera à améliorer la concertation en matière de prévention et de règlements des conflits.

Ces différents thèmes font partie de l'agenda international. Mais, si aucune initiative nouvelle n'est à attendre à Prague dans le domaine de l'architecture financière internationale ou la réduction de la pauvreté au cours de la présidence française, les Européens semblent déterminés à les faire progresser rapidement au cours des quelques mois qui les séparent du Conseil européen de Nice, en décembre.

Babette Stern

futurestep™

An executive recruitment consultancy from

KORN/FERRY INTERNATIONAL THE WALL STREET JOURNAL

Pour votre carrière, faites jouer nos relations.

Rendez-vous en page XIII

Connectez-vous dès maintenant sur www.futurestep.fr

La Commission demande 375 postes d'administrateur supplémentaires

BRUXELLES

de notre bureau européen
Pour faire correctement son travail, la Commission a besoin de personnel supplémentaire. Le 4 septembre, Michael Schreyer, commissaire chargée du budget, a donc réclamé 375 postes de plus pour 2000 et 2001 au Parlement européen, qui constitue, avec le Conseil, l'une des deux branches de l'autorité budgétaire. Cette demande permet de prendre en compte les recommandations formulées par le Comité des sages au lendemain de la chute de la Commission Santer, en septembre 1999. Ce comité d'experts indépendants avait conseillé à la Commission de se fixer des priorités politiques, et d'adapter ses moyens à ces priorités : il voulait ainsi empêcher que l'exécutif, submergé de demandes du Conseil et du Parlement, ne sous-traite certaines activités à des sociétés extérieures, dans des conditions incertaines.

Au mois de mars, la Commission s'est engagée, dans un *Livre blanc* sur sa réforme interne, à faire de la « gestion par activités », expression barbare qui désigne le fait de mettre en évidence, dans le budget, le coût de chaque mission, au moyen d'une comptabilité analytique. En attendant, elle a procédé à un douloureux exercice d'auto-critique pour déterminer ses priorités politiques. Sous l'autorité de chaque commissaire, les directeurs généraux ont dû faire l'inventaire des tâches auxquelles ils renonceraient s'ils disposaient de 5 à 15 % de crédits en moins, afin qu'ils distinguent bien les occupations essentielles de celles qui sont secondaires. Leur copie a été scrupuleusement examinée par un groupe de pilotage, qu'animaient Romano Prodi, le président de la Commission, et dont faisaient partie les commissaires Neil Kinnock

L'exécutif européen veut renforcer ses effectifs pour 2000 et 2001. Il souhaite faire bénéficier d'une retraite anticipée six cents agents d'exécution

(réforme interne), Michael Schreyer (budget), Franz Fischler (agriculture) et Pascal Lamy (commerce). Ce groupe a proposé des arbitrages qui ont été validés par le collège des commissaires en juillet.

La Commission considère que six secteurs doivent obtenir des renforts en effectifs : il s'agit d'abord des relations extérieures, le commissaire Chris Patten ayant vigoureusement dénoncé la lenteur avec laquelle est acheminée l'aide communautaire ; puis viennent les fonds structurels, qui représentent 40 % du budget de l'Union, et dont la cogestion avec les Etats-membres, critiquée par le Parlement, devrait faire l'objet d'un meilleur contrôle ; ensuite serait concernée la concurrence, secteur qui ne cesse de prendre de l'importance en raison de l'augmentation du nombre des fusions ; le quatrième secteur bénéficiaire serait la qualité de la vie (santé publique, sécurité alimentaire, environnement - sujets hautement sensibles depuis les affaires de la vache folle et de la dioxine) ; la justice et les affaires intérieures (Jai) devraient bénéficier d'une centaine de juristes en plus, pour que la Commission réalise le programme de travail que

lui a confié le Conseil européen de Tampere. Enfin, la poursuite de la réforme nécessiterait l'arrivée de 95 personnes.

REDÉPLOIEMENTS

Au total, la Commission a besoin de 1 254 postes d'administrateur pour remplir des tâches intellectuelles telles que l'élaboration de textes juridiques, l'encadrement ou le contrôle des activités de gestion. Elle estime qu'elle peut en gagner 537 grâce à des suppressions ou des réductions d'activités (publications, documentation, promotion) ainsi qu'à des rationalisations ou des simplifications de procédures (financières, notamment). Les personnes concernées par ces redéploiements bénéficieraient d'un important programme de formation, dont les crédits devraient doubler d'ici à 2001.

La Commission souhaite aussi

faire partir à la retraite, de manière anticipée, 600 fonctionnaires d'exécution âgés de 55 ans, auxquels seraient offerts 65 % de leur traitement jusqu'à l'âge de 65 ans. Elle espère voir partir les agents les plus démotivés ou ceux dont le reclassement serait difficile. Elle s'attend à de très nombreuses demandes, beaucoup de fonctionnaires, originaires du Sud, notamment, ayant le mal du pays. Elle se propose d'abandonner 342 de ces postes, pour n'en réclamer que 375 à l'autorité budgétaire. Son plan pourrait obtenir le soutien du Parlement, soucieux de faire respecter les prescriptions des sages, mais il risque de faire l'objet de réticences au Conseil, les Etats-membres n'ayant guère envie de financer de nouveaux emplois d'eurocrates.

Rafaële Rivais

Démantèlement programmé des BAT

La Commission Prodi tient manifestement compte des critiques adressées par les sages à la Commission Santer. Elle vient de faire l'inventaire des fameux « bureaux d'assistance technique » (BAT), entités privées auxquelles la précédente Commission, faute de moyens, avait délégué d'innombrables tâches, dans des conditions critiquables (contrats mal rédigés, mal appliqués, mal contrôlés). La Commission a recensé 124 BAT (85 dans le domaine des actions extérieures, 39 dans le secteur des fonds structurels), représentant une dépense de 133,6 millions d'euros en 1999. Elle a constaté que certaines des tâches exercées par eux relevaient de la puissance publique.

La Commission a décidé que les missions de puissance publique devaient être confiées à du personnel statutaire, qu'il soit intégré à l'exécutif, ou détaché dans de nouvelles entités administratives qui seront à créer. La Commission entend en effet demander au Conseil l'institution d'« agences d'exécution », qui permettraient d'employer à la fois du personnel de droit privé, pour assumer les fonctions d'exécution, et des fonctionnaires détachés, pour assumer les fonctions de contrôle. Au total, la commission ne souhaite conserver que 25 de ses BAT (6 aux relations extérieures, 19 aux fonds structurels), et transformer les 99 autres.

Les agences pourraient hériter non seulement des tâches des BAT, mais aussi d'activités actuellement assumées par la Commission, celle-ci désirant ne plus s'occuper que de la conception des politiques, et non de leur mise en œuvre.

Werner Seifert, l'architecte malheureux d'une grande Bourse européenne

FRANCFORT

de notre correspondant

Allure bonhomme, lunettes rondes, Werner Seifert cultive la décontraction. Il arrive d'apercevoir le président du directoire de la Deutsche Börse sans cravate, courir de réunion en réunion dans les couloirs de la Bourse de Francfort. Un objet ne le quitte jamais : sa pipe, qu'il allume dès que la pression monte. C'est-à-dire souvent. M. Seifert est grand amateur de jazz et, à l'occasion, ne répugne pas à jouer du saxophone devant ses collaborateurs. Voilà pour le côté « détendu » de ce Suisse au physique de judoka.

Mais gare ! Cette apparente nonchalance est trompeuse. A cinquante et un ans, le patron de la Deutsche Börse est aussi, en interne, redouté pour ses coups de colère. Certains dénoncent ses méthodes de management, un peu brutales. D'autres gardent un cuisant souvenir de son art de l'approche : en 1998, M. Seifert avait créé la surprise en tendant la main à Londres après avoir mené de discrets pourparlers en vue d'une alliance avec la Bourse française. Une « trahison » qui avait causé un profond émoi à Paris.

POKER MENTEUR

De fait, M. Seifert est un des bulldozers de la finance européenne. Visionnaire et controversé, l'homme demeure un des acteurs clés du poker menteur qui oppose les principales Bourses du Vieux Continent. Début mai, Werner Seifert pensait avoir joué son atout maître, en lançant la fusion des Bourses de Francfort et de Londres. Le projet était une réponse à la naissance d'Euronext, initié quelques semaines plus tôt par Paris, Amsterdam et Bruxelles. Sur le papier, il avait belle allure. La « super-Bourse » serait devenue, à coup sûr, la plus importante du Vieux Continent, concentrant plus de la moitié des

Le projet s'est heurté à une vive résistance à Londres et à Francfort

échanges. Mais le projet a capoté, mardi 12 septembre. Les Britanniques ont jeté l'éponge pour pouvoir se défendre d'un assaillant surprise : le modeste suédois OM Gruppen, l'exploitant de la Bourse de Stockholm, a lancé fin août une offre hostile sur le London Stock Exchange (LSE).

Une vraie défaite pour Werner Seifert, qui avait mis toute son énergie, cet été, dans la défense de « son » concept. Le projet, ambitieux et complexe, a déclenché une vive résistance, à Londres et à Francfort. Pour M. Seifert, le lieu d'implantation des plates-formes d'échanges n'a plus grande importance, à l'heure du tout électronique, mais nombreux sont ceux, sur les deux places, qui craignaient de passer sous la coupe de leurs rivaux. Après une forte croissance, Francfort refusait de devenir la « succursale », selon un opposant, de la capitale britannique, première place financière européenne. De leur côté, certains milieux d'affaires anglais ont vu dans le rapprochement avec Francfort une entrée déguisée dans l'euro. Et n'ont pas voulu sacrifier un des derniers joyaux de la Couronne.

Entre M. Seifert, l'entrepreneur, et les courtiers actionnaires du LSE, le courant n'est pas passé. Un choc culturel que le Suisse, qui dit n'avoir que faire du drapeau qui flotte au-dessus des Bourses, avait un peu sous-estimé. « Le patron de la Deutsche Börse aime pourfendre le poids des traditions politiques, mais il s'est fait rattraper par le côté irrationnel de ce

genre de dossier. Pour lui, la localisation de l'ordinateur organisant les échanges n'a plus grande importance ; ce n'est pas le cas pour tout le monde », observe un banquier proche de la Bourse de Francfort.

Pourtant, sur le fond, les intuitions de M. Seifert ne sont pas contestées. « Avec Jean-François Théodore, à la Bourse de Paris, Werner Seifert est un des dirigeants du secteur les plus visionnaires, un de ceux qui ont su faire évoluer les mentalités », dit un professionnel français. Aux commandes de la Bourse de Francfort depuis 1993, cet ancien de Mc Kinsey fut un des architectes de son développement. C'est sous son égide que celle-ci a pu, petit à petit, prendre définitivement l'ascendant sur les autres places allemandes. M. Seifert a très vite misé sur les cotations électroniques pour doper le volume d'échanges réalisés sur les



Werner Seifert

● Né à Winterthur, en Suisse, en juillet 1949, Werner Seifert a fait, de 1968 à 1978 des études de gestion en Allemagne. Son doctorat lui permet de se spécialiser dans les théories de l'organisation.
 ● Associé chez Mc Kinsey Allemagne, de 1982 à 1986, il occupe de 1987 à 1993 un poste de dirigeant dans le groupe Suisse de Réassurance, à Zurich avant de prendre la tête de la Bourse de Francfort.

bords du Main, et assécher ses rivales régionales. Il a su installer Francfort au premier rang des produits dérivés, à travers Eurex, en étroite association avec la Bourse de Zurich. Autre succès, la création du Neuer Markt, le marché des valeurs de croissance, en 1997. Fort aujourd'hui de plus de trois cents sociétés cotées, celui-ci a très vite creusé l'écart avec ses homologues européens. La Bourse version Seifert doit être gérée comme une entreprise.

ALLIANCES

Le patron de la Deutsche Börse a été un des premiers à vouloir construire une plate-forme affiliée des contraintes nationales. Un peu partout dans le petit monde des Bourses européennes, l'heure est en effet aux alliances. La naissance de l'euro a changé les habitudes des investisseurs, qui veulent avoir accès, au moindre coût, aux valeurs des différents pays de l'Union. Les Bourses traditionnelles cherchent donc à se regrouper pour faciliter les transactions, mais aussi répondre à la concurrence annoncée des plates-formes de cotation électroniques. Une stratégie délicate à mettre en œuvre.

Pour de nombreux observateurs, l'échec d'ix pourrait condamner celui qui rêvait de s'installer à Londres pour en prendre les rênes. La Deutsche Börse est isolée, et, pour ses détracteurs, M. Seifert n'est pas le mieux placé pour la sortir de l'impasse. En quelques mois, il ne s'est pas fait que des amis. Son contrat vient d'être renouvelé pour cinq ans, jusqu'en 2006. A la tête du conseil de surveillance de la Deutsche Börse, Rolf Breuer, président du directoire de la Deutsche Bank, lui a réexprimé son « entière confiance ». Mais il est encore trop tôt pour savoir si M. Seifert mènera à bien sa mission.

Philippe Ricard

DANS LES COULISSES DE L'UNION

par Nicolas-Jean Brehon

Le protectionnisme agricole

Le régime des échanges agricoles reste un sujet majeur de contentieux entre les régions du monde, en particulier entre l'Europe et les Etats-Unis. Pendant longtemps, l'Europe a eu l'avantage et l'inconvénient de soutenir ses productions par le système le plus élémentaire qui soit : taxations des importations et subventions à l'exportation. L'accord de Marrakech, conclu dans le cadre du GATT en 1994 après sept ans de négociations, n'a pas purgé les conflits. Conformément à l'article 20 de l'accord, les discussions ont repris à Genève, en mars dernier. Elles devraient prendre un tour plus actif au début 2001, après les échéances électorales américaines.

Premier sujet : les restrictions aux importations. Dans le but d'assurer son indépendance agricole et/ou de reconquérir son marché intérieur, l'Europe a longtemps pratiqué ce qu'on peut appeler un protectionnisme primaire, par le biais des prélèvements agricoles. Contrairement aux droits de douane classiques, fixes ou proportionnels, les prélèvements agricoles sont des taxes sur les importations, d'un montant variable calculé par différence entre le prix mondial et « le niveau de prix qu'il était convenu d'atteindre à l'intérieur de la Communauté ». En fait, le prix de production intérieur. Ce mécanisme d'ajustement automatique, qui ne concernait cependant pas les nombreux pays couverts par des accords préférentiels, a été supprimé en 1994 au profit d'un système banalisé dit d'équivalents tarifaires, comparables à des droits de douane. Etait également prévu une réduction des droits de douane de 36 % en moyenne sur cinq ans, sauf application d'une clause de sauvegarde, ainsi qu'un accès minimal au marché intérieur de 5 %.

Apparemment, les engagements ont été tenus. Les prélèvements agricoles, qui constituaient une ressource du budget communautaire de l'ordre de 2 milliards d'euros au début des années 90, ont été progressivement supprimés et leur remplacement par des droits de douane est total depuis 1999. En France, sur les 8,7 milliards de francs de droits de douane prélevés cette année-là, 400 millions viennent des importations agricoles.

Néanmoins, les avancées se sont avérées moins décisives qu'on ne le pensait. Le niveau de protection reste élevé et la baisse est compromise par le recours, plus fréquent que prévu, à la clause de sauvegarde qui autorise l'imposition de taxes supplémentaires. Cette mesure, courante pour certains secteurs (le sucre par exemple), intervient quand le prix des produits importés diminue trop ou que les volumes importés augmentent trop. L'application de la clause d'ouverture minimale du marché intérieur reste également délicate. Les questions portent sur le périmètre et la période de référence. Prenons l'exemple des viandes. L'accès des 5 % concerne-t-il les viandes, les viandes blanches, ou la seule viande de porc ? Chacun, aujourd'hui, négocie le périmètre qui lui convient le mieux. En consolidant les importations au niveau des viandes blanches par exemple, qui incluent les moutons de Nouvelle-Zélande, l'Europe limite, de fait, les importations sur le porc. Par ailleurs, selon que l'on calcule une ouverture sur le marché des années 1986-1988, comme le prévoyait l'accord, ou sur celui des années 2000, les importations peuvent doubler d'un seul coup. Le prochain élargissement, qui fera entrer dans le marché communautaire des productions jusqu'alors considérées comme extérieures, est lui aussi susceptible d'ouvrir le champ à de nouvelles importations.

Deuxième sujet : les subventions aux exportations. L'Europe a recours au système des restitutions, des subventions à l'exportateur qui compensent la différence entre le prix intérieur et le prix mondial, par hypothèse inférieur. Contrairement au système des prélèvements agricoles, dont il est l'exact pendant, le système des restitutions est toujours en vigueur même si, en 1994, les partenaires se sont engagés à réduire le montant des subventions de 36 % et des exportations subventionnées de 21 % par rapport à la moyenne 1986-1990, d'ici 2000.

La diminution a bien été entamée. Les restitutions ont été réduites de moitié entre 1993 et 1998, passant en Europe de 10,1 à 4,9 milliards d'euros. La France, premier exportateur agricole de l'Union, est aussi le premier bénéficiaire des restitutions avec environ 23 % du total.

Malgré cette baisse, le dossier des aides aux exportations reste particulièrement délicat. Un premier débat oppose les partenaires commerciaux. Les Etats-Unis, outre des conditions de production favorables, entretiennent la fiction de prix agricoles bas par une panoplie de soutiens publics indirects : prêts préférentiels, crédits à l'exportation, prix garantis déguisés par le rachat du différentiel entre le prix de vente et le prix officiel (loan deficiency payment), achats publics massifs via l'aide alimentaire internationale, utilisation des filiales exportatrices qui permettent des exonérations d'impôt sur les bénéfices...

Le débat est aussi interne à la Communauté. D'une part, l'application du système des restitutions s'avère extrêmement complexe car le montant varie selon la nature, la qualité, la quantité et la destination des produits. D'autre part, les restitutions s'appliquent aux secteurs qui maintiennent des prix intérieurs supérieurs aux prix mondiaux. C'est le cas du lait et de la viande bovine qui absorbent à eux deux la moitié des restitutions. Des secteurs fragiles qui supporteront mal des réformes majeures comme celle qu'a connue le secteur des céréales par exemple, avec une forte baisse des prix intérieurs compensée par des aides directes aux agriculteurs.

LE GUIDE 2001

Rebondir
 www.rebondir.fr

CV

et
LETTRES DE MOTIVATION

200 CV et lettres de motivation analysés et commentés.

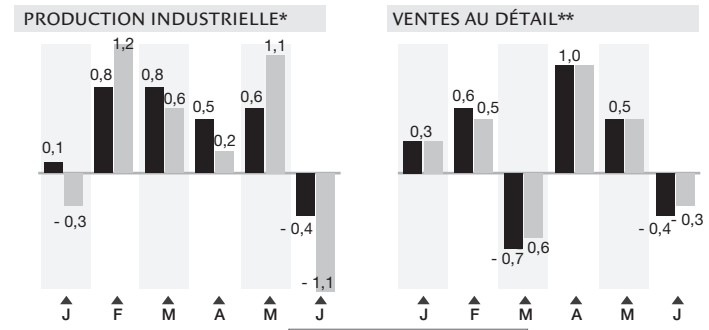
■ Les règles fondamentales pour rédiger son CV et écrire sa lettre de motivation.
 ■ Envoyer une candidature sportive. Répertoire.

En vente en librairie
www.rebondir.fr

EUROPE

La production industrielle en baisse

Evolution par rapport au mois précédent

* corrigées des variations saisonnières
** corrigées des jours ouvrables et des variations saisonnières

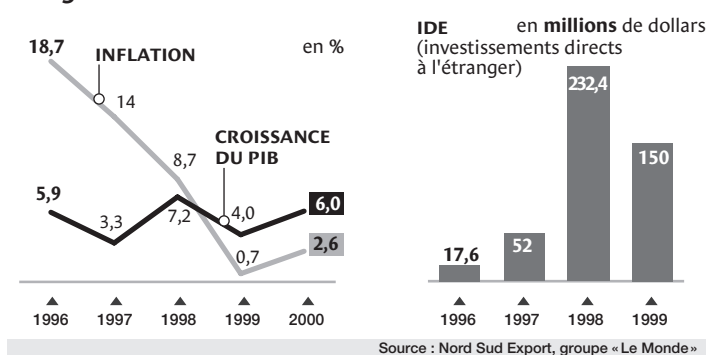
■ **APRÈS UNE AUGMENTATION** continue depuis janvier 2000, la production industrielle de la zone euro a enregistré une baisse de 0,4 % en juin 2000 par rapport à mai. Seuls les biens de consommation non durables ont progressé en juin au même rythme que mai (+0,8 %). La baisse la plus forte est observée pour les biens de consommation durables (-2,4 %).

■ **PARALLÈLEMENT, LES VENTES** du commerce de détail ont diminué en juin 2000 (-0,4 %) par rapport au mois précédent: il s'agit de la première diminution observée depuis le début de l'année.

■ **S'AGISSANT DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE**, c'est au Danemark que la baisse a été la plus forte en juin (-10,6 %); l'Allemagne, quant à elle, a enregistré un repli de 3,8 %, alors qu'en France la baisse s'établissait à -0,6 %.

PAYS ÉMERGENTS

Légère amélioration en Arménie



Source : Nord Sud Export, groupe « Le Monde »

■ **AVEC UN PIB PAR HABITANT DE 480 DOLLARS**, l'Arménie est un pays pauvre qui cumule les handicaps. Enclavé, il souffre d'un manque de ressources et de mauvaises conditions climatiques. Le pays a aussi été touché par la crise russe.

■ **POUR AUTANT, LA SITUATION** économique devrait connaître une légère amélioration en 2000 en raison des mesures de rigueur adoptées par le gouvernement d'Erevan et du soutien des institutions financières internationales.

■ **LE PROBLÈME MAJEUR DU PAYS** est sa situation politique fragile ainsi que le conflit autour de l'enclave du Haut-Karabakh, qui entrave tout développement. C'est la raison pour laquelle les investissements directs étrangers restent faibles (Nord Sud Export, Groupe « Le Monde »).

Les indicateurs économiques internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 11	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
PRODUCTION INDUSTRIELLE (juin 00, en %)											
Sur un an	3,7	3,8	3,8	2,3	7,7 (mai)	-0,8	4,6	5,1	2,6	6,1 (mai)	6,4 (mai)
Sur un mois	-1,1	-0,4	-3,8	-0,6	2,0 (mai)	-0,6	-0,7	2,8	0,1	0,5 (mai)	0,2 (mai)
PRIX À LA CONSOMMATION (juil. 00, en %)											
Sur un an	2,2 *	2,4 *	2,3	5,1	3,7	2,0 *	2,6	2,8 *	1,0	3,5	-0,7 (juin 00)
Sur un mois	0,0 *	0,2 *	0,7	1,4	0,6	0,2 *	0,2	0,3	-0,5*	0,2	-0,3 (juin 00)
PIB EN VOLUME (1^{er} trimestre 00, en %)											
Sur un an	3,3	3,7	2,3	5,1	4,2	3,4	3,0	4,4	3,0	5,3	0,7
Sur trois mois	0,8	0,9	0,7	1,4	1,4	0,7	1,0	1,0	0,5	1,2	2,4
DÉFICIT PUBLIC/PIB (en %)											
1999	-0,7	-1,2	-1,2	-0,9	-1,1	-1,8	-1,9	0,5	1,2	1,6 (1998)	-6,1 (1998)
DETTE PUBLIQUE/PIB (en %)											
1999	68,1	72,2	61,1	114,4	63,5	58,6	114,9	63,8	46,0	57,4 (1998)	99,9 (1998)
SOLDE COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards d'euros, juin 00)											
1999	-5,0	1,5	3,6 (mai)	1,6	-4 (avril)	0,2	-0,7	0,1	-4,2 (mai)	-36,5 (mars)	13,2 (mars)
INVESTISSEMENT (FBCE) (1^{er} trimestre 00, en %)											
Sur trois mois	1,61	1,87	2,1	3,1	1,8	1,7	1,2	1,7	-1,1	3,6	1,2
* provisoire ** source Commission européenne *** Luxembourg inclus											

Pour plus d'informations : <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>

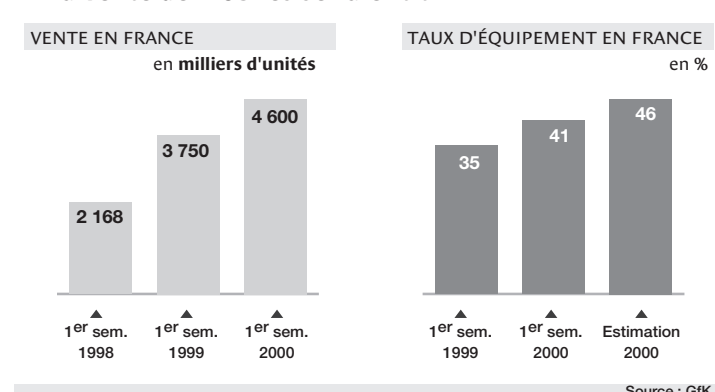
Les indicateurs français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSUMMATION DES MÉNAGES (en produits manufacturés)		
	+0,1 % (juin)	+6,2 %
TAUX D'ÉPARGNE		
	15,5 % (1 ^{er} trim. 00)	-0,9
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES		
	+0,3 % (1 ^{er} trim. 00)	+1,8
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs) (CVS, CJO)		
	+7,4 MdF (juin 00)	-4 MdF
	+86,7 MdF (00/99)	-36 MdF
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES*		
	+3 (juillet)	-8 **
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE* opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production		
	+40 (juillet)	+12 **
CRÉATIONS D'ENTREPRISES		
	23 150 (juillet)	+2,7 %
DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES***		
	3 177 (juin)	+2,8 %
* solde de réponses, cvs, en % ** solde net douze mois auparavant *** par date de publication		

Sources : Insee, Douanes

INNOVATION

La vente de mobiles se ralentit



Source : GfK

■ **LE TAUX D'ÉQUIPEMENT** en téléphones mobiles devrait atteindre 46 % en France au début 2001, estime l'institut d'études de marché GfK.

■ **L'AUGMENTATION DE 40 %** du prix des offres prépayées entre décembre 1999 et juin 2000 explique le ralentissement des ventes au premier semestre 2000.

■ **60 % DES VENTES** avaient eu lieu durant le dernier trimestre en 1999. Tout est encore à jouer, estime donc GfK, pour qui « le marché, plus équilibré, demeure plus que jamais dynamique ».

■ **LES MOBILES WAP** (qui permettent d'accéder à Internet) ont représenté moins de 1 % des ventes de mobiles durant le premier semestre.

Mexique : les cinq défis de Vicente Fox

L'horizon paraît rose pour le Mexique et pour le président élu, Vicente Fox, qui prendra ses fonctions le 1^{er} décembre. La croissance, de 5 % par an en moyenne depuis 1996, a grimpé à 7,6 % au premier semestre 2000. Ce résultat laisse prévoir que les 4,5 % escomptés pour l'année par le gouvernement sortant seront dépassés - à Mexico, on parle de 6,8 % -, ce qui permet de relever à 5 % les perspectives pour 2001. Déjà, le taux officiel de chômage est au plus bas.

Croissance « vertueuse ». L'inflation diminue : moins de 9 % en glissement annuel - donc vraisemblablement 8,5 % au plus en fin d'année, ce qui permettrait de descendre à 7 % l'an prochain. Le peso, qui flotte librement depuis 1995, est stable depuis un an et tend même à monter. Malgré un léger dérapage des dépenses au premier semestre - élections obligent -, le déficit public devrait rester proche de 1,2 % en 2000.

Enfin la progression des exportations (24 % sur les sept premiers mois) n'est que très partiellement due à la hausse des prix du pétrole : les produits manufacturés fournissent 70 % des ventes mexicaines à l'étranger, le pétrole moins de 7 %. Malgré une montée parallèle des importations, le déficit des paiements courants devrait rester inférieur à 3,5 % du produit intérieur brut, contre 7 % en 1994 ; il serait couvert aux trois quarts par l'investissement étranger direct, qui atteindrait 12 milliards de dollars, contre 11 mil-

Une hausse de la consommation à surveiller, un système bancaire fragile, la dépendance envers les Etats-Unis, la pauvreté et le déficit budgétaire sont les chantiers qui attendent le nouveau président du pays

liards les dernières années. Tombées à zéro au début de 1995, les réserves atteignent 33 milliards de dollars, bien que le Mexique ait remboursé ceux qui l'ont sauvé de la crise monétaire de 1995. D'ailleurs, l'équipe sortante s'est assuré un confortable « blindage » de 23 milliards de crédits potentiels en cas de malheur.

Mais derrière chacun des succès se cache un défi pour la présidence de Vicente Fox (fin 2000 - fin 2006). Premier défi : celui de la croissance. A court terme, le souci est plutôt d'éviter une hausse trop forte de la consommation entraînant une remontée des prix et une accélération des importations. La Banque centrale a déjà annoncé une politique monétaire plus stricte. Mais une hausse marquée des taux d'intérêt risquerait de freiner la production, d'attirer encore plus de capitaux volatils - déjà les investissements « de portefeuille » ont bondi en 1999.

Jusqu'ici, les pouvoirs publics ont réussi le bon dosage. Mais, à terme, un deuxième défi va se poser : celui du financement de l'investissement. Ce dernier a augmenté de 10 % au premier semestre ; il représente 23 % du PIB : niveau relativement élevé pour l'Amérique latine, mais insuffisant pour un pays en développement. Comment le finan-

cer ? Le taux d'épargne (monté à 22 %, plus que la moyenne latino-américaine) sera difficile à maintenir et, plus encore, à accroître, comme le voudrait Vicente Fox.

D'autre part, le crédit fait défaut, par suite de l'effondrement des banques qui avaient imprudemment prêté avant 1995. Malgré la reprise des mauvaises dettes par l'Etat, le rachat de certains établissements par des banques étrangères et le renforcement des ratios prudentiels, le système demeure fragile, d'abord parce que le montant des dépôts est faible (7 % seulement des Mexicains possèdent un compte). Les prêts à l'économie n'ont cessé de diminuer. L'absence de crédit risque de handicaper le développement des PME, qui ne peuvent faire appel aux marchés des capitaux ou aux banques étrangères.

Troisième défi : celui de la dépendance. Les exportations, qui ont triplé depuis 1993, ont tiré la production et l'investissement. Mais 88 % vont aux Etats-Unis : la proportion n'a fait que s'accroître depuis le début de l'Accord de libre-échange nord-américain (Alena), en 1994. Le commerce avec l'Amérique latine a décliné malgré la signature de multiples accords de libre-échange (mais il manque les pays les plus importants, Brésil et Argentine). Celui avec l'Europe encore plus. Le traité de libre-échange avec l'Union européenne, entré en vigueur cette année, peut-il renverser la vapeur ?

USINES-TOURNEVIS

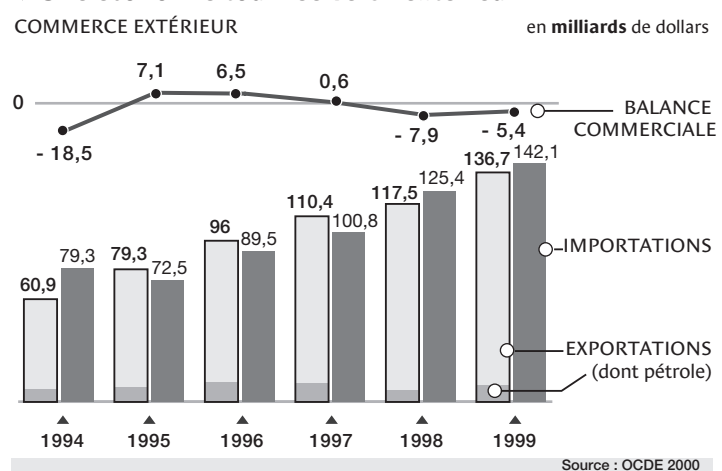
En fait, l'Alena dépasse le cadre des échanges (qui sont en grande partie intra-entreprises). Des entreprises et des secteurs de l'industrie américaine (notamment dans les biens de consommation durable, le textile et l'automobile) ont redistribué leur production de part et d'autre de la frontière pour profiter du bas coût de la main-d'œuvre. Entre autres par les maquiladoras, ces usines-tournevis qui fournissent 70 % des exportations de produits manufacturés. Leur nombre a triplé depuis 1993 ; elles emploient un million de travailleurs.

Le Mexique est donc de plus en plus dépendant de la conjoncture aux Etats-Unis, non seulement de l'économie « réelle » mais aussi de la situation financière et boursière. Comme jadis Carlos Salinas, Vicente Fox semble désireux de tirer parti de cette intégration. Il a proposé de fixer des objectifs économiques à long terme pour l'Alena, d'instituer un tarif commun pour les importations de pays extérieurs - mais aussi un doublement du nombre de travailleurs mexicains admis aux Etats-Unis. Avec, cette fois, peu de chances d'être entendu.

Quatrième défi : le défi social. Le Mexique compte de 32 % de personnes ne disposant ni de travail ni de revenus réguliers) à 40 % (personnes disposant de 2 dollars ou moins par jour) de pauvres. La croissance de l'emploi formel (assurant une couverture sociale), de 20 % en cinq ans, et des emplois stables et à temps plein, ne suffit pas à absorber l'augmentation de la population active : le secteur « informel » fait toujours la soude. Un fossé profond sépare les cadres et « professionnels » dont les rémunérations sont celles des Etats-Unis et une masse aux faibles revenus. Fossé entre les régions aussi, creusé par l'intégration économique nord-américaine : le revenu annuel moyen dépasse 7 000 dollars au nord du Mexique et n'atteint pas 700 au sud.

Les salariés ont payé la reprise : les salaires réels, qui avaient chuté de 25 % lors de la crise, sont encore loin d'avoir retrouvé le niveau de 1994, malgré des gains depuis 1997. En particulier, c'est l'emploi dans les maquiladoras qui progresse le plus : des postes peu qualifiés, en majorité, avec un turnover important. Malgré des hausses non négligeables, les salaires y sont encore inférieurs d'un tiers à la moyenne de l'industrie. A terme, l'amélioration ne peut venir que d'un progrès de la qualification et de la formation de la population active. Le Mexique a réussi à accueillir presque tous les enfants à l'école primaire, mais la scolarité n'est pas complète, et l'enseignement secondaire et la

Une économie tournée vers l'extérieur



Source : OCDE 2000

formation professionnelle restent insuffisants. Pour les plus démunis, d'autre part, un programme d'aide a été mis en œuvre à partir de 1997.

Il représente aujourd'hui 0,2 % du PIB, mais il devrait être élargi pour atteindre l'ensemble des familles concernées, dont il ne touche que 60 %, vivant en milieu rural (clientèle traditionnelle du PRI).

Last but not least : le défi budgétaire. Aux charges de la dette publique (dont les intérêts représentent en 2000 près de 3,9 % du PIB) s'ajoutent le legs de la crise, notamment le programme de soutien aux banques (évalué à 0,7 % du PIB) et le coût de certaines réformes, comme celle des retraites. L'Etat mexicain doit augmenter ses investissements d'infrastructure et surtout ses dépenses sociales pour répondre aux besoins de développement comme à la demande de justice sociale. Mais, pour conserver la confiance des

détenteurs de capitaux, le gouvernement ne peut élargir le déficit budgétaire - et Vicente Fox dit même vouloir le réduire. Il devra donc accroître les recettes.

Or celles-ci proviennent encore pour un tiers des revenus du pétrole, variables selon les années. Il faut impérativement augmenter les rentrées fiscales, qui n'atteignent encore que 11 % du PIB. Accroître le rendement de l'impôt sur le revenu en réduisant l'évasion fiscale, considérable, exige de longs et difficiles efforts. L'équipe Fox propose de supprimer les exonérations sur la TVA et l'impôt sur les sociétés, et notamment de soumettre à la TVA les produits alimentaires et les médicaments, ce qui provoque déjà une controverse sur les conséquences sociales de la mesure. Le débat ne fait que commencer, tant la réforme fiscale est un enjeu majeur pour l'avenir.

Guy Herzlich

TRAVAIL, QUALIFICATIONS, COMPÉTENCES : DEBATS, PERSPECTIVES, PRATIQUES SOCIALES

Colloque international - Rennes les 19, 20 et 21 octobre 2000

Organisée par l'ISERES, institut de recherche de la CGT, cette manifestation vise à cerner, grâce à un débat entre syndicalistes, chercheurs et responsables publics, les enjeux et implications de l'importance grandissante accordée à la notion de « compétences ». Celle-ci concurrence-t-elle désormais celle de qualification ? Est-elle porteuse d'une évolution des représentations et des relations sociales ? Sa diffusion est-elle la même au sein d'autres pays ?...

Renseignements et inscriptions : Maud VOGLIMACCI
ISERES, Immeuble "le Brasilia", 19, rue des Frères-Lumière, 38000 Grenoble
Tél. : 04 76 03 09 66 - Fax : 01 48 18 85 43 - E-mail : g.iseres@wanadoo.fr
Site du colloque : www.travail-competences.iseres.org

2^{me} et 3^{me} cycles commerciaux du CNAM

2 Formations diplômantes

- Niveau II Mercatique-Vente homologué (Bac+4)
- DESS Mercatique-Vente (Bac+5)
- Préparatoire : "La Fondamentale"

BROCHURE ET RENSEIGNEMENTS :

ICSV-CNAM
292, rue St Martin
75141 PARIS Cedex 03
E-mail : doi@icnm.fr
Tel. 01 40 27 26 15
ou 27 21

MÉCANIQUE DE L'ÉCONOMIE

par Jean-Paul Betbèze

Pourquoi des cycles ?

Il y a deux façons de répondre à cette question. La première est strictement économique et cherche des causes : « Pourquoi les cycles existent-ils ? » La seconde est économique et politique et s'interroge sur les bienfaits, ou méfaits, de telles fluctuations. « Des cycles pour quoi faire ? » L'approche causale commence par répertorier, chez les différents agents économiques, la source d'une pulsation qu'ils transmettraient à l'activité. Dite alors endogène, elle met surtout l'accent sur l'investissement physique, les bâtiments et les machines, en fait sur un renoncement à la liquidité. Investir, c'est choisir, quitter la liquidité, disons des actifs monétaires, ce havre où le risque n'est plus guère que celui du change (car la monnaie s'exprime en euros, dollars, livres...), qui a une rentabilité faible, mais qui offre la possibilité de choisir, ceci ou cela, ici ou ailleurs, maintenant ou plus tard. La liquidité est, en ce sens, une forme économique de la liberté. Mais pour être plus riche, pour avoir donc plus tard plus de liquidités, il faut d'abord s'en éloigner. Ce mouvement, entre le havre qui n'enrichit pas mais qui permet de faire, d'une part, et l'investissement qui structure l'offre et organise une transformation difficilement réversible, donc coûteuse et risquée de l'autre, est le cœur de la dynamique économique. Au début est donc la liquidité, l'expectative, la préparation des choix, ce qui correspond évidemment à une croissance limitée. Puis des décisions mûrissent : il s'agit d'acheter des prestations (temps des hommes, idées et initiatives, matières, espaces...), de prendre donc des risques pour transformer ces liquidités dans des biens et services nouveaux et pour chercher ensuite à les vendre.

Chaque fois que l'opération réussit, donc que la liquidité obtenue dépasse la mise de départ, "l'aiguillon du gain" pousse l'entrepreneur à élargir son entreprise, à voir plus grand, plus loin. L'entrepreneur... et les autres, les concurrents. Ils auront tôt fait de voir ce qu'a fait le premier : un engouement subit réveille leurs "esprits animaux" ou, phénomène plus réel, une évolution plus forte de la productivité, ou des innovations changent la donne. Ils se jettent dans la mêlée, copient, modifient, contrecarrent...

Dans un premier temps, cette conjonction de dépenses a des effets heureux : plus d'investissements, c'est plus d'embauches, un optimisme plus communicatif qui pousse les entrepreneurs à plus investir, les ménages à plus consommer. Jusqu'à ce que les projets des premiers dépassent les capacités d'acquisition des seconds, que s'érodent les rentabilités, que certains montages financiers avec beaucoup d'endettement ne cèdent. Le groupe des entrepreneurs replie alors la toile, les anticipations se renversent. Il ne n'agit plus d'étendre l'activité, mais d'être moins cher. L'investissement, soucieux auparavant de capacité s'inquiète seulement de productivité, puis s'arrête. C'est le ralentissement, bientôt la récession. Dans un tel retournement, ceux qui détiennent plus de liquidités résistent, ils peuvent acheter des entreprises décotées : *cash is king*. Jusqu'au moment où les entrepreneurs ayant survécu révisent leur position, jugent l'ajustement suffisant, les conditions de profit restaurées. Et le cycle reprend, avec sa logique interne. On peut trouver évidemment d'autres sources à ces mouvements de l'activité, avec des entrepreneurs qui deviendraient plus "stockeurs", ou bien des ménages plus consommateurs, ou encore des marchés internationaux plus porteurs, mais la logique est la même : pour que la fluctuation de l'activité soit perceptible, pour qu'il y ait cycle, il faut que les capacités de production se tendent, puis que les entrepreneurs décident de les accroître.

Mais, à côté de ce cycle qui paraîtrait presque naturel, le mouvement même de la liquidité implique en fait, dans la phase de montée, que plus de moyens de financement soient disponibles au-delà des profits émanant des projets eux-mêmes. Les banques créent cette liquidité, cette liberté de faire, mais une liberté surveillée par la Banque centrale qui peut juger que la reprise est plus ou moins rapide, donc plus ou moins risquée, plus ou moins inflationniste. Pour empêcher cette dérive, la Banque centrale va monter les taux d'intérêt, ceux auxquels se refinancent les banques, jusqu'à ce que les entrepreneurs révisent leurs anticipations devant un crédit plus cher (aspect microéconomique) et aussi devant le message envoyé par les autorités monétaires (aspect macroéconomique). Le processus de correction peut être rapide et aisé, et l'atterrissage (le *landing*) se fera en douceur, ou plus long et dur à obtenir, et le *landing* sera alors plus brutal. Le cycle aura alors une source externe, exogène : la Banque centrale.

Théories endogène et exogène du cycle rendent ainsi compte (en simplifiant bien sûr ici ce qui peuple des bibliothèques) des sinusoides de l'activité, mais elles ne répondent pas à la question politico-économique : ces cycles sont-ils, ou non, une bonne chose ? Faut-il les laisser faire, ou les contrer ? Le risque est en effet, quand les anticipations se renversent, que le pessimisme prenne le pouvoir et que la purge soit trop prononcée. Pas assez d'investissement et de consommation, trop d'épargne. D'où l'idée keynésienne d'un soutien de l'Etat, d'une dépense autonome d'investissement public financée à crédit. On sait que cette méthode permet de sortir de l'ornière, la "trappe à liquidités", mais qu'il est toujours difficile d'arrêter ensuite le processus du déficit budgétaire, tant il suscite de bénéficiaires... qui votent. Hors ce pessimisme catastrophique, le processus cyclique est en général jugé sain, pour autant que les marchés soient flexibles, et notamment celui de l'emploi. Cependant, quand Alan Greenspan, le président de la Banque centrale américaine, entend assurer le plus haut niveau de croissance non inflationniste possible, il veut lui aussi éviter un cycle trop prononcé. A moins que la "nouvelle économie" n'ait tué le cycle, avec des gains élevés et surtout récurrents de productivité ? Mais il risque quand même de faire monter les tensions sur le partage de la valeur ajoutée et sur les valeurs d'actifs pour donner naissance à deux inflations, boursière et salariale. Voilà pourquoi il est si difficile de maintenir l'économie autour de son potentiel et les cycles paraissent une assez bonne chose, pour autant qu'ils soient modérés, ce que l'on ignore avant d'en être sortis...

Jean-Paul Betbèze est directeur des études économiques et financières au Crédit lyonnais

L'inflation importée effectue un retour en force

Et si l'inflation revenait ? », s'interrogeait déjà en mars les économistes de la Caisse des dépôts et consignations dans leur lettre mensuelle. Bien vu ! Non seulement la hausse des prix revient, mais elle effectue son retour au grand galop, stimulée par la flambée des prix énergétiques et par les effets induits de l'affaiblissement continu de l'euro. Si certains pays européens, telle l'Irlande, sont particulièrement touchés, tous sont concernés. En France, la hausse des prix à la consommation a atteint 0,2 % en août, soit 1,8 % sur un an contre un rythme annuel de 0,5 % un an plus tôt ce qui représente son plus haut niveau depuis janvier 1997. Pour l'ensemble de la zone euro, l'inflation, calculée à partir d'un indice harmonisé, a atteint le taux annuel de 2,4 % en juillet, contre 1,7 % en décembre 1999. Le mouvement est général. Ainsi, aux Etats-Unis où le scénario dit de la « nouvelle économie » repose sur une croissance dénuée d'inflation par les prix, celle-ci a grimpé à 3,7 % au cœur de l'été alors qu'elle se cantonnait à 2,7 % fin 1999. Cette hausse provient aussi en partie de la forte croissance de l'économie mondiale et de la remontée des prix des matières premières qui en résulte mécaniquement.

DÉLAI DE RÉACTION

Au fil des ans est apparue la forte corrélation existant entre l'évolution de l'inflation et celle des prix des matières premières, aussi bien dans les phases de hausse (1974, 1980, 1987-1988, 1995-96) que dans les périodes de baisse des prix (1976-1977, 1985-1986, 1992, 1998-1999), relève Patrick Artus, l'économiste en chef de la Caisse dans cette étude. Toutefois, constate-t-il par ailleurs, le délai de réaction entre les pics de croissance mondiale et les fortes progressions constatées sur les prix des matières premières s'est fortement comprimé. Dans le passé, ce décalage était de deux à trois ans. Récemment, il était plutôt voisin de un an.

Le renchérissement du pétrole et des matières premières en général entraîne la hausse de l'indice des prix à la consommation. Celui-ci repose sur les biens et les services. Il devrait inclure davantage les prix des actifs financiers

Pour nombre d'économistes, l'actualité récente, vécue au rythme des coups de pouce pétroliers, conforte l'idée que la longue période d'inflation faible que nous avons connue touche à sa fin. Le prix du brut ne va pas s'effondrer de sitôt, celui des matières premières en général pas davantage et même s'il est vrai que leur importation dans la zone euro ne représente plus qu'un peu plus de 2 % du Produit intérieur brut d'Europe, les conséquences multiples de l'alourdissement de la facture à payer vont bien au-delà de ce modeste pourcentage. Un rééquilibrage à la baisse du marché prend du temps – au moins deux ans, assurent les conjoncturistes de l'Insee – et dans l'intervalle, les prix continuent à s'afficher en hausse.

Jusqu'où peuvent-ils grimper ? Jusqu'à 10 % en 2002 dans les pays du G 7 ?, se demandait récemment Eric Barthalon dans une étude volontairement provocatrice de Conjoncture-Paribas publiée à l'automne 1999. Pour évoquer cette hypothèse, l'auteur envisageait

le paradoxe qu'il y actuellement à tout faire reposer – en termes de calcul de l'inflation – sur un indice qui ne prend en compte que les prix dans les secteurs des biens et des services, et en laissant de côté l'effet prix des marchés financiers. Déjà, on s'en souvient, Michael J. Boskin, ancien *chief economist* à la Maison Blanche, avait lancé un pavé dans la mare en décrétant que l'indice des prix à la consommation était sans doute « une des plus importantes statistiques » que pouvait produire un gouvernement, mais sans doute aussi « la moins significative ». D'où la création de la fameuse commission Boskin et de ses conclusions sur la surestimation des taux d'inflation calculés jusque-là.

HYPOTHÈSE MONÉTARISTE

Dans le cas présent, le débat porte moins sur le calcul de l'indice que sur la dimension monétaire qu'on a bien voulu accorder à l'inflation. « Le premier choc inflationniste des temps modernes s'est produit dans l'Europe du XVI^e siècle lorsque les galions espagnols arrivaient en baie de Cadix, la cale lourde de l'or qu'ils rapportaient du Nouveau Monde. Depuis cette époque, les économistes ont l'intuition que l'inflation est, au moins pour ses causes les plus immédiates, un phénomène monétaire. Plus les moyens de paiement deviendraient abondants, plus le niveau général des prix tendrait à s'élever rapidement », écrit Eric Barthalon. Admettant que cette analyse s'est enrichie de diverses contributions (notamment sur le fait de savoir combien de temps il faut compter avant que le niveau général des prix s'élève à la suite d'un accroissement des moyens de paiement), l'auteur relève que, depuis une vingtaine d'années, l'hypothèse monétariste s'est trouvée « progressivement discréditée » en raison du relâchement, aux Etats-Unis comme ailleurs, des relations établies jusque-là entre agrégats domestiques de monnaie et évolution des prix à la consommation.

« De fait, ce lien s'est distendu vers le milieu des années 1970 et

plus encore au début des années 1980 », souligne-t-il. « Dans bon nombre de pays industrialisés, on observe même qu'une création monétaire abondante peut durablement coexister avec une désinflation prolongée des prix des biens et des services. » Toujours à propos de ces liens établis entre monétarisation et inflation, l'économiste insiste sur l'importance des délais de transmission de l'un à l'autre. Ainsi, « l'inflation traditionnellement associée aux chocs pétroliers apparaît beaucoup plus comme la conséquence que comme la cause des flambées inflationnistes observées dans les années 1970 ; c'est là un effet direct du financement monétaire de la guerre du Vietnam ».

L'année 1995 a marqué une rupture brutale avec l'harmonie établie entre la monétarisation de l'endettement public américain et l'inflation constatée dans les pays du G 7. C'est à partir de là que la hausse des prix a amorcé sa décelération. Depuis, elle n'a pratiquement pas affecté les biens et les services. A-t-elle pour autant disparu ? Non, affirme l'auteur, expliquant que « les marchés financiers ont constitué d'autres réceptacles potentiels ». Les indices usuels de prix ne tiennent pas compte du prix des actifs financiers. Cette lacune pouvait se comprendre tant que les marchés financiers étaient de taille encore modeste. Aujourd'hui qu'ils ont véritablement explosé, la situation est tout autre. Et c'est à partir de cette nouvelle grille d'analyse que l'auteur bâtit une série de projections qui pourraient déboucher, en 2002, sur une forte hausse des prix, davantage liée à la bulle financière qu'aux soubassements de l'économie réelle. L'exercice n'est pas que de pure « *finance-fiction* ». L'Europe a fait le pari d'une croissance forte et durable, sur un modèle « à l'américaine », à savoir sans inflation. Le retour forcé à un scénario à l'ancienne, déclenchant la spirale prix-salaires, constituerait un handicap certain.

Serge Marti

L'Irlande, bientôt victime de son succès ?

Le moteur du tigre celtique s'emballe. Avec un taux de progression de 6,2 % en août, l'inflation est de retour depuis plusieurs mois au pays du Trèfle et arrive en tête de la zone euro (2,4 % en juillet moyenne pour les pays de l'Union monétaire). Cette surchauffe estelle de nature à compromettre la croissance économique irlandaise et faut-il craindre un atterrissage brutal ?

Depuis 1994, l'Irlande connaît un boom exceptionnel avec une croissance moyenne du PIB de l'ordre de 8 % par an. Après avoir connu un des taux de chômage les plus élevés d'Europe (17 % au début des années 1990), le pays compte aujourd'hui moins de 5 % de chômeurs. En août, le ministère des finances a révisé ses prévisions de croissance initiales effectuées en décembre 1999. Premier constat : la croissance est plus forte que prévu. Alors que le gouvernement s'attendait à un ralentissement, c'est une accélération qui est désormais programmée pour l'année 2000. La demande intérieure grimpe plus vite qu'escompté. Le chômage recule davantage...

Mais les prévisions ne sont pas toutes au beau fixe. Et celles qui concernent l'inflation sont passées de 3 % à 5,25 % en six mois. L'immobilier est l'un des secteurs les plus touchés, avec une progression de l'ordre de 20 % sur un an. Les tensions sur le marché du travail ne laissent pas présager une embellie. Les mesures de l'Etat visant à encourager le travail des femmes et à assouplir sa politique en matière d'immigration dans les secteurs de la construction, des technologies de l'information et de la santé ne semblent pas en mesure d'endiguer le phénomène. L'augmentation de la main-d'oeuvre de 3 % par an ces dernières années devraient ralentir à 2 % par an dans les années qui viennent.

Depuis le lancement de l'euro, en janvier 1999, les pouvoirs publics ne disposent plus des instruments monétaires. Impossible de jouer dé-

L'inflation est de retour. Les pouvoirs publics ne peuvent plus jouer sur les taux d'intérêt pour endiguer la surchauffe

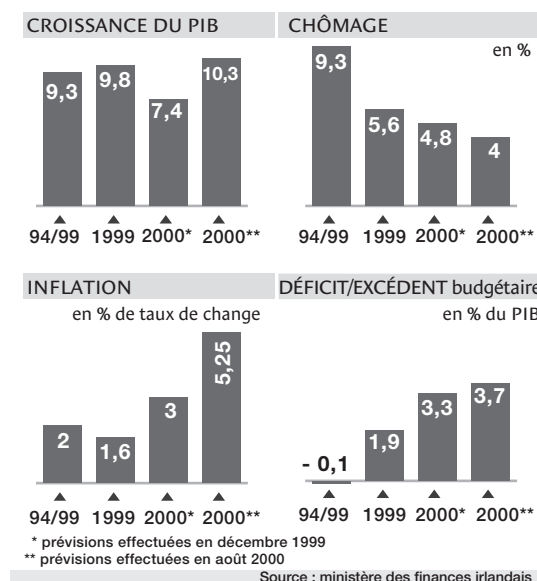
sormais sur les taux d'intérêt pour réguler l'inflation. Seule subsiste l'arme budgétaire. En juin, le gouvernement a donc pris une série de mesures visant à contenir l'inflation. Gel des prix dans le secteur public, contrôle des prix pour les alcools. Quelques semaines plus tard, d'autres initiatives concernant le logement ont suivi dans le but de décourager la spéculation et d'augmenter l'offre. En 1999, 48 000 nouveaux logements ont été construits et 50 000 le seront cette année.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT

Mais une augmentation des impôts propre à ralentir la demande de biens ne semble pas de circonstance. La population comprendrait mal, au vu de l'excédent budgétaire, qu'on lui demande de contribuer davantage au budget de l'Etat. La réduction des dépenses courantes n'est pas non plus la voie sur laquelle s'est engagée le gouvernement irlandais. Au contraire, celui-ci a engagé un plan de développement national portant sur les infrastructures (routes et logement) et les investissements publics vont croître de 10,7 % en 2000.

A cela s'ajoute le fait que de plus en plus de voix s'élèvent pour réclamer une baisse des impôts indirects. Car, l'inflation commence à grignoter le pouvoir d'achat. Pour l'heure le consensus irlandais en matière de modération salariale qui a contribué, avec le développement des investissements étrangers, au décollage du pays semble tenir bon. Mais pour combien de temps ? Depuis 1987, les partenaires sociaux, syndicats et patronat, élaborent avec les pouvoirs publics un contrat triennal qui fixe

Des signes de surchauffe



les grandes orientations économiques et les augmentations de salaires.

Il est prévu qu'elles s'élèvent en 2000 et 2001 à 5,5 % et à 4 % pour l'année 2002. Mais ces chiffres se fondaient sur une inflation de l'ordre de 3,5 %. Le gouvernement relative pour sa part l'impact de l'inflation sur le pouvoir d'achat. « Les salaires après impôts devraient augmenter de plus de 10 % cette année », explique-t-on au ministère des finances, se répartissant entre 5,5 % d'augmentation de salaires et de 5 % à 6 % pour les baisses d'impôts. » Du côté de l'ICTU, la Confédération des syndicats, on se dit soucieux de « ne pas entrer dans une spirale inflationniste ».

« Nous voulons essayer de trouver un moyen de résoudre cette question par la négociation, explique un re-

présentant de la Confédération syndicale irlandaise. Nous allons rencontrer, à la fin du mois ou le mois prochain, les représentants du gouvernement afin d'examiner une série de mesures propres à accroître la compétitivité et à maîtriser l'inflation. Mais on veut éviter de demander des augmentations de salaires pour ne pas provoquer une spirale inflationniste qui nuirait à l'économie. »

Le gouvernement accordera-t-il une baisse des impôts indirects ? « Nous suivons attentivement la situation et nous verrons si de nouvelles mesures s'imposent à l'occasion de la préparation du budget 2001 qui sera publié début décembre », déclare-t-on prudemment au ministère des finances.

Martine Laronge

Le Monde ECONOMIE

Professeurs d'économie, documentalistes...

...Faites travailler vos élèves sur le supplément ECONOMIE du Monde : un support de cours concret en prise directe sur l'actualité.

Conditions exceptionnelles pour vos classes !

Pour tout renseignement : grondard@lemonde.fr

Tél. : 01.42.17.37.64 - Fax. : 01.42.17.21.70

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

L'atout indispensable pour une carrière internationale

MBA

SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter le secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa

174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : <http://www.sciences-po.fr> - E-Mail : mbs@sciences-po.fr

La mondialisation, les ONG et le FMI : un nouveau dialogue

par Flemming Larsen

Les crises financières récentes et le creusement du fossé entre pays riches et pays pauvres ont déclenché une avalanche de critiques de nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) à l'encontre du système économique mondial actuel. Bon nombre de celles-ci s'adressent à des institutions comme le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale ou l'OMC. Nous apparaissions comme les promoteurs des politiques et des réformes qui ont porté à des niveaux sans précédent les flux de biens, de services et de capitaux, la diffusion des technologies et les échanges d'informations – en un mot, de la mondialisation.

Il est possible, je crois, de dissiper les malentendus nés de la mondialisation et de répondre aux préoccupations légitimes qu'elle soulève en partant d'un triple constat. L'environnement économique mondial est en mutation rapide, les conséquences des changements en cours ne sont pas toujours bien comprises, et nos institutions, comme nos politiques économiques, doivent s'adapter pour relever les défis lancés par ce processus. Il faut nous adapter en particulier à l'essor phénoménal, en volume et en complexité, des marchés financiers internationaux. Cette évolution, qui permet un meilleur emploi des ressources financières, recèle un potentiel considérable de gains de productivité et d'amélioration des niveaux de vie. Mais il faut aussi admettre que le rôle grandissant des forces du marché augmente le risque d'erreurs de la part des investisseurs. Les crises qui ont secoué les marchés financiers en 1997-1998 montrent quel peut être le coût des volte-face des investisseurs lorsque les carences des politiques économiques se conjuguent malheureusement aux erreurs des marchés.

Dans d'autres domaines, il faut reconnaître de même que la mondialisation ne profite pas autant aux uns qu'aux autres : il peut y avoir, et d'ailleurs il y a, des perdants et des gagnants. Le problème n'est pas nouveau. Les progrès techniques et les mutations rapides de l'économie qui ont bénéficié à la société dans son ensemble ont été synonymes, le plus souvent, de changements douloureux pour certains. Mais les pouvoirs publics peuvent et doivent prendre les mesures nécessaires pour alléger le fardeau de cet ajustement. Et lorsque ces changements prennent une dimension de plus en plus internationale, il faut aussi s'assurer que les institutions économiques et financières internationales soient efficaces et convenir de règles applicables à tous.

Le FMI se consacre à cette tâche tout en s'ouvrant davantage à la société civile, et notamment aux ONG, dans le cadre d'un dialogue ouvert où nous expliquons le sens de l'action que nous conduisons. Nous espérons que ce dialogue permettra de rapprocher nos points de vue sur les avantages des marchés ouverts, mais aussi sur les carences économiques et financières de ce système, leurs causes et les mérites respectifs des diverses solutions avancées pour y remédier. Je voudrais résumer ici les préoccupations évoquées le plus souvent, devant mes collègues et moi-même, par nos interlocuteurs de la société civile.

Beaucoup de ceux qui critiquent le système et le FMI dénoncent le fait que les économies avancées deviennent de plus en plus prospères, alors que l'extrême pauvreté reste endémique dans de nombreuses régions du monde. Ils en déduisent que la mondialisation porte une part de responsabilité dans les difficultés des plus démunis. De fait, nombreux sont ceux qui pensent que les efforts déployés par les pays pauvres pour s'intégrer à l'économie mondiale en s'ouvrant aux échanges et aux autres réformes d'inspiration libérale n'ont fait qu'exacerber l'inégalité des revenus. On évoque souvent le risque d'un nivellement par le bas, le libre jeu des forces du marché obligeant les pays les plus pauvres à baisser les salaires et assouplir les normes sociales pour attirer les investisseurs étrangers. Si l'on accepte ce raisonnement, on a tôt fait de conclure que les échanges internationaux doivent être restreints. Certains contestent même que les pauvres puissent tirer profit des politiques visant à stimuler la croissance.

Mais il serait erroné de prétendre que la croissance économique et l'expansion des échanges tendent à aggraver la pauvreté. L'expérience l'a confirmé à maintes reprises : le commerce bénéficie généralement aux plus démunis en favorisant les gains d'efficacité et en accélérant la croissance, deux conditions essentielles de l'élévation des niveaux de vie. A l'inverse, l'adoption de politiques commerciales restrictives tend à freiner la productivité, à saper la croissance et à aggraver le sort des plus pauvres. Souvenons-nous des années 30. Souvenons-nous de l'échec des pays latino-américains lorsque ceux-ci menaient une politique commerciale autarcique.

En fait, la libéralisation des échanges est bénéfique pour la société dans son ensemble, même si certains groupes souffrent, à court

terme, de l'intensification de la concurrence étrangère. Qui peut nier qu'en définitive la libéralisation du commerce a donné des résultats spectaculaires dans des pays aussi divers que la Finlande, la France, le Mexique, le Portugal, Singapour, la Thaïlande ou la Turquie ? Pourquoi donc refuser cette chance aux pays les plus pauvres ?

Ceux qui se préoccupent sincèrement du sort des plus démunis devraient plutôt militer en faveur d'une plus grande ouverture des marchés des économies avancées aux exportations des pays en développement et pour l'arrêt des subventions à l'exportation des produits agricoles, qui menacent la survie économique de tant d'agriculteurs des pays en développement. Une réforme dans ce sens de leurs politiques agricoles serait d'ailleurs dans l'intérêt des économies avancées, même si celles-ci devaient trouver d'autres moyens de soutenir le revenu de leurs agriculteurs. De nombreuses ONG conviennent, bien sûr, que les pays en développement doivent bénéficier d'un accès plus large aux marchés des pays développés. Mais il est manifeste aussi que beaucoup d'adversaires de la mondialisation sont intimement convaincus que le commerce mondial est un élément du problème et non de sa solution.

De même, certaines ONG se montrent très critiques à l'égard des investissements directs étrangers, en particulier lorsqu'ils émanent des entreprises multinationales, soupçonnées d'exploiter les pauvres. Nous ne partageons pas ce point de vue – même s'il existe hélas des exemples de multinationales au comportement répréhensible – et nous estimons que l'investissement direct étranger est une source essentielle de transmission du savoir-faire économique, en même temps qu'il favorise les échanges avec l'extérieur, la croissance et l'emploi.

Cela étant, le FMI reconnaît que le commerce et l'investissement direct étranger ne sont qu'une partie de la solution. Nous sommes conscients qu'ils ne bénéficient pas forcément à ceux qui en ont le plus besoin, et que ces derniers peuvent parfois souffrir de la levée des obstacles au commerce et des délocalisations qui s'ensuivent. C'est pourquoi la libéralisation des échanges doit s'accompagner de réformes propres à relever le niveau de vie des plus défavorisés, ce qui est le cas des mesures qui favorisent l'éducation, les soins de santé et les infrastructures de base, incitent à entreprendre et à créer des emplois ou aident à combattre la corruption.

Le FMI le répète depuis longtemps : le fardeau de la dette a atteint des proportions intolérables dans de nombreux pays pauvres et son allègement se justifie d'un point de vue humanitaire, mais aussi économique. Une telle mesure inciterait en effet les gouvernements à adopter de meilleures politiques et les entreprises à investir. C'est un point sur lequel nous sommes tout à fait d'accord avec les ONG.

Celles-ci voudraient une annulation immédiate et inconditionnelle de la dette pour des raisons humanitaires. Si nous partageons le souci dont témoigne cet appel, nous faisons valoir aussi que la réduction de la dette n'est pas une fin en soi, mais un moyen de parvenir à notre objectif, qui est de faire reculer durablement la pauvreté et d'engager les pays pauvres dans un processus de croissance soutenable. L'allègement de la dette ne peut, à lui seul, garantir ce résultat, car les ressources ainsi libérées peuvent être gaspillées. C'est la raison pour laquelle la communauté internationale a lié l'allègement de la dette à l'adoption de mesures de lutte contre la pauvreté et des réformes économiques. Il est dans l'intérêt bien compris des créanciers comme des débiteurs que l'allègement de la dette de ces pays soit aussi rapide que possible et aille de pair avec des progrès très sensibles dans la résolution des problèmes qui sont à l'origine de leur surendettement.

Quel est le rôle du FMI dans la réduction de la dette ? L'initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) lancée l'an passé, dans laquelle la Banque mondiale et le FMI jouent un rôle déterminant, est au cœur des efforts déployés par la communauté internationale pour créer un cercle vertueux d'allègement de la dette et de recul de la pauvreté. Le FMI s'est aussi doté d'un nouveau mécanisme, la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC), qui doit être le canal privilégié de l'assistance sous conditions que nous fournissons dans le cadre de cette initiative.

L'une des caractéristiques de la nouvelle initiative est de laisser les gouvernements de ces pays décider, en consultant la société civile, des modalités que prendra chez eux la lutte contre la pauvreté. Jusqu'à présent, dix pays à

faible revenu remplissent déjà les conditions requises pour bénéficier d'un allègement de leur dette au titre de l'initiative renforcée en faveur des PPTE, et nous faisons tout notre possible, au FMI et à la Banque mondiale, pour porter ce total à vingt d'ici la fin de cette année.

Malheureusement, les ONG critiquent bon nombre des réformes en profondeur qui s'imposent pour que les pays bénéficiaires profitent véritablement de l'allègement de leur dette et accélèrent leur croissance. Ces reproches ne visent pas principalement les politiques de stabilisation macroéconomiques que préconise le FMI, car les ONG les acceptent en général comme la condition nécessaire d'une croissance durable.

Les critiques portent bien davantage sur les programmes d'ajustement structurel, accusés très souvent d'exacerber la pauvreté. Certains estiment aussi que les privatisations prévues dans ces programmes privent les pays pauvres de leurs ressources naturelles et de leurs richesses au profit d'entreprises multinationales.

Il est reproché aussi à ces programmes de porter préjudice aux petites entreprises, dans la mesure où la réforme du marché du crédit peut provoquer une hausse des taux d'intérêt, ou que ces programmes poussent les pays à exporter davantage de produits de base, initiative vouée à l'échec puisqu'elle entraîne une baisse des prix à l'exportation.

Nous n'ignorons pas, au FMI, les problèmes que peuvent soulever des réformes structurelles trop rapides, et nous reconnaissons que certains programmes d'ajustement, trop détaillés, se sont révélés difficiles à appliquer par des pays aux capacités administratives limitées. C'est pour cette raison que ces questions font aujourd'hui l'objet d'un examen approfondi et que les ONG sont associées localement à l'évaluation des besoins et de l'impact des réformes – c'est du reste une dimension primordiale de cette prise en main des programmes par les intéressés.

Mais nous n'en restons pas moins convaincus que les pays les plus pauvres doivent absolument renforcer les incitations économiques en confiant un rôle accru aux forces du marché – plutôt que de procéder par des décisions administratives, qui favorisent la recherche de rentes et la corruption – pour améliorer leurs résultats économiques. Nous reconnaissons que les politiques structurelles doivent être conçues de manière à réduire au minimum le contrecoup des réformes sur le plan social ou environnemental. Cependant, il est amplement prouvé que les pays qui persévèrent dans l'ajustement structurel améliorent effectivement leurs performances économiques.

Dans les pays d'Afrique subsaharienne qui appliquent ces réformes, par exemple, la croissance est passée d'à peine plus de 1% en moyenne annuelle en 1992-1994 à un chiffre de l'ordre de 4% en 1998-1999. Depuis 1987, et jusqu'à une période récente et aux catastrophes naturelles qui ont eu des conséquences désastreuses au Mozambique, l'amélioration cumulée du revenu réel par habitant au Mozambique et en Ouganda – deux pays qui ont appliqué avec une certaine constance les réformes – a été très sensible, puisqu'elle s'établit aux alentours de 30% et 40%, respectivement, dans ces deux pays. En Inde, en partie grâce aux réformes structurelles qui ont été engagées, la croissance par habitant a dépassé largement 4%, en moyenne, depuis le milieu des années 90, ce qui contraste

fortement avec les chiffres des trois décennies qui ont suivi l'indépendance de 1947 (durant lesquelles cette croissance, bridée par les réglemmentations, n'avait été que de 1,5% par an).

Dans certains de ces pays, cependant, on entend dire que la pauvreté a progressé de pair avec les réformes structurelles entreprises, et qu'il faut y voir la preuve manifeste de l'échec des efforts consentis.

Nous estimons, au FMI, que cela signifie surtout que les programmes conçus pour accélérer l'expansion doivent veiller tout spécialement à réorienter les fruits de la croissance vers les plus démunis. Ceux qui nous critiquent oublient, au demeurant, que la pauvreté aurait été encore plus importante sans les réformes structurelles.

Le dialogue avec les ONG nous aide à mieux comprendre leur point de vue. Déjà, il influe indéniablement sur la formulation et la présentation de notre action. Il suffit pour s'en convaincre de considérer l'énorme volume d'informations que le FMI publie désormais (voir www.imf.org). Nous souhaitons que les ONG soient désormais mieux à même, elles aussi, de comprendre notre action. La société civile et le FMI partagent à l'évidence un double objectif : faire reculer la pauvreté et stabiliser le système financier mondial. A nous, maintenant, d'approfondir ce dialogue pour déterminer comment atteindre ensemble nos objectifs communs.

Flemming Larsen est directeur du Bureau européen du Fonds monétaire international.

LIVRES

par Philippe Arnaud

L'idéologie.com

NOUVELLE ÉCONOMIE, NOUVEAU MYTHE?
de Jean Gadrey,
Flammarion, 230 p., 2000, 95 F, 14,50 €

Dans l'avant-propos, Jean Gadrey écrit : « Les bulles ne sont pas réservées à la spéculation financière », n'hésitant pas à parler, à propos de la nouvelle économie, d'une « bulle de spéculation intellectuelle ». Si cet essai reprend à son compte la plupart des critiques et des questions formulées naguère par Anton Brender et Florence Pisani (lire notamment *Le Nouvel Âge de l'économie américaine*, Economica), son point de vue est original, car légèrement décalé. Professeur d'économie à l'université Lille-1, l'auteur a revêtu les habits du sémiologue. C'est dans cet appareil conceptuel qu'il entend de décrypter les thèses en vogue sur le « néolibéralisme high-tech ». Un discours euphorique, « idéologique », qui mêle bon sens et croyances parfois irrationnelles... Jean Gadrey note d'emblée que les prédictions concernant la Netéconomie ne sont pas tenues par des scientifiques, économistes, sociologues... mais par des acteurs de la politique et des médias. La presse en prend, au passage, pour son grade.

Le premier mérite de ce livre stimulant, facile à lire, est de ne pas opposer artificiellement ancienne et nouvelle économies. Jean Gadrey montre que les évolutions en cours sont solidaires les unes des autres. Il n'y aurait pas eu de déréglementation financière aussi poussée sans la révolution informatique. Le développement de la société de service est lié à la conversion de l'ensemble du monde du travail à la flexibilité. Les apôtres de la nouvelle économie mélangent des thèses très anciennes (par exemple la supériorité du marché) et d'autres récentes (par exemple la croissance non inflationniste). Le mythe de la transformation des salariés en « petits entrepreneurs dynamiques, polyvalents, autonomes » n'est pas, non plus, nouveau. On se souvient de l'apostrophe d'un premier ministre aux chômeurs : « Créez votre entreprise ! »

La deuxième vertu de cet essai est de pas tomber dans l'ornière pessimiste, ou de l'antiaméricanisme. Certes, « comme il n'existe aucune théorie de ce nouvel âge mythique, un modèle concret tient lieu de théorie et de preuve : c'est le modèle américain », écrit Jean Gadrey. Mais la nouvelle économie, « comme la plupart des mythes efficaces (...), a sa part de vérité ». Où est-elle ? Voilà toute la question.

L'auteur revient, comme il se doit, sur le paradoxe de Solow, qui a déjà fait couler beaucoup d'encre et de salive : « On voit des ordinateurs partout sauf dans les statistiques de productivité. » Traduisez : il est difficile d'évaluer le rôle moteur des NTIC (Nouvelles technologies de l'information et de la communication) sur la productivité de l'ensemble de l'économie. Si les gains de productivité aux Etats-Unis ont augmenté depuis 1995, et sont supérieurs à ceux de la période 1980-1995, ils restent inférieurs à ceux des « trente glorieuses » (les années 1960-1973, notamment). L'impact sur le PIB serait finalement « modeste » (combien au fait ? 0,3% ? ou 1% par an ?). En pronant une croissance illimitée, les tenants du « nouveau paradigme technologique » se soucient encore moins que ceux de l'ancienne économie, des « limites du concept lui-même » (de croissance). Que signifie, en effet, dans une économie de l'immatériel, le pourcentage d'augmentation du PIB ? C'est tout le problème « des outils de mesure de la progression de richesse » qui est posé. Affaire à suivre.

PARUTIONS

● LES MARCHÉS DU TRAVAIL EN EUROPE, de l'Institut de recherches économiques et sociales

L'Institut de recherches économiques et sociales (IRES), dont le but est de répondre aux demandes des organisations syndicales, se livre à une analyse approfondie du fonctionnement des marchés du travail en Europe. Celle-ci montre par exemple que la création d'emplois y est moins forte qu'aux Etats-Unis et que la productivité horaire y a nettement progressé en trente ans. Elle explique aussi que « les mécanismes vertueux n'ont pas fonctionné », car les pays où le chômage a le plus progressé de 1980 à 1998 sont ceux qui ont fait preuve de la plus grande modération salariale. Il n'y a pas de lien évident entre la flexibilité du salaire et celle de l'emploi. Autre constat qui bouscule les idées reçues : l'effet de l'existence d'un salaire minimum sur l'emploi apparaît très incertain. Selon les auteurs, si la décennie 1980 a été caractérisée par une déconnexion entre emploi et croissance, le cycle actuel rétablit cette liaison. (La Découverte-Repères, 128 p., 49 F, 7,47 €.)

D. U.

● LES SYSTÈMES FISCAUX, d'Annie Vallée

Mondialisation et Union européenne obligent : la fiscalité est devenue le seul instrument à la disposition des gouvernements. L'auteur, maître de conférences à Paris-XII, dresse un comparatif des systèmes fiscaux de l'ensemble des grands pays industriels et propose une analyse économique du système d'imposition optimal, « c'est-à-dire celui qui tente de concilier les exigences de l'efficacité et de l'équité ». Bien entendu, les obstacles ne manquent pas sur cette route, à commencer par la concurrence à laquelle se livrent les Etats pour attirer particuliers et entreprises sur leurs territoires. Un ouvrage précis et clair qui sera utile à l'étudiant comme à l'honnête homme. (Editions du Seuil, collection « Points », 2000, 245 p., 46 F, 7,01 €.)

Y. M.

Chaque jeudi avec

Le Monde
DATÉ VENDREDI

retrouvez

LE MONDE DES LIVRES

Michel Sapin, ministre de la fonction publique, installera le 19 septembre un observatoire chargé de faire la lumière sur le nombre exact de fonctionnaires, et sur leurs profils. L'Hexagone n'est pas le seul pays européen à manquer de statistiques fiables

L'Etat français gère ses effectifs... à la louche

Ce 19 septembre, l'Observatoire de l'emploi public verra le jour. Vocation de cette nouvelle instance : « élaborer les méthodes techniques nécessaires à la bonne connaissance de l'emploi public et à la gestion prévisionnelle des effectifs ». Annoncée en mai et prévue initialement le 4 juillet, sa mise en place avait dû être reportée en raison de l'emploi du temps du premier ministre, qui tenait à l'installer « en personne ». Finalement, Michel Sapin, le ministre de la fonction publique, accomplira, seul, la tâche.

C'est qu'il est urgent d'agir. Depuis le début des années 1990, les rapports se succèdent, alertant sur l'opacité qui règne dans la gestion de l'emploi public, mais sans grands résultats. Or, dans les dix ans à venir, les départs en retraite

massifs vont entraîner un renouvellement de près de la moitié des fonctionnaires de l'Etat.

L'administration reste en effet un piètre gestionnaire de ses ressources humaines. Elle est incapable ne serait-ce que de chiffrer précisément ses effectifs, évalués autour de 5,4 millions. Passe encore pour les agents de la fonction publique d'Etat : les fiches de paie établies par le Trésor public sont là pour attester du nombre de personnes que la nation emploie et rémunère directement. Mais, hors de son stricte périmètre, l'Etat ne maîtrise plus l'information. En effet, les établissements publics, les collectivités locales, les hôpitaux ont une gestion autonome et sont soumis à une obligation de compte rendu « variable et hétérogène » vis-à-vis de leur tutelle, souligne Jean-Jacques François, trésorier

payeur général, dans son rapport remis en 1998 à Dominique Strauss-Kahn, sur le système financier de l'Etat. Pour ces pans de la fonction publique, l'Insee, qui mesure chaque année l'emploi public, travaille à partir d'enquêtes réalisées auprès des établissements. Mais ceux-ci ont des pratiques comptables et administratives hétérogènes. Dans la fonction publique territoriale, la marge d'erreur s'élèverait ainsi à 100 000 personnes...

GESTION STATUTAIRE

Formuler « des propositions pour la mise en place de systèmes d'information permettant d'harmoniser les données recueillies pour chacune des trois fonctions publiques » est donc l'une des premières tâches à laquelle devra s'atteler l'observatoire. Il devra aussi mettre au point

« des méthodes et des normes de collecte, d'exploitation et de diffusion de l'information relative à la description des trois fonctions publiques ». Car, si l'Etat n'a qu'une idée approximative du nombre de ses fonctionnaires, il n'en connaît pas non plus le profil, n'ayant encore qu'une gestion statutaire et budgétaire de son personnel.

Comme le soulignait un rapport du Commissariat du Plan, « Fonctions publiques : enjeux et stratégie pour le renouvellement », « l'Etat non seulement ne dispose que de peu d'éléments fins sur les trajectoires personnelles des agents et sur les compétences disponibles, mais sa connaissance même des postes effectivement pourvus est loin d'être parfaite ». Comme celle d'ailleurs des contractuels et autres vacataires recrutés pour pallier les manques. En juin, le ministère de la fonction publique était bien en peine de chiffrer le nombre des ayants droit du plan de résorption de la précarité négocié avec les syndicats.

Ce sont toutes ces zones d'ombre que l'observatoire est appelé à éclaircir afin de présenter « chaque année au Parlement un état statistique annuel des effectifs de la fonction publique ». Michel Sapin entend en effet mettre fin au « débat hypocrite » sur l'emploi public. Celui-ci se focalise sur les emplois budgétaires. Mais nul n'ignore que ces emplois ne correspondent pas à la réalité : de nombreux emplois sont dissimulés dans d'autres lignes budgétaires (crédit de fonctionnement, crédits d'études...), comme le déplorait le fameux rapport de la Cour des comptes publié en janvier.

Ces dérives perdureront tant qu'une connaissance fine, des effectifs actuels et des besoins futurs, en quantité et en qualité, continuera de faire défaut. « Il ne suffit pas

de connaître les effectifs réels, il faut aussi savoir où sont les besoins et les anticiper », relève Gilbert Santel, délégué interministériel à la réforme de l'Etat. Et d'insister : « Au-delà de l'élaboration d'outils et de méthodes, l'objectif est de dégager des solutions en termes de mobilité, de recrutement, de formation permettant d'anticiper les évolutions. » Bref, de poser les jalons d'une vraie gestion prévisionnelle des emplois.

Tout en se félicitant des ambitions affichées, l'UNSA et la CFDT s'interrogent sur la volonté politique réelle à faire vivre cet observatoire. « Sera-t-elle suffisante pour que les administrations jouent la transparence et ne cherchent plus à masquer la réalité comme le font certaines aujourd'hui de façon à éviter l'affichage de créations d'emplois ? » se demande Michel Périer, de la fédération CFDT des fonctionnaires. Son homologue à l'UNSA, Christine Bonnefont, sait que les résistances sont grandes aussi du côté syndical. « Quand on a le courage de dire ce vers quoi il faut tendre, on prend des coups », affirme-t-elle. Bernard Lhubert, de la CGT fonctionnaires, rappelle de son côté que son syndicat a été l'un des premiers à demander la mise en place d'un tel observatoire. Il s'interroge cependant sur les « réels pouvoirs d'interpellation » des représentants du personnel.

Conscient que l'observatoire ne pourra remplir ses missions sans une réelle implication sur le terrain des services, établissements et collectivités concernés, le ministère de la fonction publique a décidé de réaffirmer, dans un décret paru le 15 septembre, le rôle des commissions techniques paritaires en élargissant leurs compétences « à l'examen de l'évolution des effectifs et des qualifications ».

L. V. E.

L'illusion du gel de l'emploi public

La perspective des élections aidant, la fronde des enseignants et des agents de Bercy, l'hiver dernier, a eu raison du principe qui avait servi jusqu'à présent de pivot à la politique budgétaire du gouvernement Jospin, celui de la stabilité des effectifs de fonctionnaires. Le projet de loi de finances pour 2001, qui sera soumis au Parlement en octobre, devrait ainsi prévoir la création de quelque 7 500 emplois publics supplémentaires pour 2001. Ce chiffre s'entend hors titularisations prévues par le plan de résorption de la précarité signé en juin par Michel Sapin avec les syndicats de fonctionnaires. Celui-ci porterait sur plus de 100 000 personnes. Bien sûr, d'aucuns font valoir, comme Bernard Lhubert, secrétaire général de l'Union des fédérations de fonctionnaires CGT, qui juge bien faible l'effort consenti soulignant que 7 500 emplois supplémentaires ne représentent guère qu'une augmentation de 0,3 % des effectifs. Lionel

Jospin, quant à lui, met désormais en avant un objectif de stabilité « pluriannuelle ». Sous-entendu : les effectifs augmenteront peut-être en 2001 mais pas sur la longue période.

Quoi qu'il en soit, tout le monde se fourvoie. Car, qu'il soit pluriannuel ou annuel, le gel de l'emploi public relève de la fiction. La stabilité affichée jusqu'à cette année par le gouvernement n'était qu'apparente. Certes entre 1998 et 2000, les crédits officiels d'emplois soumis à l'approbation du Parlement n'ont globalement pas augmenté d'une année à l'autre. Mais cela ne veut pas dire que le nombre réel de fonctionnaires est resté stable. Les effectifs réels ne concordent jamais avec les emplois budgétaires, nombre de postes étant financés sur des crédits de fonctionnement pour éviter l'affichage de création de postes. Selon la direction générale de l'administration et de la fonction publique, les effectifs des seuls ministères

civils se sont accrus entre 1997 et 1999 de 17 300 personnes !

En dépit de son slogan « moins d'Etat », la droite peut se garder de tout commentaire. Car sur les vingt dernières années, aucun gouvernement, quelle que soit sa couleur politique, n'a jamais su stopper l'inflation des effectifs de fonctionnaires. Leur nombre n'a cessé de croître à un rythme constant. Et ce même l'année où une querelle avait éclaté entre Alain Juppé, alors premier ministre, et Alain Madelin, son ministre des finances, sur l'ampleur des réductions d'effectifs à effectuer dans la fonction publique. Alors que le second estimait qu'il fallait diminuer le nombre de fonctionnaires au rythme de 20 000 par an, Alain Juppé, se refusant à placer la barre aussi haut, avait annoncé qu'en 1996 il ne supprimerait que 6 000 postes. Cette année-là, la fonction publique dans son ensemble devait croître de 65 400 emplois.

L. V. E.

Des statistiques européennes tout aussi nébuleuses

Prudent, le statisticien d'Eurostat annonce la couleur : « Le nombre de fonctionnaires au sein de l'Union européenne ? Non, il n'existe pas de chiffres disponibles. Les calculs que nous pourrions présenter offriraient tous une marge d'erreur... importante. » La France s'interroge sur les effectifs de sa fonction publique ? Visiblement, elle n'est pas la seule.

PROPRES CRITÈRES

Pour obtenir des chiffres européens cohérents, encore faudrait-il s'entendre sur la définition même d'un fonctionnaire. « Dans les enquêtes disponibles, il n'existe pas une profession bien définie qui s'appellerait "fonctionnaire", note l'expert. Chaque Etat membre a ses propres critères de sélection. »

Peu d'Etats membres de l'Union disposent de données centralisées

Comme l'Office de statistiques européen n'a pas eu « de demande urgente d'homogénéisation » concernant l'emploi public et que de nombreux autres chantiers – coût du travail, protection sociale – sont prioritaires, il faut donc se contenter des bases de données actuelles. Il suffit de consulter celles où les statisticiens d'Eurostat peuvent effectivement aller piocher pour comprendre leur réticence à avancer un chiffre. L'enquête par branches permet d'isoler les emplois dans l'administration

publique, « mais on trouve aussi des fonctionnaires dans d'autres secteurs comme l'éducation, la santé... Les chiffres sont donc ici sous-estimés ». Autre possibilité : aller chercher dans chacune des comptabilités nationales les statistiques qui distinguent « secteur marchand » et « secteur non marchand ». « Mais quels critères appliquer ensuite pour savoir ce qui concerne les emplois dans la sphère publique ? Tout dépend des informations que peuvent nous fournir les instituts nationaux de statistiques et... là encore nous restons dans le flou. »

INFORMATIONS LOCALES

Visiblement, seuls le Danemark et la Finlande « disposent de bases de données suffisamment centralisées pour pouvoir isoler la qualité des employeurs », explique le statisticien. Pour les autres Etats membres, ce n'est vraiment pas le cas. L'exemple, peut-être le plus caricatural : la Belgique, qui doit recueillir les informations issues de ses administrations flamande, wallonne et bruxelloise. Avec quelle précision ? Impossible de le dire, car il s'agit bien de faire remonter, tant bien que mal, des informations locales et régionales. Le grand-duché du Luxembourg n'a pas, lui, de gestion centralisée de ses chiffres. Et l'inventaire pourrait ainsi se poursuivre.

Le 14 septembre, Yves Franchet, le directeur général d'Eurostat, a annoncé le lancement d'une étude afin de mettre en place un plan d'action permettant d'atteindre une qualité des statistiques européennes identique aux standards américains. La question de l'emploi public devrait faire partie du lot. Mais le patron d'Eurostat se montrait lui aussi prudent en expliquant que ce chantier nécessitera cinq bonnes années.

Marie-Béatrice Baudet

Le ministère de l'environnement reçoit une bouffée d'oxygène

Si Dominique Voynet a pu se sentir flouée par Lionel Jospin et ses mesures d'urgence prises lors du conflit des routiers, la ministre de l'environnement a quand même quelques raisons de se réjouir : sur les 7 500 créations d'emplois de fonctionnaires prévues dans le projet de loi de finances pour 2001, 300 lui reviennent, soit un accroissement de plus de 10 % de son effectif qui est actuellement de 2 760 agents. Déjà, en 1999, puis en 2000, elle avait obtenu un renfort annuel de 140 postes supplémentaires. En trois ans, Dominique Voynet aura donc réussi à convaincre Lionel Jospin de donner à l'environnement un véritable ministère de plein exercice, et les moyens correspondants, alors que cette administration avait été conçue en 1971 comme un simple ministère de mission.

« Les préoccupations environnementales sont de plus en plus fortes dans la société », justifie Thierry Wahl, directeur des affaires administratives, financières et internationales au ministère. Or, sur des sujets tels que la pollution de l'eau, la protection des sites et des paysages, nous n'avions que très peu d'agents, voire un seul. » Sur les 300 postes créés, 108 iront à l'administration centrale notamment pour renforcer la nouvelle direction des études économiques et de l'évaluation environnementale ; 50 rejoindront le corps des inspecteurs des installations classées ; 5 seront affectés aux services vétérinaires, et enfin, 137 seront appelés à étoffer les directions régionales de l'environnement (Diren), services déconcentrés du ministère créés en 1991.

Les syndicats ne disposent pas encore des éléments détaillés de ce projet qui devrait leur être présenté lors du prochain comité technique paritaire ministériel du 11 octobre. Mais Yves Veyrier, secrétaire de la fédération Force ouvrière équipement, transport et services, estime d'ores et déjà qu'avec près de 600 emplois sup-

Dominique Voynet a obtenu 300 nouveaux postes, dont près de la moitié pour les directions régionales

plémentaires en trois ans, « le ministère de l'environnement est plutôt bien traité par rapport aux autres ». Toutefois, on est loin du besoin estimé voici deux ans par le syndicat « de deux mille postes » supplémentaires – mille dans les Diren et mille en administration centrale.

Dans les Diren, dont l'effectif total est de 1 237 actuellement, même s'ils n'ont pas obtenu tous les postes qu'ils demandaient, les directeurs sont « satisfaits », constate Philippe Lagauterie, président du collège des Diren et directeur de la Diren de la région Centre : « 300 postes, c'est le chiffre d'accroissement des effectifs du ministère le plus important depuis longtemps. » En 1998, une mission d'inspection avait recensé « un déficit de 400 emplois dans les Diren », souligne Annick Hélias, directrice de la Diren Bretagne. Consciente de notre manque de moyens, la ministre a plaidé pour une remise à niveau. Le premier ministre lui a proposé de la réaliser en trois ans. Pour l'heure, en trois ans, les Diren ont obtenu 254 postes.

Les missions de ces nouveaux agents seront variées, allant de l'application des directives européennes sur les oiseaux, sur l'eau... à l'évaluation de l'impact environnemental des programmes de développement (contrats de plan, routes, projets d'irrigation...). Il faut aussi des spécialistes des milieux naturels. En Bretagne, lors de la catastrophe de l'Erika, « on a dû faire le constat qu'il n'y avait pas de spécialistes du milieu marin dans les services de l'Etat », souligne Annick Hélias, qui va en recruter parmi les cinq postes qu'elle a obtenus. En outre, « un comité interministériel a

voté le financement sur trois ans du suivi écologique et de la restauration des milieux touchés par la marée noire de l'Erika. Pour cela, il me faut des agents ». Mais les Diren ont également besoin de « généralistes » (comptables, gestionnaires des ressources humaines...).

Dans la région Centre, où la Diren a obtenu 10 postes, Philippe Lagauterie recrutera des écologues, un chimiste, un hydrologue. « Je gère le plan Loire et je n'avais plus d'hydrologue depuis un an », indique-t-il.

Dans la région Midi-Pyrénées, le directeur Philippe Sénégas, qui aura sept postes supplémentaires, fera porter les efforts sur l'animation et la coordination de la police de l'eau, ainsi que sur le système d'annonce des crues, « qui est de plus en plus sophistiqué ». Côté nature, il renforcera le dispositif de suivi des ours.

« Ces effectifs supplémentaires sont une étape importante, et nous souhaitons que le programme continue, car nous avons encore des besoins », insiste Annick Hélias.

Les nouveaux postes sont à pourvoir à partir du 1^{er} janvier 2001. Comment se déroulera le recrutement ? Dans un premier temps, les fiches de postes seront adressées aux ministères de l'agriculture et de l'équipement, celui de l'environnement n'ayant pas de corps propre. « S'il n'y a pas assez de candidats – et il y en aura peu –, il faudra organiser un concours sur titres », précise Philippe Lagauterie.

Du côté syndical pointent d'autres inquiétudes. Force ouvrière rappelle ainsi que les 35 heures dans la fonction publique, « c'est pour le 1^{er} janvier 2002. Or on n'a pas vu que des emplois seraient créés pour compenser la réduction du temps de travail (RTT). L'embellie des effectifs des trois dernières années risque donc fort d'être engloutie par la RTT dès 2002 ».

Francine Aizicovici et Laetitia Van Eckhout

Université Charles de Gaulle-Lille 3

2000 - 2001

Trois nouvelles formations professionnelles de niveau Bac+5

► DESS Asie du Sud-Est :

Consultation, Coopération, Développement

Objectif : former des spécialistes dans l'aide au développement social, des cadres de la coopération culturelle et scientifique, des professionnels de haut niveau dans les domaines économiques et financiers.

► DESS Européen de développement culturel : La France en perspective

Objectif : former des spécialistes de haut niveau, français et étrangers, de la culture et de l'apprentissage de la langue française, capables de représenter la culture française à l'étranger grâce à de solides connaissances historiques, culturelles, juridiques, économiques et institutionnelles.

► DESS Conseil en développement des compétences, en validation des acquis et en mobilité professionnelle

Objectif : former aux fonctions de conseil en bilan de compétences et en orientation dans les organismes reconnus et dans des entreprises qui adoptent une gestion des personnels par les compétences.

Un nouvel IUP (niveau Bac+4)

► IUP Ingénierie de l'Information Economique et Statistique

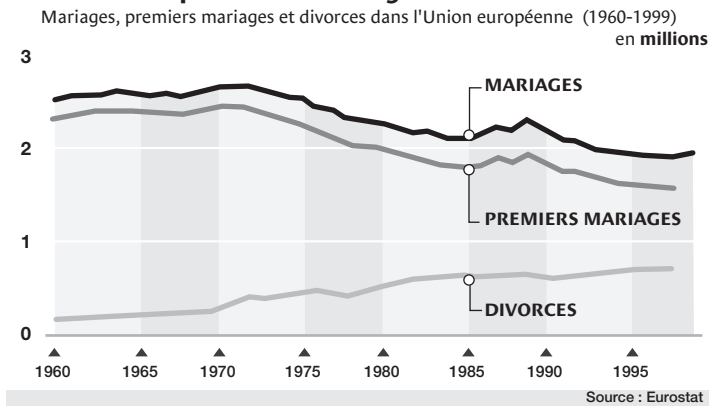
Objectif : former des cadres d'entreprises ou d'organismes d'études au traitement de l'information économique, comptable et statistique ainsi qu'aux méthodes quantitatives d'aide à la décision.

Ces formations sont largement ouvertes à la formation continue.

Pour toute information ou inscription
Contact étudiant :
☎ 03.20.41.61.60
Contact entreprise :
☎ 03.20.41.61.61

EUROPE

Un divorce pour trois mariages



■ **EN 1999, 1,9 MILLION DE MARIAGES** ont été célébrés au sein de l'Union, et près de 700 000 dissous. Ces chiffres étaient respectivement de 2,5 millions et 170 000 en 1960. On est ainsi passé d'une proportion d'un divorce pour quinze mariages il y a quarante ans à près d'un divorce pour trois mariages à l'heure actuelle.

■ **LE REcul DE LA NUPTIALITÉ** est une tendance partagée par l'ensemble des Etats membres. Au début des années 70, les taux bruts de nuptialité allaient de 9,4 mariages pour 1 000 habitants au Portugal à 5,4 en Suède. Moins de vingt-cinq ans plus tard, les taux s'étagent de 6,8 au Portugal à 4 en Suède.

■ **L'ÉVOLUTION DES DIVORCES** est plus hétérogène, en raison des législations en vigueur. Ainsi, les pays méridionaux (de 0,6 pour mille en Italie à 1,5 pour mille) dont certains n'ont autorisé le divorce que tardivement conservent des niveaux inférieurs à ceux de l'Union (1,8 pour mille).

FLASH SYNTEC recrutement / « LE MONDE »

Le moral des cabinets reste élevé

Indice de confiance

TRIMESTRES :	1999			2000		
	1er	2ème	3ème	1er	2ème	3ème
TRÈS OPTIMISTE	-	-	7	33	42	29
ASSEZ OPTIMISTE	87	100	93	67	58	62
ASSEZ PESSIMISTE	13	-	-	-	-	2
TRÈS PESSIMISTE	-	-	-	-	-	-
NE SAIT PAS	-	-	-	-	-	7

Source : Syndicat du conseil en recrutement/Syntec

■ **L'INDICE DE CONFIANCE** des professionnels du recrutement reste excellent après plus d'un an d'optimisme soutenu. Il faut en effet remonter au premier trimestre 1999 pour trouver la trace d'une minorité de cabinets « assez pessimistes ».

■ **CET INDICE REFLÈTE PARFAITEMENT LA SITUATION** conjoncturelle : les entreprises embauchent beaucoup et les conseils en recrutement, très sollicités, ont du mal à répondre à leur demande et à pourvoir les postes dans un délai très court.

■ **POUR FAIRE FACE À UN MARCHÉ** qui se développe, les cabinets étoffent leurs équipes, au risque d'avoir des structures coûteuses en cas de retournement de marché. Mais personne n'envisage une récession dans un avenir proche.

Les indicateurs sociaux internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 11	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU 3^e TRIMESTRE 1999 (en % sur un an)	1,4	1,5	0,1	1,0 (2 ^e trim.)	4,7	N. D.	1,3	N. D.	1,1	1,5	-0,6
Dont emploi salarié.....	1,7	1,9	N. D.	1,2	7,1	2	2,3	2,9	1,1	2,2	-0,4
Dont emploi à temps partiel.....	N. D.	N. D.	N. D.	N. D.	8,1	N. D.	8	2,8	2,1	1	N. D.
TAUX D'EMPLOI 1999 (en %)											
Hommes + femmes (15-64 ans)....	62	60	65	59	52	60	53	71	70	64 (1998)	N. D.
Hommes + femmes (50-64 ans)....	49	45	48	39	43	47	38	50	60	N. D.	N. D.
DURÉE DE TRAVAIL SALARIÉ À TEMPS PLEIN 1999 (h/semaine)	40,4	39,7	40,1	38,4	40,6	39,6	38,5	39	43,6	N. D.	N. D.
ÉVOLUTION DU COÛT DU TRAVAIL (en % sur un an) 1^{er} trim. 1999				4 ^e trim. 99						1 ^{er} trim. 2000	
	+ 4	+ 3,6	+ 3,4	+ 1,8	+ 3,4	+ 5,3	+ 4,5	- 0,9	+ 6,7	+ 4,6	N. D.
TAUX DE CHÔMAGE JUILLET 2000 (en %)							avril 00	juin 00	mai 00		
Hommes + femmes....	8,3	9,1	8,4	8,4	14	9,6	10,7	2,6	5,5	4	4,6
Moins de 25 ans.....	16,1	17,1	9,4	23,2	25,7	20,2	30,8	4,5	12,1	9,4	8,8
PART DU CHÔMAGE DE PLUS D'UN AN 1999 (en %)	46	49	52	61	46	39	61	44	30	8 (1998)	N. D.

N. D. : non disponible. Pour plus d'informations : <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>

Le marché du travail français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES	17,4 % (juill.)	- 3,5
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE	35,1 % (juill.)	- 2,9
EMPLOIS PRÉCAIRES (en milliers) :		
CDD.....	975	+ 9,2 %*
INTÉRIM.....	550	+ 23,1 %*
APPRENTIS.....	285	+ 3,2 %*
CONTRATS AIDÉS.....	462	+ 8,8 %*
SALAIRE NET MÉDIAN (en francs constants)		
Femmes.....	7 000 (mars)	+ 0,9 %*
Hommes.....	8 666 (mars)	+ 0,6 %*
SMIC (en francs)		
Horaire.....	40,72 (oct.)	+ 1,2 %
Mensuel.....	6 882 (oct.)	+ 1,2 %
NOMBRE D'ALLOCATAIRES DU REVENU MINIMUM D'INSERTION (en milliers)	1 137,4 (juin)**	+ 2,3 %***

* variation sur quatorze mois (mars 00 / janv. 99) ** chiffres semestriels *** variation sur six mois. Sources : Insee, Dares, CNAF

FLASH APEC / « LE MONDE »

Un cadre sur deux dit « maîtriser sa carrière »

Nombre de cadres gérant leur carrière en %

	1996	1997	1998	1999
« Je maîtrise ma carrière professionnelle et je prépare mon avenir professionnel »	37	40	45	48
« Je ne maîtrise pas ma carrière, mais je pourrais le faire »	33	31	32	31
« Cela ne sert à rien »	28	26	22	19

Source : APEC. Pour plus d'informations : www.apec.asso.fr

■ **AVEC LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE** et la reprise des recrutements, la mobilité des cadres est élevée (28 % d'entre eux sont concernés par une mobilité interne ou externe). Mais, à la différence des années passées, les changements professionnels sont aujourd'hui préparés.

■ **AINSI PRÈS D'UN CADRE SUR DEUX** déclare « maîtriser sa carrière et préparer son avenir professionnel ». C'est le cas plus majoritairement (60 %) – et ceci n'est pas vraiment une surprise – des directeurs généraux. Quant aux cadres de la fonction ressources humaines, en principe experts dans ce domaine, ils ne font pas mieux que la moyenne avec un score de 49 %.

Bruxelles juge les politiques d'emploi en Europe

BRUXELLES
de notre bureau européen

C'est désormais un exercice rituel : depuis le sommet extraordinaire sur l'emploi, à Luxembourg, en 1997, la Commission européenne établit des « lignes directrices » pour les politiques de l'emploi des Etats membres, qui sont à la fois des recommandations pour l'année en cours et un bilan de la situation de l'emploi des douze mois passés. Parfois, le verdict est sévère, comme c'est le cas cette année pour la France, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie, et certains gouvernements en prennent ombrage.

Anna Diamantopoulou, la commissaire européenne chargée de l'emploi et des affaires sociales, se défend cependant de vouloir ainsi tancer les « mauvais élèves » de la classe européenne : il ne s'agit pas de « jugements » ou de « critiques », dit-elle, mais plutôt d'« encouragements à aller de l'avant ». L'Europe, estime la Commission, doit profiter de la période de croissance qu'elle traverse : « nous ne pouvons nous permettre aucun relâchement dans la réforme des marchés du travail de l'Union européenne. Aucune raison ne justifie qu'un niveau élevé de chômage soit encore considéré comme normal dans un pays européen », insiste M^{me} Diamantopoulou.

Globalement, l'objectif du sommet de Lisbonne du printemps dernier reste valable : l'engagement demeure de parvenir au plein-emploi, c'est-à-dire de relever le taux d'emploi de 62,2 % en 1999 à 70 % d'ici à 2010 (il atteint près de 75 % aux Etats-Unis et au Japon), et à 60 % pour les femmes. Ce qui signifie bien des efforts dans chaque Etat : car si des progrès importants ont été accomplis en 1999, notamment grâce à des réformes structurelles visant à renforcer le dynamisme et les capacités d'adaptation des marchés européens du travail, et si quel-

La France ne fait pas partie des « bons élèves »

que 4 millions d'emplois ont été créés depuis 1997, l'Europe comptait encore 14,4 millions de chômeurs en juin 2000, soit 8,4 % de la population active (contre 9,2 % en 1999).

Le chômage de longue durée est en recul, mais il touche encore la moitié des chômeurs européens. Les disparités hommes/femmes ont, d'autre part, tendance à se réduire, puisque 70 % des créations d'emploi ont bénéficié aux femmes, mais elles restent fortes dans plusieurs pays, en particulier en Espagne, en Grèce, en Italie et en Irlande, où l'écart entre les sexes est supérieur à 20 points. S'agissant des rémunérations, les disparités hommes/femmes sont les plus marquées en Allemagne, Irlande, Autriche et Royaume-Uni. C'est en Autriche, au Danemark, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Irlande et au Portugal que le chômage est le plus bas, et en Espagne, en Grèce, en France, en Italie et en Finlande, qu'il est le plus élevé.

Globalement, la Commission adresse cette année 55 recommandations aux Etats membres, ces « lignes directrices pour 2001 » devant ultérieurement être approuvées par le Conseil européen. Dans cet état des lieux, la France n'est pas très bien lotie : s'il est vrai qu'elle a accompli des progrès s'agissant du taux de chômage (11,7 % en 1998, 11,3 % en 1999), et qu'elle a fait des efforts pour renforcer le rôle des partenaires sociaux dans l'élaboration du Plan national d'action (PNA) en faveur de l'emploi, ainsi qu'en termes d'égalité de traitement entre hommes et femmes, bien des goulets d'étranglement demeurent. D'abord, le taux d'emploi reste inférieur à la

moyenne de l'Union européenne (60,4 % contre 62,2 %), alors que celui des personnes de plus de 55 ans est resté stable et particulièrement bas : 28,3 %. Les services de M^{me} Diamantopoulou notent que si, dans l'ensemble, les prévisions du PNA français sont conformes aux prévisions, notamment s'agissant des mesures en faveur de l'insertion professionnelle des femmes, des chômeurs de longue durée et ceux menacés d'exclusion, en revanche « le traitement précoce du chômage des jeunes et adultes avant 6/12 mois [l'objectif de chaque Etat membre est d'offrir un nouveau départ à chaque jeune avant qu'il n'ait atteint le seuil des 6 mois de chômage, ainsi qu'à chaque adulte avant le seuil de 12 mois de chômage], n'a pas été à la hauteur des ambitions ».

PRESSION FISCALE

De même, la Commission estime que les mesures prises afin d'inciter les travailleurs les plus âgés à rester plus longtemps dans la vie active « risquent de ne pas avoir un effet suffisant face à l'ampleur du problème ». Enfin, les dispositions prises en vue d'exploiter le potentiel de création d'emplois du secteur des services « semblent d'une portée trop modeste face à l'importance de l'enjeu qui se pose, surtout dans le secteur privé ». Autre sujet de préoccupation pour la Commission, la pression fiscale sur le travail, une situation qui est d'ailleurs tout aussi médiocre en Allemagne. Dans ce domaine, et bien que la Commission relève les allègements de charges sociales liés à la mise en œuvre des 35 heures, le constat est que le taux de taxation moyen du travail « n'a pas diminué en 1999 et reste trop élevé [64,67 % par rapport au salaire brut]. Il en va de même pour le taux de taxation au niveau du salaire minimum [48,34 %] », ajoute la Commission.

Laurent Zecchini

Proseg, la référence des achats en entreprises et collectivités

achats
facilities management
location professionnelle
externalisation
services généraux

LES ACHATS

AU CŒUR

DES NOUVELLES

STRATÉGIES

Du 18 au 20 octobre 2000 - Paris-Le Bourget
7^e Salon professionnel des Services Généraux

Dans la compétition mondiale, les entreprises se recentrent sur leur cœur de métier. Les Achats de services généraux sont la clé de cette réorganisation. Comment évaluer les enjeux de cette mutation ? Comment disposer d'informations fiables pour conquérir une position stratégique ? Proseg, salon multisecteur de référence, vous garantit un accès privilégié aux meilleurs intervenants et aux produits et services les plus performants.

Salon parrainé par l'**ARSEG**
Association des responsables de services généraux
Facilities Managers Association

Pour tout renseignement : PROSEG, 2 rue Emile Pathé (Bât 3) 78406 Chatou Cedex
Tél. : 01 30 53 34 35 - Fax. : 01 30 53 35 49
Internet : <http://www.proseg.com>

PROSEG

Droit syndical, le perdant de la mondialisation

Inclure une dimension sociale dans le processus de mondialisation ? Ce leitmotiv des grandes réunions de gouvernements et des institutions financières internationales rencontre aujourd'hui son épreuve de vérité. Le rapport annuel de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) sur la « Violation des droits syndicaux » en 1999 dans le monde révèle – s'il en était besoin – qu'il y a encore loin de la parole aux actes. « Cent quarante syndicalistes ont été assassinés au cours des douze mois couverts par le rapport et des centaines d'autres ont été passés à tabac, arrêtés, incarcérés et torturés pour le simple fait d'avoir mené des activités syndicales. » La palme de ces violences revient incontestablement au continent sud-américain (90 meurtres), suivi par l'Asie (39), l'Europe (9) et l'Afrique (2). Pour ce qui est des blessures et tortures infligées à des syndicalistes, là encore le continent américain arrive en tête (728 cas), l'Asie est deuxième (583), l'Afrique troisième (148) et l'Europe se distingue par 86 cas recensés. Avec la complicité des pouvoirs locaux ou centraux, près de 3 000 militants ont aussi été emprisonnés en 1999. Là encore, c'est le continent sud-américain qui se distingue avec 2 023 cas, suivi par l'Asie (566) et l'Afrique (254).

On l'aura compris, c'est en Amérique latine que les exactions sont les plus manifestes. En Colombie

Le rapport de la Confédération internationale des syndicats libres dénonce les violences infligées aux militants

où la violence est endémique, 69 personnes ont été assassinées. Au Brésil, des milices privées abattent sans vergogne des travailleurs ruraux qui réclament une réforme agraire. Au Guatemala, trois militants syndicaux ont été assassinés et, au Nicaragua, la police et l'armée ont sorti leurs armes contre les grévistes des transports, faisant « deux tués et des centaines de blessés ». Au Salvador, au Costa Rica, en Equateur, les menaces de mort et les licenciements abusifs sont règle commune tandis que les abus de droit sont légion dans les maquiladoras (zones franches) du Mexique.

L'Amérique du Nord n'est pas exempte non plus de reproches. « Le droit de se syndiquer et le droit de grève ne sont pas correctement protégés dans la législation du travail et la loi ne permet pas une protection des travailleurs lorsque l'employeur est résolu à empêcher

l'exercice de la représentation syndicale », relève le rapport.

Pour la CISL, l'Asie, où la pauvreté a été accrue par la crise de 1997, « reste la région la plus farouchement opposée à la "dimension sociale" de la mondialisation ». Deux pays concourent à battre tous les records d'atteintes aux droits de l'homme et du travailleur : la Chine et la Birmanie. Dans le premier, les syndicats indépendants sont illégaux et leurs dirigeants emprisonnés. Dans le second, le régime militaire réprime toute activité syndicale et a fait bombarder par l'armée, en février 1999, un village qui devait accueillir une manifestation sur les droits de l'homme.

QUELQUES AMÉLIORATIONS

En Indonésie – où la CISL note quelques améliorations –, la police et l'armée interviennent régulièrement dans les conflits sociaux. En Malaisie, le droit syndical est inexistant et, au Pakistan, « le gouvernement a encore restreint les droits fondamentaux syndicaux déjà fortement limités ». Quant au Japon, il n'est pas exempt de reproches aux yeux de la confédération puisqu'il limite les droits syndicaux des fonctionnaires.

L'Afrique est elle aussi dans l'enfance par rapport aux droits du travail. Au Zimbabwe, un dirigeant syndical a été passé à tabac et la police anti-émeute réprime toute manifestation. En Ethiopie, le gouvernement a supprimé les

syndicats indépendants et persécute le syndicat des enseignants. A Djibouti, la répression est égale à elle-même. « Dans plusieurs pays, comme la Libye, l'Égypte et le Soudan, des monopoles syndicaux existent toujours. » Quant au gouvernement de Guinée, il participe à empêcher l'émergence d'organisations indépendantes de salariés, tandis que celui du Cameroun bloque toute organisation dans les services publics. Dans les zones franches d'exportation comme au Lesotho, le Nigeria représente une note positive par rapport aux autres pays : « Les progrès notés en 1998, après la mort du général Abacha, se sont poursuivis au Nigeria. Les décrets antisyndicaux introduits par l'ancien régime ont été rejetés ou amendés en janvier 1999. »

Quant à l'Europe, c'est surtout à l'Est que le droit syndical peine à exister. En Russie, les salaires ne sont pas payés (quatre à dix-huit mois d'arriérés dans l'enseignement) et « la fraude et la corruption » dissuadent les investisseurs de créer des emplois. Trois militants syndicaux ont été tués et un gréviste du métro, non payé depuis un an et demi, s'est donné la mort. Enfin, l'ensemble du Moyen-Orient est un désert légal pour les syndicats, à l'exception d'Israël où les rapporteurs notent toutefois que les travailleurs palestiniens ne sont pas autorisés à adhérer aux syndicats israéliens.

Yves Mamou

HISTOIRE SOCIALE

par Jean-Louis Robert

Contre la machine

Avec ces trois presses-là, sans prote, tu peux gagner tes neuf mille francs par an, David. Comme ton futur associé, je m'oppose à ce que tu les remplaces par ces maudites presses en fonte qui usent les caractères. Vous avez crié miracle à Paris en voyant l'invention de ce maudit Anglais, un ennemi de la France, qui a voulu faire la fortune des fondeurs. Ah ! vous avez voulu des Stanhope ! merci de vos Stanhope qui coûtent chacune... presque deux fois plus que valent mes trois bijoux ensemble (...)

C'est avec ces mots, qu'au début des Illusions perdues, Jérôme-Nicolas Séchard déconseille en 1819 à son fils de moderniser sa petite imprimerie d'Angoulême. Cet épisode introduit un facteur qu'il ne faut pas négliger pour ne pas réduire cette opposition au seul aspect du salariat. La dimension politique, et ici la question nationale. La réaction à l'introduction d'une machine anglaise quelques années après Waterloo est évidente.

Tout venait décidément d'Angleterre, comme le nom même pris par les actes de destruction des machines par les ouvriers, le luddisme. Au XVIII^e siècle, un certain Ned Ludham aurait organisé des campagnes de destruction des machines textiles du Leicestershire. Le luddisme allait prendre une forte extension en France dans la première moitié du XIX^e siècle. La chronologie même des poussées de destruction des machines montre un double contexte. Le premier est celui des récessions et des périodes de chômage. Ce fut le cas par exemple du premier mouvement des années 1817-1821, particulièrement violent en province dans les villes textiles. En 1818, dans l'Hérault, des affiches menacent les industriels : « Vous avez huit jours pour réfléchir, si vous ne retirez pas vos laines des mécaniques pour faire travailler quatre ou cinq cents ouvriers qui sont aux portes... ne soyez pas surpris si vous voyez un soulèvement pour tomber sur vous et sur les mécaniques. » Quelques jours plus tard, les ouvriers se lanceront à l'attaque des fabriques et la gendarmerie devra violemment intervenir.

Le second contexte est politique. A Paris, particulièrement chez les ouvriers du Livre, les deux grandes insurrections de juillet 1830 et de février 1848 s'accompagnèrent de tentatives de destruction de machines. Les ouvriers du Livre eurent un rôle moteur dans ces insurrections. Ainsi en juillet 1830, ce sont eux qui prirent l'initiative, avec les journalistes, du mouvement de défense de la liberté de la presse qui devait conduire à la révolution. Mais au troisième jour des Trois Glorieuses, les ouvriers pressiers envahirent l'Imprimerie Royale (sise alors en l'antique hôtel de Rohan, rue Vieille-du-Temple, en plein cœur de Paris) et détruisirent les six presses mécaniques. D'autres imprimeries furent touchées. Encore en août 1830, les ouvriers demandèrent que les machines abîmées ne fussent pas remises en état, sans grand succès d'ailleurs. La première grande grève des ouvriers du Livre parisiens partit de là.

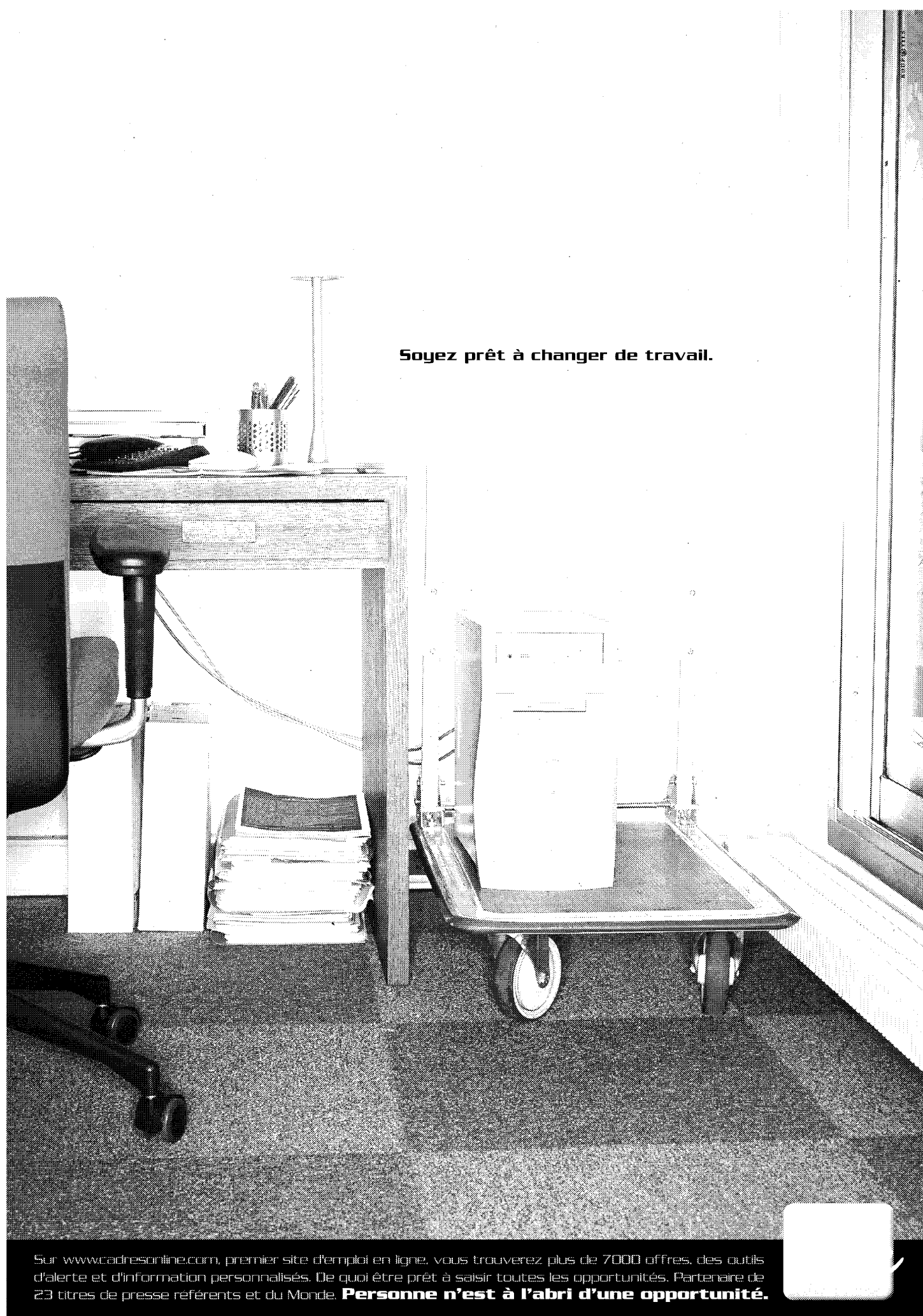
Le 1^{er} septembre 1830, les ouvriers de l'Imprimerie (redevienne) Nationale refusèrent d'imprimer l'ordonnance ouvrant un crédit extraordinaire pour réparer les presses brisées. Le 3 septembre, la grève fut générale. Les journaux ne purent paraître. Après quelques jours de conflit, un compromis fut élaboré. L'ordonnance fut en partie rapportée et le gouvernement s'engagea à des commandes de travaux exceptionnels (une grande histoire de la France) pour donner du travail aux ouvriers. En février 1848, au moment où triomphait l'insurrection républicaine, les ouvriers imprimeurs s'attaquèrent avec des barres de fer aux quarante-neuf presses mécaniques parisiennes.

Le gouvernement provisoire de la République répondit par un engagement à agir pour une diminution du temps de travail dans les imprimeries à presse mécanique et pour développer la production en créant des bibliothèques municipales. Le luddisme prend alors un sens plus profond que la seule réaction ouvrière au manque de travail. Dans un contexte politique plus favorable, il contribue à créer un rapport de forces pour dégager des solutions qui permettraient un usage social du progrès technique : intervention de l'Etat, diminution du temps de travail, développement du travail national, etc.

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, le luddisme recula sans jamais disparaître complètement. La nouvelle élite militante est généralement convaincue des avantages du machinisme et pose d'abord la question de la possession des machines. Mais la réaction de défense face aux effets nocifs de la machine contre le travail affleure toujours. A Roubaix en 1867, des émeutes violentes s'en prennent à l'extension du tissage sur deux métiers. En 1875, à Fumay, les ardoisiers molestent le directeur et endommagent une scie mécanique introduite l'année précédente. Michelle Perrot a relevé, entre 1871 et 1890, huit cas de grèves contre l'introduction des machines mangeuses d'ouvrage.

Petit nombre, bien sûr, mais qui témoigne qu'au temps de la Grande Dépression, tous n'admettent pas les violences du progrès. Plus tard encore, dans l'industrie du Livre, lorsque viendra le temps de mécaniser la composition, la tension restera grande chez les typos entre l'attachement au métier traditionnel, la défense de l'emploi et la nécessaire adaptation à la modernité technique.

Jean-Louis Robert est titulaire de la chaire d'Histoire sociale du XX^e siècle à l'université-Paris-I, Panthéon-Sorbonne



Soyez prêt à changer de travail.

Sur www.cadresonline.com, premier site d'emploi en ligne, vous trouverez plus de 7000 offres, des outils d'alerte et d'information personnalisés. De quoi être prêt à saisir toutes les opportunités. Partenaire de 23 titres de presse référents et du Monde. **Personne n'est à l'abri d'une opportunité.**

Université Pierre Mendès France de Grenoble Faculté des Sciences Economiques

⇒ Etudiants, salariés, préparez à distance vos diplômes nationaux

- 1er cycle** Deug "économie et gestion"
- 2e cycle** Licence et Maîtrise à options :
"analyse et politiques économiques" ou
"économie et gestion d'entreprise"
- 3e cycle professionnalisant**
DESS de diagnostic d'entreprise "DEFI"
DESS économie du sport et des loisirs
DESS politiques sociales
DESS économie de la santé et vieillissement
- 3e cycle de recherche**
DEA politiques économiques et sociales
DEA économie et politiques internationales
DEA d'études européennes (pluridisciplinaire
Eco/Droit/Sc. Po)

UFR Sciences Economiques BP 47 - 38040 Grenoble Cedex 9
Tél. : 04 76 82 54 58 - Fax 04 76 82 59 95

E-Mail : scoleco@upmf-grenoble.fr - <http://www.upmf-grenoble.fr>